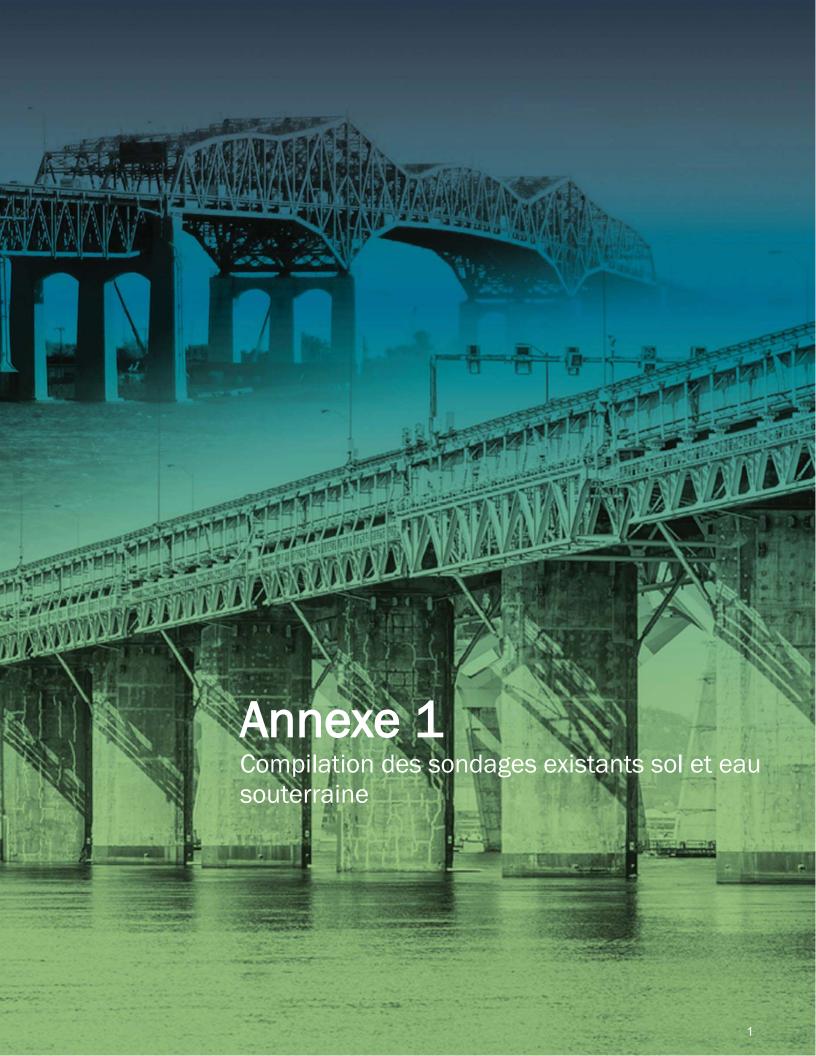




Liste des annexes (volume 3)

Annexe 1	Compliation des sondages existants soi et eau souterraine
Annexe 2	Données de la Banque sur la qualité du milieu aquatique (BQMA) – Station LaSalle
Annexe 3	Relevé complémentaire des sédiments
Annexe 4	Liste des espèces exotiques envahissantes
Annexe 5	Grille de classification des habitats
Annexe 6	Données brutes de la caractérisation des habitats
Annexe 7	Espèces de poisson
Annexe 8	Liste des espèces à risque selon le CDPNQ
Annexe 9	Reconnaissance de la communauté benthique
Annexe 10	Carte de l'avifaune, herpétofaune, poisson et espèces fauniques à statut particulier observés lors des inventaires 2013-2018
Annexe 11	Carte de l'Inventaire de la migration printanière des oiseaux
Annexe 12	Archéologie
Annexe 13	Méthodologie des simulations hydrauliques
Annexe 14	Zone de mobilisation E
Annexe 15	Fiches toxicologiques
Annexe 16	Simulations sonores





LÉGENDE

Sondage existant

Tranchée Forage

- Forage aménagé en puits d'observation

 Forage amiante

Agrandissement

Source des données : 14 études antérieures de caractérisation environnementale fournies par le client.

DÉCONSTRUCTION DE L'ACTUEL PONT CHAMPLAIN (2017-2022) Contrat No 62555 ANALY SE ENVIRONNEMENTALE CIBLÉE SONDAGES EXISTANTS SOL ET EAU SOUTERRAINE

Système de coordonnées: NAD 1983 MTM 8 Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community Août 2019

Parsons Tetra Tech Amec Foster Wheeler

Notes:

Critères de qualité de l'eau souterraine faisant résurgence dans les eaux de surface (RES) selon le Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés Critère de qualité de l'eau souterraine du règlement CMM-2008-47 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) Critère CMM: Critère RES:

Critères du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés Critères A, B, C:

Critère D : Critère du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC)

MTX: métaux, HAP: hydrocarbures aromatiques polycycliques; HP C10-C50: hydrocarbures pétroliers C10 à C50 Paramètres :

Agrandissement 1 Août 2019

Notes:

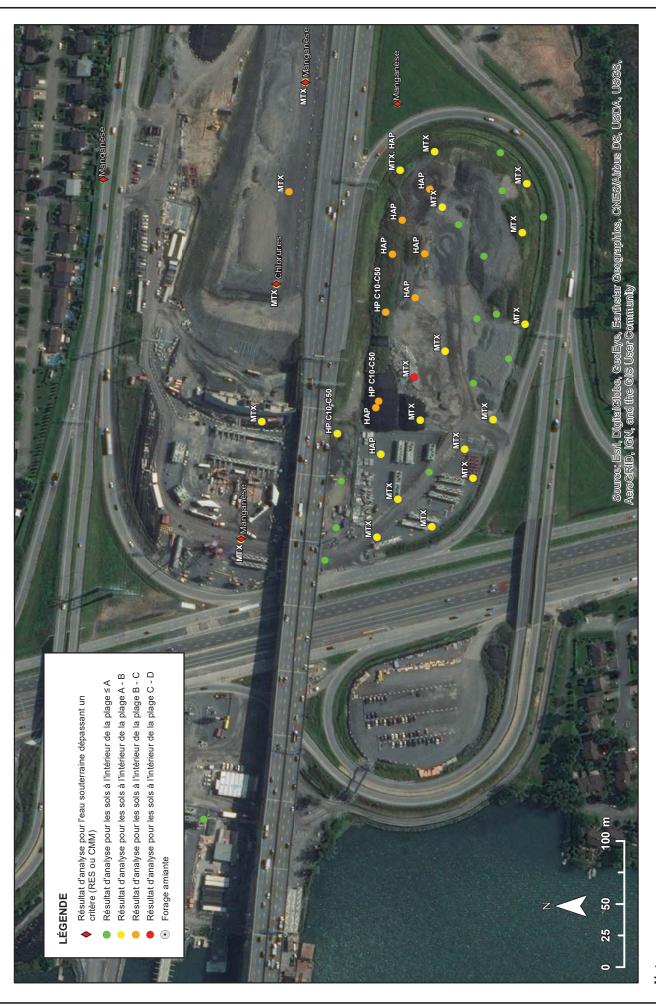
Critères de qualité de l'eau souterraine faisant résurgence dans les eaux de surface (RES) selon le Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés Critère de qualité de l'eau souterraine du règlement CMM-2008-47 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) Critère CMM: Critère RES:

Critères A, B, C: Critères du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés

Critère D : Critère du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC)

MTX: métaux; HAP: hydrocarbures aromatiques polycycliques; HP C10-C50: hydrocarbures pétroliers C10 à C50 Paramètres :

Agrandissement 2 Août 2019



Notes:

Critères de qualité de l'eau souterraine faisant résurgence dans les eaux de surface (RES) selon le Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés Critère de qualité de l'eau souterraine du règlement CMM-2008-47 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) Critère CMM: Critère RES:

Critères du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés Critères A, B, C: Critère D :

Critère du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC) Paramètres :

MTX : métaux; HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques; HP C10-C50 : hydrocarbures pétroliers C10 à C50

Références des études de caractérisation environnementale consultées

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Estacade du pont Champlain, Étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaire, fait par LVM en novembre 2012, N/Réf.: 024-P-0000464-0-00-606-01-6-IM-0001-00;

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc., Étude de reconnaissance des sédiments, des sols et du roc – Réparation des piles 2E, 2W et 4W du pont Champlain, fait par les Services exp inc. le 12 décembre 2013, N/Réf. : PJCG-00213567-00-60-00;

Caractérisation environnementale des sols – Projet de prolongement du quai de l'estacade – Phase III, Quai de l'estacade – Pont Champlain, Montréal (Québec), fait par LVM le 20 mars 2014, N/Réf. : 024-P-0000464-0-00-528-HG-R-0001-00;

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Pont Champlain, sections 7 et 8 – Aires de mobilisation et d'entreposage prévues dans la bretelle de sortie du pont Champlain pour les travaux 2014-2015, Brossard, Québec, Rapport d'étude géotechnique et de caractérisation environnementale sommaire des sols, fait par LVM en juin 2014, N/Réf. 024-P-0000464-0-00-620-01-4-CH-R-0001-00;

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Estacade du pont Champlain – Réfection et agrandissement du quai, Étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaire des sols, fait par LVM en septembre 2014, N/Réf.: 024-P-0006251-0-00-601-01-1-GE-R-0001-00;

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc., Étude géotechnique et caractérisation environnementale préliminaire des remblais, Nouvelle piste cyclable sur l'Estacade du Pont Champlain, Estacade du pont Champlain entre Montréal et Brossard (Québec), fait par Labo S.M. inc. en mai 2015, N/Réf. : F1417254-005;

Étude géotechnique (reconnaissance des sols) et caractérisation environnementale préliminaire des sols phase II, Projet de modifications des approches de l'estacade du pont Champlain (Québec), fait par GS Consultants en décembre 2015, N/Réf. : ES15009-06;

Caractérisation environnementale de Site Phase II, 43 lots du cadastre du Québec, Montréal, Qc., Rapport final, fait par Franz Environnement Inc. le 25 juin 2015, N/Réf. : 3072-1401;

Caractérisation environnementale de Site Phase II, 13 lots du cadastre du Québec, Montréal, Qc., Rapport préliminaire, fait par Franz Environnement Inc. le 20 avril 2015, N/Réf. : 3072-1401;

Infrastructure Canada, Nouveau pont pour le Saint-Laurent, Projet 7001 – Rapport sur les investigations, études géotechniques et de caractérisations environnementales, Volume 1 – Rapport d'investigation, fait par LVM le 18 juin 2014, N/Réf.: 025-P-0003897-0-01-003-GE-R-0002-00;

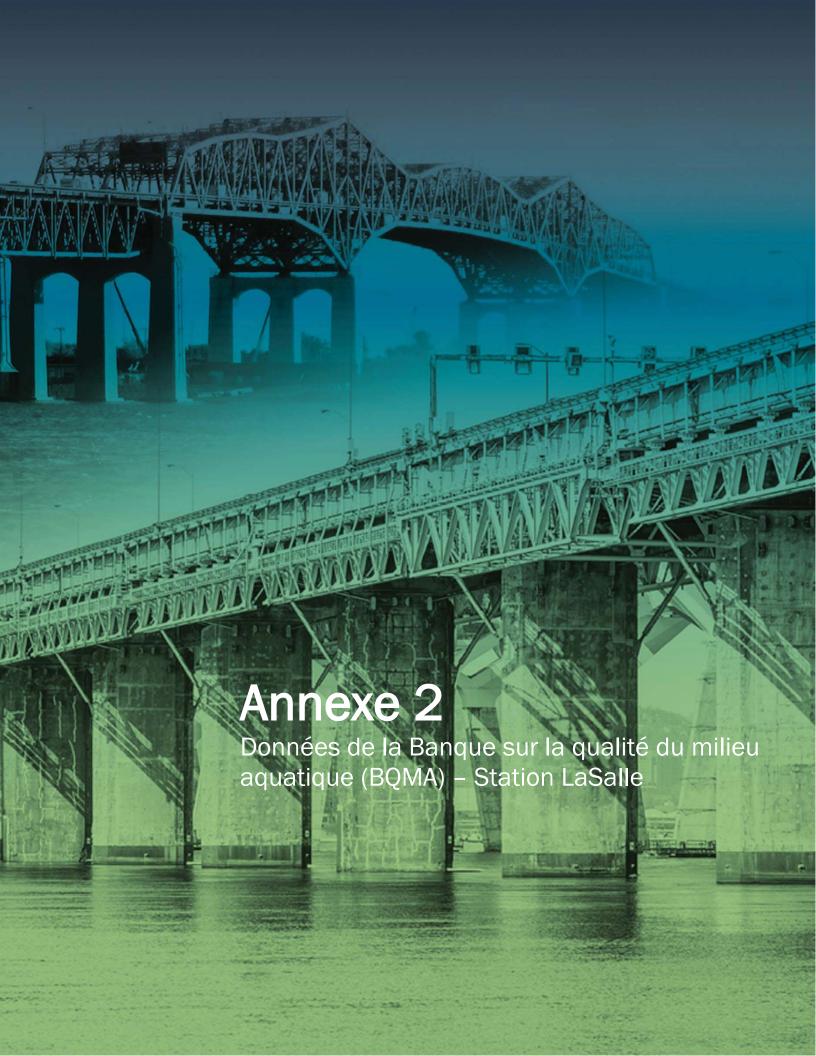
Infrastructure Canada, Nouveau pont pour le Saint-Laurent, Projet 7001 – Rapport sur les investigations, études géotechniques et de caractérisations environnementales, Volume 4 - Environnement – Résultats analytiques et certificats d'analyse, fait par LVM le 18 juin 2014, N/Réf. : 025-P-0003897-0-01-003-GE-R-0001-01;

Infrastructure Canada, Nouveau pont pour le Saint-Laurent, Projet 7001 – Rapport sur les investigations, études géotechniques et de caractérisations environnementales, Volume 5 – Rapport d'investigation additionnel, fait par LVM en août 2014, N/Réf.: 025-P-0003897-0-01-004-GE-R-0002-00;

Annexe 1 Compilation des sondages existants - Sol et eau souterraine

Caractérisation environnementale de site pré-utilisation, Terrain de PJCCI (Approche est), Lots nos 4 537 472 ptie du cadastre du Québec, Boulevard Marie-Victorin, Brossard, Québec, Rapport préliminaire, préparé par GHD en avril 2017, N/Réf : 11131040 E1 Rapport no 1;

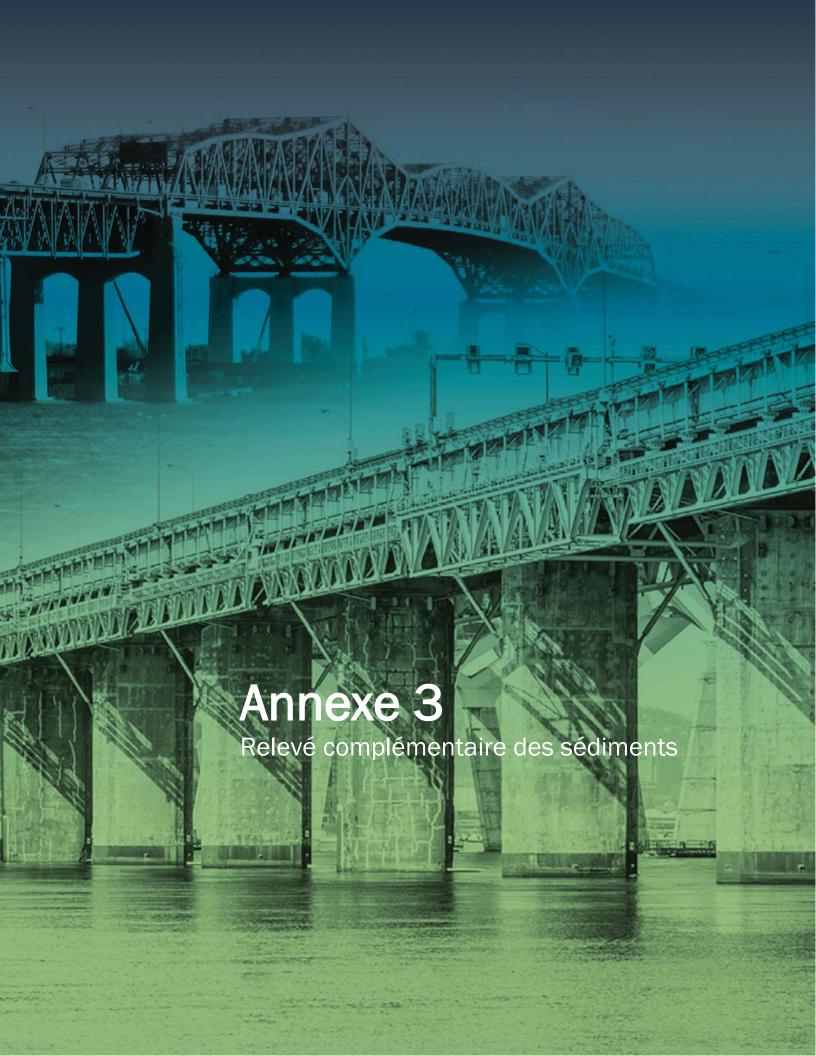
Caractérisation environnementale des sols, Nouveau pont Champlain – Site d'entreposage temporaire de matériaux, Terrain de PJCCI, Ile-des-Sœurs, Rapport préliminaire, préparé par GHD en mai 2018, N/Réf: 11132433 E1 Rapport no 1.



ANNEXE 2 - Données de la Banque sur la qualité du milieu aquatique (BQMA) – Station LaSalle Données TRANSPOSÉES

-					
T sisS		00000	Q	000000	00000000000000000000000000000000000000
siPTOT			100		
SiNOX		88 88 88	8	89.09.09.09.09.09.09.09.09.09.09.09.09.09	88 88 94 94 94
siNH3		1000	100	10000	100 100 100 88
siCHLA siNH3		94 95 96 96	9	98 94 95 83 83 83 83 84 85 85 85 85 85 85 85 85 85 85 85 85 85	92 92 94 97 96
SICF		9999	100	000000	8 0 0 0 0 0
IQBP6 VDEC		88 89 89 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	91 CHLA		87 NOX 88 NOX 91 NOX 92 NOX 94 NOX
TURB IO	3.3 0.7 0.7 0.7	2 - 1 - 2 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5	2 4 4 0 4 2 2 8 4 6 5 7 7 5 0 5 0	2.22 2.22 2.23 2.24 2.30 2.30 2.30 2.30 2.30 2.30 2.30 2.30	3.0 3.0 3.0 7.1 7.1 8.0 8.0
TEMP 71 (°C) (U	0.0000	9.1 16.9 20.5 24.0	6.0 6.0 6.0 6.0 6.0 6.0 7.4	8.0 16.7 10.7 6.0 4.7	9.3 22.0 21.6 12.4 6.2
SS TE				0.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.0	8.0 6.0 7.0 7.0 1.0
P-T-PER :	0.003 0.003 0.003 0.003	0.007 0.005 0.005 0.005	0.007 0.007 0.005 0.003 0.003	0.009 0.009 0.005 0.009 0.006 0.006 0.001 0.001	0.016 0.010 0.012 0.012 0.008 0.006 0.020
PHEO P-:		0.57 0.86 1.00 0.92	000000000000000000000000000000000000000	7.50 1.18 1.05 1.05 1.75	1.03 1.41 1.61 1.02
	2. 6. 8. 8. 8. 8. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7.			2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
R PH (pH)			<u>φ</u>		4 되었 되 4 되드 되
P-D-PER (mg/l)			0.0	2000 2000 2000 2000 2000 2000 2000 200	0.0000000000000000000000000000000000000
TOTN (mg/l)	0.40 0.39 0.45	0.40 0.45 0.40	0.35 0.35 0.76 0.37 0.44 0.56	0.38 0.29 0.29 0.21 0.18 0.28 0.49 0.33	0.48 0.67 0.36 0.34 0.31 0.79 0.43
NOX (mg/l)	0.33 0.32 0.35	0.28 0.28 0.24 0.20	0.23	0.23 0.09 0.09 0.02 0.02 0.03 0.28 0.28	0.32 0.30 0.22 0.20 0.16 0.15 0.27
NH3 (mg/l)	200000	000000	0.0000000000000000000000000000000000000	0.0000000000000000000000000000000000000	0.00
COND (µS/cm)	300.0 310.0 300.0	270.0 290.0 270.0 280.0	300.0 310.0 310.0 300.0 270.0	290.0 290.0 320.0 320.0 320.0 320.0 320.0 320.0 310.0 310.0	250.0 270.0 310.0 320.0 280.0 310.0 250.0
COD (H)	22.3	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	. 4 & 0 0 0 0 0 0	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8
CL (mg/l)	22.20	2 2 2 2 2 8 2 2 3 8 8 8 8	2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	18.00 22.20 22.20 23.00 23.00 25.00 25.00 25.00 25.00
CHL-AA		1.84 1.27 0.58 0.65	1.85	0.42 1.05 1.07 3.42 3.51	0.97 1.13 1.05 0.90 0.49 0.80
	4 8 8 8 2 8 8 8 8 2	¹ ∨ ← ← ←	113 38 38	100000000000000000000000000000000000000	18 25211222
CF (UFC/100 ml)					
HEURE	1145 530 500 9999 540	533 533 9999 1230	1222 1230 1230 1000 1600 1245	1210 1235 1240 1210 1220 1220 1237 1205 9999	1245 1345 1230 1215 1200 1230 1230
DATE	2015-01-05 2015-01-28 2015-02-09 2015-03-02	2015-05-05 2015-06-01 2015-07-06 2015-08-03 2015-08-15	2015-10-05 2015-11-02 2015-12-07 2016-01-07 2016-03-07 2016-04-04	2016-05-02 2016-05-02 2016-06-06 2016-08-16 2016-09-06 2016-11-07 2016-11-05 2017-02-15 2017-02-15 2017-02-15	2017-05-08 2017-06-06 2017-07-11 2017-08-07 2017-09-11 2017-10-02 2017-11-06
ATION	00000078 00000078 00000078 00000078	00000078 000000078 00000078 00000078	00000078 00000078 00000078 00000078	00000078 00000078 00000078 00000078 00000078 00000078 00000078	00000078 00000078 00000078 00000078 00000078
N° ST	000000000000000000000000000000000000000	000000			000000000000000000000000000000000000000
N° PROJET N° STATION	2 2 2 2 2 2 2 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	5 6 6 6 6 6 6 6	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
N° LABO	Q076344-23 Q076966-04 Q077287-04 Q077635-72	Q078993-15 Q078993-15 Q079874-06 Q081312-04 Q082533-04	Q085380-70 Q085114-48 Q085880-06 Q086194-04 Q0866194-04 Q086958-62 Q087307-04	Q087751-87 Q088508-36 Q089456-11 Q090786-11 Q091308-90 Q092033-04 Q092918-83 Q093499-15 Q094383-04 Q094651-04 Q094905-12	Q095486-02 Q096180-95 Q097157-87 Q098069-06 Q099550-04 Q100577-84 Q100577-84

Les valeurs sous le seuil de détection ont été divisées par deux et le signe "<" a été supprimé.



1. MÉTHODOLOGIE

1.1 AIRE D'ÉTUDE

La Carte 6 du rapport principal présente l'aire d'étude qui correspond en partie à la zone fluviale déjà couverte par l'évaluation environnementale (ÉE) pour un Nouveau pont pour le Saint-Laurent (Dessau | Cima+, 2013) et de son prolongement jusqu'à l'estacade du pont Champlain.

Le relevé complémentaire pour l'habitat du poisson, les macroinvertébrés, le benthos et les sédiments réalisé en août 2018 était avant tout confiné entre l'estacade et la zone couverte dans l'ÉE du Nouveau pont Champlain. Quelques incursions ont été menées dans la zone fluviale déjà couverte afin de vérifier l'évolution du milieu aquatique.

1.2 CARACTÉRISATION DES SÉDIMENTS

Selon la méthode de déconstruction envisagée, seule la surface des sédiments risque d'être perturbée. Il a donc été déterminé d'échantillonner cette zone aux mêmes endroits que le benthos. Il avait été prévu de récolter six échantillons et un duplicata de sédiments de surface à gué ou à l'aide des plongeurs afin d'en vérifier la qualité physico-chimique et d'évaluer les répercussions de leur éventuelle remise en suspension lors des travaux. Selon le dernier guide du Plan d'action Saint-Laurent (EC et MDDELCC, 2015), et en fonction du milieu récepteur du projet, ces analyses comprennent la partie clastique de celle aqueuse. Lorsque la composante humaine risque d'entrer en interrelation avec le sédiment, il est recommandé de tenir compte de l'eau de porosité, ou eau interstitielle.

1.2.1 EFFORT

La campagne de caractérisation des sédiments de 2018 a mis l'emphase près de la rive de L'Île-des-Soeurs autour des piliers. Pour des fins pratiques, les stations concordaient avec celles du benthos, mais les sédiments ont été prélevés après la récolte de cette composante.

1.2.2 PRÉLÈVEMENT

Aucun échantillon en profondeur par forage n'a été réalisé. L'échantillonnage a été effectué à l'aide d'une tarière ou d'une carotteuse manuelle à gué, ou manipulée par les plongeurs en eau plus profonde. La carotteuse était munie d'un clapet. L'ensemble des instruments et contenants est fait d'acier inoxydable et subit un lavage complet à l'Alconox® entre chacune des stations. La méthodologie s'inspire des guides du Plan Saint-Laurent et comprend :

- Le relevé de la surface des sédiments (0-30 cm);
- La réalisation d'un composite d'au moins trois (3) sous-échantillons;
- La séparation sur place de l'eau de porosité;
- La conservation des échantillons dans une glacière maintenant les sédiments et l'eau à une température inférieure à 10 °C:
- Les paramètres analysés sont ceux considérés comme problématiques dans le bassin de La Prairie (dioxines et furanes exclus);

Annexe 3 Relevé complémentaire des sédiments

- L'essai sur les sédiments comprend une courbe granulo-sédimentométrique dont les fractions suivent l'échelle de Wentworth:
- La plupart des sédiments superficiels étant de nature grossière, la recherche d'éléments fins en quantité suffisante a la plupart du temps demandé du temps et de s'en tenir à la matrice existante autour des pierres ou des blocs.

1.2.3 CRITÈRES D'ANALYSE

Les critères pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec (EC et MDDEP, 2007) sont basés sur l'approche retenue par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME, 2014), afin de répondre aux besoins de gestion des sédiments dans les divers contextes propres au Québec. La gestion des sédiments au Québec se fait dans trois contextes distincts, soit la prévention de la contamination, la gestion des déblais de dragage et la restauration de sites aquatiques contaminés. Selon cette grille, seuls certains métaux (As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb et Zn) ou certains paramètres organiques (BPC et HAP) possèdent des critères.

1.2.4 LABORATOIRE

La qualité des sédiments ou de l'eau de porosité des échantillons prélevés a été analysée par le laboratoire AGAT dans les délais prescrits. Les essais granulo-sédimentométriques ont été effectués par le laboratoire des sols WOOD selon l'échelle de Wentworth.

Les paramètres suivants ont été analysés :

- Les métaux extractibles totaux une série de 22 métaux: aluminium (AI), antimoine (Sb), arsenic (As), baryum (Ba), cadmium (Cd), calcium (Ca), chrome (Cr), chrome hexavalent, m.chrome hexavalent, cobalt (Co), cuivre (Cu), fer (Fe), manganèse (Mn), mercure (Hg), molybdène (Mo), nickel (Ni), plomb (Pb), sélénium (Se), strontium (Sr), titane (Ti), vanadium (V) et zinc (Zn);
- Les paramètres organiques : biphényles polychlorés (BPC), carbone organique total (COT), chlorobenzènes, hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP) et phénols totaux;
- Les paramètres inorganiques : azote Kjedahl et phosphore total (PT);
- Les paramètres physiques : la granulométrie et l'humidité.

2 RÉSULTATS

Trois stations ont pu être échantillonnées lors de cette campagne. Le littoral de L'Île-des-Soeurs présente un tapis de pierres en surface peu propice à l'accumulation de sédiments. Le carottage de la couche superficielle demandait un temps élevé puisqu'il fallait *a priori* dégager les pierres pour tenter l'échantillonnage des fractions moins grossières. Cette technique ne fournissait que peu de sédiments à la fois.

Les certificats de laboratoire sont présentés à la fin de la présente annexe. Les certificats comprennent ceux des essais granulo-sédimentométriques.

2.1 GRANULOMÉTRIE

Les courbes granulométriques et pourcentages passants montrent que les sédiments des stations BS-01 et BS-04 sont constitués d'une fraction grossière, où le gravier domine. La station BS-02 située sous le pont d'origine montre que le silt et le sable dominent. Dans l'ensemble, l'argile forme entre 2 et 3 % de la masse des échantillons.

2.2 QUALITÉ DES SÉDIMENTS

La compilation des analyses chimiques (Tableau 1) montre que les sédiments des stations du littoral de L'Île-des-Soeurs (BS-01 et BS-02, Carte 6 du rapport principal) présentent une certaine contamination, car plusieurs valeurs dépassemt le critère CSE. Une coloration dans le tableau de compilation indique le dépassement du critère. Par contre, dans le cas de quatre métaux, les concentrations naturelles de l'argile post-glaciaire présentent des valeurs plus élevées. Dans le cas du chrome, les concentrations observées sont plus basses que celles des sédiments de l'âge préindustriel. Lorsque comparés aux concentrations ambiantes rencontrées dans le lac Saint-Louis, la grande majorité des échantillons sont de moindre valeur. En ce sens, le zinc est le seul métal qui présente un léger dépassement du CSE non expliqué.

Dans le cas des HAP, pratiquement la moitié des 27 paramètres analysés présentent un dépassement du CSE. Les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ sont également détectés dans un échantillon et son duplicata (BS-02), pouvant confirmer que des huiles à moteur seraient en cause de la présence des HAP. Au vu de la synthèse des connaissances sur la qualité des sédiments du Grand et Petit bassins de La Prairie réalisée par Fortin *et al.* (1997), le relevé comprenait l'analyse des BPC et chlorobenzènes pour tenir compte d'une problématique connue. Les résultats montrent que la zone d'étude semble exempte de ces contaminants.

En résumé, la station en eaux profondes BS-04 fait état d'une meilleure qualité que celles du littoral. À l'exception de l'arsenic, aucun dépassement du CSE n'y est observé. À cet endroit, la granulométrie comprend peu de matière fine alors que la matière organique, appréciable par le pourcentage en carbone organique total, est à peu près absente.

Tableau 1. Qualité des sédiments récoltés pour la déconstruction du pont Champlain en août 2018

			Stations	(mg/kg)			ntrations_	Teneur	Environnement Canada et MDDEP				
Paramètres	LDR					natu Argile post-	relles Sédiment	<u>ambiante</u>					
		BS-01	BS-02	BS-02 DUP	BS-04	glaciaire	préindustriel (< 1920)	Lac St-Louis	CER	CSE	CEO	CEP	CEF
Date d'échantillonnage (aaaa-mm	-jj)	2018-08-24	2018-08-25	2018-08-25	2018-08-25								
Métaux extractibles totaux													
Aluminium (AI)	10	10400	10100	10500	6870	48000	23000	70000	-	-	-	-	-
Antimoine (Sb)	0,2	0,5	<u>8,0</u>	<0,2	1	-	-	<u>0,50</u>	-	-	-	-	-
Arsenic (As)	0,5	6,9	4,5	4,6	6,8	8,0	6,0	7,0	4,1	5,9	7,6	17	23
Baryum (Ba)	1	99	104	101	43	350	150	720	-	-		-	-
Cadmium (Cd)	0,1	0,1	0,2	0,1	<0,1	0,20	0,20	<u>1,0</u>	0,33	0,6	1,7	3,5	12
Chrome (Cr) Chrome hexavalent	1	29 <4	37 <4	35 <4	20 0,4	150	- 60	<u>93</u>	25	37	57	90	120
m. Chrome hexavalent	4	2,02	1995	1,995	2,03	-	-	-	-	-	-	-	-
Cobalt (Co)	1	10	11	12	7	27	13	20	-	_			_
Cuivre (Cu)	1	29	38	43	25	54	19	41	22	36	63	200	700
Étain (Sn)						-	-		-	-	-	-	-
Fer (Fe)	10	24400	20900	21600	23200	56000	30000	47000	-	-	-	-	-
Manganèse (Mn)	1	410	516	535	325	1100	550	1100	-	-	-	-	-
Mercure (Hg)	0,08	0,11	0,13	0,12	0,1	0,021	0,083	<u>0,19</u>	0,094	0,17	0,25	0,49	0,87
Molybdène (Mo)						-	-	<u>1,1</u>	-	-	-	-	-
Nickel (Ni)	0,5	<u>30,1</u>	<u>37,3</u>	<u>35,4</u>	<u>24,5</u>	75	29	<u>20</u>	nd	nd	47	nd	nd
Plomb (Pb)	1	21	30	28	12	16	13	<u>38</u>	25	35	52	91	150
Sélénium (Se)	0,5	0,9	0,8	0,8	<0,5	- 440	-	-	-	-	-	-	-
Strontium (Sr)	1	133	<u>431</u>	117	42	110	59	<u>320</u>	-	-	-	-	-
Titane (Ti) Vanadium (V)	1	488	616	653	117	120	- 13	97	-	-	-	-	-
Zinc (Zn)	5	123	143	152	72	150	86	220	80	120	170	310	770
ZIIIO (ZII)	5	123	143	132	12	150	00	220	-	-	-	-	-
Analyses inorganiques									-	-	-	-	-
Azote total Kjeldahl	50	2060	2860	2780	340	-	-	-	-	-	-	-	-
Carbone organique total (%)	0,05	4.08	1,38	3,16	0,6	-	1,3	3,2	-	-	-	-	-
Phosphore total	10	<10	<10	<10	<10	-	-	1300	-	-	-	-	-
Phénols totaux	0,01	0,48	0,76	2,19	0,17	-	-	-	-	-	-	-	-
Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ -C ₅₀													
Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ -C ₅₀	50	<50	176	107	<50	-	-	-	-	-	-	-	-
L													
Chlorobenzènes	0.04	:0.04	.0.04	-0.04	:0.04								
Hexachlorobenzène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Pentachlorobenzène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Tétrachloro-1,2,3,4 benzène	0,01	<0,01 <0,01	<0,01 <0,01	<0,01 <0,01	<0,01 <0,01	-		-	-	-	-	-	-
Tétrachloro-1,2,3,5 benzène Tétrachloro-1,2,4,5 benzène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Trichloro-1,2,3 benzène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	-	_		-		-	-
Trichloro-1,2,4 benzène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	-	-	-	-	-		-
Trichloro-1,3,5 benzène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	-			-	 		-
THEHIOTO-1,0,0 BEHZEHE	0,01	10,01	40,01	40,01	10,01			_	_			_	
Biphényles polychlorés congénèr	res (BPC	2)									1		
BPC (Sommation des congénères o		<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	-	-	0,069	0,025	0,034	0,079	0,28	0,78
				,	-,-				, ,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			- /
Hydrocarbures polycycliques aro									-	-	-	-	-
Acénaphtène	0,003	0,008	0,018	0,022	0,006	-	0,0070	< 0,020	0,0037	0,0067	0,021	0,089	0,94
Acénaphtylène	0,003	0,005	0,008	0,014	<0,003	-	< 0,0020	< 0,020	0,0033	0,0059	0,030	0,13	0,34
Anthracène	0,01	0,03	0,06	0,07	0,01	-	0,013	< 0,010	0,016	0,047	0,11	0,24	1,1
Benzo (a) anthracène Benzo (a) pyrène	0,01	0,05 0,04	0,13 <i>0</i> ,1	0,15 0,14	<0,01 <0,01	-	0,14 0,062	< 0,010	0,014 0,011	0,032 0,032	0,12 0,15	0,39 0,78	0,76 3,2
Benzo (b) fluoranthène	0,01	0,04	0,09	0,14	<0,01		-		- 0,011	- 0,032	-	-	- 3,∠
Benzo (j) fluoranthène	0,01	0,04	0,03	0,08	<0,01	-	-	-	-	-	- -	-	-
Benzo (k) fluoranthène	0,01	0,03	0,06	0,08	<0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Benzo (b,j,k) fluoranthène	0,01	0,1	0,21	0,27	<0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Benzo (c) phénanthrène	0,01	0,02	0,03	0,03	<0,01	-	0,20	< 0,020	-	-	-	-	-
Benzo (g,h,i) pérylène	0,01	0,04	0,07	0,09	<0,01	-	0,059		-	-	-	-	-
Chrysène	0,01	0,07	0,15	0,18	0,02	-	0,075	< 0,020	0,026	0,057	0,24	0,86	1,6
Dibenzo (a,h) anthracène	0,003	0,009	<u>0,017</u>	<u>0,021</u>	<0,003	-	0,011	0,0075	0,0033	0,0062	0,043	0,14	0,2
Dibenzo (a,i) pyrène Dibenzo (a,h) pyrène	0,01	<0,01 <0,01	<0,01 <0,01	<0,01 <0,01	<0,01 <0,01	-	< 0,0050 < 0,0040	-	-	-	-	-	-
Dibenzo (a,l) pyrene Dibenzo (a,l) pyrène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	< 0,0040	-	-	-	-	-	-
Diméthyl-7,12 benzo (a) anthracène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	-			-	-		
Fluoranthène	0,01	0,11	0,29	0,34	0,04	-	0,15	< 0,010	0,047	0,11	0,45	2,4	4,9
Fluorène	0,01	0,03	0,05	0,05	0,02	-	0,020	< 0,020	0,010	0,021	0,061	0,14	1,2
Indéno (1,2,3-cd) pyrène	0,01	0,03	0,06	0,07	<0,01	-	0,062	-	-	-	-	-	-
Méthyl-1 naphtalène	0,01	0,02	0,02	0,03	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Méthyl-2 naphtalène	0,01	0,03	0,02	0,02	<0,01	-	0,020	< 0,030	0,016	0,020	0,063	0,20	0,38
Méthyl-3 cholanthrène	0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	-	< 0,0050	-	- 0.047	- 0.005	- 0.40	-	-
Naphtalène Phánapthràna	0,01	0,01	0,02	0,02	<0,01	-	0,019	< 0,040	0,017	0,035	0,12	0,39	1,2
Phénanthrène	0,01	0,07 0,09	0,19 0,23	0,19	0,03	-	0,036 < 0,0020	< 0.020 < 0.010	0,025	0,042	0,13	0,52	1,1
Pyrène Triméthyl-2,3,5 naphtalène	0,01	<0,09	<0,01	0,27 <0,01	<0,03		< 0,0020	<u>< 0.010</u> -	0,029	0,053	0,23	0,88	1,5 -
outy: 2,0,0 Haphtalelle	5,51	.0,01	.0,01	-0,01	.0,01	-		_			-		
Humidité	0,1	69,9	65	66,7	24,9	-	-	-	-	-	-	-	-
Légende													

Légende

CER: Concentration d'effets rares

CSE: Concentration seuil produisant un effet

CEO: Concentration d'effets occasionnels

CEP: Concentration produisant un effet probable

CEF: Concentration d'effets fréquents

LDR: Limite de détection du laboratoire

CED: Concentration d'effets occasionnels

CEP: Concentration produisant un effet probable

CEF: Concentration d'effets fréquents

LDR: Limite de détection du laboratoire

CED: Concentration d'effets acus d'explication de la qualité des sédiments au Québec et cadres d'application : prévention, dragage et restauration

2.3 EAU DE POROSITÉ

Le relevé des sédiments n'a mené qu'à la récolte d'une faible quantité d'eau de porosité. Par la méthode employée, les stations en eaux profondes étaient exclues *de facto*, car le prélèvement en pleine eau courante par des plongeurs ne pouvait garantir l'intégrité de l'échantillon. Pour les stations en eaux peu profondes, bien que l'humidité soit appréciable, les quantités de sédiments nécessaires à l'extraction de plusieurs litres d'eau sont trop importantes par rapport à la disponibilité en littoral (Photo 1). Alors que le carottage de 5 kg de sédiments demande plusieurs heures, ce dernier ne fournira que moins d'un litre d'eau de porosité après décantation. Il faudrait décupler cet effort pour obtenir les quantités requises pour répondre aux différentes limites de détection relativement basses du CCME.



Photo 1 - Récolte de sédiments à la station BS-01 et eau de porosité

Les résultats de la qualité de l'eau de porosité récoltée ne montrent aucun dépassement du critère court ou long terme (Tableau 2).

Tableau 2 - Qualité de l'eau de porosité récoltée pour la déconstruction du pont Champlain en août 2018

,			<u>Stations</u>	CCME*	
Paramètres	Unités	LDR	BS-01	Court terme	Long terme
Date d'échantillonnage (aaaa-mm-jj)		•	2018-08-24		
Métaux extractibles totaux					
Chrome (Cr)	ug/L	1	<1	-	-
Mercure (Hg)	ug/L	0,01	<0,01	-	0,026
Analyses inorganiques					
Carbone organique total	mg/L	0,3	5,51	-	-
Chlorures	mg/L	0,5	87,3	640	120
Nitrates	mg/L - N	0,02	0,1	550	13
Nitrites	mg/L - N	0,02	0,04	-	60

Légende

^{*}Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux (RCQE), eau douce. Exposition à court terme et long terme.

Relevé complémentaire des sédiments

Annexe 3

RÉSULTATS DES ANALYSES DE LABORATOIRE



NOM CLIENT:PJCCIN/Dossier:TX180045NOM PROJET:Déconstruction du pont ChamplainN° LAB:2223

No. Sondage:

No. Échantillon:

Profondeur (m):

Description:

BS-01

0,0 à 0,2

Gravier, traces sable, traces d'argile, traces de silt

Diamètre maximal si présence de particules >80

Masse de l'échantillon (g)

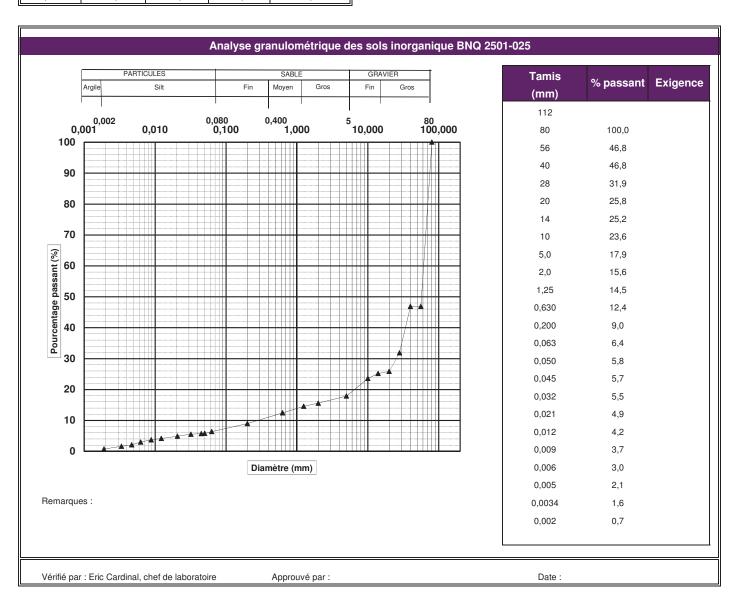
827,6

POURCENTAGES DES FRACTIONS GRANULOMÉTRIQUES Échelle de Wentworth (1922)						
Fraction	Fine	Fraction	n Grossière			
Argile (%) Silt (%)		Sable (%)	Gravier (%)			
5,0						

ĺ	D10 (mm)	D30 (mm)	D60 (mm)	Cu	Сс
l	0,300	25,0	60,0	200,00	34,72

Date prélèv.(jj-mm-année):	24-08-2018
Date essai.(jj-mm-année):	31-10-2018
Class. "unifiée":	
Autres :	Sédiment du fleuve Saint-Laurent

Essai	Norme	Résultat
Teneur en eau (%)	BNQ 2501-170	21,9
Limite de liquidité (W _L)	BNQ 2501-092	
Limite de plasticité (W _P)	BNQ 2501-092	
Indice de plasticité (I _P)	BNQ 2501-092	
Indice de liquidité (I _L)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement non remanié (Cu)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement remanié (CuR)	BNQ 2501-110	
Sensibilité (S _t)	BNQ 2501-110	





NOM CLIENT:PJCCIN/Dossier:TX180045NOM PROJET:Déconstruction du pont ChamplainN° LAB:2224

No. Sondage:

No. Échantillon:

Profondeur (m):

Description:

BS-02

0,0 à 0,2

Silt et sable, traces d'argile et de gravier

Diamètre maximal si présence de particules >80

Masse de l'échantillon (g)

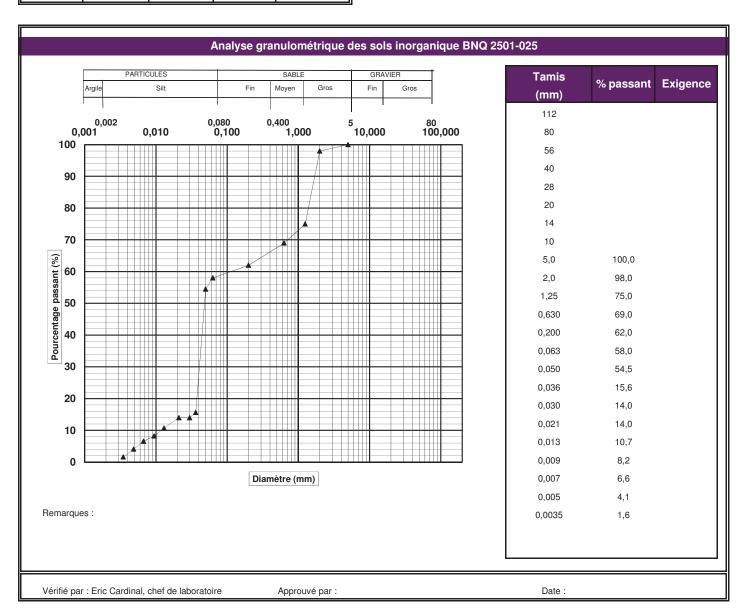
1,8

POURCENTAGES DES FRACTIONS GRANULOMETRIQUES Échelle de Wentworth (1922)						
Fraction	n Fine	Fraction	Grossière			
Argile (%)	Silt (%)	Sable (%)	Gravier (%)			
2.0	56.0	40.0	2.0			

D10 (mm)	D30 (mm)	D60 (mm)	Cu	Сс
0,013	0,040	0,100	7,69	1,23

Date prélèv.(jj-mm-année):	24-08-2018
Date essai.(jj-mm-année):	31-10-2018
Class. "unifiée":	
Autres :	Sédiment du fleuve Saint-Laurent

Essai	Norme	Résultat
Teneur en eau (%)	BNQ 2501-170	23,1
Limite de liquidité (W _L)	BNQ 2501-092	
Limite de plasticité (W _P)	BNQ 2501-092	
Indice de plasticité (I _P)	BNQ 2501-092	
Indice de liquidité (I _L)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement non remanié (Cu)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement remanié (Cur)	BNQ 2501-110	
Sensibilité (S _t)	BNQ 2501-110	





NOM CLIENT:PJCCIN/Dossier:TX180045NOM PROJET:Déconstruction du pont ChamplainN° LAB:2226

No. Sondage:

No. Échantillon:

Profondeur (m):

Description:

BS-04

0,0 à 0,2

Gravier et sable, un peu de silt, traces d'argile

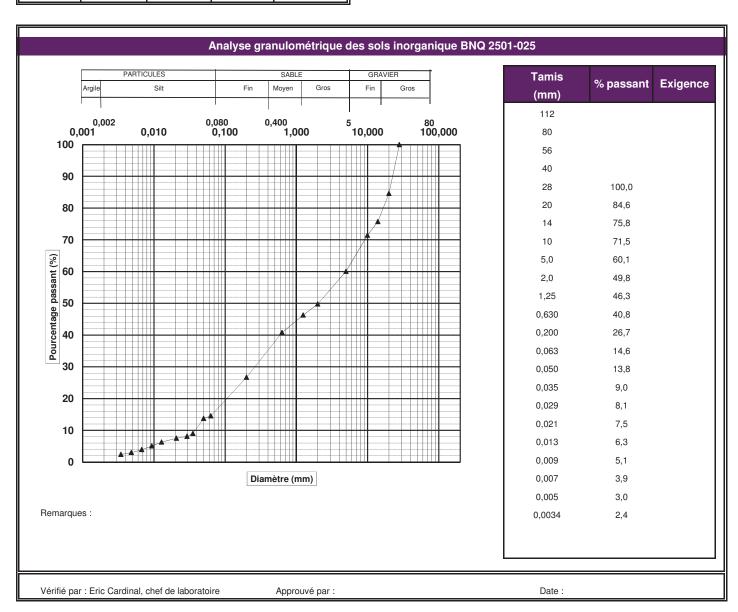
Diamètre maximal si présence de particules >80 Masse de l'échantillon (g) 256,8

POURCENTAG Échelle de Wen			LOMETRIQUES
Fraction			Grossière
Argile (%)	Silt (%)	Sable (%)	Gravier (%)
3,0	11,6	35,3	50,2

D10 (mm)	D30 (mm)	D60 (mm)	Cu	Сс
0,040	0,260	5,0	125,00	0,34

Date prélèv.(jj-mm-année):	24-08-2018
Date essai.(jj-mm-année):	31-10-2018
Class. "unifiée":	
Autres :	Sédiment du fleuve Saint-Laurent

Essai	Norme	Résultat
Teneur en eau (%)	BNQ 2501-170	22,1
Limite de liquidité (W _L)	BNQ 2501-092	
Limite de plasticité (W _P)	BNQ 2501-092	
Indice de plasticité (I _P)	BNQ 2501-092	
Indice de liquidité (I _L)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement non remanié (Cu)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement remanié (Cur)	BNQ 2501-110	
Sensibilité (S _t)	BNQ 2501-110	





NOM CLIENT:PJCCIN/Dossier:TX180045NOM PROJET:Déconstruction du pont ChamplainN° LAB:2225

No. Sondage:

No. Échantillon:

Profondeur (m):

Description:

BS-Dup

0,0 à 0,2

Sable et gravier, traces de silt, traces d'argile

Diamètre maximal si présence de particules >80

Masse de l'échantillon (g)

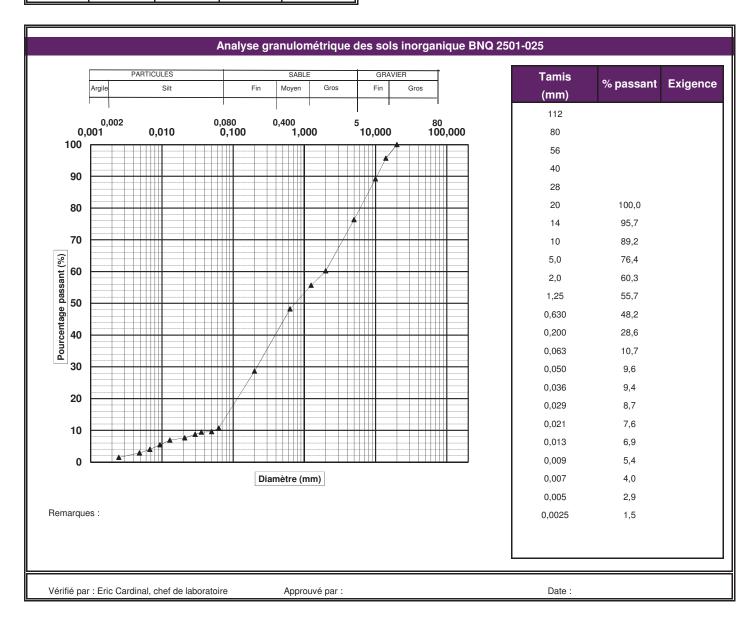
127,5

POURCENTAG Échelle de Wer			LOMETRIQUES
Fraction	n Fine	Fraction	Grossière
Argile (%)	Silt (%)	Sable (%)	Gravier (%)
2,0	8,7	49,6	39,7

D10 (mm)	D30 (mm)	D60 (mm)	Cu	Сс
0,063	0,220	2,0	31,75	0,38

Date prélèv.(jj-mm-année):	24-08-2018
Date essai.(jj-mm-année):	31-10-2018
Class. "unifiée":	
Autres :	Sédiment du fleuve Saint-Laurent

Essai	Norme	Résultat
Teneur en eau (%)	BNQ 2501-170	25,2
Limite de liquidité (W _L)	BNQ 2501-092	
Limite de plasticité (W _P)	BNQ 2501-092	
Indice de plasticité (I _P)	BNQ 2501-092	
Indice de liquidité (I _L)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement non remanié (Cu)	BNQ 2501-110	
Résistance au cisaillement remanié (Cur)	BNQ 2501-110	·
Sensibilité (S _t)	BNQ 2501-110	·



9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9 TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: WOOD

1425 TRANSCANADIENNE, BUREAU 400

DORVAL, QC H0P2W9

(514) 684-5555

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

ANALYSE DES SOLS VÉRIFIÉ PAR: Yannick Chouinard, Inorganics Lab Supervisor

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Alina-Nicoleta Sofinet, chimiste

ANALYSE DE L'EAU VÉRIFIÉ PAR: Yannick Chouinard, Inorganics Lab Supervisor

DATE DU RAPPORT: 2018-09-13

VERSION*: 2

NOMBRE DE PAGES: 25

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (514) 337-1000.

VERSION 2:Ajout de critère - sédiments	

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.

*NOTES



PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

NOM DU CLIENT: WOOD

自写有T Laboratoires

Certificat d'analyse

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

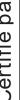
TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC

CANADA H4S 1V9

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

		Ā	MEC 1 -	Métaux Ex	tractibles T	otaux (sol	AMEC 1 - Métaux Extractibles Totaux (sol) basses limites	tes		
DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	3-27								DATE DU RAPPORT: 2018-09-13	
	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	E L'ÉCHA	NTILLON:	BS-01	BS-02		BS-04		BS-DUP	
		~	MATRICE:	Sédiment	Sédiment		Sédiment		Sédiment	
	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	HANTILL		2018-08-24	2018-08-25		2018-08-25		2018-08-25	
Paramètre	Unités	C/N	LDR	9500946	9500956	LDR	9500957	LDR	9500964	
Aluminium	mg/kg		10	10400	10100	10	0289	10	10500	
Antimoine	mg/kg		0.2	0.5	8.0	0.2	1.0	0.2	<0.2	
Arsenic	mg/kg	4.1	0.5	6.9	4.5	0.5	8.9	0.5	4.6	
Baryum	mg/kg		-	66	104	_	43	_	101	
Béryllium	mg/kg		_	₹	<u>></u>	~	₹	_	^	
Bismuth	mg/kg		15	<15	<15	15	<15	15	<15	
Cadmium	mg/kg	0.33	0.1	0.1	0.2	0.1	<0.1	0.1	0.1	
Calcium	mg/kg		20	23700	35200	20	8680	20	36100	
Chrome	mg/kg	25	_	29	37	~	20	_	35	
Chrome hexavalent	mg/kg		4	4	4	0.4	0.4	4	4>	
m. Chrome hexavalent	D			2.020	1,995		2.030		1.995	
Cobalt	mg/kg		—	10	11	_	7	_	12	
Cuivre	mg/kg	22	~	29	38	_	25	_	43	
Fer	mg/kg		10	24400	20900	10	23200	10	21600	
Lithium	mg/kg		2	16	41	2	14	2	14	
Magnésium	mg/kg		2	8660	10300	2	5800	2	10600	
Manganèse	mg/kg		~	410	516	_	325	_	535	
Mercure		0.094	0.08	0.11	0.13	0.08	0.10	0.08	0.12	
m. Mercure	б			1.00	1.00		1.00		1.00	
Nickel	mg/kg	N	0.5	30.1	37.3	0.5	24.5	0.5	35.4	
Plomb	mg/kg	25	_	21	30	_	12	_	28	
Potassium	mg/kg		20	2100	2180	20	1160	20	2330	
Sélénium	mg/kg		0.5	6.0	0.8	0.5	<0.5	0.5	0.8	
Sodium	mg/kg		10	096	952	10	401	10	1120	
Silicium	mg/kg		150	266	524	150	402	150	539	
Strontium	mg/kg		_	133	431	~	42	~	117	
Titane	mg/kg		_	488	616	—	117	_	653	
Zinc	mg/kg	80	2	123	143	2	72	2	152	





Certifié par:



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com CANADA H4S 1V9

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC

NOM DU CLIENT: WOOD

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

DATE DU RAPPORT: 2018-09-13

AMEC 1 - Métaux Extractibles Totaux (sol) basses limites

DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27

Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire. C / N - Critères Normes: se réfère QC-CER-ED LDR - Limite de détection rapportée; Commentaires:

9500946-9500964 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice



Certifié par:



N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 Certificat d'analyse

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com 9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet NOM DU CLIENT: WOOD

				Analyses	inorganiqu	Analyses inorganiques (sédiments)	ents)	
DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	-27							DATE DU RAPPORT: 2018-09-13
	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	JE L'ÉCHANTII	LLON:	BS-01	BS-02	BS-04	BS-DUP	
		MAT	MATRICE:	Sédiment	Sédiment	Sédiment	Sédiment	
	DATE D'É	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2018-08-24	2018-08-25	2018-08-25	2018-08-25	
Paramètre	Unités	C/N	LDR	9500946	9200926	9500957	9500964	
Azote total Kjeldahl	mg/kg - N		20	2060	2860	340	2780	
Carbone organique total	%	0	0.05	4.08	1.38	09.0	3.16	
Phosphore total	mg/kg - P		10	<10	<10	<10	<10	
Phénols totaux	mg/Kg	0	0.01	0.48	92.0	0.17	2.19	
m. Phénols Colo	D			4.01	4.00	3.99	4.00	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

9500946-9500964 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

Certifié par:



Page 4 de 25



PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

NOM DU CLIENT: WOOD



N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 Certificat d'analyse

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

			BPC	songénères	BPC congénères (sédiment)		
DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	-08-27						DATE DU RAPPORT: 2018-09-13
	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	HANTILLON:	BS-01	BS-02	BS-04	BS-DUP	
		MATRICE:	Sédiment	Sédiment	Sédiment	Sédiment	
	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	LONNAGE:	2018-08-24	2018-08-25	2018-08-25	2018-08-25	
Paramètre	Unités C / N	LDR	9500946	9200926	9500957	9500964	
CI-3 IUPAC #17+18	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-3 IUPAC #28+31	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-3 IUPAC #33	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-4 IUPAC #52	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-4 IUPAC #49	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-4 IUPAC #44	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-4 IUPAC #74	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-4 IUPAC #70	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #95	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #101	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #99	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #87	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #110	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #82	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #151	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #149	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #118	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #153	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #132	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-5 IUPAC #105	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #158+138	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-7 IUPAC #187	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-7 IUPAC #183	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #128	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-7 IUPAC #177	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-7 IUPAC #171	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #156	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-7 IUPAC #180	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	







Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

CANADA H4S 1V9 TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046

http://www.agatlabs.com

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC

> 何何们 Laboratoires PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet NOM DU CLIENT: WOOD

			BPC	BPC congénères (sédiment)	s (sédiment)	_	
DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	27						DATE DU RAPPORT: 2018-09-13
	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	L'ÉCHANTILLON:	BS-01	BS-02	BS-04	BS-DUP	
		MATRICE:	Sédiment	Sédiment	Sédiment	Sédiment	
	DATE D'ÉCH	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	2018-08-24	2018-08-25	2018-08-25	2018-08-25	
Paramètre	Unités C	C/N LDR	9500946	920036	9500957	9500964	
CI-7 IUPAC #191	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-6 IUPAC #169	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-7 IUPAC #170	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-8 IUPAC #199	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-9 IUPAC #208	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-8 IUPAC #195	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-8 IUPAC #194	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-8 IUPAC #205	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-9 IUPAC #206	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
CI-10 IUPAC #209	mg/kg	0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
Sommation BPC congénères (ciblés et non-ciblés)	mg/kg 0	0.025 0.010	<0.010	<0.010	<0.010	<0.010	
Humidité	%	0.1	6.69	65.0	24.9	2.99	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites					
CI-3 IUPAC #16	%	40-140	138	92	105	106	
CI-4 IUPAC #65	%	40-140	102	92	102	86	
CI-6 IUPAC #166	%	40-140	108	93	96	101	
CI-8 IUPAC #200	%	40-140	110	94	86	103	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: se réfère QC-CER-ED

Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire.

9500946-9500964 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.



Page 6 de 25

Certifié par:



PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

NOM DU CLIENT: WOOD

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC

CANADA H4S 1V9

				Ch	Chlorobenzènes (sol)	(sol)		
DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	3-27							DATE DU RAPPORT: 2018-09-13
	IDENTIFICATION	DENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	LON:	BS-01	BS-02	BS-04	BS-DUP	
		MATRICE:		Sédiment	Sédiment	Sédiment	Sédiment	
	DATE D'	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2018-08-24	2018-08-25	2018-08-25	2018-08-25	
Paramètre	Unités	C/N LDR		9500946	9500956	9500957	9500964	
Hexachlorobenzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Pentachlorobenzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Tétrachloro-1,2,3,4 benzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Tétrachloro-1,2,3,5 benzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Tétrachloro-1,2,4,5 benzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Trichloro-1,2,3 benzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Trichloro-1,2,4 benzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Trichloro-1,3,5 benzène	mg/kg	0.01	01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	
Humidité	%	0.1	₹.	6.69	65.0	24.9	2.99	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites						
1,2,3-Trichlorobenzène-13C6	%	40-140		75	74	59	74	
1,2,3,4-Tétrachlorobenzène-13C6	%	40-140		85	86	92	82	
Pentachlorobenzène-13C6	%	40-140		88	06	85	80	
Hexachlorobenzène-13C6	%	40-140		101	66	26	92	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

9500946-9500964 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.



Certifié par:



PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

NOM DU CLIENT: WOOD

引写(引力 Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

	18-09-13																																
	DATE DU RAPPORT: 2018-09-13																																
nents)																																	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sédiments)		BS-DUP	Sédiment	2018-08-25	9500964	0.022	0.014	0.07	0.15	0.14	0.11	0.08	0.08	0.27	0.03	60.0	0.18	0.021	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	0.34	0.05	0.07	<0.01	0.02	0.19	0.27	0.03	0.02	0.05	<0.01
cycliques (I		BS-04	Sédiment	2018-08-25	9500957	900.0	<0.003	0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	0.02	<0.003	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	0.04	0.02	<0.01	<0.01	<0.01	0.03	0.03	0.01	<0.01	0.02	<0.01
atiques poly		BS-02	Sédiment	2018-08-25	9200926	0.018	0.008	90.0	0.13	0.10	0.09	0.07	90.0	0.21	0.03	0.07	0.15	0.017	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	0.29	0.05	90.0	<0.01	0.02	0.19	0.23	0.02	0.02	0.04	<0.01
res aroma		BS-01	Sédiment	2018-08-24	9500946	0.008	0.005	0.03	0.05	0.04	0.04	0.03	0.03	0.10	0.02	0.04	0.07	0.009	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	0.11	0.03	0.03	<0.01	0.01	0.07	60.0	0.02	0.03	0.04	<0.01
drocarbu		NUTILLON:	MATRICE:	ONNAGE:	LDR	0.003	0.003	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.003	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Hyc		N DE L'ÉCH/		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	Z O	0.0037	0.0033	0.016	0.014	0.011							0.026	0.0033					0.047	0.01			0.017	0.025	0.029		0.016		
	8-27	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		DATED	Unités	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg	mg/kg
	DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27				Paramètre	Acénaphtène	Acénaphtylène	Anthracène	Benzo (a) anthracène	Benzo (a) pyrène	Benzo (b) fluoranthène	Benzo (j) fluoranthène	Benzo (k) fluoranthène	Benzo (b,j,k) fluoranthène	Benzo (c) phénanthrène	Benzo (g,h,i) pérylène	Chrysène	Dibenzo (a,h) anthracène	Dibenzo (a,i) pyrène	Dibenzo (a,h) pyrène	Dibenzo (a,l) pyrène	Diméthyl-7,12 benzo (a) anthracène	Fluoranthène	Fluorène	Indéno (1,2,3-cd) pyrène	Méthyl-3 cholanthrène	Naphtalène	Phénanthrène	Pyrène	Méthyl-1 naphtalène	Méthyl-2 naphtalène	Diméthyl-1,3 naphtalène	Triméthyl-2,3,5 naphtalène



Certifié par:



Certificat d'analyse

CANADA H4S 1V9 TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC

> N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

NOM DU CLIENT: WOOD

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sédiments)

DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	08-27							DATE DU RAPPORT: 2018-09-13
	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	N DE L'ÉCHA	NTILLON:	BS-01	BS-02	BS-04	BS-DUP	
			MATRICE:	Sédiment	Sédiment	Sédiment	Sédiment	
	DATED	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	ONNAGE:	2018-08-24	2018-08-25	2018-08-25	2018-08-25	
Paramètre	Unités	C/N	LDR	9500946	920036	9500957	9500964	
HAP bas poids moléculaire	mg/kg	0.017	0.01	0.18	0.37	0.07	0.39	
HAP haut poids moléculaire	mg/kg	0.017	0.01	0.37	0.92	60.0	1.10	
Humidité	%		0.1	6.69	65.0	24.9	2.99	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites	tes					
Acénaphtène-D10	%	40-140	40	82	77	80	85	
Fluoranthène-D10	%	40-140	40	64	99	69	73	
Pérylène-D12	%	40-140	40	54	62	64	69	

Commentaires:

LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: se réfère QC-CER-ED Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable oour l'interprétation réglementaire.

HAP bas poids moléculaire: naphtalène, 2-méthylnaphtalène, acénaphtylène, acénaphtène, fluorène, phénanthrène, anthracène

9500946

HAP haut poids moléculaire: fluoranthène, pyrène, benzo(a)anthracène, chrysène, benzo(a)pyrène, dibenzo(a,h)anthracène

Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice. 9500956-9500964 HAP bas poids moléculaire: naphtalène, 2-méthylnaphtalène, acénaphtylène, acénaphtène, fluorène, phénanthrène, anthracène

HAP haut poids moléculaire: fluoranthène, pyrène, benzo(a)anthracène, chrysène, benzo(a)pyrène, dibenzo(a,h)anthracène

Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.



Page 9 de 25

Certifié par:



PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

NOM DU CLIENT: WOOD

Certificat d'analyse

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sédiment)

	1: BS-01 BS-02 BS-04	E: Sédiment Sédiment Sédiment	E: 2018-08-24 2018-08-25 2018-08-25	9500946 9500956 9500957	176	69.9 65.0 24.9		55 52 69
75	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	MATRICE:	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	Unités C/N LDR	mg/kg 50	% 0.1	Unités Limites	% 40-140
DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	IDE			Paramètre	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Humidité	Étalon de recouvrement	Nonane

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

9500946-9500964 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.



Certifié par:



PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

NOM DU CLIENT: WOOD



Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9

PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyses Inorganiques (eau de surface)

DATE DU RAPPORT: 2018-09-13									
	BS-01	au de surface	2018-08-25	9500968	5.51	87.3	0.10	0.04	0.14
	CHANTILLON:	MATRICE: E	TILLONNAGE:	C/N LDR	0:30	0.5	0.02	0.02	0.04
	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	Unités C/1	mg/L	mg/L	mg/L - N	mg/L - N	N - 1/2m
DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27	IDE			Paramètre	Carbone organique total	Chlorures	Nitrates	Vitrites	Nitrites-Nitrates (Montreal) (mg/L-N)

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice. 9500968



Certifié par:



Certificat d'analyse

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com CANADA H4S 1V9

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC

NOM DU CLIENT: WOOD

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

DATE DU RAPPORT: 2018-09-13 Métaux Extractibles Totaux Eau de surface 2018-08-25 9500968 BS-01 <0.01 V MATRICE: IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: LDR 0.01 C/S Unités hg/L DATE DE RÉCEPTION: 2018-08-27 Paramètre Chrome Mercure

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes

Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice. 9500968



Certifié par:

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9 TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: WOOD N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

			-	Analy	/se d	es So	ols								
Date du rapport: 2018-09-13			D	UPLICAT	A	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	ΓΙΓΙÉ	ÉCH.	FORTI	FIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.		iites	% Récup.		nites	% Récup.	Lin	nites
						méthode	'	Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Analyses inorganiques (sédimer	nts)														
Azote total Kjeldahl	9494040		1170	1140	2.6	< 50	80%	80%	120%	103%	80%	120%	94%	80%	120%
Carbone organique total	9496383		40.1	40.2	0.2	< 0.05	84%	80%	120%	NA	80%	120%	NA	80%	120%
Phosphore total	9494040		1070	1060	0.9	< 10	100%	80%	120%	97%	80%	120%	96%	80%	120%

Commentaires: NA: Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité de 80-120%, s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

AMEC 1 - Métaux Extractibles To	otaux (sol) basses lin	nites												
Aluminium	9444091	2870	2930	1.8	< 10	56%	80%	120%	93%	80%	120%	NA	80%	120%
Antimoine	9444091	2.5	2.3	NA	< 0.2	NA	80%	120%	105%	80%	120%	NA	80%	120%
Arsenic	9444091	5.8	5.7	0.4	< 0.5	90%	80%	120%	110%	80%	120%	90%	80%	120%
Baryum	9444091	203	200	1.5	< 0.5	90%	80%	120%	95%	80%	120%	94%	80%	120%
Béryllium	9444091	<1	<1	NA	< 0.1	89%	80%	120%	109%	80%	120%	99%	80%	120%
Bismuth	9444091	<15	<15	NA	< 15	NA	80%	120%	96%	80%	120%	NA	80%	120%
Cadmium	9444091	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	56%	80%	120%	107%	80%	120%	NA	80%	120%
Calcium	9444091	13700												120%
	9444091		13800	0.8	< 20	NA	80%	120%	98%	80%	120%	NA	80%	
Chrome		67	67	0.7	< 0.6	83%	80%	120%	103%	80%	120%	NA	80%	
Chrome hexavalent	9500946	4	4	0.0	4	NA	80%	120%	87%	80%	120%	NA	80%	120%
Cobalt	9444091	2	3	NA	< 0.5	83%	80%	120%	101%	80%	120%	NA	80%	120%
Cuivre	9444091	262	256	2.2	< 0.6	106%	80%	120%	102%	80%	120%	106%	80%	120%
Fer	9444091	58400	54400	7.1	< 10	81%	80%	120%	99%	80%	120%	86%	80%	120%
Lithium	9444091	<2	<2	NA	< 2	NA	80%	120%	86%	80%	120%	NA	80%	120%
Magnésium	9444091	2380	2420	1.7	< 5	NA	80%	120%	94%	80%	120%	NA	80%	120%
Manganèse	9444091	1110	1060	4.7	< 0.5	92%	80%	120%	104%	80%	120%	NA	80%	120%
Mercure	9500956 9500956	0.12	0.13	NA	< 0.08	100%	80%	120%	94%	80%	120%	NA	80%	120%
Nickel	9444091	64	65	1.6	< 0.5	94%	80%	120%	118%	80%	120%	NA	80%	120%
Plomb	9444091	23	23	2.1	< 0.9	101%	80%	120%	100%	80%	120%	104%	80%	120%
Potassium	9444091	2480	2480	0.1	< 20	NA	80%	120%	93%		120%	NA		
- Gudsiani		2100	2100	0.1	- 20		0070	12070	0070	0070	12070	107	0070	12070
Sélénium	9444091	2.6	2.6	2.8	< 0.5	104%	80%	120%	111%	80%	120%	117%	80%	120%
Sodium	9444091	1250	1290	2.9	< 10	NA	80%	120%	91%	80%	120%	NA	80%	120%
Silicium	9444091	426	472	NA	< 150	NA	80%	120%	120%	80%	120%	NA	80%	120%
Strontium	9444091	175	176	0.9	< 1	83%	80%	120%	94%	80%	120%	94%	80%	120%
Titane	9444091	55	59	5.5	< 1	NA	80%	120%	103%	80%	120%	NA	80%	120%
Zinc	9444091	316	309	2.1	< 5	90%	80%	120%	102%	80%	120%	89%	80%	120%



9770 ROUTE TRANSCANADIENNE ST. LAURENT, QUEBEC CANADA H4S 1V9 TEL (514)337-1000 FAX (514)333-3046 http://www.agatlabs.com

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: WOOD N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

			Ana	lyse	des S	Sols (Suite	∋)							
Date du rapport: 2018-09-13			С	UPLICAT	A	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	IFIÉ	ÉCH.	FORTIF	-IÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.	Lim	ites	% Récup.	Lim	nites	% Récup.	Lim	nites
						methode		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

Commentaires: NA: Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité de 80-120%, s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

Yannick Chouleard 2005-088



Certifié par:

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: WOOD N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace															
Date du rapport: 2018-09-13			D	UPLICAT	·A	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	ΓΙΓΙÉ	ÉCH.	. FORTIFIÉ	
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.	Lim	nites	% Récup.	Lim	nites	% Récup.	Lin	nites
			·	·		méthode		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.	·	Inf.	Sup.
Hydrocarbures aromatiques poly	cycliques ((HAP) (séd	diments)												
Acénaphtène	9500956	9500956	0.018	0.021	NA	0.004	79%	70%	130%	87%	70%	130%	81%	70%	130%
Acénaphtylène	9500956	9500956	0.008	0.007	NA	0.003	79%	70%	130%	80%	70%	130%	78%	70%	130%
Anthracène	9500956	9500956	0.06	80.0	28.6	< 0.01	76%	70%	130%	81%	70%	130%	77%	70%	130%
Benzo (a) anthracène	9500956	9500956	0.12	0.13	8.0	< 0.01	70%	70%	130%	71%	70%	130%	NA	70%	130%
Benzo (a) pyrène	9500956	9500956	0.10	0.11	9.5	< 0.01	70%	70%	130%	75%	70%	130%	71%	70%	130%
Benzo (b) fluoranthène	9500956	9500956	0.09	0.09	0.0	< 0.01	57%	70%	130%	70%	70%	130%	NA	70%	130%
Benzo (j) fluoranthène	9500956		0.06	0.07	15.4	< 0.01	NA	70%	130%	86%	70%	130%	75%	70%	130%
Benzo (k) fluoranthène	9500956		0.06	0.07	15.4	< 0.01	71%	70%	130%	76%	70%	130%	73%	70%	130%
Benzo (b,j,k) fluoranthène	9500956	9500956	0.21	0.23	9.1	< 0.01	NA	70%	130%	75%	70%	130%	71%	70%	130%
Benzo (c) phénanthrène	9500956	9500956	0.03	0.03	NA	< 0.01	NA	70%	130%	73%	70%	130%	77%	70%	130%
Benzo (g,h,i) pérylène	9500956	9500956	0.07	0.08	13.3	< 0.01	84%	70%	130%	77%	70%	130%	75%	70%	130%
Chrysène	9500956		0.15	0.16	6.5	< 0.01	78%	70%	130%	80%	70%	130%	76%	70%	130%
Dibenzo (a,h) anthracène	9500956	9500956	0.017	< 0.003	NA	< 0.003	88%	70%	130%	77%	70%	130%	80%	70%	130%
Dibenzo (a,i) pyrène	9500956		< 0.01	< 0.01	NA	< 0.01	NA	70%	130%	70%	70%	130%	NA	70%	130%
Dibenzo (a,h) pyrène	9500956		< 0.01	< 0.01	NA	< 0.01	NA	70%	130%	71%	70%	130%	NA	70%	130%
Dibenzo (a,l) pyrène	9500956	9500956	< 0.01	< 0.01	NA	< 0.01	NA	70%	130%	79%	70%	130%	77%	70%	130%
Diméthyl-7,12 benzo (a) anthracène	9500956		< 0.01	< 0.01	NA	< 0.01	NA	70%	130%	53%	70%	130%	NA	70%	130%
Fluoranthène	9500956	9500956	0.29	0.32	9.8	< 0.01	74%	70%	130%	75%	70%	130%	NA	70%	130%
Fluorène	9500956	9500956	0.05	0.04	NA	< 0.01	79%	70%	130%	86%	70%	130%	81%	70%	130%
Indéno (1,2,3-cd) pyrène	9500956	9500956	0.05	0.06	18.2	< 0.01	71%	70%	130%	74%	70%	130%	72%	70%	130%
Méthyl-3 cholanthrène	9500956	9500956	< 0.01	< 0.01	NA	< 0.01	NA	70%	130%	61%	70%	130%	NA	70%	130%
Naphtalène	9500956	9500956	0.02	0.02	NA	< 0.01	76%	70%	130%	82%	70%	130%	74%	70%	130%
Phénanthrène	9500956		0.19	0.20	5.1	< 0.01	71%	70%	130%	72%	70%	130%	73%	70%	130%
Pyrène	9500956		0.23	0.25	8.3	< 0.01	71%	70%	130%	75%	70%	130%	NA	70%	130%
Méthyl-1 naphtalène	9500956	9500956	0.02	0.02	NA	< 0.01	NA	70%	130%	78%	70%	130%	NA	70%	130%
Méthyl-2 naphtalène	9500956	9500956	0.02	0.02	NA	< 0.01	81%	70%	130%	78%	70%	130%	75%	70%	130%
Diméthyl-1,3 naphtalène	9500956		0.04	0.04	NA	< 0.01	NA	70%	130%	86%	70%	130%	79%	70%	130%
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	9500956		< 0.01	< 0.01	NA	< 0.01	NA	70%	130%	82%	70%	130%	80%	70%	130%
HAP bas poids moléculaire	9500956		0.36	0.39	8.0	< 0.01	NA	70%	130%	81%	70%	130%	77%	70%	130%
HAP haut poids moléculaire	9500956		0.91	0.98	7.4	< 0.01	NA		130%	89%		130%	85%	70%	130%

Commentaires: NA: Non applicable

Le blanc est contaminé, il a été soustrait de l'échantillon.

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 40 à 160% est acceptable.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité de 70-130%, s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

Le présent contrôle de qualité respecte les exigences du Guide méthodologique de caractérisation des sédiments(1). Chaque série de 10 échantillons comprend un blanc de méthode, un matériau de référence certifié, un matériau de référence interne, un fortifié et un duplicata de laboratoire.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: WOOD

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)												
Date du rapport: 2018-09-13 DUPLICATA MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE BLANC FORTIFIÉ ÉCH. FORTIFIÉ												
PARAMÈTRE	PARAMÈTRE Lot N° éch. Dup #1 Dup #2 % d'écart méthode méthode % Récup. Limites % Récup. Limites % Récup.											
méthode Inf. Sup. Inf. Sup. Inf. Sup.												

(1) Guide méthodologique de caractérisation des sédiments, Centre Saint-Laurent – Environnement Canada et Ministère de l'environnement du Québec, Montréal, 1992.

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sédiment)

Hydrocarbures pétroliers C10 à 9500956 9500956 176 143 NA < 50 129% 70% 130% 83% 70% 130% NA 70% 130%

C50

Commentaires: NA: Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité de 70-130%, s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

Le présent contrôle de qualité respecte les exigences du Guide méthodologique de caractérisation des sédiments(1). Chaque série de 10 échantillons comprend un blanc de méthode, un matériau de référence certifié, un matériau de référence interne, un fortifié et un duplicata de laboratoire.

(1) Guide méthodologique de caractérisation des sédiments, Centre Saint-Laurent – Environnement Canada et Ministère de l'environnement du Québec, Montréal, 1992.

Chlorobenzènes (sol)														
Hexachlorobenzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	116%	70%	130%	NA	70%	130%
Pentachlorobenzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	95%	70%	130%	NA	70%	130%
Tétrachloro-1,2,3,4 benzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	103%	70%	130%	NA	70%	130%
Tétrachloro-1,2,3,5 benzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	96%	70%	130%	NA	70%	130%
Tétrachloro-1,2,4,5 benzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	96%	70%	130%	NA	70%	130%
Trichloro-1,2,3 benzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	94%	70%	130%	NA	70%	130%
Trichloro-1,2,4 benzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	96%	70%	130%	NA	70%	130%
Trichloro-1,3,5 benzène	NA	NA	NA	0.0	< 0.01	NA	70%	130%	95%	70%	130%	NA	70%	130%

Commentaires: NA: Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 40 à 160% est acceptable.

BPC congénères (sédiment)														
CI-3 IUPAC #17+18	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	97%	70%	130%	99%	70%	130%
CI-3 IUPAC #28+31	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	100%	70%	130%	96%	70%	130%	120%	70%	130%
CI-3 IUPAC #33	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	97%	70%	130%	100%	70%	130%
CI-4 IUPAC #52	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	106%	70%	130%	93%	70%	130%	83%	70%	130%
CI-4 IUPAC #49	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	126%	70%	130%	109%	70%	130%
CI-4 IUPAC #44	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	94%	70%	130%	82%	70%	130%
CI-4 IUPAC #74	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	89%	70%	130%	77%	70%	130%
CI-4 IUPAC #70	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	100%	70%	130%	87%	70%	130%
CI-5 IUPAC #95	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	108%	70%	130%	89%	70%	130%
CI-5 IUPAC #101	9500956 9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	100%	70%	130%	96%	70%	130%	92%	70%	130%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: WOOD

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)															
Date du rapport: 2018-09-13			D	UPLICAT	A	MATÉR	IAU DE R	ÉFÉRE	NCE	BLANC	FORT	ΠΕΙΈ	ÉCH.	FORTI	FIÉ
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.	Lim	nites	% Récup.	Lim	nites	% Récup.	Lin	nites
			' "			méthode	· ·	Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
CI-5 IUPAC #99	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	95%	70%	130%	93%	70%	130%
CI-5 IUPAC #87	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	87%	70%	130%	92%	70%	130%
CI-5 IUPAC #110	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	88%	70%	130%	95%	70%	130%
CI-5 IUPAC #82	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	73%	70%	130%	77%	70%	130%
CI-6 IUPAC #151	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	86%	70%	130%	89%	70%	130%
CI-6 IUPAC #149	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	86%	70%	130%	90%	70%	130%
CI-5 IUPAC #118	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	111%	70%	130%	89%	70%	130%	95%	70%	130%
CI-6 IUPAC #153	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	96%	70%	130%	82%	70%	130%	90%	70%	130%
CI-6 IUPAC #132	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	95%	70%	130%	103%	70%	130%
CI-5 IUPAC #105	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	83%	70%	130%	90%	70%	130%
CI-6 IUPAC #158+138	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	97%	70%	130%	91%	70%	130%	98%	70%	130%
CI-7 IUPAC #187	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	95%	70%	130%	102%	70%	130%
CI-7 IUPAC #183	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	93%	70%	130%	99%	70%	130%
CI-6 IUPAC #128	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	71%	70%	130%	96%	70%	130%
CI-7 IUPAC #177	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	75%	70%	130%	79%	70%	130%
CI-7 IUPAC #171	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	85%	70%	130%	92%	70%	130%
CI-6 IUPAC #156	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	86%	70%	130%	93%	70%	130%
CI-7 IUPAC #180	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	85%	70%	130%	90%	70%	130%	92%	70%	130%
CI-7 IUPAC #191	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	89%	70%	130%	90%	70%	130%
CI-6 IUPAC #169	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	81%	70%	130%	70%	70%	130%
CI-7 IUPAC #170	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	83%	70%	130%	86%	70%	130%
CI-8 IUPAC #199	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	90%	70%	130%	92%	70%	130%
CI-9 IUPAC #208	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	85%	70%	130%	87%	70%	130%
CI-8 IUPAC #195	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	90%	70%	130%	93%	70%	130%
CI-8 IUPAC #194	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	89%	70%	130%	93%	70%	130%
CI-8 IUPAC #205	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	89%	70%	130%	95%	70%	130%
CI-9 IUPAC #206	9500956 g	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	82%	70%	130%	86%	70%	130%
CI-10 IUPAC #209	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	NA	70%	130%	87%	70%	130%	95%	70%	130%
Sommation BPC congénères (ciblés et non-ciblés)	9500956 9	9500956	< 0.010	< 0.010	0.0	< 0.010	99%	70%	130%	94%	70%	130%	91%	70%	130%

Commentaires: NA: Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 40 à 160% est acceptable.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité de 70-130%, s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

Le présent contrôle de qualité respecte les exigences du Guide méthodologique de caractérisation des sédiments(1). Chaque série de 10 échantillons comprend un blanc de méthode, un matériau de référence certifié, un matériau de référence interne, un fortifié et un duplicata de laboratoire.

(1) Guide méthodologique de caractérisation des sédiments, Centre Saint-Laurent – Environnement Canada et Ministère de l'environnement du Québec, Montréal, 1992.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: WOOD N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)												
Date du rapport: 2018-09-13 DUPLICATA MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE BLANC FORTIFIÉ ÉCH. FORTIFIÉ												
PARAMÈTRE	PARAMÈTRE Let Nº 40h Dup#1 Dup#2 % d'éast Blanc de % Réaup Limites % Réaup Limites											
PARAMIETRE Lot N ectil. Dup #1 Dup #2 % d ecalt méthode // Nectup. Inf. Sup. // Nectup. // N Nectup. // N Nectup. Inf. Sup. // Inf. Sup.												

Certifié par:





Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: WOOD N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse de l'eau															
Date du rapport: 2018-09-13 DUPLICATA MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE BLANC FORTIFIÉ ÉCH. FORTIFIÉ															
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de	% Récup.	Limites		L % Récup.	Lim	nites	% Récup.	Lim	nites
						méthode		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Analyses Inorganiques (eau de	surface)														
Carbone organique total	9501943		2.66	2.66	0.1	< 0.30	93%	80%	120%	88%	80%	120%	84%	80%	120%
Chlorures	1		NA	NA	NA	< 0.5	100%	80%	120%	83%	80%	120%	NA	80%	120%
Nitrates	1		NA	NA	NA	< 0.02	88%	80%	120%	97%	80%	120%	NA	80%	120%
Nitrites	1		NA	NA	NA	< 0.02	NA	80%	120%	90%	80%	120%	NA	80%	120%

Commentaires: NA: Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité de 80-120%, s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

Métaux Extractibles Totaux

Chrome 9497277 <10 <10 NA <1 97% 80% 120% 100% 80% 120% NA 80% 120% Mercure 1 NA NA NA <0.01 85% 80% 120% 84% 80% 120% NA 80% 120%

Commentaires: NA: Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité de 80-120%, s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.





Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: WOOD N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse des Sols	•				
Aluminium			MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Antimoine	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6105F, non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/MS
Arsenic	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6105F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/MS
Baryum	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Béryllium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F, , non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Bismuth	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F, non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cadmium	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Calcium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Chrome	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Chrome hexavalent	2018-08-31	2018-08-31	INOR-101-6034F, Non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - CrHex 1.1	SPECTROPHOTOMÉTRIE
m. Chrome hexavalent					BALANCE
Cobalt	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cuivre	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Fer			MET-101-6107F, non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Lithium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F, non accrédité MDDEFP	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Magnésium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Manganèse	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Mercure	2018-08-29	2018-08-29	MET-101-6102F	MA. 200 Hg 1.1	COMBUSTION
m. Mercure					BALANCE
Nickel	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Plomb	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Potassium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Sélénium	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6105F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/MS
Sodium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F, non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Silicium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F, non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Strontium	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F, non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Titane	2018-08-31	2018-08-31	MET-101-6107F, non accrédité par le MDDELCC	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Zinc	2018-08-30	2018-08-30	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Azote total Kjeldahl	2018-08-30	2018-08-30	INOR-101-6048F	MA.300-NTPT 2.0	COLORIMÉTRIE
Carbone organique total	2018-09-04	2018-09-04	INOR-101-6057F	MA. 405-C 1.1	TITRAGE
Phosphore total	2018-08-30	2018-08-30	INOR-101-6048F	MA.300-NTPT 2.0	COLORIMÉTRIE



Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: WOOD N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002) PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet N° BON DE TRAVAIL: 18M378179 À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Phénols totaux	2018-09-06	2018_00_06	INOR-101-6067F, non accrédité MDDEFP	MA. 404 - I. Phé 2.2	COLORIMÉTRIE
m. Phénols Colo	2018-08-30	2018-08-30			BALANCE

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: WOOD

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

TINELEVE I AIN.D. Neroll et CO bille	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			LILO DE I NELEVEIVILIVI.	
PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace		'	'		
CI-3 IUPAC #17+18	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-3 IUPAC #28+31	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-3 IUPAC #33	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-4 IUPAC #52	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-4 IUPAC #49	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-4 IUPAC #44	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-4 IUPAC #74	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-4 IUPAC #70	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #95	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #101	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #99	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #87	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #110	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #82	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #151	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #149	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #118	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #153	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #132	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-5 IUPAC #105	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #158+138	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-7 IUPAC #187	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-7 IUPAC #183	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #128	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-7 IUPAC #177	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-7 IUPAC #171	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #156	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-7 IUPAC #180	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-7 IUPAC #191	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #169	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-7 IUPAC #170	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-8 IUPAC #199	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-9 IUPAC #208	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-8 IUPAC #195	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-8 IUPAC #194	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-8 IUPAC #205	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-9 IUPAC #206	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-10 IUPAC #209	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
Sommation BPC congénères (ciblés et non-ciblés)	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-3 IUPAC #16	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-4 IUPAC #65	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-6 IUPAC #166	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
CI-8 IUPAC #200	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5107F.001	MA.400-BPC 1.0	GC/MS
Humidité	2018-08-30	2018-08-30	LAB-111-4040F	MA.100-ST 1.1	BALANCE
Hexachlorobenzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS
Pentachlorobenzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS
Tétrachloro-1,2,3,4 benzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS
Tétrachloro-1,2,3,5 benzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: WOOD

N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Tétrachloro-1,2,4,5 benzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS
Trichloro-1,2,3 benzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS
Trichloro-1,2,4 benzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS
Trichloro-1,3,5 benzène	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLbz 1.0	GC/MS
1,2,3-Trichlorobenzène-13C6	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLBZ 1.0	GC/MS
1,2,3,4-Tétrachlorobenzène-13C6	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLBZ 1.0	GC/MS
Pentachlorobenzène-13C6	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLBZ 1.0	GC/MS
Hexachlorobenzène-13C6	2018-09-04	2018-09-04	ORG-100-5109F	MA.400-CLBZ 1.0	GC/MS
Humidité	2018-08-30	2018-08-30	LAB-111-4040F	MA.100-ST 1.1	BALANCE
Acénaphtène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Acénaphtylène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (a) anthracène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (a) pyrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (b) fluoranthène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (j) fluoranthène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (k) fluoranthène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (b,j,k) fluoranthène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (c) phénanthrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (g,h,i) pérylène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Chrysène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo (a,h) anthracène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo (a,i) pyrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo (a,h) pyrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo (a,l) pyrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12 benzo (a) anthracène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Indéno (1,2,3-cd) pyrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3 cholanthrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Phénanthrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1 naphtalène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2 naphtalène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-1,3 naphtalène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
HAP bas poids moléculaire	2018-08-31	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
HAP haut poids moléculaire	2018-08-31	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Acénaphtène-D10	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène-D10	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Pérylène-D12	2018-08-30	2018-08-31	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Humidité	2018-08-30	2018-08-30	LAB-111-4040F	MA.100-ST 1.1	BALANCE
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5104F	MA.400-HYD. 1.1	GC/FID
Nonane	2018-08-30	2018-08-30	ORG-100-5104F	MA.400-HYD. 1.1	
Humidité	2018-08-30	2018-08-30	LAB-111-4040F	MA.100-ST 1.1	BALANCE

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: WOOD

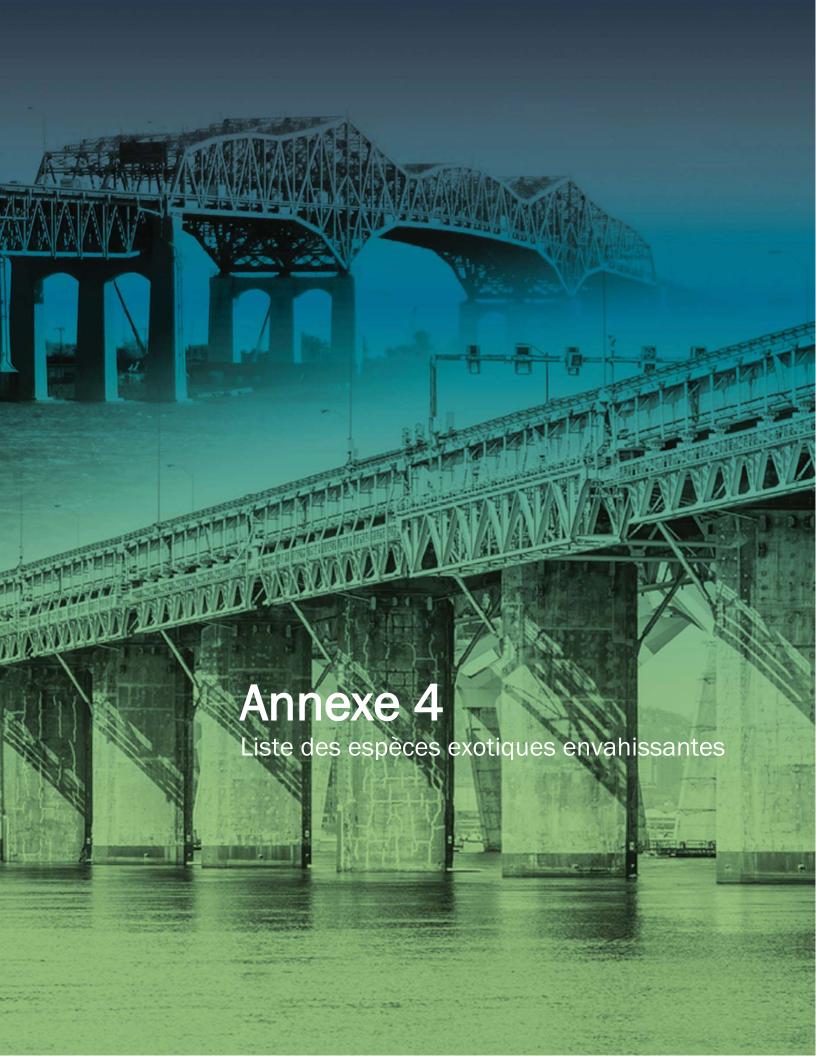
N° BON DE TRAVAIL: 18M378179

N° DE PROJET: 62555 (TX180045.2002)

À L'ATTENTION DE: Daniel Néron

PRÉLEVÉ PAR:D. Néron et C.-O Binet LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse de l'eau		,		,	
Carbone organique total	2018-09-04	2018-09-04	INOR-101-6049F	MA.300-C1.0	DÉTECTION INFRAROUGE
Chlorures	2018-08-28	2018-08-28	INOR-101-6004F	MA. 300 - Ions 1.3	CHROMATO IONIQUE
Nitrates	2018-08-28	2018-08-28	INOR-101-6004F	MA. 300 - Ions 1.3	CHROMATO IONIQUE
Nitrites	2018-08-28	2018-08-28	INOR-101-6004F	MA. 300 - Ions 1.3	CHROMATO IONIQUE
Chrome	2018-08-29	2018-08-29	MET-101-6105F	MA. 200 - Mét 1.2	ICP/MS
Mercure	2018-08-29	2018-08-29	MET-101-6102F	MA. 200 Hg 1.1	VAPEUR FROIDE/AA



							U-CIMA	1+			сом
NOM SCIENTIFIQUE	STAT	<i>P</i>	4	5	6	<i>STA</i> 7	<i>10NS</i>	30	35	<i>STA</i> 36	<i>TIONS</i> V12
Abutilon theophrasti	X		7	3	3	9		- 50	- 55	- 50	V 12
Acer platanoides	X	Х	Х								
Acer negundo		X				X					
Aegilops cylindrica	Х	^				^					
Aegopodium podagraria	X	X									
Agropyron cristatum	X	^									
Agropyron repens	X										
Alliaria petiolata	X	X									
Anchusa officinalis	X	^									
Angelica sylvestris	X	v				V					
Anthriscus sylvestris	X	Х				Х					
Arctium lappa	Х										
Arctium tomentosum	Х										
Artemisia absinthium	Х										
Berteroa incana	Х										
Bromus inermis	Х										
Bromus japonicus	Х										
Bromus tectorum	Х										
Butomus umbellatus	Х	Х							Х		
Cabomba caroliniana	Х	Х									
Calystegia sepium	Х			Х		Х			Х		
Campanula rapunculoides	Х										
Caragana arborescens	Х										
Cardaria spp.	Х										
Carduus acanthoides	Х										
Carduus nutans	Х										
Carum carvi	Х										
Celastrus orbiculatus	Х										
Centaurea diffusa	Х										
Centaurea maculosa	Х										
Centaurea nigra	Х										
Centaurea pratensis	Х										
Centaurea repens	Х										
Centaurea solstitialis	Х										
Chrysanthemum leucanthemum	Х										
Cichorium intybus	Х						Х				
Cirsium arvense	Х										
Cirsium palustre	Х										
Cirsium vulgare	Х					Х					
Codium fragile subsp. tomentosoides	Х										
Convolvulus arvensis	X										
Cynanchum rossicum	X										
Cynoglossum officinale	X										
Cytisus scoparius	X										
Daphne laureola	X										
Daucus carota	X										
Didymosphenia geminata											
	X										
Dipsacus spp.	X										
Echium vulgare	X										
Egeria densa	Х	Х									
Eichhornia crassipes	Х	Х									
Elaeagnus angustifolia	Х										
Elaeagnus umbellata	Х										
Elodea canadensis	Х										

					DE	SSA	U-CIMA	1+		AE	сом
NOM SCIENTIFIQUE		TIONS					TIONS				TIONS
	F	Р	4	5	6	9	12	30	35	36	V12
Euphorbia cyparissias	Х										
Euphorbia esula	Х										
Frangula alnus	Х	Х									
Galium mollugo		Х									
Glyceria maxima		Х									
Gypsophila paniculata	Х										
Hedera helix	Х										
Helianthus tuberosus		Х									
Heracleum mantegazzianum	Х	Х									
Heracleum sphondylium		Х									
Hesperis matronalis	Х										
Hieracium aurantiacum	Х										
Hieracium pratense	Х										
Hippophaë rhamnoides	Х										
Hordeum jubatum	х										
Hydrilla verticillata	х	х									
Hydrocharis morsus-ranae	Х	Х									
Hyoscyamus niger	Х										
Hypericum perforatum	х										х
Ilex aquifolium	Х										
Impatiens glandulifera	Х	Х									
Iris pseudacorus	Х	Х									
Knautia arvensis	Х										
Kochia scoparia	Х										
Lamiastrum galeobdolon	Х										
Lepidium latifolium	х										
Leymus angustus	X										
Linaria dalmatica	х										
Linaria vulgaris	X										
Lolium persicum	X										
Lonicera spp.	X										
Lonicera tatarica	X										
Lychnis alba	X										
Lythrum salicaria	X	Х						Х	Х		
Matricaria maritima	X	^						^	^		
Matricaria recutita	X										
Medicago lupulina											
Medicago sativa	X								Х		
Melilotus alba	X					х	v				
Melilotus alba Melilotus officinalis	X					۸	Х				
	X										
Mirabilis nyctaginea	Х										
Miscanthus sacchariflorus		Х									
Morus alba	X										
Myriophyllum aquaticum	Х	Х									
Myriophyllum spicatum	Х	Х									
Nepeta cataria	Х										
Nymphoides peltata	Х	Х									
Odontites vernus	Х										
Pastinaca sativa	х	Х		Х							Х
Petasites japonicus		Х									
Phalaris arundinacea	х	Х		Х					Х		
Phleum pratense	Х			Х							
Phragmites australis	х	х			Х			Х	Х		
Pistia stratiotes	Х	х									

Annexe 4 - Liste et présence des EEE dans les inventaires de végétation

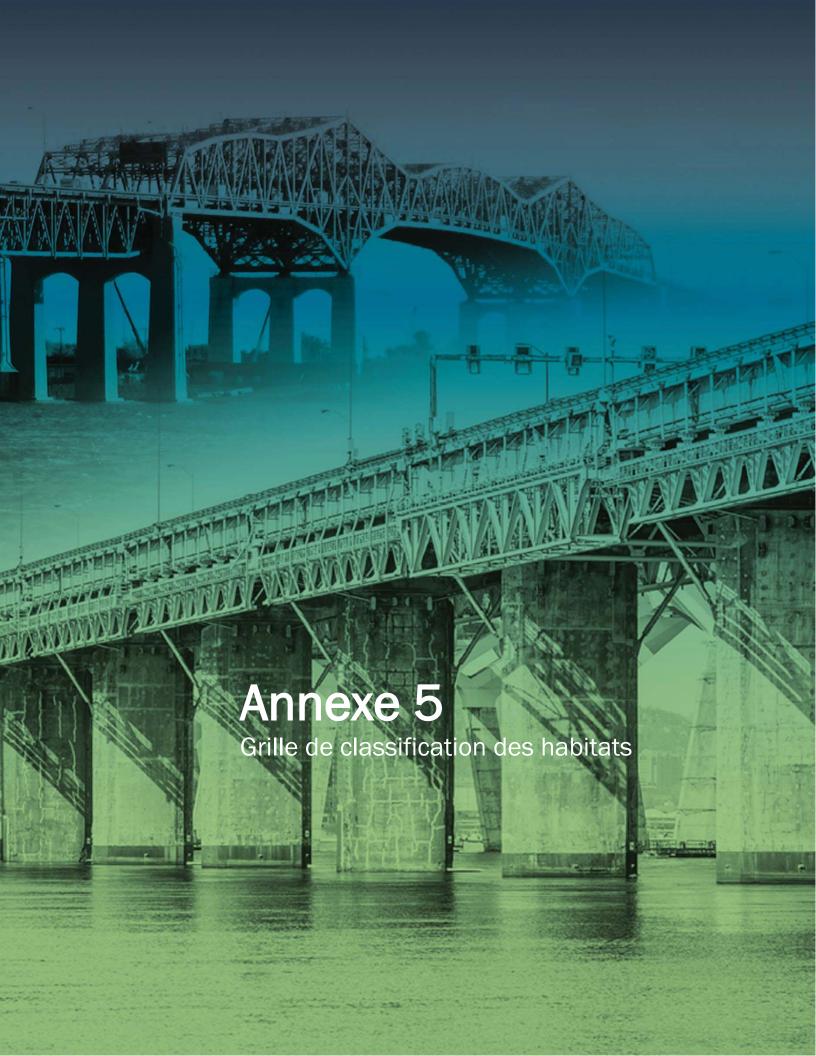
						_	U-CIM/	1+			сом
NOM SCIENTIFIQUE	STA:	TIONS P	4	5	6	<i>STA</i> 7	TIONS	20	25		TIONS
Poa pratensis		Р	4	5	ь	9	12	30	35	36	V12
Polygonum perfoliatum	X										
Polygonum spp. Populus alba	X										
Potamogeton crispus	X	X									
Potentilla recta		^									
	Х										
Reynoutria japonica		X									
Reynoutria sachalinensis		Х									
Reynoutria xbohemica		Х									
Rhamnus cathartica	Х	Х									
Robinia pseudoacacia	Х						Х				
Rorippa amphibia		Х									
Rorippa nasturtium-aquaticum	Х										
Rubus discolor	Х										
Rubus laciniatus	Х										
Salsola kali	Х										
Salvinia molesta	Х	Х									
Sargassum muticum	Х										
Senecio jacobaea	Х										
Silene vulgaris	Х										Х
Sisymbrium altissimum	Х										
Soliva sessilis	Х										
Sonchus arvensis	Х			Х							
Sonchus asper	Х										
Sonchus oleraceus	Х										
Sorghum almum	Х										
Spartina alterniflora	Х										
Spartina anglica	Х										
Spartina densiflora	Х										
Spartina patens	х										
Stratiotes aloides	Х	Х									
Tamarix spp.	Х										
Tanacetum vulgare	Х			х							
Tragopogon dubius	Х										
Trapa natans	Х	х									
Tribulus terrestris	Х										
Trifolium pratense	Х			Х							
Tussilago farfara	х										
Typha ×glauca	Х										
Typha latifolia	х										
Ulex europaeus	Х										
Ulmus pumila	Х	Х			Х	Х					Х
Vaccaria hispanica	Х										
Valeriana officinalis		Х									
Vicia cracca	Х					Х					Х
Vinca minor	Х										
Vincetoxicum nigrum		Х									
Vincetoxicum rossicum		х									
l a colonne « E » indique la liste des espèces											

La colonne « F » indique la liste des espèces considérée EEE au niveau fédéral,

La colonne « P » indique la liste des espèces considérées EEE au niveau provincial.

DESSAU-CIMA+ indique les relevés de végétation dans la zone d'étude selon DESSAU-CIMA+ (2013) avec les numéros de relevés indiqués dans la zone d'étude (voir données reproduites sur la carte en annexe 2), AECOM indique les relevés de végétation dans la zone d'étude selon AECOM (2016) avec les numéros de relevés dans la zone d'étude (voir données reproduites sur la carte en annexe 2). Les « x » indiquent la présence de l'espèce.





Mise en garde

Le présent document doit être utilisé uniquement comme un document de travail permettant d'orienter le destinataire vers l'information disponible la plus récente relativement à la classification des habitats de type fluviaux. Ce document de travail ne peut, en aucun cas, être cité comme une publication officielle du Ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO).

Ce document peut être mis à jour en tout temps par le MPO. Il importe de s'assurer de toujours utiliser la dernière version disponible. Ce document est transmis aux promoteurs ou aux consultants au cas par cas. Le destinataire doit donc utiliser ce document de travail uniquement pour le projet pour lequel il a été partagé.

Méthode de classification des habitats de type fluviaux

Le présent document propose une méthode permettant de classifier les principaux habitats du poisson en milieu fluvial. Elle convient essentiellement aux grandes rivières, aux lacs fluviaux ou aux portions du fleuve Saint-Laurent qui ne subissent pas ou peu les effets de la marée (p. ex.: Lac Saint-Louis, Rivière-des-Mille-Îles, Rivière-des-Prairies, etc.).

La méthode proposée est adaptée de travaux portant sur la caractérisation des habitats en milieux lacustres et en rivière (Bradbury *et al.*, 1999, Lane *et al.*, 1996a,b,c, Portt *et al.*, 1999, Gendron et Burton, 2003). Elle permet de classifier les habitats du poisson présents dans un secteur en 24 types en fonction de quatre paramètres, soit le type d'écoulement, la profondeur, le type de substrat et la végétation aquatique et riveraine (annexe 1). Elle permet ensuite d'associer des fonctions biologiques (p. ex: reproduction, alimentation ou alevinage) pour les espèces de poissons présentes dans le tronçon du fleuve Saint-Laurent et de ses principaux affluents aux types d'habitats identifiés (annexes 1 et 2¹).

Une fois les divers habitats d'un secteur définis, la méthode de classification proposée permet d'identifier leur sensibilité respective. Celle-ci peut toutefois varier d'une région à une autre en fonction de différents critères, comme les espèces de poissons répertoriées dans un système donné (p. ex.: présence de doré jaune ou esturgeon jaune), la disponibilité de certains types d'habitats ou les caractéristiques particulières d'un site en fonction du contexte (p. ex.: substrat de roche-mère par rapport à substrat de cailloux dans deux habitats de type 13 distincts). Néanmoins, les habitats situés dans le tronçon fluvial qui sont généralement considérés comme sensibles et non sensibles sont ceux portant les numéros suivants :

- Sensibles: 1, 2, 3, 4, 6, 8, 12, 13, 14, 16, 18, 21 et 22
- Non sensibles : 5, 7, 9, 10, 11, 15, 17, 19, 20, 23 et 24

L'identification des types d'habitats présents et de leur sensibilité respective permet de mieux ventiler les impacts associés aux ouvrages temporaires et permanents d'un projet, et donc de mieux évaluer l'ampleur de la compensation requise pour contrebalancer les dommages sérieux aux poissons.

¹ L'annexe 2 présente les principales espèces de poissons du tronçon fluvial ainsi que les types de frayères auxquelles ces espèces sont généralement associées et doit être utilisée à titre indicatif uniquement.

Originalement, la classification proposée comportait 20 types d'habitats potentiels. Cependant, il est apparu nécessaire de segmenter davantage l'habitat lotique #13, qui était trop général, pour mieux identifier les types de frayères potentiellement présentes. Quatre habitats lotiques d'eaux vives (#21 à 24) ont donc été ajoutés. Ceux-ci se distinguent des 20 premiers par leur barème de profondeur différent, leur balise d'identification du substrat plus précise et/ou leur association directe avec certaines espèces :

- Habitat #21 : frayères à salmonidés saumon atlantique et omble de fontaine²
- Habitat #22 : frayères d'espèces d'eaux vives p. ex.: doré jaune et esturgeon jaune

Cette méthode a été utilisée dans divers projets d'ampleur dans les dernières années et comprend deux étapes :

1. Campagne de caractérisation des habitats dans le cadre d'un projet

La caractérisation des habitats devrait être réalisée sur une distance d'au moins 500 m en aval et 250 m en amont des travaux projetés et la zone devrait être couverte par des transects distants de 50 m.

La caractérisation devrait être effectuée pendant la période de croissance des végétaux aquatiques, soit entre le 15 juillet et le 15 septembre, et devrait notamment permettre de documenter les composantes d'habitats suivants:

- Bathymétrie
- Type d'écoulement :
 - Lentique : écoulement lent (<0,30 m/s).
 - Lotique laminaire : écoulement rapide (>0,30 m/s) caractérisé par une surface d'eau lisse.
 - Lotique d'eaux vives : écoulement rapide (>0,30 m/s) caractérisé par une perte de charge (p. ex: remous, rupture de pente du lit du cours d'eau, haut-fond, etc.).
- Substrat : composition par classe granulométrique (adapté de Boudreault (1984) et Gendron et Burton (2003))

Catégorie	Classe
	Roc
	Bloc
Sédiments grossiers	Galet
	Caillou
	Gravier
Sédiments fins	Sable
Sediments fins	Argile et limon

- Végétation aquatique et riveraine :
 - Identification et composition des espèces hydrophytes et/ou terrestres présentes jusqu'à la limite de la ligne des hautes eaux (ou débit de récurrence 2 ans moyen).
 - Délimitation des herbiers et pourcentage de recouvrement par classes (0-25, 25-50, 50-75, 75-100%).
 - Identification des espèces végétales envahissantes.

² Prendre note que l'habitat #21 s'applique principalement aux frayères potentielles de salmonidés (voir Gendron et Burton, 2003). Cette espèce n'est pas représentée dans le tronçon du fleuve Saint-Laurent et de ses grands affluents.

2. Cartographie des composantes et des types d'habitats

Les résultats de la campagne de caractérisation des habitats doivent être présentés au Ministère Pêches et Océans (MPO). Plus précisément, le MPO s'attend à recevoir les cartes et les données:

- de chacune des composantes d'habitat (bathymétrie, substrat, végétation aquatique);
- des types d'habitats identifiés (#1 à 24), correspondant à l'intégration de toutes les composantes d'habitat caractérisés.

La cartographie des types d'habitats qui intègre toutes les composantes doit par ailleurs prendre en considération les éléments suivants :

Présence/absence de végétation aquatique

• La présence de végétation aquatique dans les herbiers (vs absence) est considérée dans les types d'habitats lorsque le pourcentage de recouvrement est supérieur à 25%.

Débit à représenter sur la cartographie

• La représentation cartographique des types d'habitats doit être réalisée pour un débit moyen estival, à l'exception des habitats #13 et #22 pour lesquels le débit moyen entre le 15 avril et le 15 juin (qui reflète les conditions printanières) doit être utilisé. Il pourrait donc être requis de projeter les données de profondeurs et de vitesses d'écoulement des secteurs concernés en fonction des périodes identifiées.

Particularité de certains types d'habitat

- Advenant l'identification d'un habitat sensible #3 en utilisant le débit moyen estival (observé), le processus décisionnel de la figure 1 doit être appliqué en vue de déterminer s'il devrait être identifié comme un habitat potentiellement sensible (#13 ou #22) en conditions printanières ou demeurer un habitat sensible #3 dans la représentation cartographique.
- Advenant l'identification d'un habitat sensible #13 en utilisant le débit moyen estival (observé), le processus décisionnel de la figure 2 doit être appliqué en vue de déterminer la façon dont il devrait être cartographié. Advenant le cas où un habitat sensible #13 observé en conditions estivales devient un habitat non sensible #17, #23 ou #24 en conditions printanières projetées, celui-ci doit être identifié comme un habitat sensible #13a en utilisant le débit moyen estival sur la représentation cartographique.
- Avec le temps, il est apparu nécessaire de raffiner la caractérisation des habitats situés en zone inondable pour arriver à déterminer si ceux-ci doivent être considérés comme sensibles (#1) ou non (#1a). Ainsi, même si les paramètres d'un secteur donné permettent d'identifier celui-ci comme étant situé dans une plaine d'inondation (#1), cela ne veut pas dire qu'il doit être automatiquement considéré comme étant sensible. En effet, d'autres caractéristiques du milieu (p. ex.: présence de végétation terrestre jugée non intéressante pour le poisson, temps d'inondation très court, etc.) peuvent appuyer le fait que ce secteur doive plutôt être classifié comme une plaine inondable jugée non sensible (#1a) dans le contexte du projet. Par exemple, une plaine d'inondation qui serait mouillée sur une

- longue période de temps, mais qui n'offrirait aucun support arbustif pour le poisson ou qui serait gazonnée sur toute sa superficie serait considérée comme étant non sensible (#1a).
- Dans les cas particuliers où des habitats seraient jugés comme étant non sensibles alors que le type d'habitat auquel ils sont identifiés indique habituellement l'inverse (p. ex.: identification d'un habitat non sensible #1 ou #13 dans un projet alors que le MPO les considère comme étant sensibles habituellement), le processus de réflexion ainsi que les raisons qui ont mené à la décision de les considérer comme non sensibles doivent être fournis au MPO, en plus des données issues de la campagne de caractérisation.

Couleurs des types d'habitat

• La représentation cartographique des habitats doit être réalisée en utilisant les couleurs des habitats présentes en annexe 1.

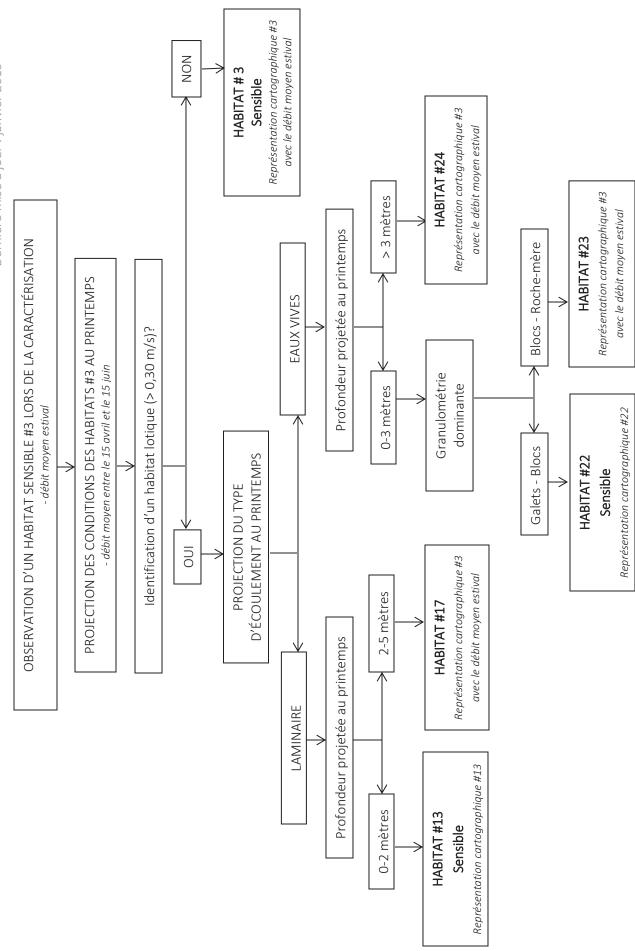


Figure 1. Processus décisionnel relatif à l'identification d'un habitat #3 en conditions estivales (observé).

Figure 2. Processus décisionnel relatif à l'identification d'un habitat #13 en conditions estivales (observé).

Références bibliographiques

- Armellin, A., Mousseau, P. et Turgeon P. 1997. Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Bassins de La Prairie (rapides de Lachine, grand et petit bassins de La Prairie). Rapport technique. Zones d'intervention prioritaires 7 et 8. Centre Saint-Laurent. Conservation de l'environnement. Environnement Canada Région du Québec. 200 pages.
- Bernatchez, L. et Giroux, M. 2000. Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada. Broquet, Québec, Canada, 250 pages.
- Boudreault, A. 1984. Méthodologie utilisée pour la photo-interprétation des rivières à saumon de la Côte-Nord. Mandat réalisé par Gilles Shooner Inc. pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 26 pages.
- Bradbury, C., Roberge, M. M. et Minns, C. K. 1999. Life History Characteristics of Freshwater Fishes Occurring in Newfoundland and Labrador, with Major Emphasis on Lake Habitat Requirements. Canadian Manuscript Report of fisheries and Aquatic Sciences. No. 2485. 150 pages.
- Gendron, M. et Burton, F. 2003. Aménagement hydroélectrique de la Péribonka Étude du milieu aquatique rapport sectoriel 2001-2002. Rapport produit par Environnement Illimité Inc. pour Hydro-Québec, 192 pages, 12 annexes et 5 cartes.
- Lane, J.A., Portt, C.B. et Minns, C. K. 1996a. Nursery Habitat Characteristics of Great Lakes Fishes. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences. No. 2338. v+44 pages.
- Lane, J.A., Portt, C.B. et Minns, C. K. 1996b. Adult Habitat Characteristics of Great Lakes Fishes. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences. No. 2358. v+42 pages.
- Lane, J.A., Portt, C.B. et Minns, C. K. 1996c. Spawning Habitat Characteristics of Great Lakes Fishes. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences. No. 2368. v+47 pages.
- La Violette, N., Fournier, D., Dumont, P. et Mailhot, Y. 2003. Caractérisation des communautés de poissons et développement d'un indice d'intégrité biotique pour le fleuve Saint-Laurent, 1995-1997. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune, 237 pages.
- Lavoie, J-G. et Talbot, J. 1984. Les habitats de reproduction des poissons d'eau douce du Québec : problématique et proposition d'une classification. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Direction générale de la faune. Direction de la faune aquatique. 35 pages.
- Portt, C. B., Coker, G. et Minns, C. K. 1999. Riverine Habitat Characteristics of Fishes of the Great Lakes Watershed. Canadian Manuscript Report of Fisheries and Aquatic Sciences. No. 2481. vi+62 pages.
- Scott, W. B. et Crossman, E.J., 1973. Freshwater Fishes of Canada. Fisheries Research Board of Canada, Ottawa, Ontario. Bulletin 184, 966 pages.

Annexe 1
Types d'habitats aquatiques et types de frayères associées

			Prof	ondeu	r				Туре	de	sub	strat			Végét	ation		Тур	e de	fraye	ere
Type d'habitat aquatique	0 - 2 m	2 -5 m	5- 15 m	> 15 m	0-3 m	> 3 m		Fin (≤ sable)	Grossier (≥ gravier)		Gravier-Caillou	Galets-Blocs	Blocs - Roche-mère		Présente (recouvrement > 25%)	Dénudée (recouvrement < 25%)		Litophile en eaux vives	Lithophile en eaux calmes	Phytolithophile en eaux calmes	Phytophile
Plaine d'inon	datio	on								_							_				
1															•		L			•	•
1a*															•						
Écoulement	lentic	que								_							_				
2	•								•						•		ļ			•	•
3	•				Ш				•					ļ		•	L		•		
4	•				Ш			•						ļ	•		ļ			•	•
5	•				Ш			•						ļ		•	ļ				
6		•			Ш				•						•		ļ			•	
7		•			Ш				•							•	ļ		•		
8		•			Ш			•							•		ļ			•	
9		•			Ш			•		.						•	ļ				
10			•		Ш												ļ				
11				•						L				L			L				
Écoulement	otiqu	ue la	mina	aire						_	-			г			г	-	-	-	
12	•				Ш				•						•		ļ				
13	•								•	-				ļ		•	ļ	•			
13a*****	•				\square				•	-				ļ		•	ļ				
14	•							•		-				ŀ	•		F				
15	•							•		-				ŀ		•	ļ				
16		•			Ш				•	-	_			-	•		-				
17		•			Ш				•	-				-		•	-	•			
18		•			Ш			•		-				-	•		-				
19		•			Ш			•	\longrightarrow	-				-		•	-				
20		L	•	•	Ш					L				Ĺ			L				
Écoulement	otiqu	ue d'	eau	X VÍV						Г	П	- 1		Г	1		Г	1			
21					•				-	-	•			-			-	•			_
22					•				\dashv	-	\dashv	•	_	-			}	•		-	\dashv
23					•	_			\dashv	 -	\dashv	_	•	-			}	•			-
24	<u> </u>				Ш	•				L				L			L				

^{* :} L'habitat #1a est considéré comme non sensible et possède peu ou pas de caractéristiques jugées intéressantes pour le poisson, même s'il est situé en plaine d'inondation.

^{** :} L'habitat #13a est considéré comme sensible.

Liste des espèces ou familles de poissons présentes dans le tronçon du fleuve Saint- Laurent et de ses principaux affluents associées à chacun des types de frayères principales³ Annexe 2

Bec-de-lièvre, Chevaliers actostomidés, loga e aux calmes Courant Profondeur Substrat d'utilisa tion Doré jaune, Doré noir, Éperlan arc-en-litrophile en ciel. Estrugeons, Latte, Meuniers carostomidés, Naseux des repides, Outouche, Poulamon des rapides, Outouche, Poulamon calmes calmes phytophiles d'eave calmes calmes phytophiles d'eave calmes phytophile cheve garet, Cyprindés phytophiles d'eave calmes phytophile cheve garet, Cyprindés phytophiles d'eave calmes phytophile cheve garet, Cyprindés phytophiles d'eave calmes phytophile cheve garet, Cyprindés phytophiles d'eave calmes phytophiles d'eave calmes phytophiles d'eave calmes calmes calmes calmes phytophiles d'eave calmes calme			: })))))))		id 201151+214/+4				
Espèces					Carac	reristiques bid	opnysiques			
Bec-de-lièvre, Chevallers catostomidés, Doré jaune, Doré noir, Éperlan arcen- Lotte, Meuniers catostomidés, Naseux des rapides, Ouitouche, Poulamon Atlantique Atlantique Atlantique Atlantique Atlantique Atlantique Crapet a leequin, Crapet de roche, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 4, Dard de sable, Fouille-roche gris, Crapet a leequin, Crapet de roche, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 4, Dard de sable, Fouille-roche gris, Crapet a leequin, Crapet de roche, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 4, Dard de sable, Fouille-roche gris, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 4, Dard de sable, Fouille-roche gris, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 6, Dard de sable, Fouille-roche gris, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 6, Dard de sable, Fouille-roche gris, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 6, Dard de sable, Fouille-roche gris, Cyprindés lithophiles d'eaux calmes 6, Dard de sable, Fouille-roche gris, Cyprindés phytolithophiles d'eaux calmes 5, Dard barré, Chabot Barbure, Barbue de rivière, Barbotte barne, Calmes 5, Dard barré, Caspareau, Perrhaude, Raseux-de-terre noir, Raseux-de-terre gris Fire perrhaude parré, Cyprinidés phytophiles, Grand brochet, Lépisosté Son, 3 s 1,2, organiques printemps phytophiles, Grand brochet, Lépisosté Onsseux, Maskinongé, Poisson-castor, Umbre de vase Dorisité Brand barré, Chevisone, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles, Grand brochet, Lépisosté Onsseux, Maskinongé, Poisson-castor, Proche, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles, Grand brochet, Lépisosté Onsseux, Maskinongé, Poisson-castor, Proche, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles, Grand brochet, Lépisosté Onsseux, Maskinongé, Poisson-castor, Proche, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles, Grand brochet, Lépisosté Onsseux, Maskinongé, Poisson-castor, Proche, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles, Grand brochet, Lépisosté Onsseux, Maskinongé, Poisson-castor, Proche, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles, Grand brochet Lépisosté	ıyères	Espèces	Courant (m/s)	Profondeur (m)	Substrat	Saison d'utilisa- tion	Végétation	Turbidité de l'eau	Teneur en oxygène (ppm)	Milieux
Achigan à petite bouche, Couette, Crapet arlequin, Crapet de roche, Cyprinidés lithophiles d'eaux calmes ⁴ , Dard de sable, Fouille-roche gris, Fouille-roche zébré, Grand corégone, Lamproie argentée, Marigane noire, Meunier noir, Omisco Achigan à grande bouche, Barbotte brune, Barbue de rivière, Bartet, Chabot tacheté, Chat-fou brun, Crapet-soleil, Cyprinidés phytolithophiles d'eaux calmes ⁵ , Dard barré, Dard à ventre jaune, Fouille-roche zébré, Gaspareau, Perchaude, Raseux-de-terre noir, Raseux-de-terre gris Epinoches, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles ⁶ , Grand brochet, Lépisosté osseux, Maskinongé, Poisson-castor, Umbre de vase Crapet arlequin, Crapet and limpide Brintemps Printemps Pri	le en ives	Bec-de-lièvre, Chevaliers catostomidés, Doré jaune, Doré noir, Éperlan arc-en- ciel, Esturgeons, Laquaiche argentée, Lotte, Meuniers catostomidés, Naseux des rapides, Ouitouche, Poulamon Atlantique	0,3 à 2,15	0,2 à 7,0	Sable grossier, gravier, roche, blocs	Printemps Été Automne	Rare	Limpide à turbide	∞ ∧I	13, 17, 21, 22, 23
Achigan à grande bouche, Barbotte brune, Barbue de rivière, Baret, Chabot tacheté, Chat-fou brun, Crapet-soleil, Cyprinidés phytolithophiles d'eaux calmes ⁵ , Dard barré, Dard à ventre jaune, Fouille-roche zébré, Gaspareau, Perchaude, Raseux-de-terre noir, Raseux-de-terre gris Épinoches, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles ⁶ , Grand brochet, Lépisosté osseux, Maskinongé, Poisson-castor, Umbre de vase	ile en Imes	Achigan à petite bouche, Couette, Crapet arlequin, Crapet de roche, Cyprinidés lithophiles d'eaux calmes ⁴ , Dard de sable, Fouille-roche gris, Fouille-roche zébré, Grand corégone, Lamproie argentée, Marigane noire, Meunier noir, Omisco	< 0,3	≥ 0,1	Sable grossier, gravier, roche	Printemps Été Automne	Rare	Limpide	∞ ∧I	3,7
Épinoches, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles 6 , Grand brochet, Lépisosté osseux, Maskinongé, Poisson-castor, Umbre de vase	ophile	Achigan à grande bouche, Barbotte brune, Barbue de rivière, Baret, Chabot tacheté, Chat-fou brun, Crapet-soleil, Cyprinidés phytolithophiles d'eaux calmes ⁵ , Dard barré, Dard à ventre jaune, Fouille-roche zébré, Gaspareau, Perchaude, Raseux-de-terre noir, Raseux-de-terre gris	≥ 0,3	∧ 4	Limon, gravier, roche, matières organiques	Printem ps Été	Densité moyenne : aquatique et semi- aquatique	Peu turbide	6 à 8	2, 4, 6, 8
	ohile	Épinoches, Fondule barré, Cyprinidés phytophiles ⁶ , Grand brochet, Lépisosté osseux, Maskinongé, Poisson-castor, Umbre de vase	€,0 ≥	≤ 1,2	Matières organiques (végétaux)	Printemps Été Automne	Dense : aquatique, semi-aquatique et herbacées graminoïdes terrestres	Générale -ment peu turbide	<i>د</i> .	2, 4

Adapté de Armellin et al. (1997), Lavoie et Talbot (1984), La Violette et al. (2003), Bernatchez et Giroux (2000) et Scott et Crossman (1973)

³ Espèces présentes associées à d'autres types de frayères : Alose à gésier (litho-pélagophile), Alose savoureuse (pélagophile), Crayon d'argent (phytolithophiles en eaux vives), Malachigan (litho-pélagophile), Méné bleu (phytolithophile), Méné émeraude (pélagophile), Gobie à taches noires (sp. introduite; lithophile), Saumon chinook (sp. introduite; lithophile). 4 Cyprinidés lithophiles d'eaux calmes : Ouitouche, méné à nageoires rouges, méné à tache noire, méné paille, mulet à cornes, museau noir, tête rose.

⁵ Cyprinidés phytolithophiles d'eaux calmes : méné d'argent, tête de boule, ventre-pourri.

⁶ Cyprinidés phytophiles : carpe, méné d'herbe, méné jaune, méné pâle, menton noir.

Critères de classification des types de milieux aquatiques

Écoulement	Profondeur (m)	Substrat	Végétation	Type
Plaine d'inondation (marais)				1
		Grossier -	Présente	2
	0.2	Grossier	Dénudée	3
	0-2	Fin -	Présente	4
		FIII	Dénudée	5
Lontique		Grossier -	Présente	6
Lentique	2-5	Grossiei	Dénudée	7
	2-0	Fin -	Présente	8
		FIII -	Dénudée	9
	5-15			10
	> 15			11
		Grossier -	Présente	12
	0-2	Grossiei	Dénudée	13
	0-2	Fin -	Présente	14
_		FIII	Dénudée	15
Lotique laminaire		Grossier -	Présente	16
	2-5	Grossier	Dénudée	17
	2-3	Fin -	Présente	18
_		FIII	Dénudée	19
	> 5			20
		Gravier-cailloux		21
Lotique d'eau vive	0-3	Blocs-galets		22
Louque a cau vive		Roche-mère-blocs		23
_	> 3			24

Grossier : > sable Fin : ≤ sable

La plaine d'inondation, ainsi que trois types d'écoulement ont été considérés : lentique, lotique laminaire et lotique d'eau vive, lesquels sont définis de la façon suivante :

Plaine d'inondation : Zone en rive d'un cours d'eau qui est ennoyée en période de hautes

eaux. Correspond aux marais tels qu'ils sont définis dans la Politique fédérale sur la conservation des terres humides (Environnement

Canada, 1996);

Écoulement lentique : Écoulement lent (vitesses de l'ordre de 0,2 m/s et moins);

Écoulement lotique laminaire : Écoulement rapide caractérisé par une surface d'eau lisse (vitesses

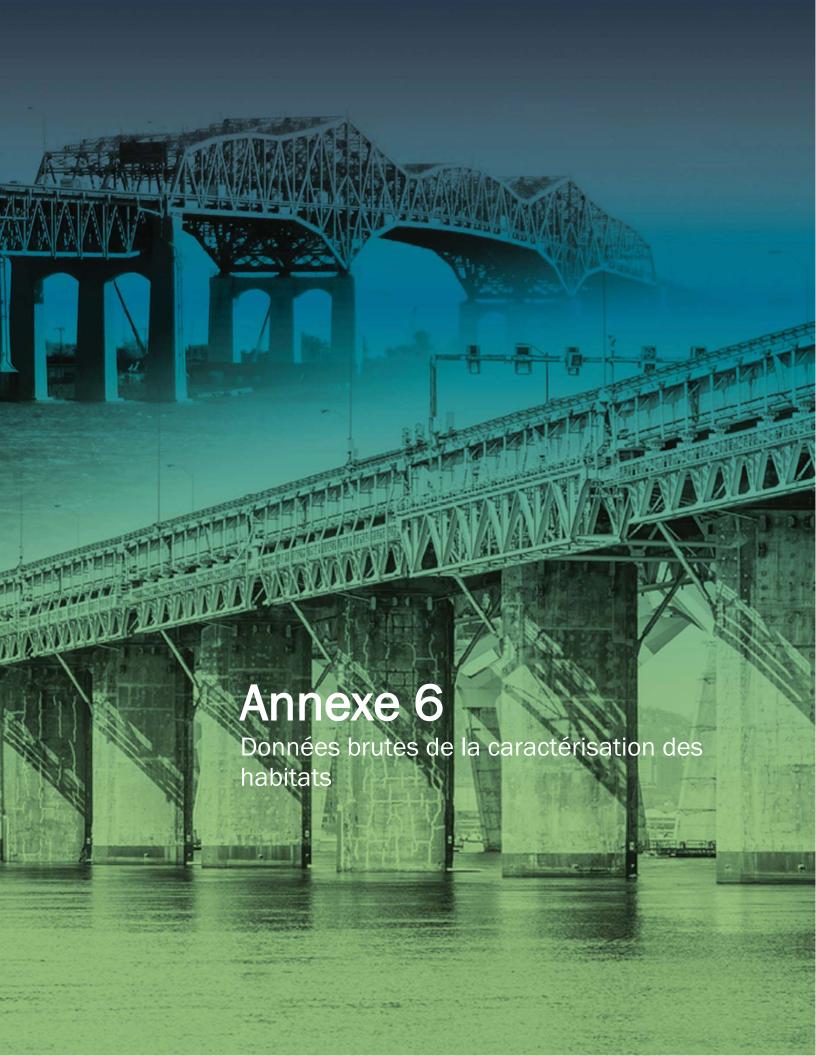
supérieures à 0,2 m/s);

Écoulement lotique d'eau vive : Écoulement caractérisé par des vitesses supérieures à 0,2 m/s et par une perte de charge. La perte de charge peut être causée soit par une rupture de pente du lit du cours d'eau, soit par une section peu profonde de la rivière (haut-fond) créant une augmentation des vitesses du courant. Des remous sont perceptibles à la surface de l'eau. Les seuils, les rapides, les cascades et les chutes sont compris dans ce type d'écoulement.

Les classes de profondeur retenues pour l'écoulement lentique et pour l'écoulement lotique laminaire sont de 0 à 2 m, de 2 à 5 m, de 5 à 15 m et de 15 m et plus (plus de 5 m pour l'écoulement lotique laminaire). Pour ce qui est de l'écoulement lotique d'eau vive, deux classes ont été retenues, soit de 0 à 3 m et plus de 3 m.

Deux classes de substrat ont été utilisées pour représenter le substrat dominant d'une section de rivière à écoulement lentique ou lotique laminaire. Un substrat grossier est caractérisé par une dominance de matériaux plus gros que le sable et un substrat fin par des matériaux allant du sable au limon et à l'argile ; les matériaux organiques sont aussi inclus dans cette classe. Pour ce qui est de l'écoulement lotique d'eau vive, une classification plus détaillée a été employée, soit la dominance de gravier-cailloux, de blocs-galets ou de roche-mère-blocs.

Le dernier critère de classification utilisé est la présence de végétation aquatique émergente ou submergée. L'absence de végétation est caractérisée par un substrat dénudé. Cette classification permet d'identifier 24 types de milieux aquatiques.



Caractérisation du substrat aux points de contrôle derrière certaines piles du pont Champlain

													_					_	1
		Observation de poisson		Gobi à taches noires	Gobi à taches noires	Achigan sp et doré jaune	Achigan sp			Poisson sp.						Gobi à taches noires			
		Roc	Blocs	×	×	×													
		Blocs - Galets					×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	
e)	Substrat*	Cailloux -	Galet																
Point de contôle		Gravier -	Cailloux			×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	
Poi		Organique -	Sable	×	×														
	Vitesse	d'écoulement en surface	(m/s)	0	0	1.1	8.0	1.4	2.1	2.2	2.2	2.3	2.3	1.8	1.9	1.6	2.0	1.4	
		Bathymétrie (m)		1.2	1.2	2.4	4.2	4.4	5.2	5.3	4.5	8.9	7.5	4.7	4.1	3.3	4.6	3.6	
		Pile		39 w	37 w	36 w	35 w	34 w	23 w	24 w	25 w	26 w	27 w	14 w	15 w	18 w	20 w	12 w	
		Station		PC1	PC2	PC3	PC4	PC5	PC6	PC7	PC8	PC9	PC10	PC11	PC12	PC13	PC14	PC15	

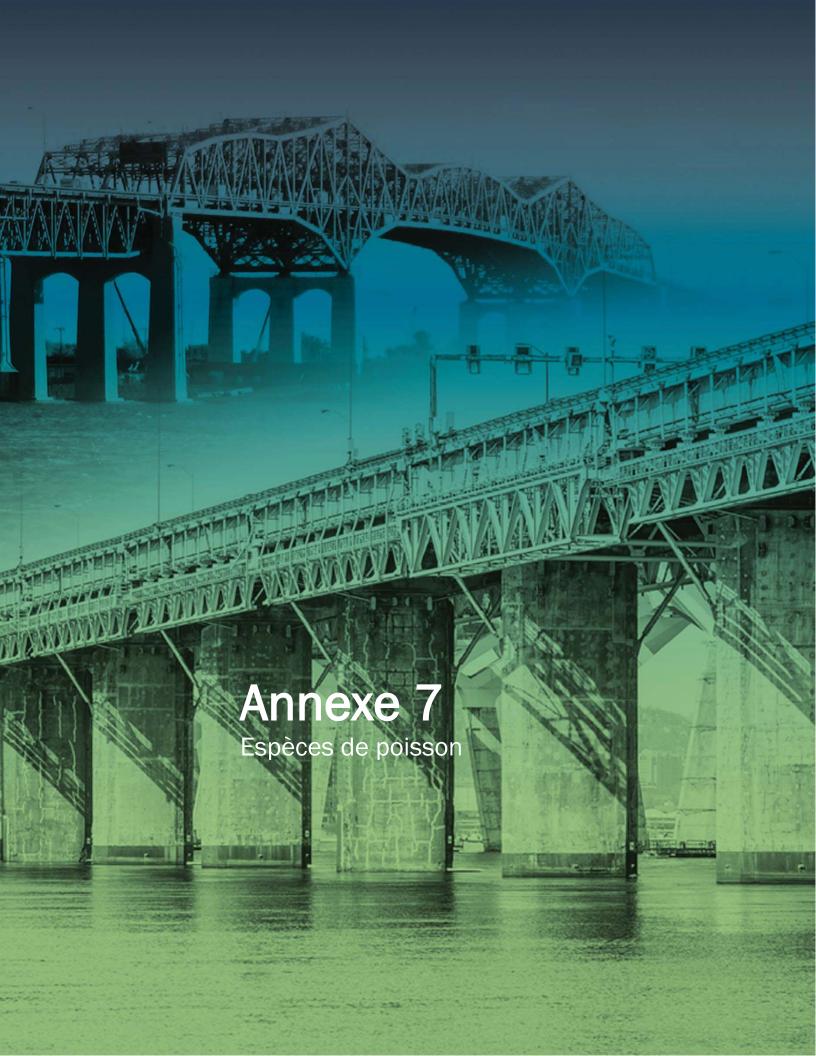
*Majuscule et caractère gras : Classe de substrat dominante

^{*}Minuscule et carcatère nomral : Classe de substrat secondaire

	Observation de poisson	Gobi à taches noires			Gobi à taches noires				Achigan sp. et Gobi à taches noires	Achigan sp. et Gobi à taches noires																					Poisson sp.						
	Phytophyle		×			×			1	,																											
ère			×			×																															
Type de frayère	ophile eau Phyt	×			×			×																													
-	Lithophile eau Lithophile eau Phytolithophile vive calme eau calme			×			×		×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×																	
	2013 Lithop	13	13	17	13	13	17	22	17	17	17	-	17	-	20		17		17	-	16	-	16	-	12	16		16	-	12	16	-	16		12	12	
# HABITAT														0		0		7		7	16	16	16	16			16	16	16	16	16	16	16	16	16		16
u	<25% 2018	×	2	X 13	×	2	X 17	x	X 17	X 17	X 17	X 17	X 17	X 20	X 20	X 20	X 17	X 17	X 17	X 17	1,	1,	1,	1,	16	4	1,	ř	1,	1,	1,	1,	1,	4	1,	1,	1
Végétation	> 25 % < 2		×			×															×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Roche-mère - Blocs	×	×	×	×	×	×	×	×	×																											
	Blocs - Galets										×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×											×	×	×	×	×
	Cailloux - Bl																						×	×	×	×	×	×	×	×	×	×					
Substrat	Gravier - Cailloux								×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
-	Organique - Sable	×	×	×	×	×	×	×																				×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Grossier	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Fin																																				
-	- × 3 m										×	×	×	×	×	×	×	×	×	×		×		×			×		×			×		×			×
-	m 0-3 m	×	×	×		×	×	×	×	×											×		×		×	×		×		×	×		×		×	×	
Profondeur	2-5m 5-15m >15m													×	×	×																					
-	2-5m						×		×	×	×	×	×				×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	0-2 m	×	×	×	×	×		×																													
	Lotique eau vive																																				
Écoulement	Lotique Iaminaire			×			×		×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Écoul	Lentique	×	×		×	×		×																													
	Plaine inondable																																				
La Prairie	Vitesse de courant (m/s)	0.0	0.0	1.1	0.0	0.0	0.5	0.0	0.4	1.0	6.0	1.0	1.0	1.5	2.0	1.8	1.1	1.5	1.6	1.4	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.1	1.0	1.1	1.0	0.5	1.2	1.1	0.8	1.0	0.4	9.0	8.0
Transect Grand bassin de La Prairie	Bathymétrie (m)	6.0	6.0	1.2	1.2	1.2	2.1	1.6	2.2	3.0	5.0	3.3	5.0	5.9	0.9	7.3	3.4	3.9	3.7	4.9	2.4	3.5	2.4	3.6	2.4	2.7	3.4	2.7	3.3	2.7	3.0	3.8	2.7	3.7	2.2	2.9	4.6
Transect Gr	Transect	AN	AC	AS	BN	BC	BS	CN	22	S	NO	DS	EN	ES	N.	FS	ND	GS	NH	HS	Z	IS	N	St	KN	KC	KS	Z	FT2	NM	MC	MS	NN	NS	NO	00	0.5

Caractérisation des habita

Observation de poisson Phytophyle Type de frayère
Lithophile eau Phytolithophile
calme eau calme Lithophile eau vive 2013 2018 < 25 % > 25 % Roche mère · Blocs Blocs -Galets Cailloux -Galet Gravier -Cailloux Organique -Sable Grossier Fi > 3 m 2-5 m 5-15 m >15 m 0-3 m 0 - 2 m Lotique eau vive transect pour le Petit bassin de La Prairie Écoulement Lotique Iaminaire Lentique Plaine inondable | Transect feet basis of Land Family | Transect Feet basis of La Panile | Transect Feet basis of La Panile | Transect Bett basis of La Panile | Panile Of La Panile



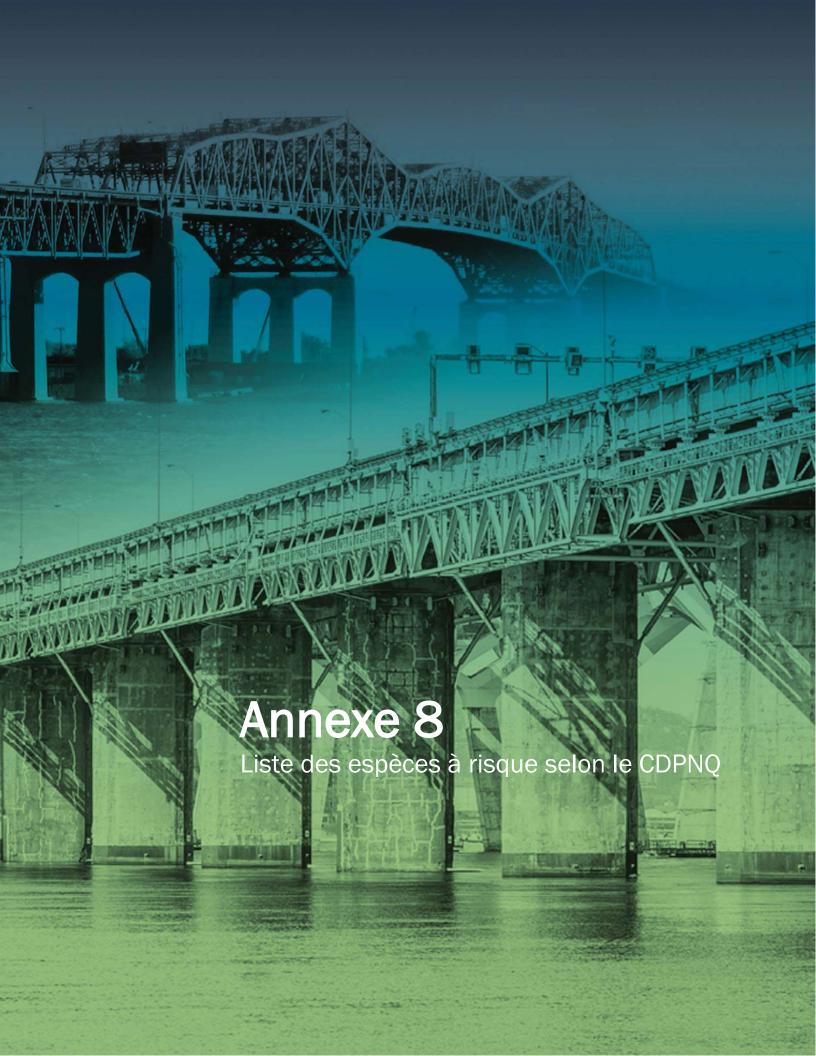
	Espèce			Habitat			Reproduction			tatut provincial	Statut fédéral	édéral
Code ¹ Nom vernaculaire français	Nom vernaculaire français Nom vernaculaire anglais	s Nom scientifique	Famille	Préférentiel	Alimentation	Guilde	Habitat J F M	MAMJUA	0 0 0 V	Québec	COSEPAC	LEP
MISA Achigan à grande bouche	Largemouth bass	Micropterus salmoides	Centrarchidae	Eau chaude (28 à 28°C), peu profonde (< 6 m) à végétation dense et à substrat mou. Petits lacs et bales des plus grands lacs, parfois grandes n'vères à courant finable. Tokée des eaux plus chaudes et plus tuficides que l'achigan à petite houche.	Se nount principalement de poissons, mais aussi, en fondrion de sa balle, de plancton, insedtes, dcrevisses et grenouilles. Il s'alimente souvent en bancs à promitte de la vegétation sur le fond, en surface (main et soir) et entre deux ann ri le jour.	Ea Phytolithophile (re	Eaux peu profondes sur substrat meuble parmi la végétation émergente (roseaux, s'oripes, néruphars) (juin-juillet; 17-18°C).					
MIDO Achigan à petite bouche	Smallmouth bass	Micropterus dolomieu	Centrarchidae	Eau fraiche (20 à 22°C), peu profonde et claire à fond rocalileux ou sabbonneux, avec abris (grosses pierres et hillos submingés). Lacs et hivières à courant moyen. Lors des chialaus de l'âlé, on le refrouve en eau probnde.	e de principalement d'écrevisses, aussi de poissons (perchaude, per partie de de partie de germaniere, status, oueurs de martierle Vegetal Statimente à la sufface, entre deux eaux ou prés du il se regroupe près du lond, est très peu addif et ne se nournit pas.	E4 av Lithophile (6	Eau de profondeur variable (61 à 610 cm), à broit de sable, gravier ou pierres et avec abris de noches, billots ou plas resement régletion dense. Lacs et rivières (6 à 10 puse ente la m-mai et la m-fulliet; 15-20°C).					
DOCE Alose à gésier	Gizzard shad	Dorosoma cepedianum	Clupeidae	En eau douce dans les zones pélagiques des grandes rivières et des lacs. Surrout dans le sysème du fleuve Saint-Laurent, des Grands Lacs jusque dans les estuales.		Lifho-pélagique su de	En rive à de fait des profondeurs (15 à 30 cm), parfois en eaux courantes ou en surface dans des eaux aussi profondes que 15 m. Substrat constitué de blocs, de graveix, de sable ou de végétation (julinjuillet).					
ALSA Alose savoureuse	American shad	Alosa sapidissima	Clupeidae	Rivières en paricolo de faite, autrement généralement en mileu marin (bales côbéres et estuaires).	i les	Pélagique ou de	essentiellement dans in exponent ou pas de consente de caso de cas			Vulnérable	Non en péril	Aucun statut
ANRO Anguille d'Amérique	American eel	Anguilla rostrata	Anguillidae	Tout habitat accessible à partir du fleuve Saint-Laurent	Principalement insectivore et piscivore lorsqu'elle atteint environ 40 cm.	Pélagique fé	eproduction dans la mer des Sargasses (au nord-est des bemudes) entre évrier et avril			s.d.m.v.*	Préoccupante	Aucun statut
MOCH Bar blanc	White bass	Morone chrysops	Moronidae (Percichthyidae)	Eaux peu profondes et modérément daires des grands lacs et rivières aux fonds graveleux et rocailleux.	Principalement pisovore, mais se nourrit également d'insectes aquatiques et de crustacés.	Liftno-pélagique le	lauts-conds des lacs ou à l'embouchure des rivières. Œufs déposés et collés sur e substrat, débris ou autres (mai-juin)					
MOSA Barrayé	Striped bass	Morone saxatilis	Moronidae (Percichthyidae)	Anadrome. Eaux oblières marines peu profondes, estuaires saumâtres. En rivière (eau douce) au moment de la ffaie.	Juvênile se nourrit de zopplancton, crustadés et autres invertébrés. Adulte se nourrit de poisson comme les harengs, éperlans, poulamons et aloses.	Lifto-pélagique ce	Anadrome. Certains géniteurs hivernent en eau douce et remontent vers les frayères au printemps. Goutte d'huille sur les œub permettant une futaison de ceux-ci vers les aires d'ailmentation des futurs lanves et alevins (mal-juin).			Aucun statut	En vole de disparition	En voie de disparition
AMNE Barbotte brune	Brown bulhead	Ameiurus nebulosus	Ictaluridae	identification reg red to food dates de seazu por prochoes discussion perfeisi jusqu'à 13 mil et chaudes (20 d'). Se 2) avec ou sans vegetaien. Ellarga, politic bus best de la les cales de la cest page améni, n'inéma à faithe courair for ford de salate ou de vises. Tolèrante à des conditions de lempérature, d'oxygène et de poliution dans la quelles espèces de posisons ne peuvent survives.	throws Almendary voice as corporate de debte, inclusious, inscrees derived inclusious, inscrees derivedises et alutines cratisties, ver sangues, algues, plante aqualiques, poissons et oeds de poissons. Principalement noctures, utilies ses bathillors (sens du gold the develope) pour trouver as nourribre aur le fond.	Phytolithophile	ord valeux ou salkonneux, pretence de vejetation ou uutes abrile (southe, oche, arbei, etc.). Rives des lans, baleis, embouchure des utisseaux (mis-juin).					
ICPU Barbue de rivière	Channel caffish	Idalurus pundalus	Ictaluridae	Eau claire, finithe et profonde à fond de sable et de gravier ou parsenné de débris. Los et moyemes à grandes nivères. Le jour est souvent dans les fosses profondes à Tabri sous les roches ou les débris; évire Thablait de la barbote.	Se noutrait le jour et la ruit principalement au lord male ágalement en surface, surfout lorr les juenes. Allmentation les variées insoches, deves ses et autres cristades, mollacques, vers et plaiseurs espaces de possions (mériés et perchaduse prédominants), algues vertes, grosses plantes aqualiques et graines d'artices.	Lifhophille / si Spéléophile af	Date les rivières outre eaux vives. Reterrent d'ans les étangs d'eau claire, sauf si on lui procure un ahri. Noté construits dans des trous, sous des berges affinées, près de ocches ou d'embâcles de billos (juin et juillet)					
MOAM Baret	White perch	Morone americana	Moronidae (Percichthyidae)	Habitats thes varies; rivières et lacs à eau tempérée, eaux saumâtres des baies et des estuaires.	Se nount d'une grande variétés de proies , induant le zooplandon, les larves d'insocles et de plusieurs espéces de poisson.	Phytolithophile cc	Se reproduit en eau peu profonde sur n'importe quel type de substrat. Les œufs collants acherent à la végétation, aux roches et aux débris divers (mai-juin).					
EXMA Bec-de-lièvre	Cuttip minnow	Exoglossum maxillingua	Cyprinidae	Eaux chaudes, claires et rapides des nisseaux et des rivières au fond rocailleux, graveleux ou libre de plantes aqualiques et d'envasement.	Se nounit de lanves d'insectes aquatiques et de mollusques.	Lithophile Zo	cones graveleuses des cours d'eau alimentés d'un bon courant. Nid imposant le gravier (mai-juillet)			Aucun statut	Préoccupante	Préoccupante
ESAM Brochet d'Amérique	Redfin pickerel	Esox americanus americanus	Esocidae	En lacs et grandes rivières à courant lent présentant beaucoup de végétation aquatique. Peu toléant aux grandes vitesses de courant.		Phytophile O	raie près des rives inondées, très peu profondes et couvertes de végétation. Peufs adhésifs se fixant à la végétation (avril-mail).					
ESNI Brochet maillé	Chain pickerel	Esox niger	Esocidae	Eau chaude (21 à 30 °C), calme, claire et peu probnde où la végétation est abondante. Rivières, lacs, étangs, Parfois en eau saumâtre en hiver.	es, crevisses, a glace.	Phytophile fo	Lau peu profonde († a 3 m), krives inondees des inveres, des lacs et des étangs. baies des lacs et secteurs calmes des rivières. Œufs dispersés au hasand se frixant à la végétation (avril et mail)			s.dm.v.*	Non en péril	Aucun statut
ESVE Brochet vermiculé	Grass pickerel	Esox americanus vermiculatus	Esocidae	Cours dreau à courant faible et à végétation abondante des terres basses et parfois zones peu profondes et herbeuses des lacs. Préfère les eaux chaudes (~26°C).	d'écrevisse et d'insectes	En Phytophile d'a	En rives inondées des cours d'eau où la végétalson est abordante dans les cours d'aue ne au riode (8-12°C). Claris démersaux collant à la végétation. Fraie au princings, parbis en autòrnne.			s.d.m.v*	Préoccupante	Préoccupante
CAAU Carassin (poisson rouge)	Goldfish	Carassius auratus	Cyprinidae	Etangs, petits lacs aux eaux chaudes, peu profondes, ríches en végétation et à fond vaseux.		Phytophile ju	ones herbeuses, chaudes et peu profondes. Œufs collant à la végétation (mai- ini).			Espèce potentiellement envahissante		
CYCA Carpe	Common carp	Cyprinus carpio	Cyprinidae	Rivières, lacs ou étangs. Fond vaseux ou argilleux à végétation dense.		Phytophile pe	Rivières ou lacs dans la végétation dense sur fond argilleux ou vaseux en eau peu profonde (Mal-Juillet, 17°C)					
CTID Carpe de roseau	Grass carp	Ctenopharyngodon i della	Cyprinidae	Herbiers de lacs, rivières et étangs. Tolère une grande gamme de températures he de fables concentrations d'oxygène. Chenal et zone plus profonde durant l'hiver.	sectes et d'autres	R Pélagique dé	Rivières rapides. Oeufs, légèrement plus lourds que l'eau, se développent en dérivant en étant maintenus en suspension par la furbulence de l'eau.			Espèce potentiellement envahissante		
COBA Chabot tacheté	Motfled sculpin	Cottus bairdí	Cottidae	Fonds graveleux ou rocallleux des ruisseaux et rivières d'eau froide. Parfois en eaux profondes des lacs.	Chasse à la vue des larves d'insectes, vers et petits écrevisses.	Phytolithophile / CE Spéléophile	Œufs collés dans un nid sous une roche (mai).					
COCO Chabot visqueux	Slimy sculpin	Cottus cognatus	Cottidae	Sur les fonds graveleux et rocheux des ruisseaux froids à courant modéré, fonds rocheux des lacs. Généralement en eaux plus froides que le chabot tacheté.	Se noum's sur le fond d'insectes aquatiques, de crustacés, de vers et parfois de petits poissons.	Phytolithophile / Spéléophile	Œufs collés dans un nid sous une roche (mai).					
NOGY Chat-fou brun	Tadpole madtom	Noturus gyrinus	Ictaluridae	Eaux claires à faible courant, étangs et lacs à fond vaseux et à végétation abondante.		Phytolithophile Er	En eau peu profonde (juin-juillet)					
NOFL Chat-fou des rapides	Stonecat	Noturus flavus	Ictaluridae	Ruisseaux et rivières à courant modère à éleve, à de faibles profondeurs (0,5 à 1,5 m) où le substitat est composé de gros blocs, de galets et de gravier. Parfois en lac.	ei .	Phytolithophile / ro Spéléophile - c	En eau peu profonde, legerement urbide à faible courant sur des substrats cocheux, Nid dans du gravier entre ou sous des blocs. En eau chaude (23 à 29 Cc, juin-aodit).			s.d.m.v.*	Non en péril	Aucun statut
MOAN Chevalier blanc	Silver redhorse	Moxostoma anisurum	Catostomidae	Présent plus souvent en rivière qu'en lac, Intolérant à la turbidité et à la pollution.	Se nount principalement de larves et de pupes d'insectes, ainsi que de divers invertébrés benthiques.	Lithophile gr	raie en eaux vives à de faibles profondeurs (jusqu'à 1,5 m) sur des substrats de ravier et de cailloux.					
MOHU Chevalier cuivré	Copper redhorse	Moxostoma hubbsi	Catostomidae	Présent dans les rivières d'importance moyenne, à courant modéré et à fond dur.	Diète presqu'exclusivement composée de mollusques.	Lithophile Pi	raie en eaux vives à de faibles profondeurs (de 0,75 à 2 m) sur des substrats lerreux à courant modéré (uin-juillet).			Menacé	En voie de disparition	En voie de disparition
MOCA. Chevaller de rivière	River redhorse	Moxostoma carinatum	Catostomidae	Eaux vives et chaudes (> 20° c) des cours deau de dimension moyenne. Préfère les fonds libres d'envasement. Sensible à la polution et à l'envasement.	Diète principalement composée d'insectes aquatiques, ainsi que de mollusques et de crustacés.	Lithophile va	asse et peu protonde de grand cours d'eau sur un substrat grossier libre de asse et de mafére organique. Température de feau dépassant 18 °C. Fraie près les et brivaties: blanc et rouge (juin).			Vulnérable	Préoccupante	Préoccupante
MOVA Chevaller jaune	Greater redhorse	Moxostoma valenciennesi	Catostomidae	En cours d'eau ou lacs à substrat souvent grossier, en eau claire et peu poluée.		Lithophile m	En ruisseau à de faibles probindeurs (0.5 à 3 m) sur un substrat composé majoritairement de gravie, ainsi que de sable et de cailloux. Où la vitese de majoritairement de gravie et la température de feau entre 13 et 20°C (maj-tilleq).					
MOMA Chevalier rouge	Shorthead redhorse	Moxostoma macrolepidotum	Catostomidae	Eaux peu profondes, claires à modérément troubles des lacs et des cours d'eau à fond de sable ou de gravier.	Se nountit sur le fond quasi exclusivement de larves d'insectes, notament d'éphéméropkères et de trichoptères.	Lithophile Fr m	raie en rivière et dans les petits ruisseaux à de faibles profondeurs (jusqu'à 1,0 n) sur des substrats de sable et de gravier (mai):					
CACY Couette	Quillback	Carpiodes cyprinus	Catostomidae	Grands lace et rivetes en eau claire ou lurbide à température autour de 22°C. Tolérante à de hautes températures (29-31°C). Eau à courant faible avec un substant compose de sable et de limpn.		Lithophile su	En oours'd eau, en zone inondee ou dans des baies de lacs. Oeul's éparpillés sur un substrat graveleux, sabloneux ou vaseux (avrii-fuillet; 7 à 18°C).					
LEME Crapet à longues oreilles	Longear sunfish	Lepomis megalotis	Centrarchidae	Zones herbeuses des petits lacs et des cours d'eau à courant faible ou modéré et aux eaux claires et chaudes. Intdérant à la turbidité de l'eau.		Lithophile co	En zone peu profonde des élangs, des lacs et des rivières sur un substrat composé de gravier, de sable ou de vase (juin-août, 23-25°C)			Aucun statut	Non en péril	Aucun statut
LEMA. Crapet arlequin	Bluegill	Lepomis macrochirus	Centrarchidae	Zones peu profondes, herbeuses et chaudes des lacs, petits et grands, et des petits cours d'eau à fable courant.	Se nounrit principalement d'insectes aquatiques, de petits écrevisses et de mollusques.	Lithophile re	vonte dans un nid construit et défendu par le mâle. Parfois, mâle satellife écondant les œufs d'une femelle dans le nid d'un autre mâle (juin-juillet).					
AMRU Crapet de roche	Rock bass	Ambloplites rupestris	Centrarchidae	teau d'atuce (o a z4 v.), peu potroitre et claire a végatation ente et a sond conceux, ratement à fond sédimentaire. Lacs, étargs et rivières à faible courant. Adultes grégaires et souvent assocées à d'autres espèces de la mêmé famille (achigan à petite bouche, crapet-soleil, etc).	Se noum principalement su le sond et parlois en surface, regime aumentaire composé surbout d'insectes aqualiques, écrevises et petits poissons (ménés, perchaude, parlois jeunes crapets de roche).	Lithophile (j.	au danne et peu protonce sur tont de slove grosser, de gravier du organque. Id circulaire peu profond d'un diamètre allant jusqu'à 65 cm. Mâle très agres sif jun-julliet)					
LEPE Crapet du nord	Northern sunfish	Lepomis peltastes	Certrarchidae	L'espòco préfire les zones végétalisées et peu profondes de lacs et d'angs hubus ainsi que de cours d'estau au débli ent. Cénéralement dans des eaux claires. Le substat de son hablat consisté typiquement en du sable et de gravier. Considéré comme intolérant à l'envasement.	te	Ei Lithophile pe	En zones peu profondes au substrat sabkonneux ou gravéleux/galets. Oeufs déposés dans une dépression en fame de soucoupe creusée dans le substat par le mâle (lempérature supérieure à 23,3°C).			s.dm.v.*	Préoccupante	Préocupante
LEGI Crapet soleil	Pumpkinseed sunfish	Lepomis glibbosus	Centrarchidae	Eau chaude (18 à 24°), peu profonde et claire à végétation dense et à fond varié. Petits lacs, étangs, baies des plus grands lacs, cours d'eau à faible courant.	S'almente principalement d'insoches aqualiques. Se nounit auss de petits poissons, petits mollusques, Zooplancton, salamandres (état lanvaire), vers et Innaces. Chasse ses proles en surface, entre deux eaux et près du ford.	Ea Lithophile Ve	Eau peu profonde (16 à 30 cm) à végétation aquatique submergée et à fond vanié (boue, sable, gravier ou pierres). Nid consistant à une légètre dépression d'un diamètre égal à deux fois la longueur de l'adulte (juin à début août).					

	Espèce			Habitat			Reproduction		Statu	tprovincial	Statut féd	fédéral
Code ¹ Nom vernaculaire français	Nom vernaculaire français Nom vernaculaire anglais	Nom scientifique	Famille	Préférentiel	Alimentation	Guilde	- 1	MAMJUASON	О	Québec	COSEPAC	LEP
LASI Crayon-d'argent	Brook silverside	Labidesthes sicculus	Atherinidae	Lacs et rivières en eaux peu profondes. Évite les eaux turbides, stagnantes et les trop forts courants.	Se nouriit principalement entre deux eaux et près de la surface de zooplancton, de dimonoride et utures insectes aqualiques, ainsi que d'insectes volants et d'arainnées à la enfanc haf seui.	Phytolithophile 1	Lacs et rivières peu profonds dans les zones herbeuses ou de gravier (mai-juillet; 17 à 23°C)					
ETEX Dard à ventre jaune	Iowa darter	Etheostoma exile	Percidae	Eaux mortes, peu profondes et claires des lacs, rivières, étangs ou marais au fond vaseux ou ashomeux parsemé de végétation et de débris organiques.	-	Phytolithophile	Œufs déposés sur des racines, tiges végétales ou autres débris (mai-juin).					
ETCA Dard arc-en-ciel	Rainbow darter	Etheostoma caeruleum	Percidae	Russeave des reconstructions of the second s	Se nounit essentiellement de lanves d'insectes.	Phytolithophile E	En eau peu profonde sur des racines ou fonds rocheux (mai-juin; 16-17°C).			s.d.m.v.*	Non en péril	Aucun statut
ETFL Dard barré	Fantail darter	Etheostoma flabellare	Percidae	Ruisseaux à courant modéré à substrat rocheux.		Phytolithophile / E Spéléophile u	in eau peu profonde et sur des fonds rocheux. Nd construit par le mâle sous me roche où la femelle pond ses œufs au plafond du nid (avni-juin).					
AMPE Dard de sable	Eastern sand darter	Ammocrypta pellucida	Percidae		Alimentation principalement composée d'insectes aquatques.	Lithophile si	Dans les rapides peu profonds à courant léger ou modéré, sur des substants de sable et de gravier. Lorsque la température de f'eau est entre 15 et 24 °C (juinacid).		2	Menacée	Menacée	Menacée
SAVI Doré jaune	Walleye	Sander vitreus	Percidae			Lithophile e	Thirdex valuable Easy upon of production is their organized organized organized in a consideration of production is their organized organized in the consideration of their organized in their organized organized in their organized organized in their organized organized in their organized organized organization or their organization organiz					
SACA Doré noir	Sauger	Sander canadensis	Percidae	Eau turbide, peu profonde (généralement < 6,5 m) et fraidre (18 à 19°C). Grands lacs et grandes rivières à courant faible, occasionnellement en eau saumâtre.		Lithophile	Eau turbide, peu profonde, à un fond de gravier. Gands lacs ou rivières. Genéralement après le doré jaune (mai-juin).					
OSMO Éperlan arc-en-ciel	Rainbowsmelt	Osmerus mordax	Osmeridae	ères. Petits cours le à la lumière, se	Se noun'il d'une grande variété d'invertébrés (rustacés, insedes, vers) et petis poissons (chabols, éperlans, corégones, cyprins, perchaude, poulamon, etc.). Piscuore filiver.	Lithophile 6	Espàco anadrome. Préférentiellement rivières à fond de gravier et de cailloux, également embouchtre des cours d'eau, hauts-fonds graveleux des lass ou directement dans fleuve Saint-Laurent et rivière Saguenay (mai, partiois avrill et lain).					
CUIN Épinoche à cinq épines	Brook stickleback	Culaea inconstans	Gasterosteidae		Se nount d'insectes aquatiques, crustacés, mollusques, vers, algues, éponges et outs de poisson. Parfois cannibale.	Phytophile / e.	Contrairement aux autres espéces d'épinoches, elle se retrouve uniquement en eau douce. Faile en eau peu profonde avec présence de débris végétaux et d'aigues. Nd construit à partir de sécrétion rénale (avrit-juillet).					
GAAC Épinoche à trois épines	Threespine stickleback	Gasterosteus aculeatus	Gasterosteidae	Très variable : eau douce des lacs, rivières et ruisseaux, eau saumâtre des estuaires et des régions côtères, marais salants. Souvent associé à la présence explasion aqualique.		Phytophile / d' Ariadnophile d'	Fonds sablonneux en eau peu profonde avec présence de débris végétaux et d'algues. Nu construit à partir de secrétion rénate (avrill-juillet).					
ACFU Esturgeon jaune	Lake sturgeon	Acipenser fulvescens	Acipenseridae	Long prochedur de 8 à fin (partice) jacqu'à 43 m) sur fond de vivea ou de. Tronce a reconstruite se le ford à finde de se bushons essenciels. Appre ven gravier et vaes. Réplace systémet de les partices régistres de la construit se le construit de la construit en de la construit de la c		E v Lifto-pélagique	Eau yeu protocho (0, 8, 4, 9) in a courant facili Principal and consideration for influence au versi fumorit, parford care les lacs. Ne fraile pea à chaque année. (Euf éparpillès se fixant aux noches et au gravier (mai-jain; 15-15 °C).			s.dm.v.*	Menacée	Aucun statut
ACOX Esturgeon noir	Atlantic sturgeon	Acipenser oxyfinchus	Acipenseridae	Epploa anadrome frequentant les régions marines obtiènes et estuaires et se reproduisant en eau douce.	us (rod., à Tatée de ses quatre babillone, de crustaods, de vers, de môlusques et parfois de poissons.	F d d S Lifto-pélagique C L	of the entra choose are no arbitated for court gails, but not closes as upod of chules or anglodes due profession as upod of chules or anglodes due profession was mitted to a 50 m selon to este for final. The court of the court of the court and selected for the select of final court of the court as an Outleber; rapidos for Rehelled, conflience due in rivier Chaudides et du fever Saint-Laurent, ainsi que prés de SI-Arbitine-de-Tilly (mai-juillet, 21 à 22°C).		60	, wmps	Menacée	Aucun statut
FUDI Fondule barré	Banded killifish	Fundulus diapharus	Funduli dae (Cyprinodonliae)	En eaux peu profondes, claires et calmes des lacs, des étangs et des ruisseaux. Larves dir méandreux sur un substat de sable, de vase et de gawler, ainsi que les secleures présentant une végléation aqualique éparse. Tolérant à de hautes impréstures giaquit à 29°C) et à de faibles flaux d'oxygène.	sectes et de petifs crustadés planctoniques .	Phytophile P	Sénéralem ent dans la végitalion flottante sur des substrais sablonneux en eau peu profonde (julin-août; 21-25°C),					
PECO Fouille-roche gris	Channel darter	Percina copelandi	Percidae	En rivière, en lac ou dans des fosses de ruisseaux en eaux peu turbides. Eau peu probnide sur un substiat de sable et de gravier dans des villesses de courant faible. Intolérant à la polution.	Larves of insectes aquafques et crustades, ainsi que débris et matières végébiles.	Lithophile d	Dans le gravier souvent près d'une roche dans un courant modéré de rivières. Évité les zones d'accumulation de sédiment dans le gravier, En compétition avec d'autres percides pour les sites de fraie (mai-juillet; 20.5-21.2°C).		>	Vulnérable Pr	Préoccupante P	Préoccupante
PECA Fouille-roche zébré	Logperch	Percina caprodes	Percidae	Lacs et rivières sur substrat de sable et de gravier dans des vitesses de courant variant de faible à rapide.	te	Lithophile / R	En lac, eau peu profonde (0,1 à 2 m) sur les hauts-fonds sablonneux. En ruis seaux, sur des substats absibeux et graveleux en eaux vives, Osults enterrés dans le suble (ginh-jullet, 10 à 14 °C).					
ALPS Gaspareau	Alewife	Alosa pseudoharengus	Clupeldae	ment de frayer. s anadrome, parfois	Se nounti de zooplancton (cladocères et coépodes), ainsi que de petits inventôrds benthiques.	Phytolithophile s	Dans les lacs ou en eaux tranguilles des rivières. Œuis pondus entre deux eaux se déposant sur le substrat (mai-juillet; -10°C).					
NEME Gobie à taches noires	Round goby	Neogobius melanostomus	Gobiidae	Poisson benfilique sur les berges de lacs et rivières à substrat rocheux, en eau douce et parfois saumâtre. Tolérant à diverses probndeurs.	Se nounrit de larves d'insectes, d'œufs de poisson, de moules zébrées et autres bivailves.	D Lithophile re	CEufs adhésifs déposés sur un subtrat dur. Plusieurs pontes durant la saison de reproduction (avril-septembre).		Espèce	Espèce envahissante préoccupante		
ESI,U Gand brochet	Northern pike	Esox ludus	Esocidae		Currence opporations, date professionents comprose de possions (price baukes, meument, cappes, cyptim, etc.), mile algalement of traction, dervession, genouline, sourin, tals mangées et carebra. Tital e os ses proses povorait étre aussi grande que a moide de su proper taille.	E rr	List purp profession de patiente nonclaisses à volgistation dense des rivileires, mindeagae, laises de laises, Elizie équatrilités ses fount à la volgistation (sprée la la fronte des glaces, avriletral).					
COCL Grand corrégone	Lake whitefish	Coregonus clupeaformis	Salmonidae	Eau froide (10 à 13°C). Dans les lacs du sud, eaux froides des lacs sous la Intermochien en été. Toutes probindeurs dans les lacs du nord. Lacs et grandes invières, parfois anadrome: eaux oblières saumâtres des baies James, d'Hudson et d'Ingave at grandes nivères.	S'alimente principalement sur le fond. Dete variée se composant surtout de lavves d'inseches qualquiques, et certains crustacés; parfois plancton, insectes terrestres (capturée en surface), petits poi soons et œut's de potssons, dont ceux de sa propre espèce.	E Lithophile el	Eau peu profonde (< 7,6 m) à fond dur ou rocalileux, parfois sablonneux. Rives et hauts-fonds des lacs, parfois rivières tifbutaires, (septembre-décembre, 6°C).					
ICUN Lamproie argentée	Silver lamprey	Ichthyomyzon unicuspis	Petromyzontidae		Lanvea armnochters. Se nourril par litration de plancton. Adulters. Ecoparasite se nourrissant de sang explaieurs espèces de poisson tels le fouladi, les corégones, les brochets, les meuniers, les chevaliers, le maskinongé, les esturgeons, les barbothes et le lépisosité.	N Lithophile	vid dans le gravier en eau courante de rivières (mai-juin; 12-19°C).		γo	Aucun statut Pro	Préoccupante P	Préoccupante
ICFO Lamprole du Nord	Northern brook lamprey	Ichthyomyzon fossor	Petromyzontidae	Ruisseaux et petites rivières en eau peu profonde sur un substrat composé de sable et de gravier.	fivore.	Lithophile g	En eau peu profonde de petites rivières sur un substrat composé de gravier, de galets et de blocs (mai-juin; 12.8-23.3°C).		2	Menacée Pr	Préoccupante P	Préoccupante
PEMA Lamproie marine	Sea lamprey	Petromyzon marinus	Petromyzontidae	Surfout en eaux marmes coteres ou profondes, estuaires, parfois canformée en eaux douces.	Ammocete se nourit par littration de defituis, de proboosiers et d'agues microscopiques . Adulte ectoparasite se nourrit de chair et de sang.	Lithophile for	Espéce anadiorne. Les acultes egournent en meir le long des colles et reviernent frayer en eau douce en vivières. Il existe des populations duticiod es qui passent leur vie en lac et en rivière, Nid en rivière sur fond sablonneux ou graveleux dans un courant modéré (mi-juin; 15°C).					
HITE Laquaiche argentée	Mooneye	Hiodon tergisus	Hiodontidae	is secteurs peu de courant ux d'or.	Se nount d'insectes, matusques, plancton et petits poissons. All mentation la nuit d'insectes terrestres en surface.	F Litho-pélagique ri	rate en tributain sur un substrat compose de cailloux et de gravier, parfois en vivas peu profondes des lacs. Œufs déposés sur le substrat composé de gravier t de pierre où il y a du courant (avni-ţuillet).					
LEOS Lépisosté osseux	Longnose gar	Lepisosteus osseus	Lepisosteidae	Typkjun des lacs et des grandes rivières. Eaux peu profondes et herbeuses pour chasser à l'affit.	Se nount d'une grande variété d'invertiblités étant jeune. Régime plutôt camivore une fois adulte.	E si Phytolithophile c. D	En eau peu puriorido (ée 0.5 z. Dm.) Cuest depocés sar diferente types de En eau peu puriorido (ée 0.5 z. Dm.) Cuest depocés sar diferente types de substants (roc., blocs, palese, garvier) ou sar la vépération aquatique. En eau calmo sar les pointes rocheuses el les rivages exposés aux vents dominants. Duras cardiaris aca de population leucate, les adultes remonant les rivaleres el les peles trioutaires pour frayer (uni-juilleq).					
LOLO Lotte	Burbot	Lota lota	Lottdae (Gadidae)	Eau fraide (15 à 18 °C) et profonde des lacs dans le sud (eau moins protonde les nuits d'été). Également dans les grandes rivières froides plus au nord (été: chenaux à l'embuchure des affuents, rivages rocheux, parfois endroits herbeux des affluents).	Prédaleur varace. Se nournit la mui principalement de poissons (discos, occipense, dorde penchaudes, chabots, épinoches), mais aussi d'insectes aqualiques et d'écrevises. En hiver, broule surfout des invertébrés sur le fand, même si les poissons sont foujours disponibles.	Litho-pélagique ja	raie hivernale de nuit en eau peu profonde (0,3 à 1,3 m) sur fond de sable eu le gravier. Genéralement bales et hauts-fonds des lacs, aussi en rivière (entre anvier et mars).					
APGR Malachigan	Freshwater drum	Aplodinotus grunniens	Sciaenidae	rivières en eau parfois profonde (20 m).	_	tho-pélagique m	Liftio-pélagique Lacs et rivières sur un substrat en sable ou en vase à une profondeur d'environ 2 mi (juni-juillet; 20 à 23°C).					

	Espèce			Habitat			Reproduction		Statut provincial		Statut fédéral
Code ¹ Nom vernaculaire fran	Nom vernaculaire français Nom vernaculaire anglais	s Nom scientifique	Famille	Préférentiel	Alimentation	Guilde	Habitat J F M A	A	JJASOND Québec	COSE	C LEP
PONI Marigane noire	Black crappie	Pomoxis nigromaculatus	Centrarchidae	Eau chaude (21 à 24°C, jusqu'à 27°C), calme et claire à végétation dense et à fond sablonneux à boueux. Marais, herbiers, lacs et rivières à courant faible. Grégaire se dépàquant souvent en bancs modérément grands et discontinus.	Planctivore jusqu'à environ 15 cm de long. Diète adulte composée d'une vairété de petts poissons dont la perchaude. Se nourrit surbut en pleine eau, la nuit et tot le matin. L'hiver, demeure active mais s'alimente en pette quantité.	E4 Lithophile ax	Eau peu profonde (25 à 60 cm) avec végétation aquatique ou près de végétation aquatique, sur fond de sable, de gravier ou de væe (mai-juillet).				
ESMA. Maskinongé	Muskellunge	Esox masquinongy	Esocidae	use propriories deline chause (20 à 20°C) et l'ivrégitation denne Eau plus professe de suiva finètre les chaleurs estinales. Liss, bales, rivières à courant cairre à modéré lors des chaleurs estinales. Liss, bales, rivières à courant cairre à modéré lors des chaleurs estinales.	Principatur solitivo describerto et chassa la filligitado desta la vigilation. Principatur solitivo describerto et chassa la filligitado desta la vigilation. Principatur solitivo (secribanda, monitara, opicitat, basolates considerados consistentes solitivos desta monquiela esta plassiatur espècies dicisarios especialistos costes considerados (pulmos est dubitato). Préference pour les proposes prodes L'Ubberson de con dumières semble affecter est occiosamos et sa susviva.	Ea se Phytophile an	per per professor (St. St. St. Can.). Zones sonodens is forte religiation des lacs, sentenzer cesu vivo des rivolens. Frais generalisment après la grand brochat (in avrit-debus jan; 6 à 12°C).				
PINO Mené à museau arrondi	Bluntnose minnow	Pimephales notatus	Cyprinidae	Tries variable. Généralement en eaux peu profondes et chaudes (29°C) à fond vaseux ou subformeux des lars, également en misseaux et rivières à courant faible ou modére, aux eaux claires ou troubles. Typiquement absent des zones à véedation dense.	Se nount de détrius organiques, de zooplancton, de lanves dinsectes, de distomés et d'algues.	Phytolithophile / cc Spéléophile œ	Nid creuse sous une pierre, un tono d'arbre immergé ou autres détritus (ex. conserve) en eau peu profonde (~1 m). Œufs pondus sur le platond du nid. Nid et ou de défendus par le mâle (mai-août > 19°C).				
LUCO Méné à nageoires rouges	S Common shiner	Luxilus comutus	Cyprinidae	Surfout dans les ruisseaux et petites rivières à fond graveleux, aux eaux fraithes et à courant modére. Parfois en lac et dans les grandes rivières.	Se nounti au fond et en surface d'insectés , d'algues , de plantes aquafiques , de zooplanchn, de vers et parfois de petits poissons .	Lithophile m	Cones graveleuses et peu profondes des cours d'eau alimentés d'un courant modefe. Na crieuse dans le gravier par les mâles ou nid d'une autre espèce déjà creuse finalent y 16°C).				
CYSI Mênê bleu	Spotfin shiner	Cyprinella spiloptera	Cyprinidae	Grandes rivières et raxement en lac en eau peu profonde.	Se noun't principalement d'insecles, mais aussi de petits crustacés et parfois d'oufs d'autres poissons.	Phytolithophile ac	Srandes rivières sur des racines et débris ligneux en eau peu profonde (juin- cott)				
HYRE Mené d'argent	Eastern silvery minnow	Hybognaffrus regius	Cyprinidae	En lars ou fosse de nisseaux aux eaux calmes. Substrat composé de sable, gravier, blocs et mafére des quantes es péces grégaire sensible à la furbidifé et aux décôt de sit sur le substrat.	Se noun't d'algues et de détritus, parfois de ciadocères et de chironomides.	Phytolithophile pa	En eau peu potonde (5-15 cm) (Eufs déposés dans la matière organique et parmi la végétation (mai: 10-20°C.)				
NOBI Méné d'herbe	Bridle shiner	Notropis bifrenatus	Cyprinidae	corporate and a constant of the constant of th	Se nounit de petits crustacés, d'insectes aquatiques et d'algues.	Phytophile m	Jans la végétation submergée abondante. Préférence pour des peuplements de nyriophyle endigènes (mai-acott)		Vulnérable	Préoccupante	nte Préoccupante
NOAT Mêné émeraude	Emerald shiner	Notropis atherinoides	Cyprinidae	Espèce grégaire en surface et au large de lacs ou grandes rivières à des fempératures variant entre Z2 et 25 °C. Eaux claires ou légèrement furbides. Hiveme en eau plus probnide.		Pélagique ac	Assemblement de plusieurs individus près de hauts-fond graveleux. Œufs non- fondiblestis porblus entre deux aeux à des profondeurs variant de 2 à 6 m et se ébocsent sur le substrat (ilini-aodi; > 20°C).				
NOCR Méné jaune	Golden shiner	Notemigenus crysoleucas	Cyprinidae	En eaux chaudes et tranquilles des lacs herbeux et peu profonds, également en invites eu re unisseau. Prêter les eaux fraiches prés de 20°C. Tolérant à des inmediatures iuxulà 34°C.	Se noun't principalement de crustacés et d'insectes entre deux eaux et en surface. Se noun't également de mollusques, de larves d'insectes, de plantes et de petits, poissons.	Phytophile vé ar	En zone herbeuse et peu profonde. Œtifs adhesifs déposés au hasard dans la végétation et les agues filamentesses. Fraie parfois dans les nids d'achgan à crande bouche (mai-août; > 20°C;).				
NOST Méné paille	Sand shiner	Notropis stramineus	Cyprinidae	Fonds saldomeux et graveleux des lacs, grandes rivieres avec peu de courant. Se noum ne may parle groon de dans lace, que que que de la companya de seula cuta replese dans des cours of esu plus petits. En eaux claires a vec peu de végétation. Mgration nychémérate.	te	Phytolithophile pr	CLifs achiedis éparpilites directement sur le substat sabionneux ou gravieux propre. En eaux relativement draudes en élé (un-août).				
NOVO Méné pále	Mimic shiner	Notropis volucellus	Cyprinidae	define a course date de formations moyemes et genomes sus easts calmes. Se nount de zocipientes et genomes que seu propriet se de formation moderne. Gégaine en augus policides (- 1 mil ment eux ceux, Petrice en cours d'eau à létritus. Alimentation nocturne. Gérales de project de project ou de challes. Subdirst abbonneux,		OE Phytolithophile	Eufs dispensés au hasard au-dessus de la végétation aquatques (juin-août).				
NOHD Menton noir	Blackshin shiner	Notropis heterodon	Cyprinidae	Strictement dans less eaux herbeuses, propres et claires de la zone littorale des lass, des zones tranquilles des cours d'éau et des rivières. En eau fraiche. Infolérant la studicifié.	Se nountit de zooplancton (cladocère et copépode), ainsi que d'insectes.	Phytophile	Eufs adhérant à la végétation submergée (juin-août).				
CACO Meunier noir	White sucker	Calostomus commersonii	Catostornidae	Petits ruisseaux, rivières, étangs et lacs, sur fonds rocheux ou vaseux, avec ou sans végétalon. E aux baudres ou froides, avec ou sans courant. Évite habitulelement les eaux profondes.	Se nounrit de divers invertébrés tels que larves et pupes d'insectes, vers, moilusques et petits crustacés.	Lithophile à	Petits cours d'eau graveleux à courant modéré, parfois en lac (mai – début juin; 7 à 13,5°C).				
CACA Meunier rouge	Longnose sucker	Catostomus catostomus	Catostornidae	Eaux dimines et fordes à thuse les producteurs dans les latitudes nordiques. Aux aut, secteurs producté des lacs et des grandes nivelers, lete racement dans les paties nivèlens. Petits couss d'eau et haudis-fonds au moment de la riaes. Généralement en eaux plus foodes et plus profondes que le meunier noir.	Se nount de divers inventebrés tels que lanves et pupes d'inseches, vers, mollusques et petits crustades.	Zo 	Cores peu profondes, rupides et graveleuses des cours d'eau (m'avril - mirrini; -5°C). Observation de rassemblement de meunier rouge en couleur de fraie au début du mois de juiller à Toulmusiouc.				
SEAT Mulet à cornes	Creek chub	Semofilus atromaculatus	Cyprinidae	Ruisseaux à courant faible ou modéré aux eaux fraiches ou chaudes, daires ou troubés et à fond graveleux ou rocheux. Moins cormun, dans les lacs et les grandes rivières.	Alimentation variée. Se nourrit de zooplandon, d'insectes aquatiques et l'errestres, décrevisses, de grenouilles et de petits poissons. Parfois d'algues et de plantes aquatiques.	Fr Lithophile	onds graveleux dans les endroits tranquilles de petits cours d'eau (mai et juin).				
MAMA Mulet perlé	Pearl dace	Margariscus margarita	Cyprinidae	Petits Iazs de tourbières, étangs de castors, petits ruisseaux. Peu commun dans les grands plans d'eau.	Se noumit d'insectes aquatiques et terrestres, de crustacés, de petits poissons ainsi que de débris végétaux et alguales.	Lithophile	En ruisseaux sur un fond de sable ou de gravier (mai).				
NOHL Museau noir	Blacknose shiner	Notropis heterolepis	Cyprinidae	Typiques des petits ruisseaux aux eaux daires, à courant rapide et à fond graveleux ou rocailleux. Parfois en rivière ou en lac.		Lithophile	onds graveleux situés en eau vive et peu profonde (mal∮uín).				
RHCA Naseux des rapides	Longnose dace	Rhinichthys cataractae	Cyprinidae	Dans les gros ruisseaux et rivières aux eaux fratches, claires ou trobles, à fort courant et à fond graveleux ou rocheux. Parfois sur les fonds graveleux des lacs.	₹ &	St. Lithophile ro	Sur le fond graveleux des ruisseaux à fort courant dans les espaces entre des roches (mai-juin, parfois jusqu'en août)				
RHAT Naseux noir	Blacknose dace	Rhinichthys atratulus	Cyprinidae	Petits ruisseaux aux eaux claires, à courant rapide et à fond graveleux ou rocheux. Occasionnellement en rivière ou en lac.	Se nourrit d'insectes aquatiques, parfois d'œufs de poissons.	Lithophile Of	CEufs déposés directement sur lea fonds gaiveleux situés en eau vive et peu profonde (mai et juin).				
SAOQ Omble chevaller oquassa	sa Landlocked Arctic char	Salvelinus alpinus oquassa	Salmonidae	Populations d'eau douce en eaux froides des lacs profonds.	Carrivore. Dièle variée selon la disponibilité des proles irroluant crustacés, insectes et plusieurs espécas de paissons. Parfois cannibale.	Lithophile de	Hauts-Aonds de gravier ou de roches des lacs; fosses (1,0 à 4,5 m) tranquillies des viviers. Œnts déposés dans un mid de gravier (septembre et octobre dans le nord et de novembre à décembre dans le suid).		s.dm.v.*	Non en péril	ril Aucun statut
SAFO Omble de fontaine	Brook trout (brook char)	Salvelinus fontinalis	Salmonidae	Eaux fraiches, claires et bien oxygénées des ruisseaux, rivières et lacs. Recherche les températures inférieures à 20°C. Populations anadromes (truite de mer) en estuaires et eaux marines côtières.	Régime al imentaire carnivore variant set on la disponibilité des proies: vers, sanguese, mollusques, crustabdes, intecèse, a ratignées et petits poissons. Particis genoulités, salamandres, couleuvres et souris. Possible carmibalisme (peuf et leurnes).	Lithophile Te	Eau peu profonde, froide (\$ à 10°C), daire et bien oxygènée à fond de gravier. Fée des cours d'eau, parfois en lac. Pérfode de fraie vari ant selon la lattude de septembre (nord) à décembre (sud).				
PEOM Omisco (perche-truite)	Trout-perch	Percopsis omiscomayous	Percopsidae	En zone profonde de lace et rivières ou cachée en rives abélées. De ruiti, en eau moins profonde. Tempéralure préférent élle de 15-16-°C. Tolérant à la tubicité.	Se nount d'insectes aquatiques, de crustacées et de petits poissons.	C. Lithophile de	Cours d'eau rocalieux et peu profonds. Parbis en zone plus ou moire profonde de lacs. Œufs plus denses que feau, coulent et adhèrent au substrat (mai).				
SECO Ouitouche	Fallfish	Semofilus corporalis	Cyprinidae	Généralement dans les ruisseaux de bon débit, à fond rocheux, avec des zones de rapides en alternance avec des zones d'eaux tranquilles. Également en lac, avec ou sans végétation	Se nounri d'insectes aquatiques et terrestre (en surface), ainsi que de crustacés et de petits poissons.	Lithophile ra	La faile a lieu à la fin du prinhemps sur les fonds gravelieux des cours d'eau rapides (mai-juin).				
PEFL Perchaude	Yellow perch	Perca flavescens	Percidae	Eau daire, généralement peu profonde (<9 m), fraîche (19 à 21 °C), à végétation modérée et à tond graveleux, boueux ou sablomeux. Aires ouvertes des grands lacs, des étangs, des rivières à faible courant et occasionnellement en eaux saunaltres.	Se nount principalement au crépuscule d'insectes aquatques, d'écrevisses et d'autres inverbibrés, de petit poissons et d'oeuts de poissons. Grégaire. Adrive l'hiver, alimentation sous la glace.	Ex Phytolithophile br m	Eau peu profonde, généralement à proximité de végétation entracinée, de branches ou d'antres morts submergés, partois sur le sable ou le gravier. Oeuls en un tres fong chapelet gétaineux se fixant à la végétation ou aux debles (avril- mai).				
AMCA Poisson-castor	Bowlin	Amia calva	Amildae	Lacs vaseux et rivières méandreuses à faible courant où la végétation est abondante.	Se nountil de poissons, d'écrevisses, de grenouilles et d'insectes aquatiques de nuit en eaux peu profondes.	Phytophile m	Dans les eaux stagnantes pourvues de végétation et en eau peu profonde (< 1,5 The Plate dans un nido construit dans la végétation par le mâle sur du sable ou du oravier (mellum; 16-19°C).				
NOHU Queue à tache noire	Spottail shiner	Notropis hudsonius	Cyprinidae	Lacs et grandes rivières.	igues et parfois	Lithophile / La Psammophile co	acs et à l'embouchure des rivières en eau peu profonde sur un substrat composé de sable et de gravier (juin-juillet)				
ETOL Raseux-de-terre gris	Tesselatted darter	Etheostoma olmstedi	Percidae	De préférence dans les moyens à grands cours d'eau à courant faible, fond de sable ou de vase de la zone littorale des lacs libres de végétation.	Se noun't de petits crustacés, d'insectes aquatiques et d'algues.		En eau peu profonde de cours d'eau à courant modefrément rapide. Dans des ravibles sous des roches en eau que profonde (< 2 m.). Œufs cot lets sur le dessous des roches (avril-juin: 12,2-18,7°).				
ETNI Raseux-de-terre noir	Johnny darter	Etheostoma nigrum	Percidae		Se noumit de petits crustacés, de larves d'insectes et de débris organiques de toutes sortes.	Phytolithophile / D. Spéléophile de	Dans des cavités sous des roches en eau peu profonde. Œuts collés sur le tessous des roches (mai – juin; 10 à 25°C).				
SASA Saumon atlantique	Atlantic salmon	Salmosalar	Salmonidae	es vivent en rivière n de smolt dans Groenland) pour s'y gration en rivière pour		Se et Lithophile cc	Be repocula if automne coboravovembre) also also relevades a foror de gawere et a courant myenement rapide. Radier graveleux des nivilees situe danns le courant à une protondeur de 0,5 à 3 m, souvent à proximité d'une fosse.				
ONTS Saumon chinook	Chinook salmon	Oncorflynchus tshawytscha	Salmonidae	En eau profonde et froide. Surfout dans les Gands Lacs, mais de plus en plus retrouve près de Montréal. Considéble comme élant une espéce acclimatée dans le fleuve Saint-Laurent. Quelques mentions près de Gentiliy et même Rimousisi.	Se nount principalement de paíssons et d'inverlèbrés.	Lithophile es	Fraie habituellement près des rapides dans les fleuves ou leurs affluents, en eaux plus profondes que le saumon caho et sur un fond occalilleux. (Euls déposés dans un nicls et recouverts de gravier. Meurt après la fraie (autornne)				
ONKI Saumon coho	Coho salmon	Oncorhyndhus kisutch	Salmonidae	En eau pofonde (10-80 m), yets des rives et dans les rivières à la fin de l'été et à l'automne. Surstout dans les Gands Lacs, mais de plus en plus retrouvé près de Montieal. Considérée comme étant une espéos accilimatée dans le fleuve Saint-Laurent.	Se noun't principalement de poissons (dperlans et gaspareaux) et d'inventibrés.	R. Lithophile pr	demonte les nivières pour frayer à flautomne sur des lis de gravier en eau peu nofonde . Meurt après la fraie (automne).				

Near vernaculative angulat Near scientifique Familia Dian las acus vives et claires de refuse terrestrona la Copyristate			Espèce			Habitat			Reproduction				Statut provincial	ncial	Statut fédéral
Title roop (Roop face thinker) Notrogis rubelium Opticidise Dem te seasow were a clienter of states departed interaction as the control of the control	Code ¹	Nom vernaculaire françai:	is Nom vernaculaire anglais		Famille	Préférentiel	Alimentation	Guilde	Habitat	JFMAM	MJJASO	SOND	D Québec	COSEPAC	AC LEP
Troub de Soules Fathead minore Promphales pormotas Operadas Grandelmento de la porticipa de la		Tête rose	Rosyface shiner	Notropis rubellus	Cyprinidae	Dans les eaux vives et claires de rivières de petile dimension au fond graveleux : ou rocalieux, intoférant à la turbidile et à l'envasement des cours d'eau. Rarement en lac.	fond graveleux. Se nounti d'insectes aqualiques et terrestres, ainsi que de matérie végétale. s d'eau.	Lithophile d	En eau rapide et sur un fond graveleux ou sabionneux. Œufs adhésifs dispersés dans les espaces entre le gravier (mai-juin).				s.d.m.v*	Non en péril	oéril Aucun statut
Touled Touled Toule frout Selvetinus numeroush Salmondee Salmondee Truste ancer-ciel Rainbow tout Occonyridus myksa Salmondee Truste brune Brown tout Salmontalea Salmondee Truste trade Outbroat trout Groomyridus clarks Salmondee Outbroat trout Groomyridus garks Clarks Truste tradee Greate mudininous Unibea (interes clarks) Salmondee S		Tête-de-boule	Fathead minow	Pimephales promelas	Cyprinidae	ourant, eaux de	fossés, étangs Se nounit dans les sédiments de débris organiques, plantes, insectes aqualiques Phybilitophilie f et zooplanchons.		Sous une pierre ou un billot ou autre objet gisant sur le fond (juin-août).						
Truite ancencuel Raebow root Coccepyptus mykas Salmonidas Counter rooked, Land de producida transported a grand de avec evigiation, haufe a Counter arrobot de Land de producida rooy man de grand de avec evigiation, haufe a Counter arrobot de Land de producida rooy man de grand de avec evigiation, haufe a Counter arrobot de la counte arrobot de la counte de grand de la counte de la counte de grand de la counte de la co		Touladi	Lake trout	Salvelinus namayoush	Salmonidae	Eau folde (10°C), daire et bien oxygénée de lacs profonds parfois sous la thermoeilne en sailson estivale. Egitement dans des lacs peu profonds et rivières i plus au nord. Occasionnellement en eaux saumâtres en haute laitlaude.	Régime carnivore principalement composé de poissons: surfoutoisco de lac, mais aussi grand corégone, éperlan, meuniers et chabols. Dans certains lazs, se nounrit de plancion, crustacès et insectes, impliquant une croissance plus lente.	Elithophile (Eau de profondeur variable (0,5 à 12 m) à fond rocheux ou cailliouteux des lacs. Occasionnellement en nivère. Œufs se logeant dans les intersices du substrat septembre-novembre seton la latitude).						
Trutte brone Boom tout Sammortus Sam		Truite arc-en-ciel	Rainbowtrout	Oncorhynchus mykiss	Salmonidae		Se noun'il principalement au fond, mais également en surface. Son régime alimentaire cannivore varie en fonction de sa Italie et se compose de plancton, crustacés, insecse, limaces, angaues, petits poissons (perchaudes et opprins) et ceuts de poissons.	Lithophile I	Dours deau rapides à fond de gravier fin. Petits affuents des rivières, charge et bécharge des lacs. Printemps (mi-avril - fin juin; il existe des populations frayant autorme).				Espèce faisant l'objet d'une gestion particulière	l l'objet ion re	
Cuthroat troat Oncomportus clarkii Stamoniciae Fauntoniciae Stamoniciae Stamon		Truite brune	Brown frout	Salmo trutta	Salmonidae	Eau finiche (15 à 18°C) à courant faible (parfois eaux vives) principalement des invivers, aussi des leus Torbier des eaux plus chaudes (jusqu'à 24°C) et plus of truncées que les autres salmont des.	ipalement des Se nourit au crépuscule principalement de poissons, mais également 4 °C) et plus d'écrevisese et d'insectes, surtout pour les jeunes (<30 cm).	Lithophile T	Eau peu profonde, froide (§ à 10°C), claire et blen oxygénée à fond de gravier. Tête des cours d'eau; Souvent après l'omble de fontaine (novembre-décembre).						
Cental institution Uniteralism Unitedate Estacolate de Setatos (fores de positis cours deus sur un substant composé femerale de la companya de la composé Finescala due Processa de la companya Oppinidas de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la companya del companya de la companya de la companya de la companya de la companya del companya de la companya de la companya de la companya de la companya del co	NCL	Truite fardée	Cutthroat trout	Oncorhynchus clarki	Salmonidae	Eau faiche (< 20°C) des cours d'eau et rivières. Surbout dans l'ouest Canadien, imais rencontré à l'occasion en Ontario et au Québec.	Se noun't d'insectes aquatiques, de crustacés et de petits poissons.	Clithophile m	Eufs déposés dans un nid construit dans le gravier de cours d'eau à courant modéré et substat graveleux. Œufs enfouis sous le gravier par la femelle (avril- maic et 10 °C).						
Finestals due Phosinus neogleus Operadae Phosis to the burbless, sides de caste en autorners. Particis activated and or granding and a phosinus neogleus Operadae Phosis to the burbless, debug de coars de aut indende maner in a coars de autorners in a definition final characters, debug de coardor, debug de		Umbre de vase	Central mudminnow	Umbra limi	Umbridae	s de petifs cours d'eau sur un su	ubstrat composé. Se nountit principalement de petifs invertébrés vivant sur le fond.	Phytophile (tangs ou petits cours d'eau dans la végétation en eau calme et peu profonde avril-mai; ~13°C)						
Ventre rouge du Northern recheilly dace Phoximus eos Corprindae Petits Tac de fourbières , étangs de castor, généralement aux eaux foncées et à	H.	Ventre citron	Finescale dace	Phoxinus neogaeus	Cyprinidae		Se nount surtout d'insectes, également de petits crustacés et de zooplancton.	Phytolithophile	Les œufs sont déposés parmi les algues filamenteuses (mai-juin).						
fond vaseux ou reconvert de depóts organiques.		Ventre rouge du Nord	Northern redbelly dace	Phoxinus eos	Cyprinidae		Se noum'il principalement d'algues et de plantes aquatiques, ainsi que de zooplancton et d'insectes.	Phytophile L	Les œufs sont déposés parmi les algues filamenteuses (mai-juin).						

**Cont. Standard better with an education of the following of the following of more than 10 through a formal and through a freedom with an education of the following of the following of more than 10 through a following of the f







Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie Secteur des opérations régionales

Le 20 mai 2016

Sonia Labrecque biologiste AECOM 350, rue Franquet, Porte 20, Bureau 50 Québec (Québec) Canada G1P 4P3

N/Réf.: 9523

Numéro de dossier : 000 9003 03 00

Objet: Informations fauniques dans le cadre d'un projet d'étude de la biodiversité à des travaux

d'entretien au pont Champlain

En réponse à votre demande d'information faunique (DIF) reçue le 28 avril 2016 concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des infomations qui nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

• Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), tandis que les espèces floristiques sont sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des 18 espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (voir le site Internet http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale vertébrée ou végétale suivie par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/espece.htm.

201, place Charles-Le Moyne, Bureau 4.05 Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : (450) 928-7608 Fax : (450) 928-7541 Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions est ci-joint dans le fichier intitulé « Occurences sélectionnées.pdf » et la « Carte faunique » jointe indique la localisation de ces mentions.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale:

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages. Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.».

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web www.cdpnq.gouv.qc.ca.

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe ou s'ils présentent un potentiel de présence dans le territoire de votre projet, vous êtes invités à entrer en contact avec le Regroupement QuébecOiseaux (4545, Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2, site internet: http://www.quebecoiseaux.org). Le Regroupement QuébecOiseaux est responsable d'un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec depuis 1993. Les renseignements colligés sont saisis dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec, SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 (pfradette@quebecoiseaux.org)Aussi, dans le cas d'espèces d'amphibien ou de reptile, vous pouvez obtenir les données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec pour une somme raisonnable. Veuillez communiquer avec M. Sébastien Rouleau, coordonnateur de la recherche et de la conservation à la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent au (514) 457-9449, poste 106 (télécopieur : 457-0769 ; courriel : rouleau.sebastien@ecomuseum.ca, 21 125 chemin Sainte-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3Y7).

Enfin, nous vous rappelons que c'est le MDDELCC qui collige les mentions d'espèces végétales rares dans le CDPNQ. Pour la région Montérégie, vous pouvez contacter Robert Rubénovitch (450 928-7607, monteregie@mddelcc.gouv.qc.ca) et pour les régions de Montréal et de Laval, c'est monsieur Marc Chagnon (514 873-3636 #221, marc.chagnon@mddelcc.gouv.qc.ca) qui saura vous répondre.

Habitats fauniques cartographiés

La consultation des plans légaux des habitats fauniques (héronnière, aire de confinement du cerf de Virginie, habitat du rat musqué) révèle la présence d'au moins un habitat faunique cartographié dans votre secteur d'intérêt. La carte et la description de ces habitats sont jointes dans les fichiers intitulés « carte faunique » et « Habitat xx-xx-xxxx », respectivement. Les habitats fauniques illustrés sur cette carte sont protégés sur les terres (et dans les eaux) de tenure publique (y compris celles du gouvernement du Québec), soit là où le règlement de protection des habitats fauniques s'applique. Avant d'intervenir dans un habitat faunique cartographié et protégé, on doit obtenir une autorisation du MFFP en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune

Notez que l'habitat du poisson n'est pas cartographié. Donc, son absence sur la carte jointe ne signifie pas

qu'une autorisation du MFFP ou du MPO n'est pas nécessaire pour réaliser l'activité. SVP, lire attentivement les rubriques ci-bas sur l'habitat du poisson.

• Faune ichtyenne présente

Un rapport contenant la liste des espèces de poissons capturés dans les pêches expérimentales dans ce secteur, leur statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables, ainsi que les dates de protection de leurs activités de reproduction, intitulé « Liste d'espèces de poisson ... » est joint à cette lettre, ainsi qu'une carte localisant les pêches intitulée « carte faunique ». Notez que nos inventaires ne sont pas systématiques dans l'espace et dans le temps. Il est alors important de compléter les données avec des études sur le terrain, au besoin.

• Lieu de reproduction des poissons

Le fichier intitulé « habitat de reproduction ... » contient un rapport sur les données extraites de notre répertoire sur les lieux de reproduction du poisson (frayères, aires d'alevinage, etc...). Il contient une description des espèces qui se reproduisent, les périodes de protection de leur activités de reproduction ainsi que leur statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées et vulnéragles. La carte faunique jointe à la présente lettre montre ces lieux de reproduction.

Il est important de savoir qu'un lieu de reproduction du poisson n'est pas synonyme avec un habitat du poisson tel que défini au sens légal. SVP, lire attentivement les rubriques ci-bas sur l'habitat du poisson.

La présence d'un lieu de reproduction du poisson indique qu'une attention particulière doit être portée à la protection de l'intégrité de ces lieux, au delà des mesures générales utilisées pour protéger l'habitat du poisson.

• Habitat du poisson - Règlement du Québec

Notez que l'habitat du poisson est protégé par le règlement sur les habitats fauniques (du Québec) partout où il pourrait y avoir du poisson, sous la cote des crues de récurrence de 2 ans. Cette définition légale fait en sorte que l'habitat du poisson n'est pas cartographié sur un plan légal des habitats fauniques tel que le sont les autres types d'habitats fauniques protégés. Il est important de savoir qu'UNE AUTORISATION DU MFFP en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune EST NÉCESSAIRE avant de réaliser toute activité, telle installer un émissaire, stabiliser la rive ou réparer un muret, dans l'habitat du poisson, s'il est situé dans des eaux de tenure publique. Le formulaire de demande d'autorisation se trouve à la page Internet suivante : Demande d'autorisation pour une activité dans un habitat faunique : (http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/formulaires/demande-autorisation-certificat.jsp). Des instructions plus détaillées sur comment présenter une demande d'autorisation selon le type d'activité sont disponibles en addressant un message électronique à Steve.Garceau@mffp.gouv.qc.ca.

• Habitat du poisson - Règlement fédéral

Il est important de noter que tout habitat du poisson, de tenure privée et publique, est aussi protégé en vertu de la Loi sur les pêches du Canada. Pour connaître les exigences en vertu de la législation fédérale, référez-vous au site internet de Pêches et Océans Canada : http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat-habitat/index-fra.html.

Pour la région du Québec, vous pouvez adresser votre demande à : Pêches et Océans Canada
Division de la gestion de l'habitat du poisson
850 route de la Mer, C.P. 1000, Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4
Téléphone : 1-877-722-4828, Télécopieur : 418-775-0658
Courrier électronique : habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca .

• Sites d'intérêt faunique

Une copie des fiches synthèses descriptives des sites d'intérêt faunique près de votre secteur d'étude, accompagnée d'une carte les localisant, est jointe à cette lettre. Les sites d'intérêt faunique ressortent d'une réflextion ministérielle qui a servi à informer les MRC des zones méritant une attention particulière. Ils n'ont pas de statut de protection légale à part celle que la MRC peut leur avoir conféré dans le schéma d'aménagement. Nous vous invitons à communiquer avec la MRC afin de savoir s'il y a des contraintes à la réalisation de votre projet en raison de la présence du site d'intérêt faunique.

J'espère que ces renseignements répondent à vos besoins. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

/ML

Mélissa Lamoureux

Technicienne de la faune

Espèces à risque

49 1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête :

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Dernière observation

Indice de biodiversité

Acipenser fulvescens - (11074)

esturgeon jaune

Fleuve Saint-Laurent, rapides de Lachine (en aval des infrastructures de l'ancienne centrale hydroélectrique. / 1984-06-04 : 3 femelles de stade VI. Habitat : offre une grande étendue de conditions susceptibles de satisfaire aux exigences de l'esturgeon pour le frai.

B5.04 H (Historique) - M (Minute, 1500 m) 45,42 / -73,58

1984-06-04

Meilleure source : Dumont, P. et G. Desjardins. 1984. L'esturgeon jaune Acipenser fulvescens : biologie et exploitation dans les eaux du fleuve St-Laurent et de l'archipel de Montréal Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de Montréal, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune. Université du Québec à Montréal, Département des Sciences Biologiques. Montréal. 78 p.

Ammodramus savannarum - (2074)

bruant sauterelle

Région de la Montérégie. Site SOS-POP: BS-041 (Brossard). Site situé au Sud de l'autoroute 10 et à l'Est de la voie ferée. / Présence de l'espèce à ce site en 1983 et 1998. Jusqu'à 2 individus ont été observés à ce site. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 1996, 1999, 2003 et 2004. Habitat : champ en friche. Une partie du site a été perturbé en 1996 par la construction d'un développement domiciliaire. Champs cultivés en 2004.

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

45,448 / -73,442

998-05-26

BO.00

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994

Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Apalone spinifera - (3008)

tortue-molle à épines

Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. En août 2003, un individu a été potentiellement vu se chauffant sur un tronc (mais probablement une relâche d'un animal en captivité, mention Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, parc des rapides de Lasalle. Pointe-à-Caillère. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / La première mention au site remonte 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en 1962, en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège douteuse). Habitat: ?

45,389 / -73,809

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

1987

B5.04

Imprimé le : 2016-05-20 1 de 20

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Qualité - Précision

Dernière observation

Indice de biodiversité

Chaetura pelagica - (21365)

martinet ramoneur

Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR-257 (Église St-Léon de Westmount - SCF257), MR-512 (Église Notre-Dame-de-la-Paix HHH), MR-601 (Rue de l'Eglise No1 Montréal), MR-602 (Rue de l'Église No2 Montréal) et MR-631 (Maison av. Greene Montréal). / Présence de l'espèce à ce site en 2005, 2010 et 2011. couples ont été observés au cours d'une même année. L□ espèce n□ a pas été observée à ce site en 2006 et 2009. Habitat : MR-575, MR-512: Cheminée d'une église. MR-601 et MR-602 Cheminée dans quartier résidentiel. MR-631: Cheminée en brique. Jusau'à

2011-07-03

B5.04

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,486 / -73,592

Meilleure source

Chaetura pelagica - (21272)

martinet ramoneur

(Piscine Quintal Montréal NNN). / Présence de l'espèce à ce site en 2009, 2010, 2011 et 2012. Les 3 cheminées ont été simultanément au cours de la même année en 2010. Jusqu'à 245 individus ont été observés au cours d'une même visite. Habitat : Cheminée d'une église (MR-505), Cheminée d'un immeuble (MR-517 et MR-518) Région de Montreal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR-505 (Église St-Vincent-de-Paul), MR-517 (Centre d'hébergement Émilie-Gamelin MMM) et MR-518

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

2012-08-06

45,527 / -73,547

Meilleure source :

Chaetura pelagica - (21496)

martinet ramoneur

Région de la Montérégie. Ville de Beloeil. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR-653 (Édifice (ancien couvent) rue St-Charles ouest). / Présence de l'espèce à ce site en 2011-0. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : Cheminée.

2011-07-25

B5.04

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,539 / -73,509

Meilleure source :

Chaetura pelagica - (21506)

martinet ramoneur

Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR-690 (Immeuble rue McGill Montréal) et MR-706 (18XR13P_S88433). / Présence de l'espèce à ce site en 2012. Jusqu'à ____ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : MR-690: Cheminée double d'un immeuble à 5 étages. MR-706: Base de la cheminée en brique surmontée d'une assez grosse structure rectangulaire en métal avec des fentes sur 2 de ses côtés.

45,499 / -73,555

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

Imprimé le : 2016-05-20 ge ς,

2012-07-04

B5.04

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Dernière observation

Indice de biodiversité

Qualité - Précision

Meilleure source

Chaetura pelagica - (21260)

martinet ramoneur

Région de la Montéal. Westmount. Cette occurrence est composée du site SOS-POP MR-161 (Ascension Church - SCF161). ∕ Présence de l'espèce à ce site en 2003 et 2005. Jusqu'à 200 individus ont été observés au cours d'une même visite en 2003. L□ espèce n□a pas été observée à ce site en 2006. Habitat : Cheminée d'une église

2005-08-23

45,486 / -73,594 X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

Meilleure source:

Chaetura pelagica - (21300)

martinet ramoneur

Région de la Montérégie. Ville de La Prairie. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR-042 (Entrepôt_garage rue Brossard - SCF42) et MR-707 (18XR13P_S88137). / Présence de l'espèce à ce site en 1999 et 2012. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : Cheminée d'un garage.

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,412 / -73,492

Meilleure source :

Coturnicops noveboracensis - (20396)

râle jaune

Région de la Montérégie. Cette occurrence est composée du site SOS-POP RJ-023 (Ruisseau St-Claude). ∕ Présence de l'espèce à ce site en 1992. 1 individu a été observé. L□espèce □ a pas été observée à ce site en 1994. Habitat : Marais peu profond à typha avec une zone de carex en périphérie.

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m) 45,423 / -73,449 Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994.

BO.00

Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Diadophis punctatus - (15687)

couleuvre à collier

Montréal, Parc du Mont-Royal, chemin Camilien-Houde, du côté sud, à environ 100m du stationnement. / Un ou des individu(s) auraient été observés en 1985 et un autre en juin 2003. En 2004, au moins 21 individus auraient été inventoriés et 3 adultes en avril 2008. Habitat : forêt feuillue.

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,506 / -73,586 Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

2008-04-25

B5.04

AUNE



page 3 de 20 Imprimé le : 2016-05-20

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Dernière observation

Indice de biodiversité

Qualité - Précision

Elliptio crassidens - (15386)

elliptio à dents fortes

Fleuve Saint-Laurent, Montréal. Port de Montréal. /

45,5 / -73,533

B5.04 H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

1994-07-06

Meilleure source : MULETTES. 2000 -. Banque de données sur les mulettes du Québec, active depuis 2000. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la

Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec

Elliptio dilatata - (15387)

elliptio pointu

Fleuve Saint-Laurent, Montréal. /

45,5 / -73,533

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

1994-07

B5.04

Meilleure source : MULETTES. 2000 -. Banque de données sur les mulettes du Québec, active depuis 2000. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Falco peregrinus - (14311)

faucon pèlerin

Dans la région de la Montérégie sur le Pont-Champlain. Le site compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-068 (Pont Champlain). / Le site a été découvert en 2002, alors que individu perché a été aperçu. Des travaux de réfection non loin du nichoir sont survenus en 2005. Bien qu'un faucon pèlerin n'ait été vu en avril, le nichoir est inutilisé par l'espèce mais par des pigeons. En 2006, un adulte a été vu, mais en 2007, 2009, 2009 et 2010, le nid a été utilisé. En 2011, le couple a été vu en période de nidification, mais aucun jeune n'a pu être observé. En 2012 (dernier suivi), des oeufs ont été transportés dans un incubateur, mais ils n'ont pas éclos. Habitat: Structure d'un pont. Pose d'une boîte de nidification. le couple à donner naissance à trois oisillons cette année là. Deux adultes perchés sur les lampadaires du pont ont été régulièrement observés en 2003. L'année suivante, seul un

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

2011-04-08

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (1138)

45,467 / -73,498

faucon pèlerin



Imprimé le : 2016-05-20 4 de 20

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

1988, 2003 et 2005. En 2009, des jeunes ont été observés. En 2010, seul deux adultes ont pu être observés. En 2011 (dernier suivi), le nid était actif. Habitat: Nids alternatifs se trouvant sur 3 édifices au centre-ville de Montréal, près du fleuve Saint-Laurent. Également, un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse. alors qu'il était utilisé. Il a été actif de 1989 à 1993 et en 1997, 1999 et 2006. Le nid 1 à la Place Ville-Marie a été utilisé au moins une fois en 1994. Le nid 4, le nichoir au 32 ième étage de la Tour de la Bourse a été utilisé en 1992 et 1995. Le couple a niché en 1996 et, en 1998 et 2000, au moins un jeune était au nid. En 2007, le nid était actif. En 2008, un adulte Dans le Centre-ville de Montréal . L'occurrence compte quatre emplacements de nid aux sites SOS-POP: FP-003: Nid 1 : Place Ville-Marie (360 St-Jacques; immeuble Trizec; Banque étaient au nid mais ils auraient disparus après la ponte et en 1952 cinq fauconneaux ont été observés. En 2002, il y avait un jeune au nid. Le nid 2 à Place Victoria a été découvert en oroduction de jeune et en 1986, le nid a également été abandonné pour cause de dérangement humain. Une femelle a été observée en 1987 et au moins un jeune a été vu au nid en Royale), Nid 2 : 800 Place Victoria (tour de la Bourse) Nid 3 : Édifice Sun Life et nid 4: un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse. / Le nid 3 (FP-003) sur l'édifice Sun Life a été découvert en 1936. Il a été actif de 1936 à 1947. En 1948 et 1949, seul les oeufs ont été observés. En 1950, six jeunes étaient au nid, en 1951 quatre oeufs eté aperçu. Plusieurs observations ont été faites alors que le nid n'a pas été précisé : soit pour l'année 1982 où le couple a été dérangé par un Grand-Duc. En 1984, il y a eu

Dernière observation

Indice de biodiversité

Qualité - Précision

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,501 / -73,561

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec

Falco peregrinus - (18816)

faucon pèlerin

45,411 / -73,487

En Montérégie, à la Carrière à La Prairie. L'occurrence compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-121 (Carrière et tour de télécommunication / La Prairie). / Le site a été découvert en 2007, alors qu'il était actif. En 2008 et 2010 (dernier suivi), le site était inactif, mais un adulte a été observé en 2010. Habitat: Carrière d'aggrégats avec machinerie bruillante. Assèchement pour exploitation en 2008

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (18851)

faucon pèlerin

Dans la ville de Montréal, sur la tour Scotia au 1002 rue Sherbrooke O. L'occurrence compte un nid au site SOS-POP: FP-126 (Tour Scotia). / Le site a été découvert en 2008, alors qu'il était actif. En 2010 (dernier suivi), le site était vide. Habitat: nid sur une corniche au 29ième étage d'un édifice.

B5.04

45,502 / -73,576 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (15922)

faucon pèlerin

Jacques-Cartier). / Le site a été découvert en 2004, alors que deux individus ont été observés. Le couple a eu du succès à ce site en 2005 avec quatre fauconneux emplumés. En 2006, seul un adulte a été vu adulte a été vu En 2007 et 2008, le nid était inactif. En mars 2009, un adulte a été observé, alors qu'en 2010 des jeunes ont été vus au nid. En 2011 (demier suivi), le couple était seul un adulte a été vu. En 2007 et 2008, le nid était inactif. En mars 2009, un adulte a été observé, alors qu'en 2010 des jeunes ont été vus au nid. En 2011 (demier suivi), le couple était Dans la région de la Montérégie sur le Pont Jacques-Cartier, nichoir visible de la piste cyclable (pilier 10). L'occurrence compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-094 (Pont présent en période de nidification, mais aucun jeune n'a été observé. Habitat: Nichoir dans le haut d'un pilier à l'E du pont. Pilier sud.



Nom français

Localisation / Caractérisation

Dernière observation Indice de biodiversité Qualité - Précision Latitude / Longitude

2011-04-08 Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,522 / -73,526

Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (20367)

faucon pèlerin

45,466 / -73,597

Dans la région de la Montréal, à l'échangeur Turcot. L'occurrence compte 1 emplacement de nid au site SOS-POP: FP-176 (échangeur Turcot). Le site a été découvert en 2011, alors qu'il était actif. En 2012, 2013 et 2014 (demier suivi), il était également utilisé. Habitat: Utilise plusieurs emplacements de nid dans une infrastructure de béton.

B5.04 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

2014-05-23

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (18224)

faucon pèlerin

Sur l'île de Montréal, sur l'édifice de la Maison Radio-Canada. L'occurrence compte 1 site SOS-POP: FP-120 (Maison Radio-Canada). L'édifice est situé au 1400 blv René-Lévesque. / Le site a été découvert en 2005, alors que des jeunes y ont été observés. En 2008 et 2010, le nid était vide, mais des adultes ont été vus en 2010 près de l'Église Notre-Dame du Bon Secours. En 2011 (dernier suivi), le couple a été vu en période de nidification. Habitat: Édifice, enseigne de la face sud.

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,518 / -73,551

B5.04

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus - (17287)

faucon pèlerin

cependant seuls les adultes ont été vus. En 2010 (dernier suivi), aucune trace de l'utilisation du site. Habitat: Nid probable sur la plus haute corniche de béton d'une des tours du Rockill; celle la plus au S et à l'E de toutes les tours. Le nid 2 (FP-125) a été découvert en 2007, alors que le couple a été vu. De 2008 à 2011 le site était actif. En 2014 (dernier suivi), le couple a été vu en février. Habitat: Édifice de 26 étages sur le flanc du Mont-Royal. Nichoir fixé sur la toiture du 23e étage. Il y avait deux jeunes au nid FP-187 en 2012, lors de sa découverté. Dans la région de Montréal au sommet des tours du Rockill, au 23e étage du pavillon Roger-Gaudry de l'université de Montréal et à l'Oratoire Saint-Joseph. L'occurrence compte trois emplacements de nid au site SOS-POP: FP-113 (Tour Rockhill), FP-125 (Tour Université Montréal) et FP-187 (Oratoire Saint-Joseph). / Le site 1 (FP-113) a été découvert en 2006, Habitat: Nichoir fixé sur la toiture au 23e étage.

45,492 / -73,612 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. Meilleure source:

2014-02-20

B5.04

Graptemys geographica - (2946)



page 6 de 20 Imprimé le : 2016-05-20

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Indice de biodiversité

Qualité - Précision

Dernière observation

tortue géographique

Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal. / Le site a n'a pas encore été révélée. L'utilisation du site par la tortue géographique n'a donc pas encore été validée. Toutefois, 3 des 4 tortues géographiques suivies par télémétrie se trouvaient été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observé en 1980 et un individu en 1985. En dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En Île Saint-Joseph : site de ponte de tortues. L'analyse des coquilles d' ufs présents. Des tortues femelles munies d'émetteurs ont été localisées au sud de l'île Saint-Joseph tard à l'automne 2006 et pendant toute la saison hivernale 2007 signifiant la présence 1988, Ie site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans le secteur de l'île Saint-Joseph pendant la période de ponte (juin). Trois nids réels (avec coquilles) ont été observés alors que 26 faux nids (trous seulement sans 🗆 ufs) étaient 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin). d'un hibernacle à cet endroit.

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m) 45,548 / -73,701 Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

B3.11

Haliaeetus leucocephalus - (20340)

pygargue à tête blanche

45,421 / -73,583

Dans la région de Montréal, sur l'Île aux Hérons. L'occurrence compte 1 emplacement de nid au site SOS-POP: PT-361 (Île aux Hérons). / Le nid a été découvert en 2010, alors qu'il était actif. Il était également utilisé lors de son suivi en 2011. En février 2014, le couple a été apperçu. Habitat: nid à la cime d'un feuillu dans une héronière.

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

2014-02-07

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Ixobrychus exilis - (18156)

petit blongios

Région de la Montérégie. Site SOS-POP: PB-100 (Rivière St-Jacques). / Présence de l'espèce à ce site en 1985, 2005 et 2006. Jusqu'à 2 individus y ont été observés. L□espèce n□a pas été observée à ce site en 2004. Habitat: typhaie bordant la rivière. Rivière naviguable et soumise au batillage des embarcations à moteur.

C (Passable) - S (Seconde, 150 m) 45,431 / -73,482 SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec. Meilleure source :

2006-06-04

Ixobrychus exilis - (21593)

petit blongios

Région de la Montérégie. Cette occurrence est composée du site SOS-POP PB-100 (Rivière St-Jacques). / Présence de l'espèce à ce site en 1985, 2005, 2006 et 2012. Jusqu'à 2 individus ont été observés au cours d'une même visite. L⊓espèce n⊓a pas été observée à ce site en 2004.

Habitat: Typhaie bordant les rives de la rivière.

45,422 / -73,468

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2012-05-26

Imprimé le : 2016-05-20 20 op / page

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Meilleure source

Dernière observation

Indice de biodiversité

Qualité - Précision

Ixobrychus exilis - (18158)

petit blongios

Région de la Montérégie, à Longueil. Site SOS-POP: PB-099 (Longueil - secteur Saint-Lambert). / Présence de l'espèce à ce site notée en 1933. 1 jeune âgé de 4 semaines y a été observé lors de cette visite. Habitat : Marécage.

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m) 45.5 / -73.511

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

BO.00

Ixobrychus exilis - (18157)

petit blongios

45,454 / -73,554

observation de l'espèce lors des visites effectuées en 1996, 1998, 1999 et 2004. Habitat: Étang bordé de typhas et de phragmites avec des chicots dans l'eau. Entouré d'un sentier. Région de Montréal, sur l'Île des S□urs. Site SOS-POP : PB-022 (Île des S□urs - Lac des Battures). / Présence de l'espèce à ce site en 1951, 1963, 1965, 1966, 1973, 1974, 1976, 1974, 1984, 1985, 1993, 1994, 2000, 2001, 2002, 2009, 2010, 2011 et 2012. Jusqu'à 5 individus y ont été observés. Présence de jeunes observée à plusieurs reprises. Aucune

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

2012-05-13

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994 Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Lampropeltis triangulum - (15227)

couleuvre tachetée

Brossard, près des autoroutes 30 et 10. / Un individu a été observé en 1991. Habitat : route désaffectée.

BO.00 H (Historique) - G (Général, > 8000 m) 45,446 / -73,429 Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Lithobates palustris - (567)

grenouille des marais

Longueuil, base de plein-air et grand marais. / 1991-05-10 : 1 individu. HABITAT : grand marais, présence de quenouilles.

H (Historique) - G (Général, > 8000 m) 45,523 / -73,476 Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

BO.00

SGBIO
Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Imprimé le: 2016-05-20 20 8 qe

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité Dernière observation

Melanerpes erythrocephalus - (1653)

pic à tête rouge

Région de Montréal. Cette occurrence est composée du site SOS-POP: PR-019 (Parc du Mont-Royal). Site situé au nord-ouest du centre-ville de Montréal. / Présence de l'espèce à ce sité en 1964, 1967, 1968, 1970, 1971, 1972, 1981 et 1990. Jusqu'à 2 individus y ont été observés au cours d'une même visite. Notamment, la nidification y a été confirmée en 1964 et 1972. L'espèce n'a pas été observée à ce site lors des visites effectuées en 1996, 1997 et 2005. Habitat : parc urbain, forêt mature. Cuvette humide entourée de diverses essences feuillues et de plantations de conifères.

45,504 / -73,588

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1990-05-

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement Québec et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Moxostoma carinatum - (2159)

chevalier de rivière

2 individus observés ; 1942-02-25 : 4 individus observés ; 1942-03-03 : 1 individu observé ; 1942-04-27 : 1 individu observé ; 1942-04-28 : 2 individus observés ; 1942-04-29 : 1 individu observés ; 1943-06-02 : 1 individu observé ; 1943-06-04 : 1 individu observé ; 1943-06-05 : 2 individus observés ; 1943-06-07 : 5 individus observés Fleuve St-Laurent, lac St-Louis. / 1941-04-21: 2 individus observés ; 1941-10-30 : 1 individu observé ; 1941-120 : 1 individu observé ; 1941-02-12 individus observés ; 1942-02-19 observés ; 1943-05-10 : 38 individus observés ; 1943-05-11 : 118 individus observés ; 1943-05-10 : 6 individus observés ; 1943-05-19 : 3 individus observés ; 1943-05-20 : 18 individus observés ; 1943-05-24 : 30 individus observés ; 1943-05-20 : 18 individus observés ; 1943-05-10 : 4 individus observė ; 1942-06-22 : 1 individu observė ; 1943-05-05 : 12 individus observės ; 1943-05-06 : 2 individus observės ; 1943-05-07 : 3 individus observės ; 1943-05-08 : 14 individus

45,419 / -73,75

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

4

1984-05-12

Meilleure source : Faune et Parcs Québec. 1999. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien. (en date du 24 août 1999) Longueuil, Direction régionale de la Montérégie

Moxostoma hubbsi - (2161)

chevalier cuivré

page 9 de 20 Imprimé le : 2016-05-20

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Dernière observation

Indice de biodiversité

Qualité - Précision

à la seine de rivage et un autre individu a été capturé en septembre de la même année à la seine de rivage, dans le fleuve Saint-Laurent, 116 individus ont été capturés au verveux ou au filet maillant au cours des mois de mai à octobre. Au cours de la même année, 1 spécimen a été capturé dans la rivière Richelieu à 🛘 aide d 🗅 une seine Laurent. En septembre de la même année, 3 spécimens ont été capturés au filet maillant dans la rivière des Mille-lies. 3 individus ont été capturés en septembre 1974 à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. 1 individu a été capturé en juin 1980, au filet maillant dans la rivière des Mille-lles. Au cours des mois de mai et de juin 1984, 33 individus ont été capturés au filet seine de rivage ou au filet maillant dans la rivière Richelieu au cours des mois de juin, septembre, octobre et novembre. 3 individus ont été capturés en juin 1998 à la seine coulissante ou capturé en septembre dans la rivière Richelieu à 🛭 aide d 🗆 une seine de rivage. Au cours de la même année, pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre, 40 autres individus ont août 1971, 3 individus ont êté capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent, suivi d'Iun individu à 🛭 embouchure de la rivière Maskinongé (à 🛘 aide d'Iune épuisette). 9 individus juillet 1992, 8 individus ont été capturés à la pêche électrique dans la rivière Richelieu. En 1993, utilisant des verveux, des filets maillants, une seine de rivage et/ou une pêche électrique, Cette occurrence est divisée en cinq secteurs du Fleuve St-Laurent, entre Vaudreuil et le Lac St-Pierre. Le premier secteur couvre le lac St-Pierre entre Sorel-Tracy et Pointe-du-Lac. Le L'Acadie où des spécimens ont été localisés par télémétrie. /La première mention de cette espèce pour cette occurrence provient de captures de 5 individus au cours des mois de mai à électrique et/ou au filet maillant. En 1991, au cours des mois de juin et de juillet, 23 individus ont été capturés à la pêche électrique et 53 au troubleau dans la rivière Richelieu. En juin et rivage, suivi de 4 autres en juin de la même année au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juillet et août 1970, un total de 100 individus ont été capturés au filet maillant. En juillet et inclusivement, 70 individus ont été capturés à 🛘 aide de verveux, de filet maillant, de filet de dérive, de seine de rivage ou de seine à bâtons dans la rivière Richelieu. En 1995, au cours iuillet 1942 dans le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et le lac des Deux-Montagnes à 🗅 aide d 🗅 un filet maillant ou d 🗅 un engin indéterminé. Par la suite, dans le lac Saint-Pierre, 2 maillant dans la rivière Richelieu. En juin 1985, 40 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. Par la suite, en juin 1990, 31 individus ont été capturés à la pêche rivière Richelieu. En septembre de la même année, 2 spécimens ont été capturés dans la rivière des Mille-lles à 🛭 aide d🗅 un filet maillant. En 1997, 18 spécimens ont été capturés à la de rivage. En 2000, au cours des mois d🗅 avril à octobre, 96 individus ont été capturés dans le fleuve Saint-Laurent à 🗅 aide de verveux ou de filet maillant. En 2001, 1 spécimen a été ont été capturés en septembre 1971 à 🗀 aide d 🗆 un filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. En juin et juillet 1973, 4 spécimens ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saintun total de 50 individus ont été capturés dans la rivière Richelieu entre les mois de juin à septembre inclusivement. Au cours de 🗆 année 1994, au cours des mois de juin à novembre individus ont été capturés à 🛮 aide de filets maillants de filets de dérive, de verveux, de pêche électrique et de plateaux à 🗅 ufs au cours des mois de juin et de juin et de 2e tronçon va de Lanoraie à Longueuil, le 3e couvre la Rivière des Mille-Îles et le N-E de la Rivière des Prairies et le 4e secteur englobe le Lac des Deux Montagnes jusqu'au Lac Stindividus ont été capturés au filet maillant en juin 1944, suivi d□un individu en avril 1946 et d□ un autre individu en mai 1965, 2 individus ont été capturés à la seine de des mois de mai, juin, juillet et d🗆 août, 81 spécimens ont été capturés à 🗅 aide d🗅 une pêche électrique, de verveux, ou de filets de dérive dans la rivière Richelieu. En 1996, 104 Louis. Le dernier secteur est localisé entre le barrage de Chambly dans la rivière Richelieu, jusqu'à son emcouchure dans le Saint-Laurent, incluant aussi un tronçon de la rivière été capturés au filet maillant et au verveux. En 2002, 4 individus ont été capturés à la passe migratoire Vian

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 46,174 / -72,924 Meilleure source: Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneiries 2006. Atlas des habitats du chevalier cuivré (Moxostoma hubbsi) du Saint-Laurent et de ses tributaires. Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneiries 67 pages

Notropis bifrenatus - (20460)

méné d'herbe

Située dans le fleuve Saint-Laurent, plus précisément sur la rive sud du Canal de la Rive-Sud, cette occurrence est localisée à environ 5km au sud-ouest de Brossard. / La seule observation relative à la création de cette occurrence provient d'un inventaire à la seine, permettant la capture d'un nombre indéterminé de spécimens, en mai 1941

45,435 / -73,495

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

Meilleure source: POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune

Noturus flavus - (11323)

chat-fou des rapides

Fleuve Saint-Laurent, Saint-Lambert, près du Pont Victoria. / En 1941, un individu a été vu. Habitat : Profondeur 0,3 m.

H (Historique) - S (Seconde, 150 m) 45,491 / -73,525

SGBIO Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Imprimé le : 2016-05-20 10 de page

941-05-28

B5.04

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Meilleure source : Faune et Parcs Québec. 2002. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien (En date de mars 2002). Longueuil, Direction régionale de la

Qualité - Précision

Dernière observation

Indice de biodiversité

Montérégie

Opheodrys vernalis - (15553)

couleuvre verte

Saint-Lambert, rail de chemin de fer entre la rue Notre-Dame et Oak, près du terrain de golf, Montérégie. / Un individu a été observé en juillet 1977. Habitat : milieu modifié, rail de chemin de fer.

H (Historique) - M (Minute, 1500 m) 45,502 / -73,504

1977-07-01

B5.04

Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Percina copelandi - (2241)

fouille-roche gris

45,425 / -73,578

Fleuve St-Laurent, entre l'île aux Hérons et l'île aux Chèvres, jusqu'aux Rapides de Lachine. / Au moins 2 individus ont été capturés durant les 2 échantillonnages relatifs à cette occurrence, ayant eu lieu les 4 et 5 août 1941.

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

Meilleure source: POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

Pseudacris triseriata - (17093)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, Longueuil: Occurrence située sur l'Avenue Victoria, face au Country Club de Montéal. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated), la raison de sa disparition n'a pas été identifiée. La destruction de l'habitat, associée à l'étalement urbain en est probablement la cause. Habitat: milieu urbain.

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (17111)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, LaPrairie: Occurrence située entre le Chemin Saint-José et le Chemin de Saint-Jean (route 104). / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue , la cote de chant y a variée de 1 à 3. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (24m alt.) Présence d'une zone humide.



Nom français

Localisation / Caractérisation

Dernière observation 2003-04-28 Indice de biodiversité E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) Qualité - Précision Latitude / Longitude 45,4 / -73,484

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (16363)

rainette faux-grillon de l'Ouest

l'autoroute 30. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue , la cote de chant y a variée de 1 à 3. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (26m alt.) irrigué par un cours d'eau. Présence d'une zone humide. Présence Montérégie, LaPrairie. Occurrence délimitée par (au nord), le Chemin Saint-Jean, (à l'ouest) par le Boulevard Taschereau et le Chemin Saint-José et, (au sud comme à l'est) par d'une emprise électrique. Grande occurrence où de nombreuses observations ont été faites dans le passé. Selon les observatuers: petites mares, terrain inondé, saules.

BO.00 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (16299)

45,394 / -73,477

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, La Prairie: Occurrence située à l'ouest de l'autoroute 30, à environ 1,3km au nord de l'intersection entre l'autoroute 30 et le Chemin Saint-Jean.. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat: milieu urbain. Présence d'une emprise électrique.

BO.00 E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,414 / -73,457

Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (16283)

rainette faux-grillon de l'Ouest

été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'espèce y a été entendue et vue, la cote de chant y a variée de 1 à 2. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (30m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Le territoire est occupé par de nombreux bâtiments. Présence d'une route locale dans les Montérégie, Longueuil: Occurrence située à environ 1,6km à l'ouest de l'intersection entre le Chemin de Chambly et la route 116/112. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a limites de l'occurrence

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,509 / -73,446

BO.00

Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (17147)



page 12 de 20 Imprimé le : 2016-05-20

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Indice de biodiversité

Qualité - Précision

Dernière observation

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, LaPrairie: Occurrence située dans le secteur du ruisseau des bois, à environ 1,8km au nord-ouest de l'intersection entre le Chemin Saint-Jean et l'autoroute 30. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. En 1993, la cote de chant était égale à 2. Habitat: milieu péri-urbain.

45,42 / -73,46

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

1993-04-25

BO.00

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (267)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montréal, Longueuil: Occurrence située à la base du pont Jacques-Cartier, sur la rive sud de Montréal. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated). La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est la cause probable.

Habitat: milieu urbain.

45,522 / -73,525

Une observation "classique" de S. Bleakney, faite quelques années avant 1958 et qui décrivait une importante chorale.

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

BO.00

Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (17145)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, La Prairie : Occurrence située en bordure de l'autoroute 15, tout près du Bassin de La Prairie du Fleuve St-Laurent. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence et aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated), la raison de sa crée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated), la raison de sa disparition n'a pas été identifiée. La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est une cause probable.

45,417 / -73,5

Habitat: milieu urbain, en bordure d'autoroute

BO.00

1993-05-04

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

Pseudacris triseriata - (17134)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, Longueuil: Occurrence située à environ 1,6km au nord-est de l'intersection entre la route 134 et l'autoroute 20. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated). La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est la cause de la disparition. Habitat: milieu urbain.

45,533 / -73,5

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

90-20-666

BO.00

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Dernière observation

Indice de biodiversité

Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Qualité - Précision

Pseudacris triseriata - (17135)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, Longueuil: Occurrence située à environ 2km au nord-est de l'intersection entre la route 134 et du Boul. Curé-Poirier. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated). La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est responsable de sa disparition. Habitat: milieu urbain.

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m) 45,524 / -73,478

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

1991-04-27

B0.00

Storeria dekayi - (18875)

couleuvre brune

Sur l'île de Montréal, près d'une autoroute et de l'école secondaire Monseigneur Richard, à Verdun. / Les mentions datent de 2008, alors qu'un mâle adulte et deux juvéniles ont été recensés. Habitat: friche et sentier avec roche.

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,471 / -73,556

2008-09-18

B5.04

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (19579)

couleuvre brune

Aux Rapides de LaChine, sur le sentier près de l'ancien barrage. / En 2009, un individu a été vu. Habitat: sentier.

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m) 45,426 / -73,592 Meilleure source : AARQ. 1988 -, Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune.

Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (15137)

couleuvre brune

Montréal. Site de l'Université de Montréal , lors de la construction de l'escalier roulant, à cette époque, la colline entre Édouard Montpetit et le bâtiment principal était recouverte d'un petit boisé naturel et dans le secteur d'Outremont. / Au moins un individu a été observé en 1940. Una utre individu a été vu en 1964 lors de la construction de l'escalier roulant. Habitat : petit boisé naturel

45,503 / -73,615

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

964

B5.04

Imprimé le : 2016-05-20 20 14 de

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

SGBIO
Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

2 - Nombre total d'espèces pour cette requête : 23

Nom Iatin Nom commun	- Ra	Rangs de priorité	té,	Statut	Total		Š	nbre d'o	ccurren	ses dans	Nombre d'occurrences dans votre sélection	élection				Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	Ŋ	Z	S		Requête	∢	В	O	D	×	I	Ь	В	_	Autres*	au Québec**
Acipenser fulvescens esturgeon jaune X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N3N4	S3	Susceptible	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	ဖ
Ammodramus savannarum bruant sauterelle X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4B	S2	Susceptible	-	0	0	0	0	~	0	0	0	0	0	30
Apalone spinifera tortue-molle à épines M (Menacée) / M (Menacée)	G5	8 2	S.	Menacée	←	0	0	0	0	0	~	0	0	0	0	ო
<i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N4B	S2S3	Susceptible	Ø	0	0	0	0	-	0	0	Ŋ	0	0	229
Coturnicops noveboracensis râle jaune P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	94	N48	S2S3B	Menacée	←	0	0	0	0	~	0	0	0	0	0	42
Diadophis punctatus couleuvre à collier C (Candidate) / X (Aucun)	G5	ς N	S3S4	Susceptible	~	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	09
Elliptio crassidens elliptio à dents fortes X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N1N S	S2	Susceptible	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	2
<i>Elliptio dilatata</i> elliptio pointu	G5	N2	S2S3	Susceptible	-	0	0	0	0	0	~	0	0	0	0	17



page 16 de 20 Imprimé le : 2016-05-20

2 - Nombre total d'espèces pour cette requête : 23

Nom latin																
Nom commun		Rangs de priorité	Φ	Statut	Total		Š	mbre d'o	occurren	ces dan	Nombre d'occurrences dans votre sélection	élection				Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	O	z	S		Requête	∢	В	O	Ω	×	I	ш	Ш	_	Autres*	au Québec**
X (Aucun) / X (Aucun)																
Falco peregrinus	G4	N3N4B,N3 N	S3S4	Vulnérable	∞	0	0	0	0	0	0	0	ω	0	0	228
faucon pèlerin		:														
X (Aucun) / X (Aucun)																
Graptemys geographica	G5	N3	SS	Vulnérable	~	0	~	0	0	0	0	0	0	0	0	13
tortue géographique																
P (Préoccupante) / P (Préoccupante)																
Haliaeetus leucocephalus	G5	N5B,N5N	S3S4	Vulnérable	←	0	0	0	0	0	0	0	~	0	0	293
pygargue à tête blanche																
NEP (Non en péril) / X (Aucun)																
of the control of the	Ç	QXV	6000		-	c	c	7	c	7	c	c	c	c	c	0
betit blongies	3	2	2523	Valledable	t	>	>	_	>	-	>	>	٧	>	o	9
M (Menacée) / M (Menacée)																
21 - 11 - 12 - 21 - 21 - 22 - 21 - 22 - 23 - 23	Ċ	Z	Ç	9	7	c	c	c	c	c	7	c	c	c	c	Ş
Lampropeius trianguium couleuvra tachatáa	ဂ္ဂ	N3N4	Š,	Susceptible	-	0	>	o	0	0	.	o	>	o	D	Đ,
P (Préoccupante) / P																
(Préoccupante)																
Lithobates palustris	G5	N2	S3S4	Susceptible	_	0	0	0	0	0	_	0	0	0	0	103
grenouille des marais																
NEP (Non en péril) / X (Aucun)																
Melanerpes erythrocephalus	G5	N4B	S1B	Menacée	~	0	0	0	0	0	_	0	0	0	0	10
pic à tête rouge																
M (Menacée) / M (Menacée)																



page 17 de 20 Imprimé le : 2016-05-20

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 23

Nom latin																
Nom commun	Rar	Rangs de priorité	é	Statut	Total		Nor	nbre d'o	courrenc	es dans	Nombre d'occurrences dans votre sélection	lection				Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	O	z	S		Requête	⋖	В	O	Ω	×	ェ	ш	ш	∢ –	Autres*	au Québec**
Moxostoma carinatum chevalier de rivière P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	64	N2N3	S2S3	Vulnérable	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0
Moxostoma hubbsi chevalier cuivré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	5	Z	S	Menacée	-	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	~
Notropis bifrenatus méné d'herbe P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	63	es N	83	Vulnérable	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	5
Noturus flavus chat-fou des rapides X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S3	Susceptible	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	15
Opheodrys vernalis couleuvre verte X (Aucun) / X (Aucun)	G5	S 25	8384	Susceptible	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	61
Percina copelandi fouille-roche gris M (Menacée) / M (Menacée)	G4	N2N3	S3	Vulnérable	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	35
Pseudacris triseriata rainette faux-grillon de l'Ouest M (Menacée) / M (Menacée)	G5TNR	X	82	Vulnérable	0	0	0	0	0	4	8	0	4	0	0	151
Storeria dekayi couleuvre brune	G5	N2	S2	Susceptible	ო	0	0	0	0	0	_	0	7	0	0	78



page 18 de 20 Imprimé le : 2016-05-20

2 - Nombre total d'espèces pour cette requête :

Nom latin

23

Statut canadien Cosepac / Lep	D	S	Requête	⋖	o N M		es dans ×	Nombre d occurrences dans votre selection C D X H F	Ш
NFP (Non en péril) / X (Aucun)									

Québec**

Autres*

0

Nombre an

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANK e; l'aire de répartition totale) N (NRANK e; le pays) et S (SRANK e; la province ou l'État) en tenant compte prioripalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent m certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale migratrice; N : historique, non observé au cours de 20 deminières années (aud du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale migratrice; N : population animale moi reproductive; N : présence accidentelle / exciquel / hybride / présence profermielle / présence profermielle / présence profermiele animale moi reproductive; N : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou

extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences: S:150 m de rayon; M:1,5 km de rayon; G:8 km de rayon; U:>8 km de rayon

Indice de biodiversité: 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Germain; TRTE: Toronto; UC: University of California; UQTA: Université du Québec; US: Smithsonian; V: Royal British Columbia museum; WAT: Waterloo university; WS Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusíonné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMĞ : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rollandsciences; F: Field museum of natural history; GH: Gray; GR: Christian Grenier; ILL: University of Illinois; JEPS: Jepson herbarium; K: kew; LG: Université de Liège; MI: BL: MARCEL BLONDEAU; BM: Natural history museum; CAN: Musées nationaux; CCO: Université de Carleton; DAO: Agriculture Canada; DS: California academy of Acronymes des herbiers:

Washington state

Imprimé le : 2016-05-20 19 de 20

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous- indice	Criëres
Bl	10:	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	20:	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	50.	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	10.	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	707	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	20:	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	10:	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	707	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	20:	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	20:	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce 52 ou d'excellente
		qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	8	Occurrence d'excellente qualité d'un élément 53
	20:	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou
		8
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
BS	10:	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément 53
	97	Occurrence parmi les cas suivants : qualité fable, historique, présence
		contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

(rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. connaissances.

Intérêt pour la conservation

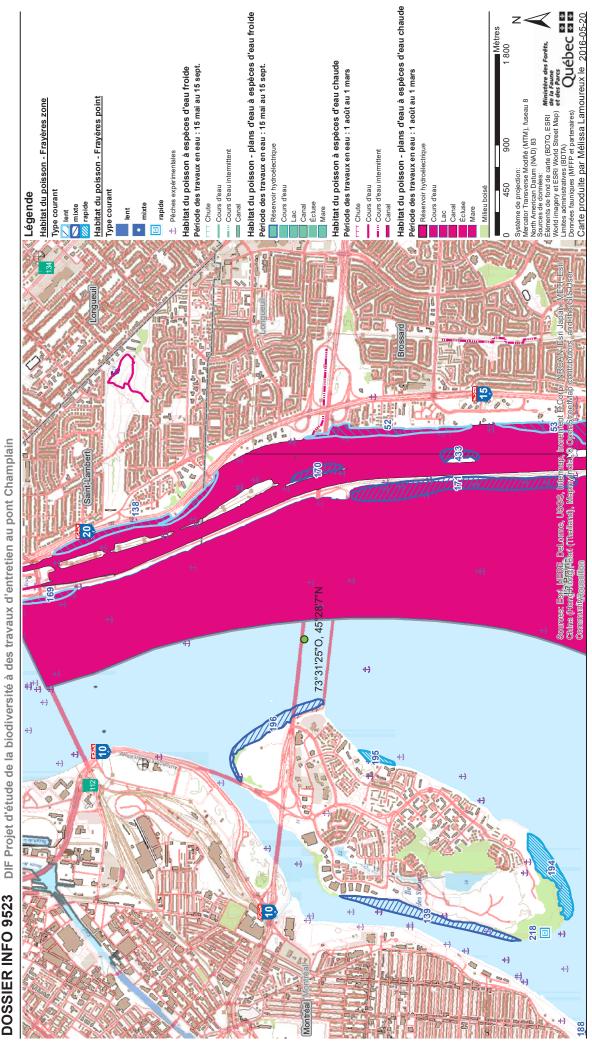
Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

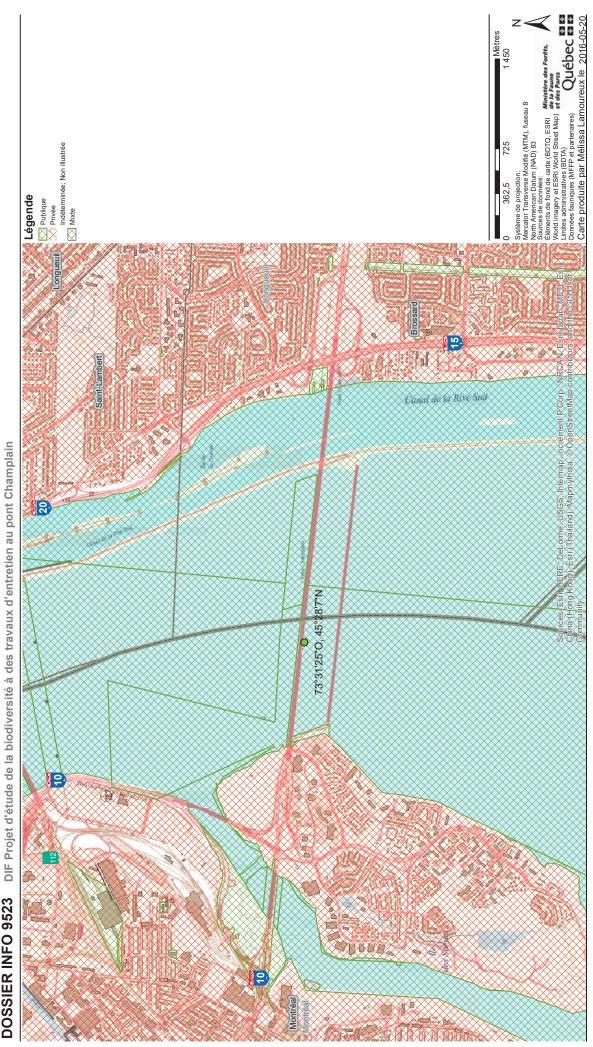
The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation. Science. Division, in association, with the Network of Natural Henitage. Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation. Systems Department, Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



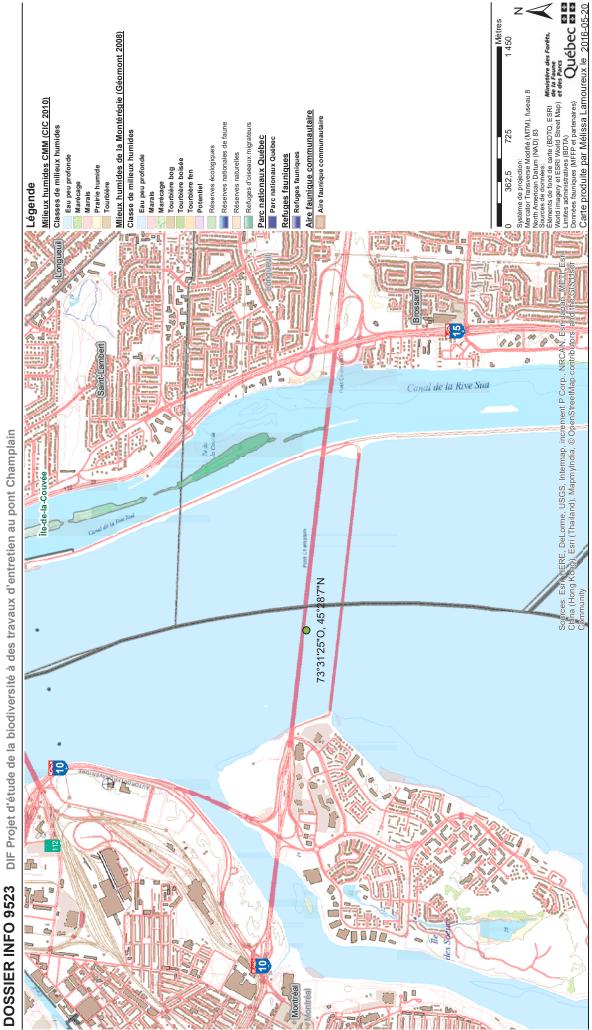
DIF Projet d'étude de la biodiversité à des travaux d'entretien au pont Champlain **DOSSIER INFO 9523**



DOSSIER INFO 9523



DOSSIER INFO 9523



DIF Projet d'étude de la biodiversité à des travaux d'entretien au pont Champlain



Période de protection des activités de reproduction Type* A.1.2 A.1.2 A.1.4 A.1.1 B.2.5 B.2.2 A.1.1 A.1.2 A.1.2 B.2.7 Date de fin 01 sept. 01 juin 15 juin 01 juin 01 juil. 01 juil. 01 juil. 15 juil. 15 août 15 sept. Date de début 01 mai 15 mai 01 mai 15 juin 01 juin 15 juin 15 mai 01 juil. 01 avr. 01 avr. Susceptible Susceptible Susceptible Vulnérable Menacée Statut oseudoharengus commersonii sapidissima catostomus oxyrinchus fulvescens quadracus nebulosus grunniens pellucida rupestris cyprinus rostrata Espèce calva Sp Ammocrypta Aplodinotus Ambloplites Catostomus Catostomus SAINT-LAURENT Acipenser Carpiodes Acipenser Ameiurus Anguilla Apeltes Genre Alosa Alosa Alosa Amia épinoche à quatre épines FLEUVE anguille d'Amérique alose savoureuse esturgeon jaune galspare aspeces crapet de roche barbotte brune esturgeon noir poisson-castor meunier rouge dard de sable meunier noir malachigan Plan d'eau: Alose sp. Poisson couette

Source:



				Période de protection des activités de reproduction	n des activités de	reproduction
Poisson	Genre	Espèce	Statut	Date de début	Date de fin	Type*
Meunier sp.	Catostomus	ds				
Catostomidés sp.	Catostomidae	ds				
chabot tacheté	Cottus	bairdii				
grand corégone	Coregonus	clupeaformis		01 oct.	15 mai	A.1.2
chabot visqueux	Cottus	cognatus				
chabot à tête plate	Cottus	ricei				
épinoche à cinq épines	Culaea	inconstans				B.2.4
carpe	Cyprinus	carpio		01 juin	15 juil.	A.1.4
cyprinidé				15 mai	01 sept.	
méné bleu	Cyprinella	spiloptera				A.2.4
Cyprinidés sp.	Cyprinidae	ds				
alose à gésier	Dorosoma	cepedianum				A.1.2
brochet d'Amérique	Esox	americanus		01 avr.	01 juin	
grand brochet	Esox	lucius		01 avr.	01 juin	A.1.5
maskinongé	Esox	masquinongy		15 avr.	15 juin	A.1.5
Esocidés sp.	Esox	ds		01 avr.	01 juin	

Source:



			Pé	Période de protection des activités de reproduction	n des activités de	reproduction
Poisson	Genre	Espèce	Statut	Date de début	Date de fin	Type*
brochet vermiculé	Esox	americanus	Susceptible	01 avr.	01 juin	
dard à ventre jaune	Etheostoma	exile				
dard barré	Etheostoma	flabellare				
raseux-de-terre noir	Etheostoma	nigrum				B.2.7
Raseux-de-terre noir ou gris	Etheostoma	nigrum ou olmstedi				
raseux-de-terre gris	Etheostoma	olmstedi				
bec-de-lièvre	Exoglossum	maxillingua				
fondule barré	Fundulus	diaphanus		15 mai	15 août	A.1.5
épinoche à trois épines	Gasterosteus	aculeatus				B.2.4
laquaiche argentée	Hiodon	tergisus		01 mai	01 juil.	A.1.2
méné d'argent	Hybognathus	regius				
barbue de rivière	Ictalurus	punctatus		01 juin	01 août	B.2.7
lamproie argentée	Ichthyomyzon	unicuspis				
lamproie de l'Est	Lampetra	appendix				
crayon-d'argent	Labidesthes	sicculus		01 juin	01 août	A.1.4
crapet soleil	Lepomis	gibbosus		15 mai	15 juil.	B.2.2

Source:



Poisson	Genre	Espèce	Pé Statut	Période de protection des activités de reproduction Date de début Date de fin Type*	on des activités de Date de fin	reproduction Type*
crapet arlequin	Lepomis	macrochirus		01 juin	01 août	
lépisosté osseux	Lepisosteus	osseus		01 mai	01 juil.	A.1.4
Crapet sp.	Lepomis	ds		15 mai	01 août	B.2.2
lotte	Lota	lota				A.1.2
méné à nageoires rouges	Luxilus	cornutus		15 mai	15 juil.	A.2.3
mulet perlé	Margariscus	margarita		01 mai	15 juil.	
capelan	Mallotus	villosus				
achigan à petite bouche	Micropterus	dolomieu		01 mai	01 août	B.2.2
achigan à grande bouche	Micropterus	salmoides		01 mai	01 août	B.2.2
poulamon atlantique	Microgadus	tomcod				
baret	Morone	americana				A.1.4
chevalier blanc	Moxostoma	anisurum		01 mai	15 juin	A.1.3
chevalier de rivière	Moxostoma	carinatum	Vulnérable	01 juin	15 juil.	
bar blanc	Morone	chrysops				
chevalier cuivré	Moxostoma	hubbsi	Menacée	01 juin	01 oct.	
chevalier rouge	Moxostoma	macrolepidotum		15 avr.	15 juin	A.1.3

Source:



			В	Période de protection des activités de reproduction	in des activités de	reproduction
Poisson	Genre	Espèce	Statut	Date de début	Date de fin	Type*
Chevalier sp.	Moxostoma	ds				
chevalier jaune	Moxostoma	valenciennesi		15 mai	01 juil.	
gobie à taches noires	Neogobius	melanostomus				
méné émeraude	Notropis	atherinoides		15 mai	01 sept.	A.1.1
méné d'herbe	Notropis	bifrenatus	Vulnérable			A.1.5
méné jaune	Notemigonus	crysoleucas		01 mai	01 août	A.1.5
chat-fou des rapides	Noturus	flavus	Susceptible			
chat-fou brun	Noturus	gyrinus				
méné à menton noir	Notropis	heterodon				A.1.5
méné à museau noir	Notropis	heterolepis				A.1.5
méné à tache noire	Notropis	hudsonius				A.1.2
tête rose	Notropis	rubellus	Susceptible	15 mai	15 juil.	
méné paille	Notropis	stramineus				
méné pâle	Notropis	volucellus				A.1.5
truite fardée	Oncorhynchus	clarkii				
saumon coho	Oncorhynchus	kisutch				A.2.3

Source:

Liste des espèces de poisson capturées dans un plan d'eau



Poisson	Genre	Espèce	Pé Statut	Période de protection des activités de reproduction Date de début Date de fin Type*	n des activités de Date de fin	reproduction Type*
truite arc-en-ciel	Oncorhynchus	mykiss		15 oct.	15 mai	
saumon chinook	Oncorhynchus	tshawytscha				A.2.3
éperlan arc-en-ciel	Osmerus	mordax				A.1.2
fouille-roche zébré	Percina	caprodes				A.2.3
fouille-roche gris	Percina	copelandi	Vulnérable	01 mai	01 août	A.2.3
perchaude	Perca	flavescens		01 avr.	01 juin	A.1.4
omisco	Percopsis	omiscomaycus				A.1.3
stromatée à fossettes	Peprilus	triacanthus				
Pétromézontidés sp.	Petromyzontidae	ds				
méné à museau arrondi	Pimephales	notatus		15 mai	01 sept.	B.2.7
méné à grosse tête	Pimephales	promelas		15 mai	01 sept.	B.2.7
marigane noire	Pomoxis	nigromaculatus		01 juin	01 août	B.2.5
ménomini rond	Prosopium	cylindraceum				
épinoche à neuf épines	Pungitius	pungitius				
naseux noir de l'Est	Rhinichthys	atratulus				
naseux des rapides	Rhinichthys	cataractae				A.1.2

Source:

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. 2015. Banque de données des résultats de pêches expérimentales - "Feuilles de pêche" - données de 1928 à 2016. Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval. ~270 000 enregistrements.

Liste des espèces de poisson capturées dans un plan d'eau



Poisson	Genre	Espèce	Statut	Période de protection des activités de reproduction Date de début Date de fin Type*	on des activités de Date de fin	reproduction Type*
doré noir	Sander	canadensis		01 avr.	01 juin	A.1.2
omble de fontaine	Salvelinus	fontinalis		15 sept.	01 mai	
touladi	Salvelinus	namaycush				
saumon atlantique	Salmo	salar				
Truites et saumons sp.	Salmo	sp.				
truite brune	Salmo	trutta		15 oct.	15 mai	
doré jaune	Sander	vitreus		01 avr.	01 juin	A.1.2
mulet à cornes	Semotilus	atromaculatus		01 mai	01 août	
ouitouche	Semotilus	corporalis				A.2.3
Mulet à cornes ou ouitouch	Semotilus	ds				
Doré sp.	Sander	ds		01 avr.	01 juin	A.1.2
umbre de vase	Umbra	limi		15 avr.	01 juin	B.1.4

Source:

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. 2015. Banque de données des résultats de pêches expérimentales - "Feuilles de pêche" - données de 1928 à 2016. Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval. ~270 000 enregistrements.

Liste des espèces de poisson capturées dans un plan d'eau



Période de protection des activités de reproduction Type* Date de fin Date de début Statut Espèce Genre

Poisson

La Violette, Nathalie, Denis Fournier, Pierre Dumont, and Yves Mailhot. 2003. Caractérisation Des Communautés de Poissons et Développement D'un Indice D'intégrité Biotique Pour Le Fleuve Saint-Laurent, 1995-1997. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune, MRNF. 237 pages.

Légende pour les types de reproduction:

A. 1. 1
 Type de reproduction: 1= pélagophile; 2= lithopélagophile; 3= lithophile; 4= phytolithophile: 5= phytophile: 6= pasammophile: 7= spéléophile
 Positionnement des oeufs: 1= dispersion libre; 2= camouflage des pontes
 Pas de soins parentaux après la ponte ("nonguarders")

1. 1
 Type de reproduction: 1= pélagophile; 2= lithopélagophile; 3= lithophile; 4= phytolithophile: 5= phytophile: 6=psammophile: 7=spéléophile
 Substrat: 1=sélection d'un substrat approprié; 2=construction d'un nid
 Avec soins parentaux après la ponte ("guarders")

.001100

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. 2015. Banque de données des résultats de pêches expérimentales - "Feuilles de pêche" - données de 1928 à 2016. Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval. ~270 000 enregistrements.

^{*} Ces éléments d'information sont tirées de:

Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval Secteur des opérations régionales

Liste de quelques espèces de poissons présentes sur le territoire de l'unité de gestion et informations sur leur période de reproduction (Rassemblements, fraye, incubation et alevinage)

ESPÈCE	Période de protection des activités de	Statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées	Pér	pèce d'ea iode géné mars au 1	rale de pi		ion :			Pér	iode	d'eau géné mbre	rale o	de pr		ion:		dép	end	rare : Péi de chaque et de l'hab	е
	reproduction	et vulnérables	Janvier		Mars	A۱	/ril	N	lai		iin		llet	Ac		Se	ept	Ó	ct	Nov	Déc
ACHIGAN À PETITE BOUCHE	1 mai - 1 août																				<u> </u>
ACHIGAN À GRANDE BOUCHE	1 mai - 1 août																				$ldsymbol{oxed}$
ALOSE SAVOUREUSE	15 mai - 1 juillet	Vulnérable																			
ANGUILLE D'AMÉRIQUE	15 juin - 15 septembre	Susceptible ¹																			$ldsymbol{oxed}$
AUTRES CYPRINIDÉS	15 mai - 1 septembre																				<u> </u>
BARBOTTE BRUNE	15 mai - 1 juillet																				Щ
CHAT-FOU DES RAPIDES	15 juin – 15 août	Susceptible ¹																			
BARBOTTE JAUNE	1 mai -1 juillet	Susceptible ¹																			
BARBUE DE RIVIÈRE	1 Juin - 1 août																				
BROCHET D'AMÉRIQUE	1 avril - 1 juin ²											Ш									
BROCHET MAILLÉ	1 avril - 15 juin	Susceptible ¹																			
BROCHET VERMICULÉ	1 avril - 1 juin ³	Susceptible ¹																			
CARPE	1 juin - 15 juillet																				
CHEVALIER DE RIVIÈRE	1 juin - 15 juillet	Vulnérable																			
CHEVALIER BLANC	1 mai - 15 juin																				
CHEVALIER CUIVRÉ	Richelieu 1 juin – 1 oct. St-Laurent 1 juin – 1 août	Menacée																			
CHEVALIER JAUNE	15 mai - 1 juillet																				
CHEVALIER ROUGE	15 avril - 15 juin																				
CISCO DE LAC	1 octobre - 15 mai ²																				
CRAPET À LONGUES OREILLES	1 juin - 1 août ²	Susceptible ¹																			1
CRAPET ARLEQUIN	1 juin - 1 août ²	,																			
CRAPET DE ROCHE	1 juin - 15 juillet																				1
CRAPET-SOLEIL	15 mai - 15 juillet																				
DARD ARC-EN-CIEL	15 avril - 15 mai ²	Susceptible ¹																			+
DARD DE SABLE	15 juin – 15 août	Menacée																			
DORÉ JAUNE	1 avril - 1 juin																				1
DORÉ NOIR	1 avril - 1 juin																				
ESTURGEON JAUNE	1 mai - 1 juillet	Susceptible ¹																			1
FONDULE BARRÉ	15 mai - 15 août²	'																			
FOUILLE-ROCHE GRIS	1 mai - 1 août¹	Vulnérable																			
GRAND BROCHET	1 avril - 1 juin																				
GRAND CORÉGONE	1 octobre - 15 mai											П									
LAMPROIE DU NORD	Estimé par Fay COsewic	Menacée																			
LAQUAICHE ARGENTÉE	1 mai - 1 juillet											П									
LÉPISOSTÉ OSSEUX	1 mai - 1 juillet																				
MALACHIGAN	1 juillet - 1 septembre ²																				1
MARIGANE NOIRE	1 juin - 1 août																				
MASKINONGÉ	15 avril - 15 juin																				1
MÉNÉ À GROSSE TÊTE	15 mai - 1 septembre																				
MÉNÉ À NAGEOIRES ROUGES	15 mai - 15 juillet																				+
MÉNÉ À MUSEAU ARRONDI	15 mai - 1 septembre																				1
MÉNÉ D'HERBE	15 mai – 15 août²	Vulnérable																			+
MÉNÉ ÉMERAUDE	15 mai - 1 septembre																				
MÉNÉ JAUNE	1 mai - 1 août																				
MÉNÉ LAITON	1mai - 1 août²	Susceptible ¹																			
MEUNIER NOIR	1 avril - 1 juin	- 2000 P.11010								F	F	H									
MEUNIER ROUGE	1 avril - 1 juin																				
MULET À CORNES	1 mai - 1 août																				
MULET PERLÉ	1 mai - 15 juillet																				\vdash
OMBLE DE FONTAINE	,							F													
PERCHAUDE	15 sept - 1mai 1 avril - 1 juin																				
POISSON-CASTOR							F														
	1 mai - 15 juin	Succentible 1	-	-		-	_								-	-	-	-	-		\vdash
TÊTE ROSE TRUITE ARC-EN-CIEL ⁴	1 mai - 1 août²	Susceptible ¹																			
LIBRURITE ART EN-CIET	15 octobre - 15 mai ⁴																				

Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Adapté pour la région selon les renseignements trouvés dans Scott et Crossman 1974 ³ Une période de reproduction automnale à été mise en évidence au marais Saint-Eugène sur le territoire de la région du Centre du Québec, non loin des limites de la Montérégie. Il est donc possible que ce phénomène puisse aussi avoir lieu au sein de l'aire de répartition montérégienne de l'espèce, soit dans la partie

de la workeregie. Il est donc possible que ce prieformère puisse aussi avoir neu au sein de l'aire de repartition monteregierine de l'espèce, soit dans la partie supérieure de la rivière Richelieu, l'archipel du lac Saint-Pierre et le marais de la baie de Lavallière.

4 Ces espèces étant ensemencées dans des eaux plus chaudes que celles habitées par l'Omble de fontaine indigène, il n'y a pas lieu de protéger leur reproduction, car il est peu probable qu'elles se reproduisent en milieu naturel. Dans le cas de la truite arc-en-ciel, il est peut souhaitable qu'elle se reproduise en milieu naturel.

Informations sur un habitat

No de l'HABITAT 02-06-0167

TYPE AIRE CONC.D'OISEAUX AQUATIQUES

REGION Montréal

TOPONYME BASSIN DE LA PRAIRIE (ILE DES SOEURS)

Description de l'inventaire fait en 1981

Sections (Parcelles d'inventaire)

Carte 31H05-200-0202 071506

Mercator UTM 186140005034000 Mercator MLCP XF140340

Municipalité MRC Région administrative

MONTREAL MONTREAL Montréal

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 0 km2 Longueur 3,2 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant REMPLISSAGE, JETES

VILLE, VILLAGE, VILLEGIATURE, ETC...

ROUTE

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

Visites Date Technique d'inventaire Activité observée

1981-04-22 INVENTAIRE AERIEN MIGRATION

Recensement DATE ESPECE ABONDANCE UNITE

1981-04-22 Garrot à oeil d'or 200 INDIVIDU(S)

Description de l'inventaire fait en 1983

Sections (Parcelles d'inventaire)

Carte 31H05-200-0202 071506

Mercator UTM 186140005034000 *Mercator MLCP* XF140340

Municipalité MRC Région administrative

MONTREAL MONTREAL Montréal

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 0 km2 Longueur 3,2 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant REMPLISSAGE, JETES

15 janvier 2016 Page 1 sur 5

VILLE, VILLAGE, VILLEGIATURE, ETC... ROUTE

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

VisitesDateTechnique d'inventaireActivité observée1983-10-27INVENTAIRE AERIENMIGRATION1983-10-24INVENTAIRE AERIENMIGRATION1983-10-06INVENTAIRE AERIENMIGRATION

Recensement DATE ESPECE ABONDANCE UNITE

1983-10-27 200 Morillon sp. INDIVIDU(S) 1983-10-27 Garrot à oeil d'or 50 INDIVIDU(S) 1983-10-24 Canard barbotteur spp. 9 INDIVIDU(S) 1983-10-06 Canard barbotteur spp. INDIVIDU(S) 30

Description de l'inventaire fait en 1988

Sections (Parcelles d'inventaire)

Carte 31H05-200-0202 071506

Mercator UTM 186140005034000 **Mercator MLCP** XF140340

Municipalité MRC Région administrative

MONTREAL MONTREAL Montréal

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 3,3 km2 Longueur 3,8 km Largeur 0,9 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant REMPLISSAGE, JETES

 $\ \ \, \text{VILLE}, \, \text{VILLAGE}, \, \text{VILLEGIATURE}, \, \text{ETC}...$

ROUTE

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

Visites DateTechnique d'inventaireActivité observée1988-10-13INVENTAIRE AERIENMIGRATION1988-09-27INVENTAIRE AERIENMIGRATION1988-09-13INVENTAIRE AERIENMIGRATION

Recensement DATE ESPECE ABONDANCE UNITE

 1988-10-13
 Canard colvert
 56
 INDIVIDU(S)

 1988-10-13
 Canard noir
 60
 INDIVIDU(S)

 1988-10-13
 Canard chipeau
 16
 INDIVIDU(S)

15 janvier 2016 Page 2 sur 5

Canard siffleur d'Amérique	15	INDIVIDU(S)
Canard pilet	17	INDIVIDU(S)
Canard barbotteur spp.	12	INDIVIDU(S)
Morillon sp.	40	INDIVIDU(S)
Petit Morillon	60	INDIVIDU(S)
Garrot à oeil d'or	1	INDIVIDU(S)
Goéland à bec cerclé	10	INDIVIDU(S)
Cormoran à aigrettes	5	INDIVIDU(S)
Canard colvert	2	INDIVIDU(S)
Goéland à bec cerclé	50	INDIVIDU(S)
Cormoran à aigrettes	2	INDIVIDU(S)
Canard pilet	92	INDIVIDU(S)
Sarcelle à ailes bleues	17	INDIVIDU(S)
Sarcelle à ailes vertes	2	INDIVIDU(S)
Canard siffleur d'Amérique	314	INDIVIDU(S)
Canard colvert	12	INDIVIDU(S)
Grand Héron	1	INDIVIDU(S)
	Canard pilet Canard barbotteur spp. Morillon sp. Petit Morillon Garrot à oeil d'or Goéland à bec cerclé Cormoran à aigrettes Canard colvert Goéland à bec cerclé Cormoran à aigrettes Canard pilet Sarcelle à ailes bleues Sarcelle à ailes vertes Canard siffleur d'Amérique Canard colvert	Canard pilet 17 Canard barbotteur spp. 12 Morillon sp. 40 Petit Morillon 60 Garrot à oeil d'or 1 Goéland à bec cerclé 10 Cormoran à aigrettes 5 Canard colvert 2 Goéland à bec cerclé 50 Cormoran à aigrettes 2 Canard pilet 92 Sarcelle à ailes bleues 17 Sarcelle à ailes vertes 2 Canard colvert 12 Canard siffleur d'Amérique 314 Canard colvert 12

Description de l'inventaire fait en 1990

Sections (Parcelles d'inventaire)

Carte 31H05-200-0202 071506

Mercator UTM 186140005034000 **Mercator MLCP** XF140340

Municipalité MRC Région administrative

MONTREAL MONTREAL Montréal

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 0 km2 Longueur 3,2 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant REMPLISSAGE, JETES

 ${\sf VILLE,\,VILLAGE,\,VILLEGIATURE,\,ETC...}$

ROUTE

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

Visites Date Technique d'inventaire Activité observée
1990-04-24 INVENTAIRE AERIEN MIGRATION

15 janvier 2016 Page 3 sur 5

1990-04	-09 IN	IVENTAIRE AERIEN	MIGRATION	
Recensement	DATE	ESPECE	ABONDANC	E UNITE
	1990-04-24	Canard colvert	2	INDIVIDU(S)
	1990-04-24	Canard siffleur d'Amérique	4	INDIVIDU(S)
	1990-04-24	Grand Morillon	3	INDIVIDU(S)
	1990-04-24	Morillon sp.	10	INDIVIDU(S)
	1990-04-24	Grand Bec-scie	5	INDIVIDU(S)
	1990-04-09	Canard colvert	17	INDIVIDU(S)
	1990-04-09	Canard noir	2	INDIVIDU(S)
	1990-04-09	Canard siffleur d'Amérique	10	INDIVIDU(S)
	1990-04-09	Morillon sp.	31	INDIVIDU(S)
	1990-04-09	Garrot à oeil d'or	12	INDIVIDU(S)
	1990-04-09	Grand Bec-scie	5	INDIVIDU(S)
	1990-04-09	Bec-scie à poitrine rousse	2	INDIVIDU(S)

INIVENITATOE A COLCAL

Description de l'inventaire fait en 1996

4000 04 00

Sections (Parcelles d'inventaire)

MIODATION

Carte 31H05-200-0202 071506

Mercator UTM 186140005034000 *Mercator MLCP* XF140340

Municipalité MRC Région administrative

MONTREAL MONTREAL Montréal

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 0 km2 Longueur 3,2 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant REMPLISSAGE, JETES

VILLE, VILLAGE, VILLEGIATURE, ETC...

ROUTE

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

VisitesDateTechnique d'inventaireActivité observée1996-10-07INVENTAIRE AERIENMIGRATION1996-09-17INVENTAIRE AERIENMIGRATION1996-04-10INVENTAIRE AERIENMIGRATION

Recensement DATE ESPECE ABONDANCE UNITE

1996-10-07 Goéland à bec cerclé 8 INDIVIDU(S)

15 janvier 2016 Page 4 sur 5

1996-10-07	Cormoran sp.	18	INDIVIDU(S)
1996-10-07	Canard spp.	7	INDIVIDU(S)
1996-09-17	Goéland à bec cerclé	1	INDIVIDU(S)
1996-04-10	Goéland à bec cerclé	4	INDIVIDU(S)
1996-04-10	Grand Bec-scie	9	INDIVIDU(S)

Description de l'inventaire fait en 1997

Sections (Parcelles d'inventaire)

INDIVIDU(S)

4

Carte 31H05-200-0202 071506

Mercator UTM 186140005034000 **Mercator MLCP** XF140340

Municipalité MRC Région administrative

MONTREAL MONTREAL Montréal

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 0 km2 Longueur 3,2 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant REMPLISSAGE, JETES

1997-04-21

VILLE, VILLAGE, VILLEGIATURE, ETC...

ROUTE

Canard spp.

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

Visites DateTechnique d'inventaireActivité observée1997-04-30INVENTAIRE AERIENMIGRATION1997-04-21INVENTAIRE AERIENMIGRATION

Recensement **DATE ESPECE** ABONDANCE UNITE 1997-04-30 Goéland à bec cerclé 4 INDIVIDU(S) 1997-04-30 Grand Héron 1 INDIVIDU(S) 1997-04-21 Goéland à bec cerclé 34 INDIVIDU(S) Grand Bec-scie 1997-04-21 34 INDIVIDU(S)

15 janvier 2016 Page 5 sur 5

Informations sur un habitat

No de l'HABITAT 02-16-0122

TYPE AIRE CONC.D'OISEAUX AQUATIQUES

REGION Montérégie

TOPONYME BASSIN DE LA PRAIRIE (GRAND HERBIER)

Description de l'inventaire fait en 1981

Carte 31H05-200-0202

Sections (Parcelles d'inventaire)

071701

Mercator UTM 186150005032000 **Mercator MLCP** XF150320

Municipalité MRC Région administrative

MONTREAL **MONTREAL** Montréal LONGUEUIL LONGUEUIL Montérégie LA PRAIRIE ROUSSILLON Montérégie **CANDIAC** Montérégie ROUSSILLON **DELSON ROUSSILLON** Montérégie SAINTE-CATHERINE ROUSSILLON Montérégie

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 5,9 km2 Longueur 0 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant VILLE, VILLAGE, VILLEGIATURE, ETC...

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

LACUSTRE 0 0 FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

Visites Date Technique d'inventaire Activité observée

1981-10-22 INVENTAIRE AERIEN MIGRATION

Recensement DATE ESPECE ABONDANCE UNITE

1981-10-22 Bernache du Canada 0 UNITE INDET

1981-10-22 Morillon sp. 1520 TOTAL

Description de l'inventaire fait en 1983

Sections (Parcelles d'inventaire)

Carte 31H05-200-0202 071701

Mercator UTM 186150005032000 *Mercator MLCP* XF150320

Municipalité MRC Région administrative MONTREAL **MONTREAL** Montréal LONGUEUIL LONGUEUIL Montérégie LA PRAIRIE ROUSSILLON Montérégie **CANDIAC** ROUSSILLON Montérégie DELSON **ROUSSILLON** Montérégie SAINTE-CATHERINE ROUSSILLON Montérégie

15 janvier 2016 Page 1 sur 3

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

0000 C

Superficie 5,9 km2 Longueur 0 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant VILLE, VILLAGE, VILLEGIATURE, ETC...

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

LACUSTRE 0 0 FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

Visites Date	Technique d'inventaire	Activité observée
1983-11-02	INVENTAIRE AERIEN	MIGRATION
1983-10-27	INVENTAIRE AERIEN	MIGRATION
1983-10-24	INVENTAIRE AERIEN	MIGRATION
1983-10-18	INVENTAIRE AERIEN	MIGRATION

Recensement	DATE	ESPECE	ABONDANC	E UNITE
	1983-11-02	Canard barbotteur spp.	160	INDIVIDU(S)
	1983-11-02	Garrot à oeil d'or	20	INDIVIDU(S)
	1983-11-02	Canard spp.	100	INDIVIDU(S)
	1983-10-27	Morillon sp.	160	INDIVIDU(S)
	1983-10-24	Canard colvert	6	INDIVIDU(S)
	1983-10-24	Petit Garrot	8	INDIVIDU(S)
	1983-10-24	Canard barbotteur spp.	226	INDIVIDU(S)
	1983-10-18	Canard barbotteur spp.	25	INDIVIDU(S)
	1983-10-18	Bernache du Canada	45	INDIVIDU(S)

Description de l'inventaire fait en 1984

Sections (Parcelles d'inventaire)

Carte 31H05-200-0202 071701

Mercator UTM 186150005032000 *Mercator MLCP* XF150320

MRC Région administrative Municipalité MONTREAL MONTREAL Montréal LONGUEUIL LONGUEUIL Montérégie Montérégie LA PRAIRIE ROUSSILLON CANDIAC Montérégie **ROUSSILLON** DELSON ROUSSILLON Montérégie SAINTE-CATHERINE ROUSSILLON Montérégie

Bassin versant BASSIN NOM

0000

COURS D'EAU NO COURS D'EAU INDICATIF

15 janvier 2016 Page 2 sur 3

0000 C

Superficie 5,9 km2 Longueur 0 km Largeur 0 km

Tenure PUBLIQUE 0 km 2 PRIVÉE 0 km 2

État NATUREL 0 ALTERE 0 AMENAGE 0

Utilisation du sol environnant VILLE, VILLAGE, VILLEGIATURE, ETC...

Type de milieux MILIEU SUPERFICIE POURCENTAGE

LACUSTRE 0 0

FLUVIAL 30 M LARGE 0 0

Visites Date Technique d'inventaire Activité observée

1984-10-22 INVENTAIRE AERIEN MIGRATION

Recensement DATE ESPECE ABONDANCE UNITE

1984-10-22 Bernache du Canada 0 UNITE INDET

1984-10-22 Morillon sp. 1520 TOTAL

15 janvier 2016 Page 3 sur 3

Information sur plusieurs lieux de reproduction du poisson

LOCALISA TION*	*NOi	SUPERFICI COURANT	IYPE*:	TYPE** Espèces et activités observées		HABITAT	REFERENCE		
Habitat d	Habitat de reproduction du poisson No: 138 Endroit CANAL DE LA RIVE SUD, EN RIVE	LENT	∢	ESLU alim 0\CACA alim 0\LEGI alim 0\AMRU alim 0\PEFL alim 0\NOCR alim 0\FUDI alim 0	GI alim 0\AMRU alim :UDI alim 0		Mongeau, Jl	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.	ois. 1980.
	DROITE STIME								
Minicipalit	FLEOVE SAINT-LAMBERT (MO			Espèce Nom Scientifique	Fraye Code FRAYE potentielle Alevinage Allmentation	Présence Almentation de l'espèce		Période de protection des activités de reproduction DÉBUT	Statut
MRC	CHAMPLAIN			grand brochet Esox lucius	ESLU	×	1 avril	1 juin	
ZONE 18	X 616500 Y : 5037400			meunier rouge Catostomus catostomus	CACA	×	1 avril	1 juin	
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	×	15 mai	15 juillet	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	1 juin	15 juillet	
				perchaude Perca flavescens	PEFL	×	1 avril	1 juin	
				méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR	×	1 mai	1 août	
				fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI	×	15 mai	15 août	
Habitat d Endroit	PERFORMATION OF POISS PLAINE INONDABLE, DELÎLE DES SOEUR	MIXTE	∢	ESLU alim 0\ETNI alim 0\CACO alim 0\AMRU alim 0\PEFL alim 0\ESMA alim 0	CO alim 0\AMRU alim		Mongeau, J.⊣	Mongeau, JR., J. Lederc et J. Brisebois. 1980.	oois. 1980.
Plan d'eau Minicinalit	pian d'gau fleuve st-laurent Minijianit é verdun			Espèce Nom Scientifique	Fraye Code FRAYE potentielle Alewinage Almentation	_	ice <u>Période de protection</u> èce DÉBUT	Presence Période de protection des activités de reproduction le fespèce DÉBUT FIN	Statut
MRC	AU	REAL		grand brochet Esox lucius	ESLU	×	1 avril	1 juin	
ZONE 18	X : 612700 Y : 5034500			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	×			
				meunier noir Catostomus commersoni	CACO	×	1 avril	1 juin	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	1 juin	15 juillet	
				perchaude Perca flavescens	PEFL	×	1 avril	1 juin	
				maskinongé Esox masquinongy	ESMA	×	15 avril	15 juin	

LOCALISA TION*		SUPERFICI COURANT	TYPE**	TYPE** Espèces et activités observées			HABITAT	REFERENCE	
Habitat de reproduction du poisson No: 169	ı du poisson No: 169	LENT	٧	ETNI alim 0\AMNE alim 0\FUDI alim 0\PINO alim 0	JDI alim 0	PINO alim 0		Mongeau, JR.	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.
Endroit AMONT DU P	AMONT DU PONT VICTORIA								
Plan d'eau Fleuve	ST-LAURENT			Fsnàra		Fresh	Drácano		Pariode de urotection des activités de renronduction
Municipatité Saint-Lambert (Monteregie)	ERT (MONTEREGIE)			Nom Scientifique	Code FR	RAYE potentielle Alevinage Almentation		- 1	FIN Statut
MRC CHAMPLAIN				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI		×		
ZONE 18 X. 615700	Y: 5038700			barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE		×		
				fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI		×	15 mai	15 août
				méné à museau arrondi Pimephales notatus	PINO		×	15 mai	1 septembre
Habitat de reproduction du poisson No: 171 Endroit COTE OUEST DE LA DIGUE DU	COTE OUEST DE LA DIGUE DU	MIXTE	⋖	ETNI fraye\MIDO fraye\CACO fraye\AMRU fraye\PECA fraye\MISA fraye	O fraye∖Al	MRU		Mongeau, JR.	Mongeau, JR., J. Lederc et J. Brisebois. 1980.
_	A RIVE SUD ST-LAURENT			-		·	ì		Bestelade de mostraellen des actibilités de noma direttes
				cspece Nom Scientifique	Code FR	rraye FRAYE potentielle Alevinage Almentation	Presence entation de l'espèce		s de curtes de l'eproductum FIN Statut
				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	×			
20NE 18 X. 617000	Y : 5034400			achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	×		1 mai	1 août
				meunier noir Catostomus commersoni	CACO	×		1 avril	1 juin
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×		1 juin	15 juillet
				fouille-roche zébré Percina caprodes	PECA	×			
				achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	×		1 mai	1 août

Page 2 sur 7

LOCALISATION*	*NG	SUPERFICI COURANT	TYPE*	TYPE** Espèces et activités observées		HABITAT	REFERENCE	
Habitat de	Habitat de reproduction du poisson No: 194	RAPIDE	⋖	AMRU fraye\ESMA fraye\EXMA fraye\ETNI fraye	lA fraye∖ETNI fraye		Mongeau, JR., J.	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.
Endroit	SUD-EST DE L'ILE DES SOEURS							
Plan d'eau	Plan d'eau Fleuve st-laurent			Fsnèra	Frave	Précence	Présence Période de protection des activités de reproduction	vités de reproduction
Municipalite	Municipalité Verdun			Nom Scientifique	Code FRAYE potentielle Alevinage Almentation	-1	DÉBUT	FIN Statut
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL	REAL		crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU X		1 juin	15 juillet
ZONE 18	K 613200 Y : 5033500			maskinongé Esox masquinongy	ESMA X		15 avril	15 juin
				bec-de-lièvre Exoglossum maxillingua	EXMA X			
				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI X			
Habitat de	Habitat de reproduction du poisson No: 195	RAPIDE	4	ETNI alim\AMRU alim\ESMA alim	alim		Mongeau, JR., J.	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.
Endroit	EST DE L'ILE DES SOEURS							
Plan d'eau	Mand'oau Fleuve st-laurent			Espèce	Frave	Présence	Présence Période de protection des activités de reproduction	Vités de reproduction
Municipalite	Municipalité Verdun			Nom Scientifique	Code FRAYE potentielle Alevinage Almentation		DÉBUT	FIN Statut
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL	REAL		raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	×		
ZONE 18	X : 614200 Y : 5035100			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	1 juin	15 juillet
				maskinongé Esox masquinongy	ESMA	×	15 avril	15 juin

Page 3 sur 7

sn
4
ge
Pa

LOCALISATION*	TON*	SUPERFICI COURANT	TYPE*	TYPE** Espèces et activités observées	98	HA	HABITAT	REFERENCE		
Habitat 6	Habitat de reproduction du poisson No: 196	MIXTE	∢	ETNI fraye et alimentation\CACO fraye et alimentation\AMRU fraye et alimentation\LEGI	CACO fraye et et alimentation\LEGI			Constantin, T., et al. 1990. M Leclerc et J. Brisebois. 1980.	Constantin, T., et al. 1990. Mongeau, JR., J. Lederc et J. Brisebois. 1980.	, JR., J.
Endroit	CÔTE NORD-EST DE L'ILE DES SOEURS, AVAL DU PONT CHAMPLAIN	z		alimentation∖EXMA alimentation	tation					
Plan d'eau	FLEUVE ST-LAURENT			Fsnàra	Fravo		Précence	Période de protection des	Précence Période de protection des activités de reproduction	
Municipali	Municipalité Verdun			Nom Scientifique	Code FRAYE potentielk	Code FRAYE potentielle Alevinage Almentation	- 1	DÉBUT	HN	Statut
MRC	ΑŪ	REAL		raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI		×			
ZONE 18	K 614400 Y : 5036300			meunier noir Catostomus commersoni	CACO		×	1 avril	1 juin	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU		×	1 juin	15 juillet	
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI		×	15 mai	15 juillet	
				bec-de-lièvre Exoglossum maxillingua	EXMA		×			
				Cyprinidés	CYPR	×		15 mai	1 septembre	
				meunier Catostomus sp.	CASP	×				
Habitat d	Habitat de reproduction du poisson No: 218	RAPIDE	۵	MIDO fraye				Gravel, Y. 1983.	Gravel, Y. 1983. Gravel, Y. et coll. 1983.	183.
Endroit	CÔTE SUD-EST DE L'ILE DES SOEURS									
Plan d'eau	Pland'gau Fleuve St-Laurent			Espèce	Frave		Présence	Période de protection des	Présence Période de protection des activités de reproduction	
Municipali	Municipalité Verdun			Nom Scientifique	Code FRAYE potentielle	FRAYE potentielle Alevinage Alimentation	_	DÉBUT	HIN	Statut
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL	REAL.		achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO X			1 mai	1 août	
ZONE 18	X: 612500 Y: 5033400									Ī

I DFAIICA TION*	CHDEREICH FOHIRANT	TVDE	TVDE** Econoco ot activitée abconvées	c	HABITAT	RECER ENFE	
LUGALION IIUN			Lapetea et at unitea Wasel Vesi	9	ואווואוו		
6 reproduction du poiss Canal de la Rive s Côtés du Pont Ch	LENT	∢	ETNI fraye\LEGI fraye\PEFL fraye\AMRU fraye\NOCR fraye\FUDI fraye	fraye\AMRU e		Mongeau, JR., J.	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.
Pland'eau Fleuve st-laurent Municipatie Brossard			Espèce Nom Scientifique	Fraye Code FRAYE potentiele Alevinage Almentation	Présence ation de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction e DÉBUT	Ivités de reproduction FIN Statut
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	×		
ZONE 18 N: 617400 Y: 5035400			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	×	15 mai	15 juillet
			perchaude Perca flavescens	PEFL	×	1 avril	1 juin
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	1 juin	15 juillet
			méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR	×	1 mai	1 août
			fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI	×	15 mai	15 août
reproduction du poiss Voie maritime, bro	LENT	∢	LEGI fraye\AMRU fraye\PEFL fraye\NOCR fraye\ALPS fraye\ETN\\MOMA\FUD\\HITE	IL fraye\NOCR AA\FUDI\HITE		Mongeau, JR., J.	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.
Pland'gau Fleuve st-laurent Municipatig brossard			Espèce Nom Scientifique	Fraye Gode FRAYE potentiele Alevinage Almentation	Présence ation de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction e DÉBUT FIN	ivités de reproduction FIN Statut
			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	×	15 mai	15 juillet
ZONE 18 X: 617530 Y: 5033500			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	1 juin	15 juillet
			perchaude Perca flavescens	PEFL	×	1 avril	1 juin
			méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR	×	1 mai	1 août
			gaspareau Alosa pseudoharengus	ALPS	×		
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI X			
			chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA X		15 avril	15 juin
			fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI X		15 mai	15 août
			laquaiche argentée Hiodon tergisus	нте х		1 mai	1 juillet

Page 5 sur 7

/
sur
9
Page
ш

LOCALISATION*	*NO	SUPERFICI	SUPERFICI COURANT	TYPE** Espèces et activités observées		HABITAT REF	REFERENCE	
Habitat de	labitat de reproduction du poisson No: 170	0,035 Km2	MIXTE	٨		Mo	ngeau, JR., J.	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980a
Endroit	HAUT-FOND À 100M EN AMONT DE L'ÎLE DE LA COUVÉE							
Plan d'eau	FLEUVE SAINT-LAURENT	_		Esnèce	Frave	Prásence Pério	Présence Période de protection des activités de reproduction	Ités de reproduction
Municipalit e	Municipalité Brossard			Nom Scientifique	Code FRAYE potentielle Alevinage Almentation	_	DÉBUT	FIN Statut
MRC	CHAMPLAIN			meunier rouge Catostomus catostomus	CACA	×	1 avril	1 juin
ZONE 18	X : 617076 Y : 5036002			chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	МОМА	×	15 avril	15 juin
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	×	15 mai	15 juillet
				perchaude Perca flavescens	PEFL	×	1 avril	1 juin
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	1 juin	15 juillet
				méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR	×	1 mai	1 août
				fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI	×	15 mai	15 août

 \star \star Type vaut dire que la représentation cartographique consiste en P = un point, S= une ligne , A = une aire.

I	יו
I	
I	
I	ō
I	_
I	٠.
I	9
I	2
I	2
I	ш

LOCALISA TION*		SUPERFI	SUPERFICI COURANT	TYPE** Espèces et activités observées	s	HABITAT RE	REFERENCE		
Habitat de reproduci	Habitat de reproduction du poisson No: 433	0,03 Km2	MIXTE	٨		Me	ກrgeau, JR., J	Mongeau, JR., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980a	ois. 1980a
Endroit CANAL DE L. 1,4KM EN AN CHAMPLAIN	CANAL DE LA RIVE SUD, ÎLOT À 1,4KM EN AMONT DU PONT CHAMPLAIN								
Municinaltà Brossard	SAINT-LAURENT RD	<u>⊢</u>		Espèce Nom Scientifique	Fraye Code FRAYE potentielle Alevinage Alimentation	_	Presence Période de protection des activités de reproduction le l'espèce DÉBUT FIN	tivités de reproduction FIN	Statut
WRC CHAMPLAIN				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	1 juin	15 juillet	
ZONE 18 X: 617356	Y: 5033375			perchaude Perca flavescens	PEFL	×	1 avril	1 juin	
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	×	15 mai	15 juillet	
				gaspareau Alosa pseudoharengus	ALPS	×			
				chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	×	15 avril	15 juin	
				méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR	×	1 mai	1 août	
				méné pâle Notropis volucellus	NOVO	×			
				méné à museau arrondi Pimephales notatus	PINO	×	15 mai	1 septembre	
				fondule barré Fundulus dianhants	FUDI	×	15 mai	15 août	

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. 2007. Banque de données du MRNF sur les lieux de reproduction du poisson. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, Montérégie et Estrie.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (065)

Fiche 7: Les secteurs d'eau vive du fleuve Saint-Laurent

(Figure 7)

LOCALISATION

- Ces secteurs se situent, d'ouest en est, aux îles Dorval, Bushy et Dixie; aux îles aux Chèvres et aux Hérons dans les rapides de Lachine; à l'île des Soeurs et au niveau du chenal Le Moyne entre les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame
- Municipalités de Dorval, LaSalle, Verdun et Montréal
- Sur la voie migratoire de l'Atlantique

COMPOSITON ET TENURE

- Les îles de ces secteurs sont caractérisées par la zone d'eau vive qui les englobe et par la présence de milieux humides dans les zones à l'abri du courant
- Propriétés privées
- Superficie totale approximative de 400 hectares

ÉLÉMENTS FAUNIQUES D'IMPORTANCE

Poissons

- Zones d'ensemencement du maskinongé et de salmonidés
- Ces secteurs regroupent l'ensemble des frayères en eau vive du Saint-Laurent dans l'archipel d'Hochelaga, les rapides de Lachine constituant la plus importante
- Certaines zones d'affouillement le long des berges des îles sont utilisées comme habitats et aires de reproduction et d'alevinage en eau calme par plusieurs espèces d'intérêt sportif et commercial

Oiseaux

- Plusieurs îles de ce secteur sont utilisées par la sauvagine comme aires de repos, d'alimentation et de nidification
- La partie aval des îles Dixie et Bushy est utilisée comme aire de rassemblement nocturne par la sauvagine
- Ces zones correspondent aux aires de concentration de la sauvagine en périodes de migration
- Les milieux rapides contribuent à favoriser le maintien des rares zones d'eau libre de glace accessibles à la sauvagine en hiver
- L'île aux Hérons abrite la plus grosse colonie mixte de bihoreau à couronne noire et de grand héron de la région métropolitaine
- Des observations de nidification de la perdrix grise et du petit butor (espèce vulnérable) ont été notées sur l'île des Soeurs

 La présence de la sterne pierregarin a été remarquée à proximité des rapides de Lachine, aux îlots sud et nord le long des berges de LaSalle

PARTICULARITÉS

- Les secteurs d'eau vive du Saint-Laurent sont fréquentés par les pêcheurs sportifs à la recherche de salmonidés ensemencés
- Les îles aux Hérons, aux Chèvres et les Sept Soeurs ainsi que la partie des rapides de Lachine, qui les entourent, constituent les éléments d'un projet de réserve écologique. De plus, ce même territoire constitue depuis 1937, le refuge d'oiseaux migrateurs de l'île aux Hérons
- Les îles des Soeurs, Dorval, Dixie et Bushy sont bordées par plusieurs aires de concentration d'oiseaux aquatiques, habitats fauniques protégés en vertu du chapitre IV.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune

SOURCES

- BUREAU, M., G. DOUCET et L.-M. SOYEZ. 1977. Inventaires de nidification des îles du Saint-Laurent de Côte-Sainte-Catherine à Repentigny. Rapport du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 5 p. + cartes.
- DIMENSION ENVIRONNEMENT LTÉE. 1982. Étude de la sauvagine du lac Saint-Louis et du bassin de Laprairie, Québec. Projet Lachine. Rapport technique d'avant-projet pour la Direction Environnement d'Hydro-Québec, Mandat LB-9, 182 p. + annexes cartographiques.
- DIMENSION ENVIRONNEMENT LTÉE. 1984. Étude de l'habitat d'hiver de la sauvagine (garrot commun et grand bec-scie) dans le lac Saint-Louis et le bassin de Laprairie. Présenté à la Direction Environnement d'Hydro-Québec, 41 p.
- DIMENSION ENVIRONNEMENT LTÉE. 1985. Étude de l'habitat d'hiver de la sauvagine (garrot commun et grand bec-scie) dans le lac Saint-Louis et le bassin de Laprairie. Présenté à la Direction Environnement d'Hydro-Québec. 41 p. + annexes.
- ENVIRONNEMENT CANADA, 1990. Réseau de conservation des îles du Saint-Laurent entre Cornwall et le lac Saint-Pierre. Propositions d'un concept d'aménagement et d'une formule de gestion. Rapport préparé par E.A.T. Environnement Inc. en collaboration avec le Service Canadien de la Faune (région de Québec) dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent, 60 p. et annexes
- GRATTON, L., 1984. Projets de réserves écologiques sur le territoire de l'Archipel de Montréal : Description, évaluation et détermination finale des sites potentiels. Travail réalisé par Louise Gratton Enr. pour La Direction des réserves écologiques et des sites naturels, Ministère de l'Environnement. R.E.-43, 298 p. + 2 annexes.
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. 1990. Étude d'impact sur l'environnement. Voie réservée aux autobus sur l'estacade. Région de Montréal. Présenté par Soprin, Experts-Conseils inc. pour le Service de l'Environnement, 217 p. + annexes.

- MONGEAU, J.-R., J. LECLERC, et J. BRISEBOIS. 1979. La répartition géographique des poissons, les ensemencements, la pêche sportive et commerciale, les frayères et la bathymétrie du fleuve Saint-Laurent dans le bassin de La Prairie et les rapides de Lachine. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal. Rapport technique 06-29, 149 p.
- PAGEAU, G. et R. TANGUAY. 1977. Frayères, sites propices à la reproduction, et sites de concentration de jeunes poissons d'intérêt sportif et commercial dans le fleuve Saint-Laurent. Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Montréal. Rapport technique no 3, 419 p. + annexes.

Citation suggérée (tiré de) :

Ministère de l'Environnement et de la Faune. 1994. Cartographie des sites d'intérêt et des sites protégés et fiches-syntèses descriptives des sites d'intérêt faunique. Direction régionale de la Montérégie, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune.

Agglomération de Longueuil (634)

Fiche 2 : Les îlots, la digue et les herbiers de la Voie maritime (Figure 2)

LOCALISATION

- · Rive sud du fleuve Saint-Laurent, bassin de La Prairie
- Municipalités de Saint-Lambert et Brossard
- · Sur la voie migratoire de l'Atlantique

COMPOSITION ET TENURE

Îlots et digue

- Propriété du gouvernement fédéral
- Superficie approximative de 100 hectares

Herbiers aquatiques et berges de la rive sud du canal de la voie maritime

- Propriété publique
- Superficie approximative de 200 hectares

ÉLÉMENTS FAUNIQUES D'IMPORTANCE

Poissons

- Zones d'ensemencement de salmonidés et du maskinongé
- Nombreuses aires de reproduction (frayères) et d'élevage de poisson (alevinage) en eau calme, à proximité des herbiers, au sud des îlots, et en eau rapide, au nord de la dique
- Aires d'alimentation de plusieurs espèces d'importance pour la pêche sportive de part et d'autre de la digue de la Voie maritime

Amphibiens et reptiles

La rive sud du canal de la voie maritime présente des milieux propices pour l'herpétofaune

<u>Oiseaux</u>

- Îlots de la Voie maritime présentant des habitats de prairies hautes et basses propices à la nidification de la sauvagine
- Utilisation d'îlots par les oiseaux coloniaux tel le goéland à bec cerclé sur l'île de la Couvée
- Herbiers près des îlots et sur la rive sud du canal favorisant l'alimentation et l'élevage des jeunes oiseaux et

Mammifères

 Les berges de la rive sud du canal de la Voie maritime présentent des milieux propices comme habitat pour le rat musqué

PARTICULARITÉS

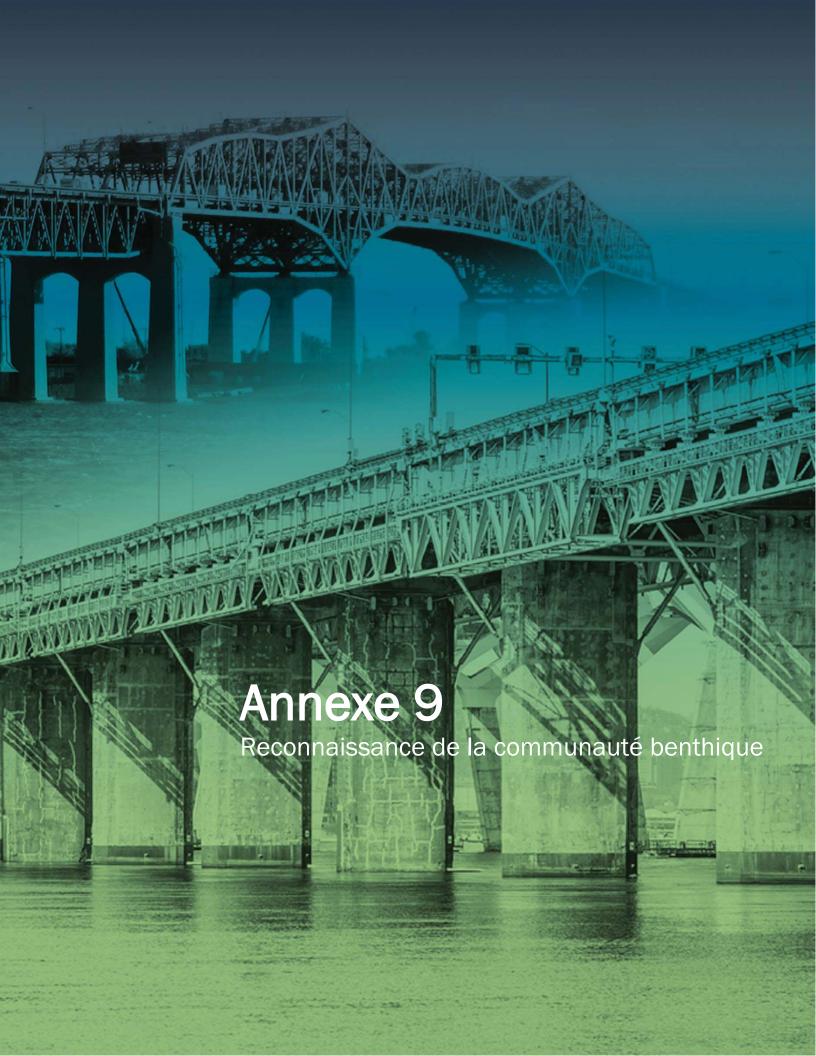
- Île de la Couvée reconnue par le gouvernement fédéral comme refuge d'oiseaux migrateurs
- Proximité d'un habitat faunique reconnu comme aire de concentration d'oiseaux aquatiques

SOURCES

- BUREAU, M., G. DOUCET et L.-M. SOYEZ. 1977. Inventaires de nidification des îles du Saint-Laurent de Côte Sainte-Catherine à Repentigny. Rapport du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 5 p. + cartes.
- DIMENSION ENVIRONNEMENT LTÉE. 1982. Étude de la sauvagine du lac Saint-Louis et du bassin de Laprairie, Québec. Projet Lachine. Rapport technique d'avant-projet pour la Direction Environnement d'Hydro-Québec, Mandat LB-9, 182 p. + annexes cartographiques.
- DIMENSION ENVIRONNEMENT LTÉE. 1984. Étude de l'habitat d'hiver de la sauvagine (garrot commun et grand bec-scie) dans le lac Saint-Louis et le bassin de Laprairie. Présenté à la Direction Environnement d'Hydro-Québec, 41 p.
- DIMENSION ENVIRONNEMENT LTÉE. 1985. Étude de l'habitat d'hiver de la sauvagine (garrot commun et grand bec-scie) dans le lac Saint-Louis et le bassin de Laprairie. Présenté à la Direction Environnement d'Hydro-Québec. 41 p. + annexes.
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. 1990. Étude d'impact sur l'environnement. Voie réservée aux autobus sur l'estacade. Région de Montréal. Présenté par Soprin, Experts-Conseils inc. pour le Service de l'Environnement, 217 p. + annexes.
- MONGEAU, J.-R., J. LECLERC, et J. BRISEBOIS. 1979. La répartition géographique des poissons, les ensemencements, la pêche sportive et commerciale, les frayères et la bathymétrie du fleuve Saint-Laurent dans le bassin de La Prairie et les rapides de Lachine. Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, Rapport technique 06-29, 149 p.

Citation suggérée (tiré de) :

Ministère de l'Environnement et de la Faune. 1994. Cartographie des sites d'intérêt et des sites protégés et fiches-syntèses descriptives des sites d'intérêt faunique. Direction régionale de la Montérégie, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune.



1. MÉTHODOLOGIE

1.1 AIRE D'ÉTUDE

La Carte 6 du rapport principal présente l'aire d'étude qui correspond en partie à la zone fluviale déjà couverte par l'évaluation environnementale (ÉE) pour un Nouveau pont pour le Saint-Laurent (Dessau | Cima+, 2013) et de son prolongement jusqu'à l'estacade du pont Champlain.

Le relevé complémentaire pour l'habitat du poisson, les macroinvertébrés, le benthos et les sédiments réalisé en août 2018 était avant tout confiné entre l'estacade et la zone couverte dans l'ÉE du Nouveau pont Champlain. Quelques incursions ont été menées dans la zone fluviale déjà couverte afin de vérifier l'évolution du milieu aquatique.

1.2 RELEVÉ DE MACROINVERTÉBRÉS

Les relevés de macroinvertébrés sont qualitatifs, sans objectif de détermination d'abondance. Plus spécifiquement, ils visent la recherche des mulettes (Mollusques bivalves de la famille des Unionidés), en raison de la présence potentielle d'espèces à statut précaire. La diversité des faciès demande de prévoir plusieurs techniques, telles que des recherches systématiques en littoral peu profond ou la collecte d'observations fortuites lors de la caractérisation de l'habitat du poisson. Puisque la récolte et la manipulation de spécimens étaient prévues, une demande de permis SEG (à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune) a été effectuée. Le permis portait le numéro 2018-08-02-2488-06-G-P et comportait diverses conditions spécifiques pour la manipulation des spécimens vivants; il concernait les gastéropodes, les bivalves et les écrevisses. L'ensemble des conditions a été respecté et mis en oeuvre par le titulaire du permis.

1.2.1 MANIPULATION ET IDENTIFICATION

La récolte des macroinvertébrés était prévue afin d'améliorer l'identification des spécimens retrouvés. Toutes les moules vivantes capturées ont été identifiées, dénombrées et leur longueur mesurée à l'aide d'un vernier au millimètre près. Les spécimens ont ensuite été remis à l'eau. Les manipulations ont suivi les recommandations de Mackie et al. (2008) et les obligations du permis. Pour les coquilles vides, la qualité du nacre (mortalité récente ou vieille coquille) a également été notée et un sous-échantillon conservé pour référence. Tous les spécimens vivants ont été retournés à leur lieu de prélèvement le plus rapidement possible. Le temps d'attente n'a pas dépassé celui attribué au permis et les spécimens ont été conservés en rive à l'ombre dans au moins 1 m d'eau. À l'étape de l'identification, les coquilles mortes sont parfois conservées alors que les moules vivantes des espèces pouvant être confondues avec celles à statut précaire sont obligatoirement photographiées.

1.2.2 STATIONS EN RIVES

Les relevés qualitatifs et semi-quantitatifs ont été réalisés par la combinaison de plusieurs méthodes pour la rive : récolte des coquilles sur la rive, recherche active à l'aide d'un aquascope et de lunettes polarisantes dans les zones peu profondes (<0,50 m) et de la plongée en apnée à l'aide d'un masque et d'un tuba dans les zones de profondeur intermédiaire (jusqu'à 1 à 1,5 m). La méthode principale était l'observation visuelle en surface des individus vivants et des coquilles vides. Notons que lors des relevés quelques débris ont toutefois été levés pour permettre la détection des écrevisses et des gastéropodes présents. Les relevés à pied ont été effectués en partant de l'aval vers l'amont pour maximiser la visibilité. Les méthodes ont été adaptées de Mackie et al. (2008) en fonction de l'abondance d'espèces observées, de la bathymétrie et de la turbidité de l'eau, mais un effort de 4,5 heures-personne de recherche active visuelle directe était visé (en excluant la prise de notes et manipulations). Le relevé se veut avant tout qualitatif, sans objectif de détermination de densité, mais devrait permettre une évaluation de l'abondance relative et du potentiel de présence des espèces.

Les variables suivantes étaient considérées pour chacune des stations : météo, type de substrat (% à la surface de chacune des catégories standardisées), caractérisation des herbiers aquatiques (% de recouvrement des plantes submergées et émergées et liste des espèces dominantes), caractéristiques des berges (% recouvrement d'arbres, d'arbustes, d'herbacées et de sol nu minéral; hauteur du talus (m) et pente (%), stabilisation), ombrage relatif du plan d'eau et densité relative des algues.

1.2.3 TRANSECTS EN EAUX PROFONDES

En eaux profondes, l'équipe des biologistes/plongeurs a été mise à profit tout au long de son relevé visant à compléter la caractérisation de l'habitat du poisson. En effet, lors du parcours des transects, les biologistes/plongeurs ont procédé à la collecte des macroinvertébrés rencontrés. Pour ce faire, des petits filets identifiés du numéro du transect parcouru ont servi à conserver en rive des individus en attente d'identification et de prise de mesures morphométriques par le spécialiste du domaine.

Lorsque les conditions empêchaient la plongée, des vidéos par caméra sous-marine ont été enregistrés le long des transects. Dans ce cas, le spécialiste a procédé à l'analyse de ces vidéos pour comptabiliser et identifier, dans la mesure du possible, les macroinvertébrés.

1.3 RELEVÉ DU BENTHOS

1.3.1 STATIONS EN RIVE

La méthodologie du Réseau canadien de biosurveillance aquatique (RCBA, 2014) a été préconisée pour l'échantillonnage du benthos en rive. De cette façon, les résultats pourront être comparés avec ceux des autres stations limitrophes du fleuve Saint-Laurent.

Cette section décrit le type de mesures et d'échantillons qui sont pris sur un site selon la méthodologie du RCBA dans le cadre du protocole d'échantillonnage normalisé à l'échelle nationale :

- Données préliminaires sur le site (nom du bassin, écorégion, etc.);
- Description du site : caractérisation générale du site (croquis et coordonnées du site, classification des utilisations des terres avoisinantes, etc.);

- Caractéristiques du tronçon (description des types d'habitats aquatiques, du couvert forestier dans un tronçon d'échantillonnage défini, etc.);
- Qualité de l'eau (mesure de certains paramètres physiques et chimiques);
- Échantillon de macroinvertébrés benthiques : méthode de prélèvement normalisée en utilisant un filet troubleau et en faisant l'échantillonnage pendant trois minutes, en mouvement. Une description plus approfondie est décrite dans le paragraphe suivant;
- Caractéristiques du substrat (dénombrement de 100 cailloux, comblement interstitiel et taille des matériaux);
- Mesures du chenal : largeur à plein bord et largeur mouillée, profondeur, vitesse d'écoulement et pente.

La méthode de prélèvement normalisée consiste à brasser le substrat à l'aide de ses pieds tout en se déplaçant en zigzag de l'aval vers l'amont durant une période chronométrée de trois minutes. Tous les invertébrés benthiques délogés sont ainsi entraînés dans un filet troubleau de 38 cm avec maille de 400 µm sous l'action du courant. Une fois la période de brassage terminée, le contenu du filet est soigneusement transféré dans un sceau à fond grillagé à mailles de 600 µm. Par la suite, l'échantillon est rincé afin d'extraire les feuilles, roches ou autres gros débits, puis retransféré dans un pot d'échantillon identifié et rempli d'alcool éthylique (éthanol) à une concentration de 95 %. Le protocole exact suivi pour l'échantillonnage sur le terrain est décrit en détail dans le manuel de terrain d'Environnement Canada (2012). Il est à noter que l'échantillonnage ne pouvait pas être effectué en se déplaçant d'une berge à l'autre puisque le site ne le permet pas. De plus, la longueur du transect parcouru a été estimée à partir du tracé GPS.

Sur le terrain, lors du dénombrement de cailloux, il a été observé que les organismes benthiques se trouvaient sur la partie inférieure des galets et n'étaient pas libérés lors de l'échantillonnage. Une méthode adaptée de zigzag en levant et en frottant les galets sur les côtés a été employée avec le filet troubleau. Afin de pouvoir ultérieurement comparer l'efficacité entre la méthode RCBA et celle adaptée aux conditions de terrain décrites ici, trois répliquas ont également été effectués à la station BS-01 (A-B-C), numérotés de l'aval vers l'amont.

1.3.2 STATIONS EN EAUX PROFONDES

Pour les stations en eaux profondes, un filet Surber à maille de 500 µm et avec godet a été utilisé par les plongeurs. Ce filet a été spécialement développé par le fabricant de filet Filmar et comprend deux poignées attachées au cadre métallique standard de 30 x 30 cm. La technique consiste à brasser le substrat de l'aire du cadre métallique pendant 30 secondes et à répliquer l'opération pour six sous-stations, pour un total de trois minutes de brassage. Le traitement de l'échantillon est effectué de la même manière que pour le filet troubleau.

1.3.3 ANALYSES DE LABORATOIRE ET STATISTIQUES

Le protocole de laboratoire suit les recommandations du RCBA (2014). Le contenu de l'échantillon est directement transvidé et étendu uniformément sur un tamis au maillage de 400 µm. Le matériel grossier, les pierres et les macrophytes sont lavés au-dessus du tamis et retirés de l'échantillon. Par la suite, l'échantillon est transféré dans une boîte Marchant et de l'eau est ajoutée pour recouvrir les cellules. La boîte Marchant est ensuite inversée pour répartir l'échantillon uniformément dans les cellules. Les cellules à trier sont sélectionnées de façon aléatoire. Le sous-échantillon de la cellule est retiré de la cellule à l'aide d'une pompe transférée dans un plateau de tri. Le matériel des cellules sélectionnées est inspecté sous une loupe binoculaire 10x, et les organismes sont placés dans de petits pétris et identifiés.

Chaque sous-échantillon est trié en sa totalité jusqu'à ce qu'un minimum de 300 organismes soient récupérés. Chaque échantillon est inspecté au moins deux fois. Les invertébrés sont placés dans des fioles contenant de l'éthanol à 70 %. Une fois terminée, la quantité de substrat trié est notée sur une fiche papier. Le substrat trié est jeté, alors que le reste du matériel non trié est conservé. Le niveau d'identification des taxons est à la famille. Plusieurs documents de référence ont été utilisés pour l'identification (Merritt et al., 2008; Moisan, 2010; Smith, 2001).

Les indices de base suivants ont été calculés : la densité (nombre d'organismes/m²), la richesse taxonomique (nombre de taxons), l'indice de diversité Shannon-Wiener (H'), l'indice de régularité de Simpson et l'indice de similarité de Bray-Curtis. La densité des organismes est cependant seulement estimée pour les stations en rive étant donné la méthode utilisée.

Cette compilation permet de déduire d'autres indices dont ceux de la santé du benthos qui sont : le nombre total de taxons, le nombre de taxons EPT (éphéméroptères, plécoptères et trichoptères), le pourcentage d'EPT sans les hydropsychidés, le pourcentage de chironomidés, le pourcentage des deux familles dominantes et l'indice biotique d'Hilsenhoff. La variante utilisée de l'indice biotique d'Hilsenhoff (FBI) se base sur l'identification à la famille et est calculée comme suit :

FBI =
$$\Sigma xi * ti / n$$

οù

xi = nombre d'individus d'un taxon identifié ti = tolérance de ce même taxon n = nombre total d'individus dans l'échantillon

La tolérance d'un taxon est déterminée pour chaque taxon identifié en vertu d'une échelle relative en accord avec la littérature (MDDEFP, 2013). L'interprétation des indices se base sur Pelletier et Armellin (2012).

2 RÉSULTATS

Deux stations en rive, localisées sur le littoral de l'île des Sœurs, ont pu être inventoriées lors de cette campagne. En ce qui a trait aux eaux profondes, l'ensemble des transects a pu faire l'objet d'une recherche des macroinvertébrés alors que deux stations prévues pour l'échantillonnage du benthos ont pu être inventoriées.

2.1 RELEVÉ DE MACROINVERTÉBRÉS

2.1.1 STATIONS EN RIVE

Le relevé de mulettes en rive a été effectué les 24 et 25 août 2018. Le Tableau 1 résume les caractéristiques biophysiques des stations visitées. La Carte 6 du rapport principal localise les stations.

Tableau 1 - Stations en rive pour la recherche des macroinvertébrés

	STATION BS-01	STATION BS-02
Date d'échantillonnage	25 août 2018	24-25 août 2018
Coordonnée latitude (N)	45°28'07.6"	45°28'10.3"
Coordonnée longitude (O)	-73°31'58.6"	-73°32'00.4"
Durée de l'échantillonnage (heures)	2,5	3
Superficie approximative (m²)	1500	4500
Profondeurs échantillonnées (m)	0 à 1,5	0 à 1,5
Température de l'air (°C)	27	25
Couverture nuageuse (%)	10 à 70	0 à 10
Température de l'eau (°C)	24,5	21,8
Vitesse du courant (m/s)	0 à < 0,1	0
Ombrage relatif station	Partiellement ombragé	Partiellement ombragé
Substrat	-	
Organique	5	0
Limon/argile (< 0,1 mm)	0	0
% sable (0,1 à 2 mm)	5	20
% gravier (2 à 40 mm)	5	10
% caillou (40 à 80 mm)	20	20
% galet (80 à 250 mm)	30	40
% blocs (250 à 500 mm)	10	5
% gros blocs (> 500 mm)	20	5
% roche-mère	10	0
Végétation aquatique		
Densité relative des algues	Faible	Faible
% plantes émergées	0	< 1
% plantes submergées	70	10
Principales espèces	Elodea sp.,Vallisneria sp., Ceratophyllum sp., Potamogeton spp.	Elodea sp.,Vallisneria sp., Potamogeton spp.
Berge		
% arbres	60	40
% arbustes	30	20
% herbacées	5	20
% minéral	5	20
Hauteur du talus (m)	4	3
Pente (%)	30	30
Stabilisation	Stabilisée artificiellement	Stabilisée artificiellement

¹ Surface en eau échantillonnée en apnée et à l'aide de l'aquascope et excluant la rive

Aucune mulette vivante n'a été observée aux stations et seules de vieilles coquilles de trois espèces étaient présentes (Tableau 2). Ces dernières sont considérées communes (Desroches et Picard, 2013). Le potentiel de présence de mulettes vivantes est faible, et à peu près nul pour la présence d'espèces à statut précaire. Même si le temps de recherche active par station était inférieur au temps visé, la totalité des stations accessibles en apnée a été parcourue et examinée de façon importante.

Tableau 2 - Mulettes observées aux stations en rive

ESPÈ	CE	S	TATION BS-01	L	S	TATION BS-0	2	
NOM VERNACULAIRE	NOM LATIN	MULETTE VIVANTE	COQUILLE RÉCENTE	VIEILLE COQUILLE	MULETTE VIVANTE	COQUILLE RÉCENTE	VIEILLE COQUILLE	TOTAL
Elliptio de l'Est	Elliptio complanata	0	0	2	0	0	2	4
Lampsile rayée	Lampsilis radiata	0	0	0	0	0	1	1
Lampsile cordiforme	Lampsilis cardium	0	0	0	0	0	1	1
Total	_	0	0	2	0	0	4	6

De plus, deux stations ont démontré une abondance de coquilles vides d'escargots aquatiques de l'espèce *Goniobasis livescens*. Une seule écrevisse, morte, a pu être observée, en l'occurrence une exuvie de l'écrevisse à pinces bleues (*Orconectes virilis*). Ces deux espèces sont communes dans le fleuve Saint-Laurent (Dubé et Desroches, 2007; Clarke, 1981).

2.1.2 TRANSECTS EN EAUX PROFONDES

Une faible abondance de mulettes a été observée dans les zones profondes, probablement à cause des courants élevés, du substrat souvent trop grossier et des habitats peu propices en général. Seul le transect O (Carte 6 du rapport principal) révèle une abondance de mulettes vivantes et de coquilles vides. D'ailleurs, plus de la moitié des mulettes vivantes provenaient de ce transect. Au total, 12 mulettes vivantes ont été observées et au moins 31 coquilles vides. La plupart des mulettes n'ont pas été identifiées à cause de la faible visibilité de l'eau lors de la prise des vidéos. L'elliptio de l'Est (*Elliptio complanata*) et la lampsile rayée (*Lampsilis radiata*) dominent les mulettes identifiées en zone profonde. De plus, une demi-coquille probablement récente, de ce qui semble être une obovarie olivâtre (*Obovaria olivaria*), a été observée dans le transect E comme le montre la capture vidéo à la Photo 7. Cette espèce est désignée en voie de disparition au Canada (COSEPAC, 2011) et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (MFFP, 2018). Toutefois, aucun spécimen vivant pouvant se rapporter à cette espèce n'a pu être observé et il est fort probable que la coquille ait été transportée par le courant en provenance de l'amont. Les mulettes sont des parasites obligatoires de poissons au stade larvaire, et l'esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*) est le poisson-hôte soupçonné de l'obovarie olivâtre (Desroches et Picard, 2013).

Notre observation suggère que ces deux espèces devraient donc probablement fréquenter la zone amont du transect E. Bien que des populations pourraient être présentes en amont, la possibilité de présence de populations dans la zone d'étude est considérée faible.

Quelques autres coquilles de mollusques étaient présentes dans les transects. Au moins une moule quagga vivante (*Dreissena bugensis*) dans le transect B et plusieurs coquilles vides de la moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) ont pu être identifiées dans plusieurs transects. De plus, de nombreuses coquilles vides de gastéropodes aquatiques ont pu être observées, mais celles-ci étaient difficilement identifiables étant donné la qualité des vidéos. Des physes (*Physa sp.*), des pleuroceridés (probablement *Pleurocera acuta* et *Goniobasis livescens*) et des lymnéidés (non identifiés) ont tout de même été trouvés. Finalement, aucune écrevisse n'a été observée dans les vidéos en zones profondes. Le Tableau 3 résume les observations.

Tableau 3 - Mulettes observées à la caméra aux stations en eaux profondes

NUMÉRO DU Transect	DURÉE VIDÉO (MINUTES)	MULETTES VIVANTES (NOMBRE)	MULETTES PROBABLEMENT VIVANTES (NOMBRE)	COQUILLES VIDES OU SPÉCIMENS INDÉTERMINÉS (NOMBRE)	REMARQUE
А	1,050	0	0	0	
В	5,450	0	1	0	Probablement Elliptio complanata
С	5,250	0	0	0	
D	6,333	0	0	0	
Е	3,283	0	0	0	
F	5,917	0	0	3	Trois coquilles vides (probablement Obovaria olivaria, Elliptio complanata et un autre indéterminé)
G	4,400	0	0	1	Espèce inconnue
Н	5,850	1	0	3	Une seule coquille identifiée, probablement Lampsilis radiata
I	4,433	0	0	0	
J	5,917	0	1	2	Espèces inconnues
K	8,367	1	0	3	Une seule coquille identifiée, probablement Lampsilis radiata
L	6,117	0	0	1	Probablement Elliptio complanata
М	9,167	0	1	3	Espèces inconnues
N	6,183	0	0	5	Espèces inconnues
0	10,800	3	4	11	La majorité des observations n'ont pu être identifiées. Au moins 3 vivants Elliptio sp. ou probablement vivants et deux coquilles de Lampsilis radiata
Р	1,267	0	0	0	
Q	0,717	0	0	0	
R	1,200	0	0	0	
S	1,417	0	0	1	Un seul fragment de coquille de mulette non identifiée
Total	93,118	5	7	31	_

2.2 RELEVÉ DU BENTHOS

2.2.1 STATIONS EN RIVE

La zone d'étude est une partie du fleuve Saint-Laurent, située dans l'écorégion des plaines à forêts mixtes. L'utilisation des terres avoisinantes est principalement caractérisée par des activités de construction (Nouveau pont) et des corridors de transport et certaines zones résidentielles. Les emplacements des trois stations d'échantillonnage en rive sont les suivants (Carte 6) :

- BS-01: en bordure de l'île des Soeurs entre le pont d'origine et l'estacade;
- BS-02 : sous le pont Champlain, à l'ouest du pilier 40W;
- BS-06: en bordure de Brossard au sud du pont.

Le Tableau 4 résume les données de référence collectées en rive.

Le relevé en rive révèle la présence de 31 taxons avec la méthode d'inventaire standardisée et de 3 taxons supplémentaires en utilisant la fouille à la main (méthode non standardisée), pour un total de taxons d'invertébrés benthiques répertoriés de 34 (Tableau 5). L'abondance des organismes est très faible dans les stations BS-02 et BS-06, rendant incertaine l'interprétation des résultats. Les réplicats de la station BS-01 montrent une variation des résultats; aux fins du suivi, il est recommandé d'utiliser la station BS-01B qui possède à la fois une bonne abondance d'organismes, une bonne diversité de taxons et des indices de santé de la communauté benthique supérieures, dont un pourcentage de chironomidés le plus bas et un nombre EPT (éphéméroptères, plécoptères et trichoptères) supérieur.

La densité estimée d'organismes est faible (< 75 organismes/m²) dans tous les échantillons. La station BS-01 est cependant plus riche, en termes de taxons et d'organismes, que les deux autres stations, peu importe le réplicat. Les indices de santé de benthos démontrent également que la santé à cette station est bonne et supérieure à celle des deux autres stations (Indice de Shannon-Wienner, nombre et % EPT supérieur, ainsi que pourcentage de chironomidés et des deux taxons inférieurs). Les stations BS-02 et BS-06 présentent un état de dégradation important avec une très faible présence d'éphéméroptères et de trichoptères (faible % EPT). Une absence totale de plécoptères et une quasi-absence des taxons les plus intolérants de l'ensemble des stations en rive (*Rhyacophilidae*, *Ephemerellidae* et éphéméroptères non identifiés) sont également notées.

Tableau 4 - Données de référence des stations en rive

	STATION BS-01	STATION BS-02	STATION BS-06
Description du site			
Date d'échantillonnage	25 août 2018	25 août 2018	27 août 2018
Coordonnée latitude (N)	45°28'07.6"	45°28'10.3"	45°27'58"
Coordonnée longitude (0)	-73°31'58.6"	-73°32'00.4"	-73°29'47"
Caractéristiques du tronçon			
Types d'habitats présents	Tronçon droit	Tronçon droit	Tronçon droit
Couvert forestier	1 - 25 %	0 %	1 - 25 %
Couverture des macrophytes	51 - 75 %	1 - 25 %	1 - 25 %
Végétation riveraine	Arbustes / arbres à feuilles caduques	Fougères/graminées	Fougères/graminées, arbres à feuilles caduques
Végétation riveraine dominante	Arbustes	Fougères/graminées	Fougères/graminées
Couverture du périphyton ¹	2	2	1
Échantillons d'invertébrés benthiques			
Durée de l'échantillonnage (min)	3	3	3
# de récipients d'échantillonnage	1	1	2
Profondeur type (cm)	65	66	51,4
Qualité de l'eau			
Temp de l'air (°C)	27	28	21
Temp de l'eau (°C)	24,5	23,9	*
рН	8,65	8,81	
Conductivité spécifique (µs/cm)	247,6	243,0	
Oxygène dissous (mg/L)	10,62	10,53	
Matières en suspension (mg/L)	160,55	157,95	
Potentiel d'oxydo-réduction (mV)	153,0	66,0	
Données sur le chenal /substrat			
Type de substrat	Grossier	Grossier	Fin
Matériau environnant du substrat (matériau se trouvant entre les roches)	Limon / organique	Sable grossier	Limon / organique
Pente ²	0,03%	0,03%	0,01%
Vitesse du courant (m/s)	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Largeur et largeur mouillée (km)	~ 2,0	~ 2,0	~ 0,430

¹Définition de la couverture : 1 = roches non-glissantes, pas de couleur évidente (mince couche < 0,5 mm d'épaisseur); 2 = roches légèrement glissantes, jaune-brun à vert clair (couche de 0,5 à 1 mm d'épaisseur)

²Données calculées à partir de Cima+ (2017)

^{*}Valeur manquante

Tableau 5 – Communauté benthique récoltée aux stations en rive

PHYLUM	CLASSE	ORDRE	FAMILLE	BS- 01A*	BS- 01B* *	BS- 01C*	BS- 02	BS- 06
Annellida	Clitellata	Hirudinea	-		1			
Annellida	Clitellata	Oligochaeta	-	2	8		16	2,5
Annellida	Clitellata	Tubificida	Naididae		6			
Arthropoda	Arachnida	Acari	-	33	23	11	2	3
Arthropoda	Crustacea	Amphipoda	Crangonyctidae					1
Arthropoda	Crustacea	Amphipoda	Gammaridae	21	35		6	15
Arthropoda	Crustacea	Amphipoda	NI***		1		2	
Arthropoda	Crustacea	Cladocera	-	110	95	27	1	
Arthropoda	Crustacea	Isopoda	Asellidae	16	17	1		
Arthropoda	Crustacea	Copepoda	-	8	3	1		
Arthropoda	Insecta	Diptera	Chironomidae	104	40	41	46	7
Arthropoda	Insecta	Diptera	Empididae	1	1			
Arthropoda	Insecta	Diptera	NI			1		
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Beatidae	7	7	3	2	
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Caenidae	47	40	36	1	
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Ephemerellidae				0 2	
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Heptageniidae	5	17	45		
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Leptohyphidae			2		
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	NI		3	2	1	
Arthropoda	Insecta	Coleoptera	Gyrinidae	1				
Arthropoda	Insecta	Lepidoptera	NI					2
Arthropoda	Insecta	Megaloptera	Sialidae			1		
Arthropoda	Insecta	Odonata	Coenagrionidae	17	24			1
Arthropoda	Insecta	Trichoptera	Hydropshychidae		0 2			
Arthropoda	Insecta	Trichoptera	Hydroptilidae	4	3	1		
Arthropoda	Insecta	Trichoptera	Rhyacophilidae		1			
Mollusca	Gastropoda	Prosobranchia*	Hydrobiidae	5		8		
Mollusca	Gastropoda	Pulmonata**	Ancylidae		3			
Mollusca	Gastropoda	Pulmonata**	Lymnaeidae		0 2			
Mollusca	Gastropoda	Pulmonata**	Physidae			1		
Mollusca	Gastropoda	Pulmonata**	Planorbidae	5	7	1	1	
Mollusca	Pelecypoda	Veneroida	Sphaeridae		1			1
Nematoda	-	-	-		1			
Platyhelminthes	-	-	-		1			

PHYLUM	CLASSE	ORDRE	FAMILLE	BS- 01A*	BS- 01B* *	BS- 01C*	BS- 02	BS- 06
Nombre total d'org	ganismes			386	338	182	78	32,5
Nombre de taxons	3			16	23	16	10	8
Densité estimée (r	nombre/m²)			67,72	74,12	31,93	10,26	5,70
Indice de Shannor	n-Wienner (H')			2,7427	3,2125	2,7847	1,9317	2,3050
Indice régularité S	impson			0,3397	0,3231	0,3485	0,2510	0,4457
FBI				7,3264	6,9260	6,4560	7,4103	5,6923
Nombre de taxons	EPT ¹			4	6	6	3	0
% EPT¹				16	21	49	5	0
% EPT1 (sans Hydropsychidés)		16	21	49	5	0		
% Chironomidés				27	12	23	6	21
% des deux taxons	dominants			55	40	47	80	68

^{*}Méthode adaptée employée (utilisant la fouille à la main)

^{**}Méthode standard RCBA employée

^{***} Non identifiable

¹ Éphéméroptères, Plécoptères, Trichoptères

 $^{^2}$ Taxon détecté lors de l'échantillonnage à la main à la station. Les données sont disponibles sur demande.

2.2.2 STATIONS EN EAUX PROFONDES

Le Tableau 6 résume les données de référence collectées en eaux profondes lors de la reconnaissance de la composante du benthos. Aucun échantillon n'a été prélevé dans la station BS-03 étant donné le trop fort courant rendant la plongée non sécuritaire.

Tableau 6 - Données de référence des stations en eaux profondes

	STATION BS-03	STATION BS-04	STATION BS-05
Description du site			
Date d'échantillonnage	25 août 2018	25 août 2018	27 août 2018
Coordonnée latitude (N)	45°28'06,0"	45°28'03,5"	45°28'02,1"
Coordonnée longitude (O)	-73°31'13,1"	-73°30'49,5"	-73°30'26,8"
Caractéristiques du tronçon			
Types d'habitats présents	Tronçon droit	Tronçon droit	Tronçon droit
Couverture des macrophytes	1 - 25 %	25 - 50 %	25 - 50 %
Échantillons d'invertébrés benthiqu	es		
Durée de l'échantillonnage (min)		3	3
# de récipients d'échantillonnage		1	1
Profondeur type (m)	4,6	2,7	2,0
Qualité de l'eau			
Température de l'air (°C)	27	28	21
Température de l'eau (°C)	*	*	*
Données sur le chenal /substrat			
Type de substrat	Grossier	Grossier	Fin
Matériau environnant du substrat (matériau se trouvant entre les roches)	Gravier	Sable	Limon / organique
Pente ¹	0,02%	0,02%	0,01%
Vitesse du courant (m/s)	2,0	0,5	0,0
Largeur et largeur mouillée (km)	~ 2,0	~ 2,0	~ 0,430

¹Données calculées à partir de Cima+ (2017)

Le relevé en zone profonde révèle une faible diversité, soit un total de seulement 18 taxons (Tableau 7). L'abondance des organismes est très faible à la station BS-05 et rend incertaine l'interprétation des résultats. Cette faible abondance est probablement causée en partie par le courant nul à la station. La station BS-04 est celle la plus riche en abondance et affiche une diversité de taxons supérieure. Dans Armellin et al. (1997), une station avait été effectuée en amont du pont Champlain et montrait des indices de santé benthique supérieurs à ceux observés en 2018, mais relativement semblables à la station BS-04. En effet, la station BS-04 est celle avec la densité relative des organismes la plus élevée (576 ind./m²), les autres stations étant toutes inférieures aux valeurs historiques (587 à 8 596 ind./m²) de Armellin et al. (1997). Concernant les indices de santé, soulignons une bonne abondance de taxons EPT, des taxons intolérants, montrant ainsi le faible niveau de pollution du site. Les valeurs de % EPT sont d'ailleurs bien supérieures à celles observées

^{*}Données non disponibles

Annexe 9 Reconnaissance de la communauté benthique

ailleurs dans le fleuve (Armellin, 2017). La dissimilarité des méthodes de récolte et le fait que plusieurs des stations avaient des courants trop faibles limite toutefois une comparaison plus poussée.

Tableau 7 - Communauté benthique récoltée aux stations en eaux profondes

PHYLUM	CLASSE	ORDRE	FAMILLE	BS- 04	BS- 05
Annellida	Clitellata	Oligochaeta	-	25,5	27
Arthropoda	Arachnida	Acari	-	5	1
Arthropoda	Crustacea	Amphipoda	Gammaridae	62	
Arthropoda	Crustacea	Amphipoda	NI*	3	
Arthropoda	Crustacea	Isopoda	Asellidae	1	
Arthropoda	Crustacea	Copepoda	-	1	
Arthropoda	Insecta	Diptera	Chironomidae	130	23
Arthropoda	Insecta	Diptera	Empididae	1	
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Beatidae	9	
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Caenidae	28	
Arthropoda	Insecta	Ephemeroptera	Heptageniidae	2	
Arthropoda	Insecta	Megaloptera	Sialidae	1	
Arthropoda	Insecta	Trichoptera	Hydropshychidae	32	
Arthropoda	Insecta	Trichoptera	Hydroptilidae	1	
Arthropoda	Insecta	Trichoptera	Rhyacophilidae	1	
Mollusca	Gastropoda	Prosobranchia**	Hydrobiidae	1	
Mollusca	Gastropoda	Pulmonata**	Lymnaeidae	6	1
Mollusca	Gastropoda	Pulmonata**	Physidae	2	
Nombre total d'organ	nismes			311,5	53
Nombre de taxons				18	5
Densité (nombre/m²)			576,85	98,15
Indice de Shannon-W	Vienner (H')			2,6058	1,3426
Indice régularité Sim	pson			0,2307	0,4455
FBI				6,4270	7,9057
Nombre de taxons E	PT¹	7	0		
% EPT¹		24	0		
% EPT¹ (sans Hydrop	sychiidés)	13	0		
% Chironomidés				42	43
% des deux taxons d	ominants			62	94

¹ Éphéméroptères, Plécoptères, Trichoptères

^{*}Non identifiable

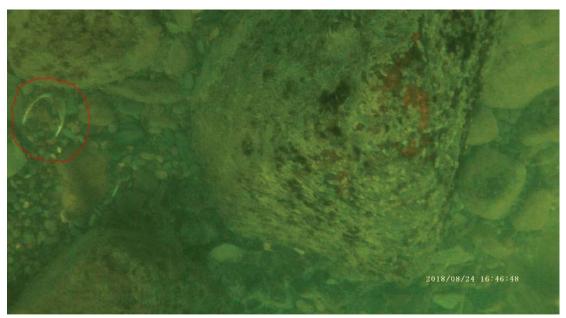
2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

2.3 AUTRES INFORMATIONS

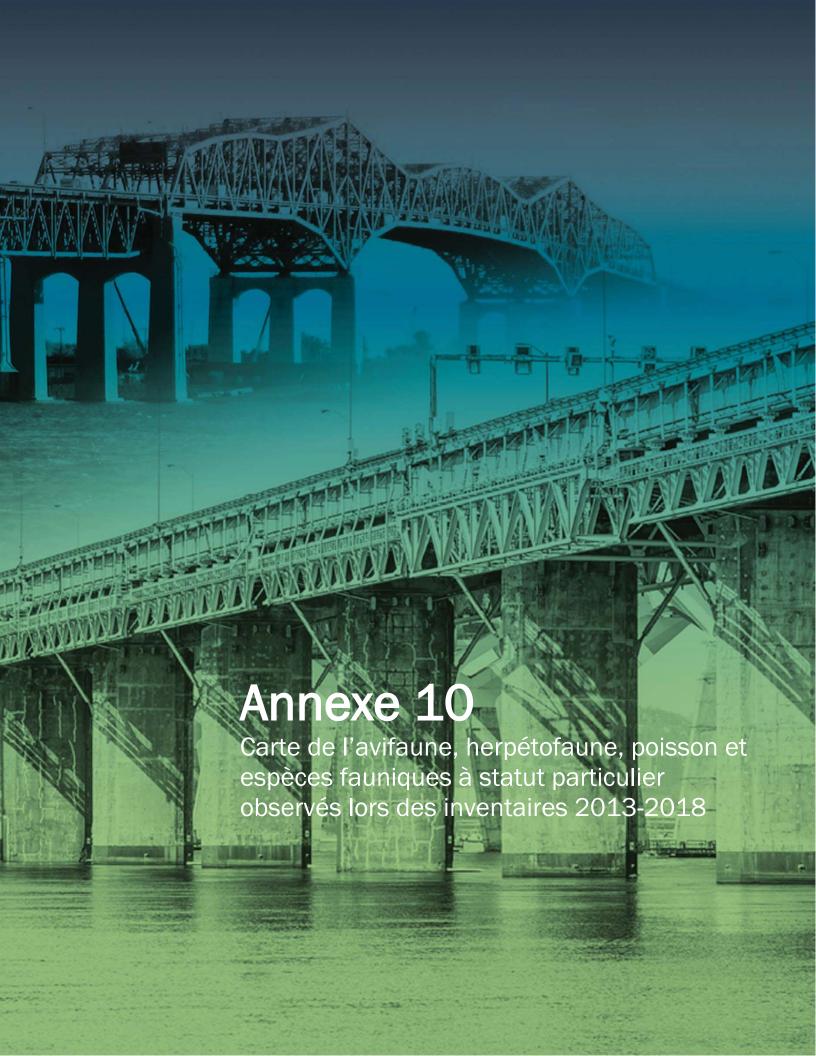
Des photographies prises lors du relevé sont présentées ci-dessous.

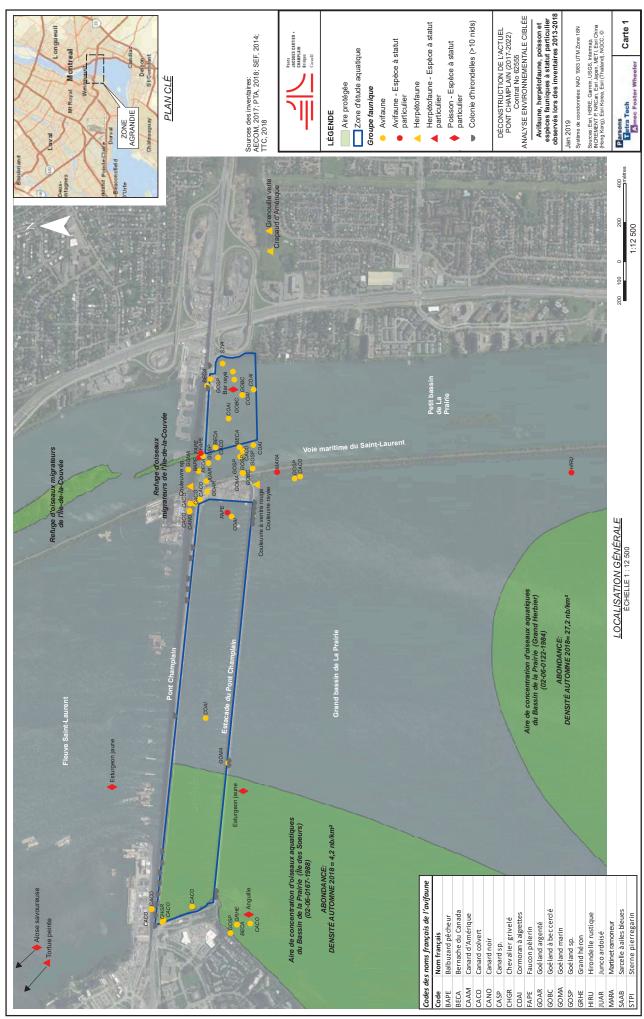


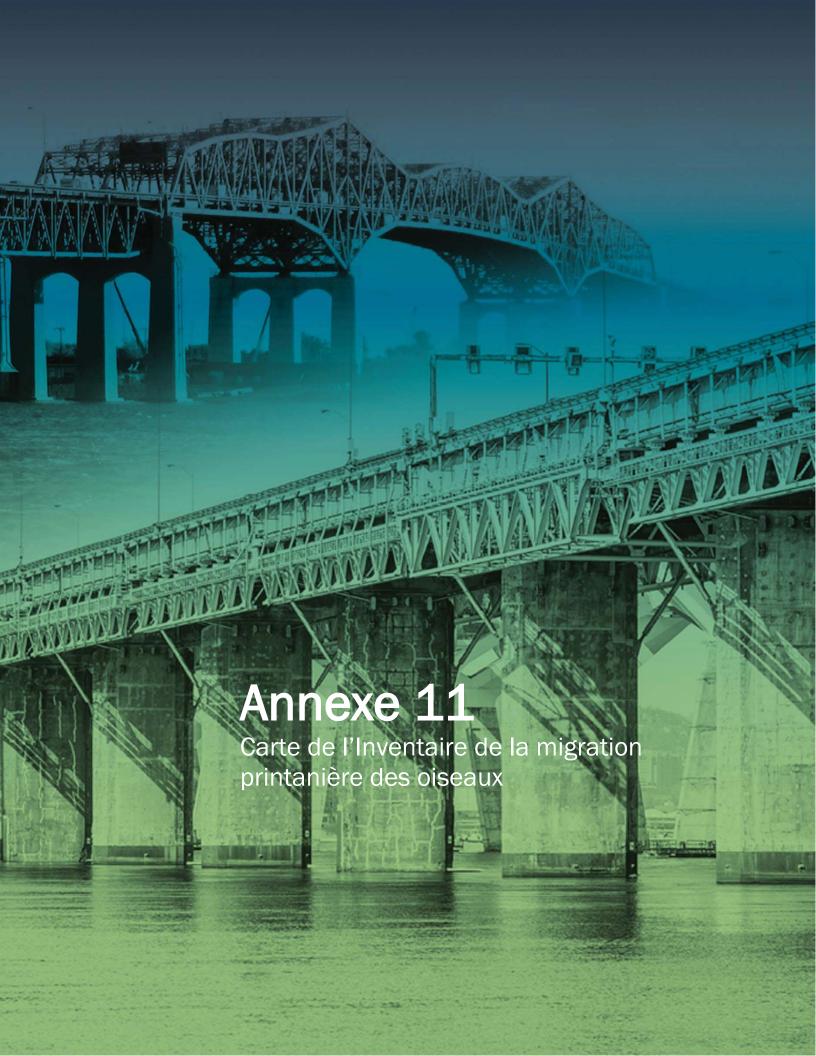
Recherche des macroinvertébrés en apnée et récolte du benthos en rive

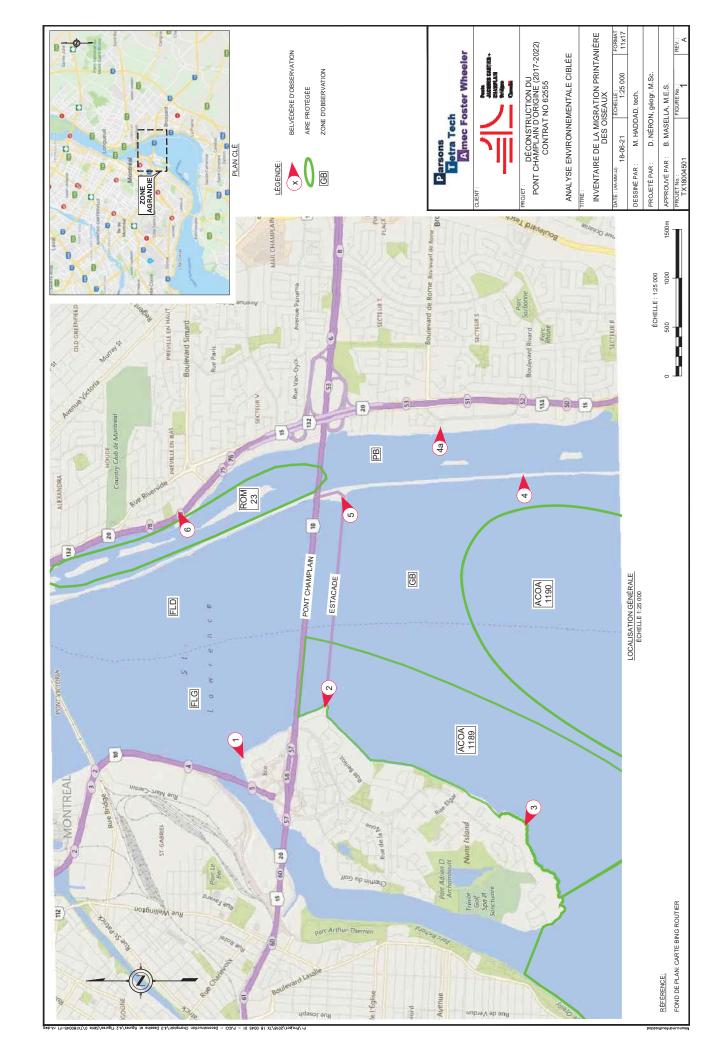


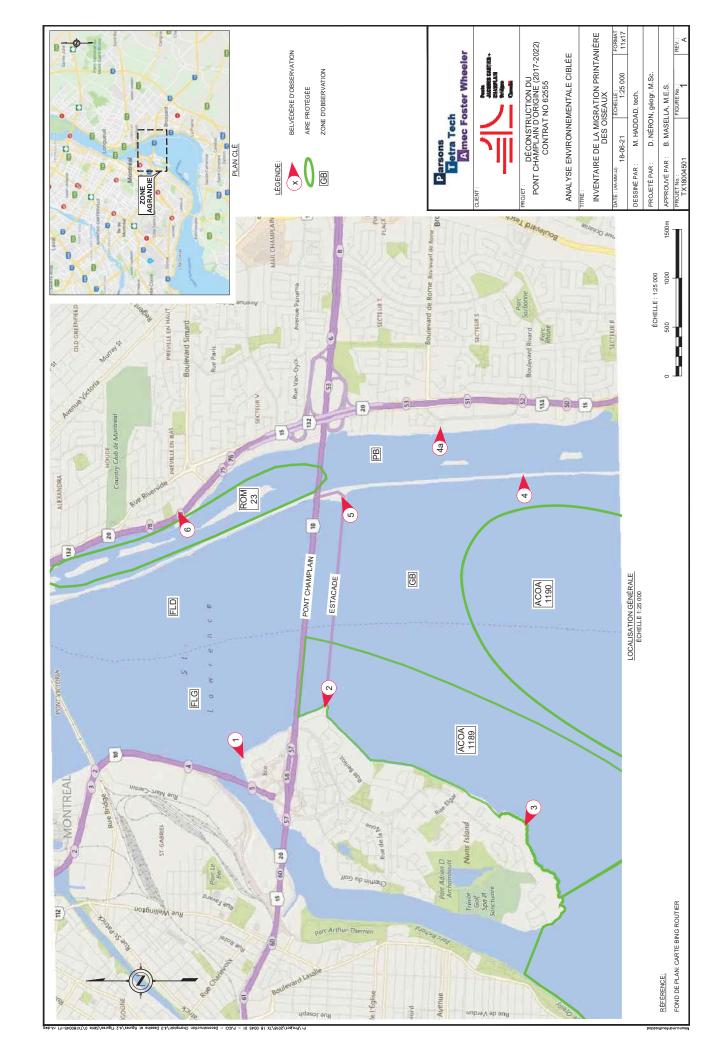
Capture d'écran de la coquille présumée de l'espèce Obovaria olivaria observée dans le transect E











ANNEXE 11.1
Espèces observées dans la parcelle 18XR13 de l'AONQ en date de 2012

English Name	Nom français	Nom scientifique	Code des indices de nidification	Statut de nidification
Canada Goose	Bernache du Canada	Branta canadensis	NO	Confirmée
Wood Duck	Canard branchu	Aix sponsa	Н	Possible
Gadwall	Canard chipeau	Anas strepera	JE	Confirmée
American Wigeon	Canard d'Amérique	Anas americana	JE	Confirmée
American Black Duck	Canard noir	Anas rubripes	Н	Possible
Mallard	Canard colvert	Anas platyrhynchos	JE	Confirmée
Hooded Merganser	Harle couronné	Lophodytes cucullatus	Н	Possible
Common Merganser	Grand Harle	Mergus merganser	JE	Confirmée
Red-breasted Merganser	Harle huppé	Mergus serrator	JE	Confirmée
Wild Turkey	Dindon sauvage	Meleagris gallopavo	JE	Confirmée
Pied-billed Grebe	Grèbe à bec bigarré	Podilymbus podiceps	JE	Confirmée
Double-crested Cormorant	Cormoran à aigrettes	Phalacrocorax auritus	NJ	Confirmée
Least Bittern	Petit Blongios	Ixobrychus exilis	Α	Probable
Great Blue Heron	Grand Héron	Ardea herodias	NJ	Confirmée
Great Egret	Grande Aigrette	Ardea alba	NJ	Confirmée
Green Heron	Héron vert	Butorides virescens	Т	Probable
Black-crowned Night- Heron	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	NO	Confirmée
Turkey Vulture	Urubu à tête rouge	Cathartes aura	JE	Confirmée
Osprey	Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	Н	Possible
Bald Eagle	Pygargue à tête blanche	Haliaeetus leucocephalus	NO	Confirmée
Cooper's Hawk	Épervier de Cooper	Accipiter cooperii	NJ	Confirmée
Red-shouldered Hawk	Buse à épaulettes	Buteo lineatus	NO	Confirmée
Red-tailed Hawk	Buse à queue rousse	Buteo jamaicensis	Н	Possible
American Kestrel	Crécerelle d'Amérique	Falco sparverius	JE	Confirmée
Merlin	Faucon émerillon	Falco columbarius	NJ	Confirmée
Peregrine Falcon	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	NJ	Confirmée
Virginia Rail	Râle de Virginie	Rallus limicola	S	Possible
Killdeer	Pluvier kildir	Charadrius vociferus	S	Possible
Spotted Sandpiper	Chevalier grivelé	Actitis macularius	NF	Confirmée
Ring-billed Gull	Goéland à bec cerclé	Larus delawarensis	NF	Confirmée

English Name	Nom français	Nom scientifique	Code des indices de nidification	Statut de nidification
Herring Gull	Goéland argenté	Larus argentatus	Р	Probable
Great Black-backed Gull	Goéland marin	Larus marinus	NJ	Confirmée
Common Tern	Sterne pierregarin	Sterna hirundo	NJ	Confirmée
Rock Pigeon	Pigeon biset	Columba livia	NO	Confirmée
Mourning Dove	Tourterelle triste	Zenaida macroura	T	Probable
Eastern Screech-Owl	Petit-duc maculé	Megascops asio	NO	Confirmée
Barred Owl	Chouette rayée	Strix varia	Н	Possible
Common Nighthawk	Engoulevent d'Amérique	Chordeiles minor	JE	Confirmée
Chimney Swift	Martinet ramoneur	Chaetura pelagica	NO	Confirmée
Belted Kingfisher	Martin-pêcheur d'Amérique	Megaceryle alcyon	Н	Possible
Downy Woodpecker	Pic mineur	Picoides pubescens	NO	Confirmée
Hairy Woodpecker	Pic chevelu	Picoides villosus	NO	Confirmée
Northern Flicker	Pic flamboyant	Colaptes auratus	NO	Confirmée
Pileated Woodpecker	Grand Pic	Dryocopus pileatus	T	Probable
Eastern Wood-Pewee	Pioui de l'Est	Contopus virens	S	Possible
Alder Flycatcher	Moucherolle des aulnes	Empidonax alnorum	Т	Probable
Willow Flycatcher	Moucherolle des saules	Empidonax traillii	Т	Probable
Least Flycatcher	Moucherolle tchébec	Empidonax minimus	S	Possible
Eastern Phoebe	Moucherolle phébi	Sayornis phoebe	AT	Confirmée
Great Crested Flycatcher	Tyran huppé	Myiarchus crinitus	AT	Confirmée
Eastern Kingbird	Tyran tritri	Tyrannus tyrannus	JE	Confirmée
Yellow-throated Vireo	Viréo à gorge jaune	Vireo flavifrons	S	Possible
Warbling Vireo	Viréo mélodieux	Vireo gilvus	AT	Confirmée
Red-eyed Vireo	Viréo aux yeux rouges	Vireo olivaceus	Α	Probable
Blue Jay	Geai bleu	Cyanocitta cristata	S	Possible
American Crow	Corneille d'Amérique	Corvus brachyrhynchos	NJ	Confirmée
Common Raven	Grand Corbeau	Corvus corax	S	Possible
Purple Martin	Hirondelle noire	Progne subis	NJ	Confirmée
Tree Swallow	Hirondelle bicolore	Tachycineta bicolor	NO	Confirmée
Northern Rough-winged Swallow	Hirondelle à ailes hérissées	Stelgidopteryx serripennis	V	Probable
Cliff Swallow	Hirondelle à front blanc	Petrochelidon pyrrhonota	NJ	Confirmée
Barn Swallow	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	JE	Confirmée
Black-capped Chickadee	Mésange à tête noire	Poecile atricapillus	AT	Confirmée

English Name	Nom français	Nom scientifique	Code des indices de nidification	Statut de nidification
Tufted Titmouse	Mésange bicolore	Baeolophus bicolor	Т	Probable
White-breasted Nuthatch	Sittelle à poitrine blanche	Sitta carolinensis	S	Possible
Brown Creeper	Grimpereau brun	Certhia americana	CN	Confirmée
Carolina Wren	Troglodyte de Caroline	Thryothorus Iudovicianus	Т	Probable
Winter Wren	Troglodyte des forêts	Troglodytes hiemalis	JE	Confirmée
Marsh Wren	Troglodyte des marais	Cistothorus palustris	S	Possible
Hermit Thrush	Grive solitaire	Catharus guttatus	Р	Probable
American Robin	Merle d'Amérique	Turdus migratorius	NJ	Confirmée
Gray Catbird	Moqueur chat	Dumetella carolinensis	AT	Confirmée
Northern Mockingbird	Moqueur polyglotte	Mimus polyglottos	NJ	Confirmée
European Starling	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	NJ	Confirmée
Cedar Waxwing	Jaseur d'Amérique	Bombycilla cedrorum	Т	Probable
Yellow Warbler	Paruline jaune	Setophaga petechia	AT	Confirmée
Black-throated Green Warbler	Paruline à gorge noire	Setophaga virens	S	Possible
American Redstart	Paruline flamboyante	Setophaga ruticilla	CN	Confirmée
Common Yellowthroat	Paruline masquée	Geothlypis trichas	AT	Confirmée
Chipping Sparrow	Bruant familier	Spizella passerina	Т	Probable
Savannah Sparrow	Bruant des prés	Passerculus sandwichensis	Т	Probable
Song Sparrow	Bruant chanteur	Melospiza melodia	AT	Confirmée
Swamp Sparrow	Bruant des marais	Melospiza georgiana	Т	Probable
Northern Cardinal	Cardinal rouge	Cardinalis cardinalis	JE	Confirmée
Indigo Bunting	Passerin indigo	Passerina cyanea	AT	Confirmée
Red-winged Blackbird	Carouge à épaulettes	Agelaius phoeniceus	AT	Confirmée
Common Grackle	Quiscale bronzé	Quiscalus quiscula	AT	Confirmée
Brown-headed Cowbird	Vacher à tête brune	Molothrus ater	JE	Confirmée
Baltimore Oriole	Oriole de Baltimore	Icterus galbula	JE	Confirmée
House Finch	Roselin familier	Haemorhous mexicanus	JE	Confirmée
American Goldfinch	Chardonneret jaune	Spinus tristis	NJ	Confirmée
House Sparrow	Moineau domestique	Passer domesticus	NJ	Confirmée

Codes des indices de nidification

ESPÈCE OBSERVÉE

Espèce observée pendant sa période de reproduction, mais dans un habitat non propice à sa nidification (aucun indice de nidification).

NIDIFICATION POSSIBLE

- H: Espèce observée pendant sa période de reproduction dans un habitat de nidification propice.
- S: Individu chantant ou sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) entendus pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

NIDIFICATION PROBABLE

- M: Au moins 7 individus chantant ou produisant des sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage), entendus au cours d'une même visite pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
- P: Couple observé pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
- T: Territoire présumé sur la base de l'audition de chants ou de sons associés à la reproduction (p. ex. cris, tambourinage) ou de, l'observation d'un oiseau adulte, deux journées différentes à au moins une semaine d'intervalle pendant la période de reproduction de l'espèce, au même endroit dans un habitat de nidification propice.
- C: Comportement nuptial entre un mâle et une femelle (p. ex. parade, nourrissage, copulation) ou comportement agonistique entre deux individus (p. ex. querelle, poursuite), pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
- V: Oiseau visitant un site probable de nidification pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.
- A: Comportement agité ou cris d'alarme de la part d'un adulte pendant la période de reproduction de l'espèce dans un habitat de nidification propice.

NIDIFICATION CONFIRMÉE

- DD: Oiseau tentant de détourner l'attention du nid ou des jeunes en simulant une blessure ou en utilisant une autre parade de diversion.
- JE: Jeune ayant récemment quitté le nid (espèces nidicoles) ou jeune en duvet (espèces nidifuges), incapable d'un vol soutenu.
- NO: Adulte occupant, quittant ou gagnant un site probable de nidification (visible ou non) et dont le comportement est révélateur d'un nid occupé.
- AT: Adulte transportant de la nourriture pour un ou plusieurs jeunes.
- NF: Nid contenant un ou plusieurs œufs.
- NJ: Nid contenant un ou plusieurs jeunes (vus ou entendus).

ANNEXE 11.2

Recensement des oiseaux de Noël pour le cercle qui englobe le secteur visé par le projet

English Name	Nom français	Nom scientifique	Nombre de recensements dans lequel l'espèce a été	Nombre d'individus observés		
			observée ¹	Moyenne	Min	Max
Snow Goose	Oie des neiges	Chen caerulescens	7	5,46	0	251
Brant	Bernache cravant	Branta bernicla	1	0,01	0	1
Cackling Goose	Bernache de Hutchins	Branta hutchinsii	1	0,04	0	3
Canada Goose	Bernache du Canada	Branta canadensis	26	175,42	0	4184
Mute Swan	Cygne tuberculé	Cygnus olor	1	0,01	0	1
Wood Duck	Canard branchu	Aix sponsa	8	0,15	0	2
Gadwall	Canard chipeau	Anas strepera	30	7,55	0	115
American Wigeon	Canard d'Amérique	Anas americana	41	11,2	0	150
American Black Duck	Canard noir	Anas rubripes	68	308,3	0	1575
Mallard	Canard colvert	Anas platyrhynchos	66	468,64	0	3835
Mallard (Domestic type)	Canard colvert	Anas platyrhynchos	1	0,04	0	3
American Black Duck x Mallard (hybrid)	Canard colvert x Canard noir	Anas rubripes x platyrhynchos	3	0,09	0	5
Blue-winged Teal	Sarcelle à ailes bleues	Anas discors	1	0,01	0	1
Northern Shoveler	Canard souchet	Anas clypeata	1	0,01	0	1
Northern Pintail	Canard pilet	Anas acuta	54	31,16	0	217
Green-winged Teal	Sarcelle d'hiver	Anas carolinensis	4	0,08	0	2
Canvasback	Fuligule à dos blanc	Aythya valisineria	11	0,46	0	12
Redhead	Fuligule à tête rouge	Aythya americana	11	0,28	0	5
Ring-necked Duck	Fuligule à collier	Aythya collaris	13	0,99	0	50
Greater Scaup	Fuligule milouinan	Aythya marila	49	69,03	0	1425
Lesser Scaup	Petit fuligule	Aythya affinis	32	30,95	0	1502
Greater/Lesser Scaup	Petit fuligule/Fuligule milouinan	Aythya sp.	10	0,79	0	17
Harlequin Duck	Arlequin plongeur	Histrionicus histrionicus	10	0,14	0	2
Surf Scoter	Macreuse à front blanc	Melanitta perspicillata	3	0,06	0	2
White-winged Scoter	Macreuse brune	Melanitta fusca	13	0,76	0	37
Black Scoter	Macreuse à bec jaune	Melanitta americana	7	0,09	0	1
Long-tailed Duck	Harelde kakawi	Clangula hyemalis	10	0,27	0	5
Bufflehead	Petit Garrot	Bucephala albeola	19	0,47	0	5
Common Goldeneye	Garrot à oeil d'or	Bucephala clangula	80	571,71	2	2423
Barrow's Goldeneye	Garrot d'Islande	Bucephala islandica	16	0,35	0	5
Hooded Merganser	Harle couronné	Lophodytes cucullatus	36	6,63	0	106
Common Merganser	Grand Harle	Mergus merganser	77	161,41	0	1316
Red-breasted Merganser	Harle huppé	Mergus serrator	30	4,53	0	120

English Name	Nom français	Nom scientifique	Nombre de recensements dans lequel l'espèce a été	Nombre d'individus ob		observés
			observée ¹	Moyenne	Min	Max
Merganser sp.	Harle sp.	Mergellus/Lophodytes/Mergus sp.	1	0,03	0	2
Ruddy Duck	Érismature rousse	Oxyura jamaicensis	CW	0	0	0
duck sp.	Canard sp.	Anatinae sp.	6	16,2	0	501
Northern Bobwhite	Colin de Virginie	Colinus virginianus	cw	0	0	0
Ring-necked Pheasant	Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	38	21,09	0	143
Gray Partridge	Perdrix grise	Perdix perdix	43	42,7	0	400
Ruffed Grouse	Gélinotte huppée	Bonasa umbellus	53	2,73	0	15
Wild Turkey	Dindon sauvage	Meleagris gallopavo	1	0,19	0	15
Red-throated Loon	Plongeon catmarin	Gavia stellata	4	0,05	0	1
Common Loon	Plongeon huard	Gavia immer	24	0,78	0	7
Pied-billed Grebe	Grèbe à bec bigarré	Podilymbus podiceps	7	0,11	0	2
Horned Grebe	Grèbe esclavon	Podiceps auritus	3	0,05	0	2
Red-necked Grebe	Grèbe jougris	Podiceps grisegena	4	0,05	0	1
Northern Gannet	Fou de Bassan	Morus bassanus	CW	0	0	0
Double-crested Cormorant	Cormoran à aigrettes	Phalacrocorax auritus	27	2,01	0	75
Great Blue Heron	Grand Héron	Ardea herodias	14	0,38	0	6
Black-crowned Night- Heron	Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	2	0,03	0	1
Northern Harrier	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	12	0,27	0	7
Sharp-shinned Hawk	Épervier brun	Accipiter striatus	26	0,7	0	6
Cooper's Hawk	Épervier de Cooper	Accipiter cooperii	23	1,17	0	14
Northern Goshawk	Autour des palombes	Accipiter gentilis	28	0,58	0	5
Accipiter sp.	Accipiter sp.	Accipiter sp.	4	0,08	0	2
Bald Eagle	Pygargue à tête blanche	Haliaeetus leucocephalus	7	0,1	0	2
Red-shouldered Hawk	Buse à épaulettes	Buteo lineatus	3	0,04	0	1
Red-tailed Hawk	Buse à queue rousse	Buteo jamaicensis	33	3,11	0	28
Rough-legged Hawk	Buse pattue	Buteo lagopus	55	2,64	0	32
Common Gallinule	Gallinule d'Amérique	Gallinula galeata	CW	0	0	0
American Coot	Foulque d'Amérique	Fulica americana	3	0,04	0	1
Purple Sandpiper	Bécasseau violet	Calidris maritima	1	0,01	0	1
Thick-billed Murre	Guillemot de Brünnich	Uria lomvia	2	0,26	0	15
Atlantic Puffin	Macareux moine	Fratercula arctica	cw	0	0	0
Black-legged Kittiwake	Mouette tridactyle	Rissa tridactyla	1	0,01	0	1
Ivory Gull	Mouette blanche	Pagophila eburnea	cw	0	0	0
Bonaparte's Gull	Mouette de Bonaparte	Chroicocephalus philadelphia	1	0,05	0	4
Black-headed Gull	Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	1	0,01	0	1
Little Gull	Mouette pygmée	Hydrocoloeus minutus	1	0,01	0	1
Laughing Gull	Mouette atricille	Leucophaeus atricilla	2	0,03	0	1

English Name	Nom français Nom scientif		Nombre de recensements dans lequel l'espèce a été	Nombre d'individus observés		
			observée ¹	Moyenne	Min	Max
Mew Gull	Goéland cendré	Larus canus	3	0,04	0	1
Ring-billed Gull	Goéland à bec cerclé	Larus delawarensis	56	362,04	0	8260
Herring Gull	Goéland argenté	Larus argentatus	74	1302,83	0	9731
Thayer's Gull	Goéland de Thayer	Larus thayeri	5	0,08	0	2
Iceland Gull	Goéland arctique	Larus glaucoides	49	3,18	0	64
Lesser Black-backed Gull	Goéland brun	Larus fuscus	7	0,11	0	3
Glaucous Gull	Goéland bourgmestre	Larus hyperboreus	41	3,13	0	69
Great Black-backed Gull	Goéland marin	Larus marinus	69	333,13	0	1839
gull sp.	Goéland sp.	Larinae sp.	12	4,25	0	101
Rock Pigeon	Pigeon biset	Columba livia	42	888,99	0	4816
Mourning Dove	Tourterelle triste	Zenaida macroura	42	43,04	0	253
Eastern Screech-Owl	Petit-duc maculé	Megascops asio	33	1,75	0	15
screech-owl sp.	Petit-duc sp.	Megascops sp.	25	0,67	0	7
Great Horned Owl	Grand-duc d'Amérique	Bubo virginianus	55	1,88	0	11
Snowy Owl	Harfang des neiges	Bubo scandiacus	46	1,75	0	10
Northern Hawk Owl	Chouette épervière	Surnia ulula	7	0,09	0	1
Barred Owl	Chouette rayée	Strix varia	24	0,38	0	4
Great Gray Owl	Chouette lapone	Strix nebulosa	2	0,05	0	3
Long-eared Owl	Hibou moyen-duc	Asio otus	13	0,18	0	2
Short-eared Owl	Hibou des marais	Asio flammeus	24	0,64	0	8
Boreal Owl	Nyctale de Tengmalm	Aegolius funereus	1	0,01	0	1
Northern Saw-whet Owl	Petite Nyctale	Aegolius acadicus	9	0,15	0	3
Belted Kingfisher	Martin-pêcheur d'Amérique	Megaceryle alcyon	11	0,2	0	3
Red-bellied Woodpecker	Pic à ventre roux	Melanerpes carolinus	11	0,2	0	3
Yellow-bellied Sapsucker	Pic maculé	Sphyrapicus varius	cw	0	0	0
Downy Woodpecker	Pic mineur	Picoides pubescens	79	37,47	cw	143
Hairy Woodpecker	Pic chevelu	Picoides villosus	77	18,18	0	70
American Three-toed Woodpecker	Pic à dos rayé	Picoides dorsalis	10	0,22	0	4
Black-backed Woodpecker	Pic à dos noir	Picoides arcticus	10	0,18	0	3
Northern Flicker	Pic flamboyant	Colaptes auratus	51	2,3	0	14
Pileated Woodpecker	Grand Pic	Dryocopus pileatus	33	1,8	0	18
American Kestrel	Crécerelle d'Amérique	Falco sparverius	63	4,44	0	23
Merlin	Faucon émerillon	Falco columbarius	19	0,68	0	10
Gyrfalcon	Faucon gerfaut	Falco rusticolus	1	0,01	0	1
Peregrine Falcon	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	20	0,72	0	6
falcon sp.	Faucon sp.	Falco sp.	3	0,04	0	1

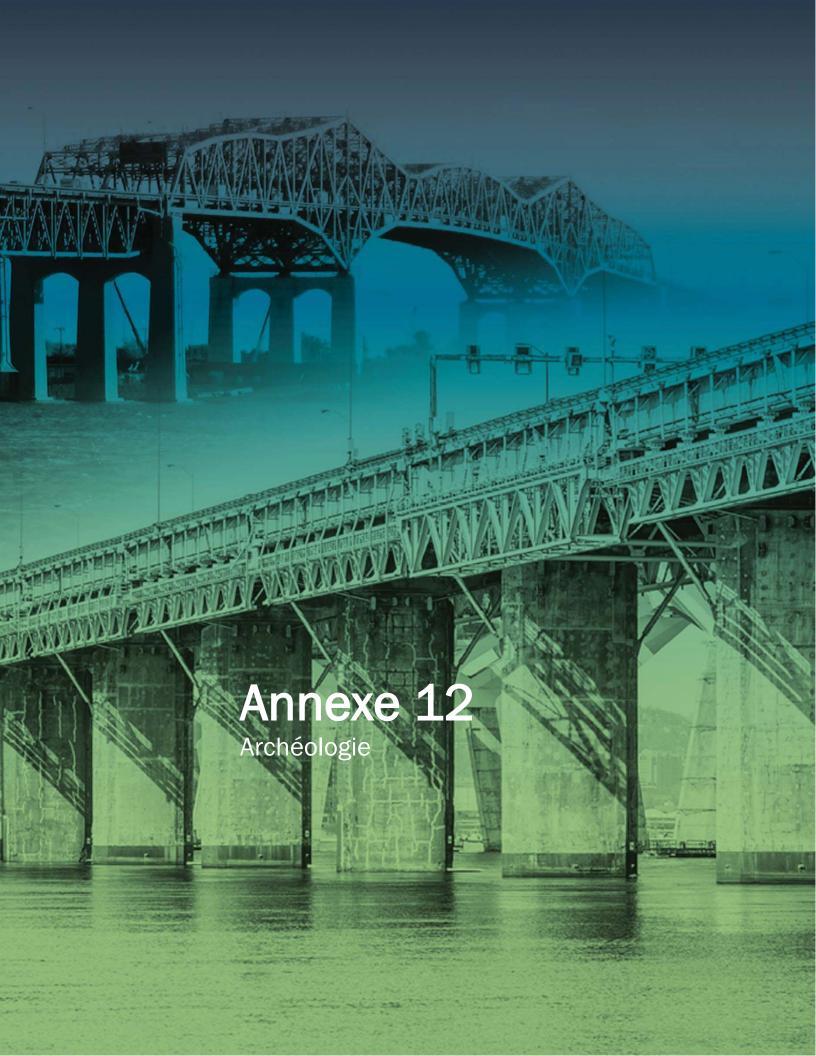
English Name	Nom français	Nom scientifique	Nombre de recensements dans lequel l'espèce a été	Nombre d'individus observés		
			observée ¹	Moyenne	Min	Max
Eastern Phoebe	Moucherolle phébi	Sayornis phoebe	1	0,01	0	1
Northern Shrike	Pie-grièche grise	Lanius excubitor	52	1,83	0	10
Gray Jay	Mésangeai du Canada	Perisoreus canadensis	4	0,05	0	1
Blue Jay	Geai bleu	Cyanocitta cristata	59	17,41	0	64
American Crow	Corneille d'Amérique	Corvus brachyrhynchos	77	917,89	0	9149
Common Raven	Grand Corbeau	Corvus corax	19	3,04	0	150
Horned Lark	Alouette hausse-col	Eremophila alpestris	22	6,97	0	119
Black-capped Chickadee	Mésange à tête noire	Poecile atricapillus	79	231,89	0	876
chickadee sp.	Mésange sp.	Poecile sp.	1	0,41	0	33
Tufted Titmouse	Mésange bicolor	Baeolophus bicolor	12	0,55	0	8
Red-breasted Nuthatch	Sittelle à poitrine rousse	Sitta canadensis	24	0,9	0	12
White-breasted Nuthatch	Sittelle à poitrine blanche	Sitta carolinensis	76	31,19	0	146
Brown Creeper	Grimpereau brun	Certhia americana	75	12,66	0	39
House Wren	Troglodyte familier	Troglodytes aedon	CW	0	0	0
Winter Wren	Troglodyte des forêts	Troglodytes hiemalis	25	0,48	0	5
Carolina Wren	Troglodyte de Caroline	Thryothorus ludovicianus	18	0,54	0	5
Golden-crowned Kinglet	Roitelet à couronne dorée	Regulus satrapa	31	2,08	0	36
Ruby-crowned Kinglet	Roitelet à couronne rubis	Regulus calendula	10	0,16	0	3
Eastern Bluebird	Merlebleu de l'Est	Sialia sialis	3	0,19	0	7
Townsend's Solitaire	Solitaire de Townsend	Myadestes townsendi	1	0,01	0	1
Hermit Thrush	Grive solitaire	Catharus guttatus	13	0,2	0	2
American Robin	Merle d'Amérique	Turdus migratorius	68	64,43	0	1064
thrush sp.	Grive sp.	Turdidae sp.	1	0,01	0	1
Gray Catbird	Moqueur chat	Dumetella carolinensis	3	0,04	0	1
Brown Thrasher	Moqueur roux	Toxostoma rufum	4	0,05	0	1
Northern Mockingbird	Moqueur polyglotte	Mimus polyglottos	29	0,62	0	5
European Starling	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	80	1844,71	27	14000
Bohemian Waxwing	Jaseur boréal	Bombycilla garrulus	20	32,66	0	1417
Cedar Waxwing	Jaseur d'Amérique	Bombycilla cedrorum	39	15,52	0	210
Bohemian/Cedar Waxwing	Jaseur d'Amérique/boréal	Bombycilla garrulus/cedrorum	1	0,03	0	2
Lapland Longspur	Bruant lapon	Calcarius Iapponicus	4	0,14	0	4
Snow Bunting	Plectrophane des neiges	Plectrophenax nivalis	65	97,21	0	740
Ovenbird	Paruline couronnée	Seiurus aurocapilla	CW	0	0	0
Orange-crowned Warbler	Paruline verdâtre	Oreothlypis celata	3	0,04	0	1

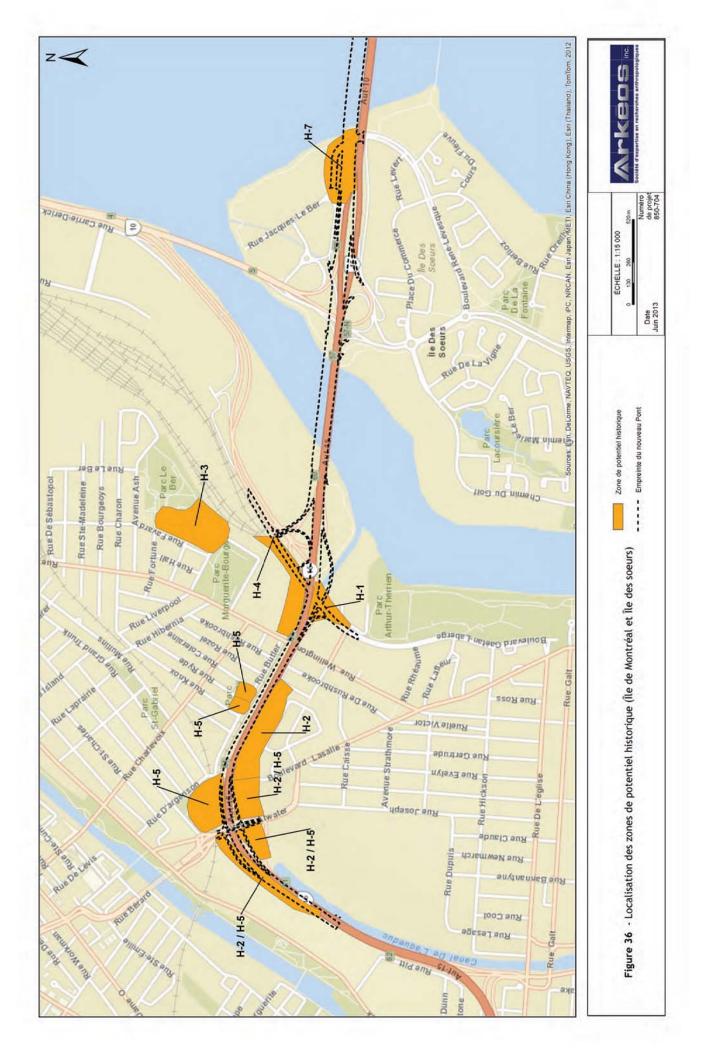
English Name	Nom français	Nom scientifique	Nombre de recensements dans lequel l'espèce a été	Nombre d'	Nombre d'individus observés		
			observée ¹	Moyenne	Min	Max	
Nashville Warbler	Paruline à joues grises	Oreothlypis ruficapilla	2	0,03	0	1	
Common Yellowthroat	Paruline masquée	Geothlypis trichas	4	0,05	0	1	
Yellow Warbler	Paruline jaune	Setophaga petechia	cw	0	0	0	
Black-throated Blue Warbler	Paruline bleue	Setophaga caerulescens	1	0,01	0	1	
Pine Warbler	Paruline des pins	Setophaga pinus	4	0,05	0	1	
Yellow-rumped Warbler	Paruline à croupion jaune	Setophaga coronata	10	0,2	0	3	
Black-throated Gray Warbler	Paruline grise	Setophaga nigrescens	1	0,01	0	1	
Wilson's Warbler	Paruline à calotte noire	Cardellina pusilla	1	0,01	0	1	
warbler sp.	Paruline sp.	Parulidae sp.	2	0,03	0	1	
American Tree Sparrow	Bruant hudsonien	Spizelloides arborea	62	47,51	0	170	
Chipping Sparrow	Bruant familier	Spizella passerina	1	0,01	0	1	
Field Sparrow	Bruant des champs	Spizella pusilla	1	0,03	0	2	
Dark-eyed Junco	Junco ardoisé	Junco hyemalis	46	23,52	0	175	
White-crowned Sparrow	Bruant à couronne blanche	Zonotrichia leucophrys	4	0,05	0	1	
Harris's Sparrow	Bruant à face noire	Zonotrichia querula	1	0,01	0	1	
White-throated Sparrow	Bruant à gorge blanche	Zonotrichia albicollis	38	2,45	0	29	
Song Sparrow	Bruant chanteur	Melospiza melodia	59	5,87	0	31	
Lincoln's Sparrow	Bruant de Lincoln	Melospiza lincolnii	cw	0	0	0	
Swamp Sparrow	Bruant des marais	Melospiza georgiana	9	0,14	0	2	
Eastern Towhee	Tohi à flancs roux	Pipilo erythrophthalmus	3	0,04	0	1	
Northern Cardinal	Cardinal rouge	Cardinalis cardinalis	45	31,66	0	204	
Red-winged Blackbird	Carouge à épaulettes	Agelaius phoeniceus	42	3,96	0	122	
Yellow-headed Blackbird	Carouge à tête jaune	Xanthocephalus xanthocephalus	1	0,01	0	1	
Rusty Blackbird	Quiscale rouilleux	Euphagus carolinus	4	0,05	0	1	
Common Grackle	Quiscale bronzé	Quiscalus quiscula	22	0,77	0	16	
Brown-headed Cowbird	Vacher à tête brune	Molothrus ater	22	33,14	0	1600	
Baltimore Oriole	Oriole de Baltimore	Icterus galbula	2	0,03	0	1	
blackbird sp.	Ictéridé sp.	Icteridae sp.	3	0,71	0	41	
Pine Grosbeak	Durbec des sapins	Pinicola enucleator	43	14,12	0	206	
House Finch	Roselin familier	Haemorhous mexicanus	32	52,19	0	421	
Purple Finch	Roselin pourpré	Haemorhous purpureus	28	1,78	0	45	
Red Crossbill	Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra	3	0,83	0	63	
White-winged Crossbill	Bec-croisé bifascié	Loxia leucoptera	8	0,7	0	35	

English Name	Nom français	Nom scientifique	Nombre de recensements dans lequel l'espèce a été	Nombre d'	individus	observés
			observée ¹	Moyenne	Min	Max
crossbill sp.	Bec-croisé sp.	Loxia sp.	1	0,25	0	20
Common Redpoll	Sizerin flammé	Acanthis flammea	52	63,35	0	537
Hoary Redpoll	Sizerin blanchâtre	Acanthis hornemanni	7	0,16	0	4
Pine Siskin	Tarin des pins	Spinus pinus	20	3,37	0	55
American Goldfinch	Chardonneret jaune	Spinus tristis	55	67,81	0	439
European Goldfinch	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	1	0,01	0	1
Evening Grosbeak	Gros-bec errant	Coccothraustes vespertinus	27	11,36	0	214
finch sp.	Fringillidé sp.	Fringillidae sp.	1	0,13	0	10
House Sparrow	Moineau domestique	Passer domesticus	74	1047,76	0	2794

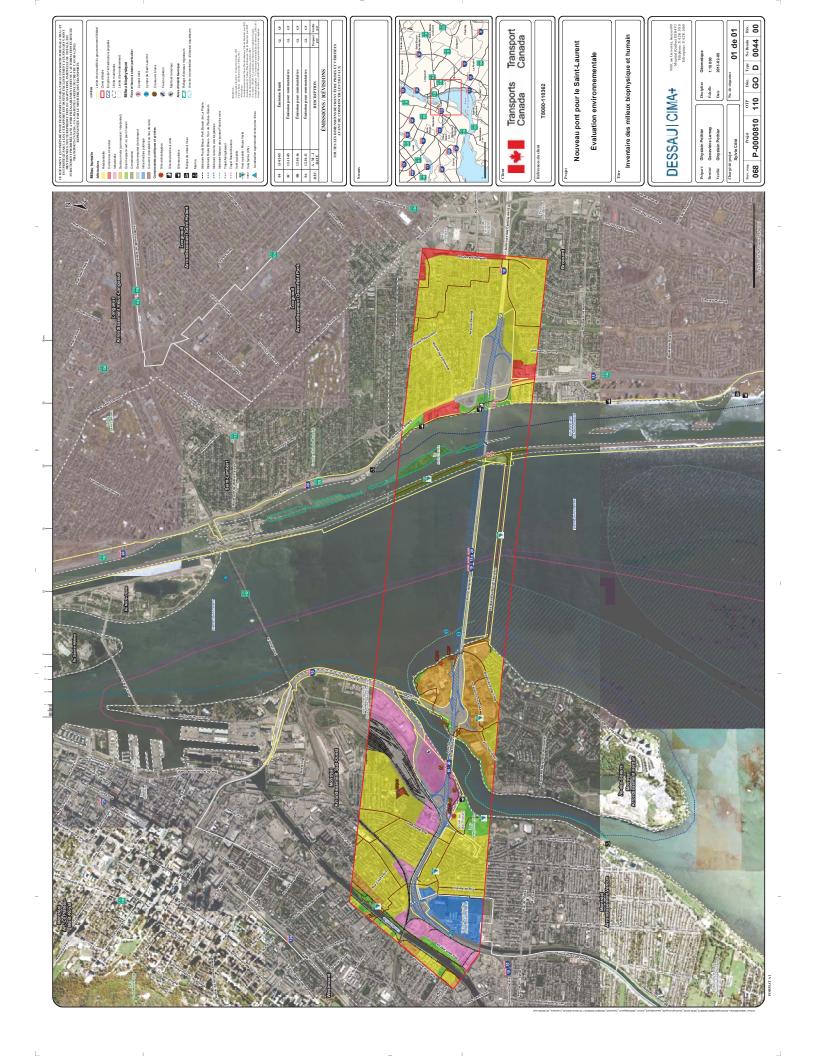
Note: 1. Sur un total de 80 recensements d'oiseaux de Noël menés entre 1931 et 2015. "CW" indique qu'une espèce a été observée au cours de la semaine du recensement, mais pas le jour du recensement lui-même. Le nombre d'individus n'est pas enregistré pour les espèces de la semaine de comptage.

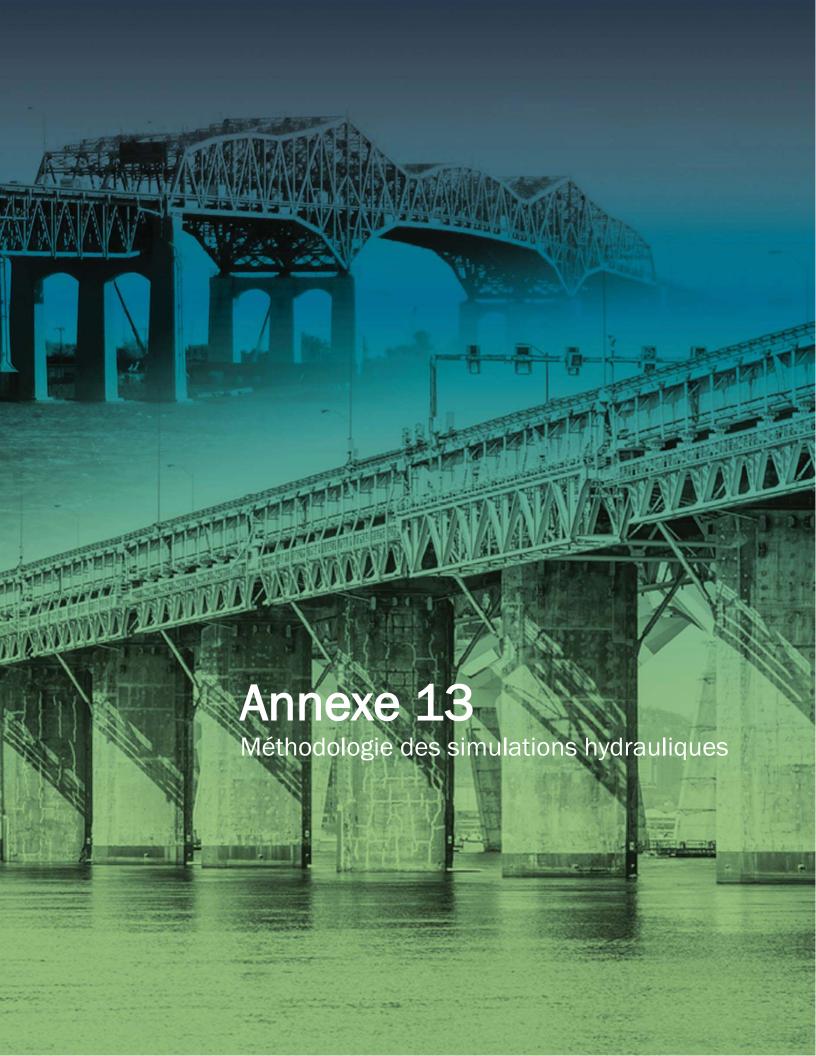
Source: National Audubon Society, 2016











1 MÉTHODOLOGIE

1.1 PRINCIPAUX OBJECTIFS

La présente étude vise à évaluer les principaux impacts hydrauliques du projet de déconstruction et à fournir certains paramètres de conception aux intervenants du projet :

- Évaluation des impacts des jetées temporaires sur les niveaux d'eaux et les vitesses d'écoulement du fleuve Saint-Laurent pour la pleine gamme de débits du fleuve en eau libre;
- Détermination de la crue 1 :100 ans et des conditions hydrodynamiques correspondantes le long de la jetée temporaire construite du côté de l'Île-des-Sœurs ;
- Calcul des efforts dus aux glaces sur la jetée de l'Île-des-Sœurs;
- Comparaison de différents scénarios d'enlèvement des piles existantes.

L'approche méthodologique adoptée passe par la mise en œuvre d'un modèle numérique hydraulique bidimensionnel dont les résultats en termes de champ des vitesses et de niveaux servent de base à l'analyse de chacun des aspects décrits ci-dessus.

2 ANALYSE HYDROLOGIQUE

2.1 DONNÉES DISPONIBLES

Les débits et niveaux d'eau du fleuve Saint-Laurent dans la région de Montréal sont connus grâce aux données enregistrées à différentes stations hydrométriques exploitées par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) ou par Pêches et Océans Canada (MPO). Le tableau 2.1 dresse l'inventaire des données hydrométriques qui ont été utilisées dans le cadre de la présente étude. La localisation des stations est illustrée à la figure 2.1.

Tableau 2.1: Sources de données hydrométriques

STATION		POSITION		TYPE DE	ANNÉES DISPONIBLES
ID	NOM	LONGITUDE	LATITUDE	DONNÉES	
020A016	Saint-Laurent (fleuve) à Lasalle	73°37'23,4¨0	45°24'54,0"N	Niveau	1932-1978, 2000-2019
				Débit	1955-2019
020A041	Saint-Laurent (fleuve) à La Prairie	73°30'21,1"0	45°27'53,5 [°] N	Niveau	1967-1996, 2014-2019
15520	Montréal - Jetée # 1	73°33'05,0¨0	45°30'17,0"N	Niveau	1913-2019
15540	Mtl - Rue Frontenac	73°32'34,0¨0	45°31'43,0"N	Niveau	1961-2019
-	Pont Victoria	73°31'30,6"0	45°29'45,8"N	Niveau	Équation
-	Quai Tortue	73°33'17,2¨0	45°24'36,0"N	Niveau	Équation

Les stations Pont Victoria et Quai Tortue font référence à deux emplacements définis dans le cadre d'études du projet Archipel (Taha et Vandervinne, 2015) au début des années 1980. Deux équations avaient alors été établies pour prédire les niveaux (H) à ces deux endroits en fonction du débit du fleuve (Q):

• Pont Victoria : H = 7.8 + 0.000320*(Q-6000);

• Quai Tortue : H = 10.2 + 0.000205*(Q-6000).

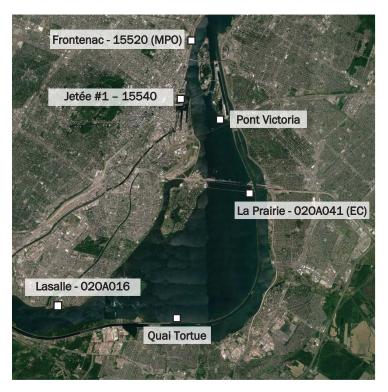
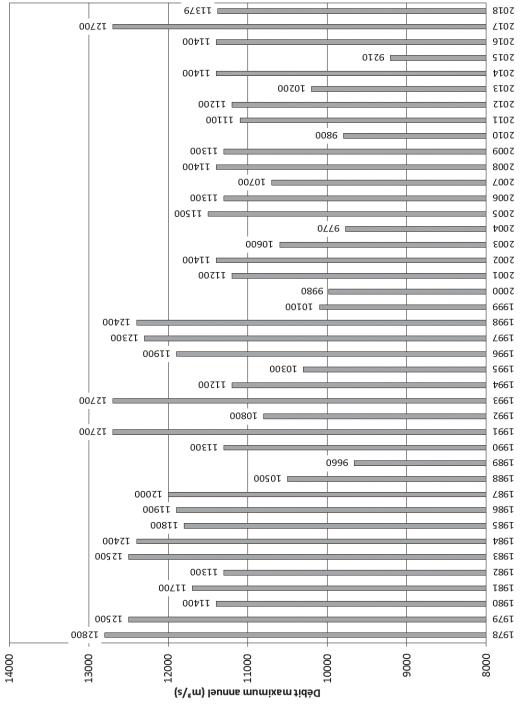


Figure 2.1: Stations hydrométriques dans le secteur à l'étude

2.2 DÉBITS DE CRUE

Les débits maximums enregistrés à chaque année entre 1978 et 2018 à la station 020A016 (Lasalle) sont présentés à la figure 2.2. Durant cette période, c'est l'année 1978 qui présente la valeur la plus élevée (12 800 m³/s), suivie de près par les années 1991, 1993 et 2017 qui ont toutes une valeur maximale de 12 700 m³/s. Bien que les données de la station 020A016 remontent à 1955, il a été décidé de limiter l'analyse des débits aux quarante dernières années pour tenir compte des changements apportés dans la gestion des eaux et des glaces du fleuve Saint-Laurent vers la fin des années 1970. Par exemple, depuis 1977, les débits maximums annuels n'ont jamais dépassé une valeur de 12 800 m³/s, alors que des débits supérieurs à cette valeur survenaient pratiquement sur une base annuelle entre 1970 et 19771.

¹ 1971: 13 300 m³/s, 1972: 12 900 m³/s, 1973: 13 600 m³/s, 1974: 13 600 m³/s, 1975: 13 200 m³/s et 1976: 14 500 m³/s.



Méthodologie des simulations hydrauliques

Annexe 13

Figure 2.2: Débits maximums annuels du fleuve Saint-Laurent à Lasalle (1978-2018)

Les valeurs maximales annuelles de débits présentées à la figure 2.2 ont fait l'objet d'une analyse statistique à l'aide du logiciel HYFRAN (INRS-Eau, 2002) afin de déterminer les débits de crue de récurrence 2 ans à 100 ans. La comparaison du critère d'information bayésien (BIC) de chaque distribution a permis de choisir le meilleur ajustement de données, soit dans le cas présent, la loi normale ajustée avec la méthode du maximum de vraisemblance. Les résultats de l'analyse statistique sont résumés au tableau 2.2.

PÉRIODE DE RETOUR (ANS)	DÉBIT DE CRUE (M³/S)	
2	11 325	
5	11 730	
10	12 115	
20	12 530	
50	12 875	
100	13 260	

Tableau 2.2: Débits de crue du fleuve Saint-Laurent

La crue 1:100 ans du fleuve Saint-Laurent est ainsi évaluée à 13 260 m³/s, une valeur jamais atteinte dans les 40 dernières années. Les très faibles écarts entre les différents débits de crues, notamment entre les récurrences 20 et 50 ans, s'expliquent par la forte régularisation des crues du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais.

Pour les raisons soulignées plus haut, les valeurs de débits présentées dans ce rapport s'écartent légèrement des valeurs publiées par le MELCC (anciennement par le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)). Celles-ci sont actuellement en cours de révision car elles datent d'une analyse réalisée en 1990, basée sur un échantillon de données forcément plus ancien.

2.3 DÉBIT D'ÉTIAGE

Les valeurs minimales annuelles de débits entre 1978 et 2018 sont illustrées à la figure 2.3. L'échantillon analysé présente une valeur minimale de $5\,540\,\mathrm{m}^3/\mathrm{s}$ (2007), et une valeur moyenne de $6\,660\,\mathrm{m}^3/\mathrm{s}$.

Pour déterminer les débits d'étiage de récurrence 2 ans à 100 ans, différentes lois statistiques ont été ajustées aux valeurs minimales à l'aide du logiciel HYFRAN. La comparaison du critère d'information bayésien (BIC) de chaque distribution a permis de choisir le meilleur ajustement de données, soit dans le cas présent, la loi normale ajustée avec la méthode du maximum de vraisemblance. Le tableau 3.3 présente les débits d'étiage du fleuve Saint-Laurent de récurrence 2, 5, 10, 20, 50 et 100 ans.

Annexe 13

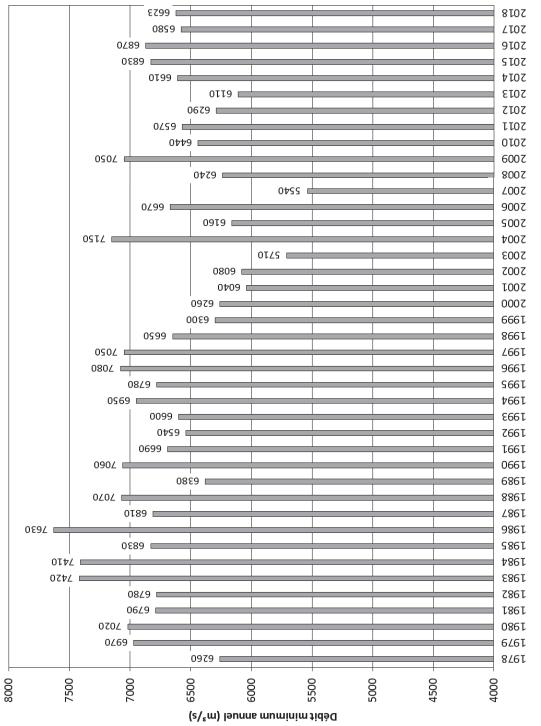


Figure 2.3: Débits minimums annuels du fleuve Saint-Laurent à Lasalle (1978-2018)

L'analyse décrite plus haut a été reprise pour déterminer le débit d'étiage Q_{2-7} , soit le débit minimal moyen sur 7 jours consécutifs survenant en moyenne aux deux ans. La loi normale, ajustée avec la méthode du maximum de vraisemblance, s'est avérée aussi être la meilleure méthode d'ajustement pour cette série de données. D'après l'analyse, le débit Q_{2-7} du fleuve Saint-Laurent est de 6 895 m³/s (tableau 2.3).

PÉRIODE DE RETOUR (ANS)	DÉBIT D'ÉTIAGE ANNUEL (M³/S)	DÉBIT D'ÉTIAGE Q ₇ (M³/S)
2	6 660	6 895
5	6 285	6 500
10	6 085	6 295
20	5 920	6 125
50	5 735	5 930
100	5 615	5 805

Tableau 2.3: Débits d'étiage du fleuve Saint-Laurent

2.4 RELATIONS NIVEAU-DÉBIT

Les données journalières de niveaux enregistrées aux stations hydrométriques de la Rue Frontenac, Jetée #1 et La Prairie ont été combinées aux données journalières de débit du fleuve Saint-Laurent de la station de Lasalle pour former des relations niveau-débit à différents endroits du secteur étudié. Seules les données en eau libre (mai à fin novembre) ont été retenues pour éliminer les cas de rehaussements dus aux glaces.

Les relations obtenues sont représentées graphiquement et sous forme d'équations aux figures 3.4 à 3.6. Pour les deux stations situées le plus en aval (figures 3.4 et 3.5), une plus forte variabilité de niveaux est observée à débit donné. Ces stations sont en effet influencées par les conditions aval, qui dépendent non seulement de l'hydraulicité du fleuve Saint-Laurent mais aussi de celle des rivières des Mille Îles et des Prairies. Selon le débit considéré, les écarts de niveaux par rapport à la valeur moyenne obtenue par régression linéaire est de l'ordre de \pm 20 cm à \pm 50 cm.

L'influence des conditions aval s'estompe à la station de La Prairie (figure 2.6), où les écarts par rapport à la moyenne sont plutôt de l'ordre de ± 10 cm. Les niveaux de mai 2017, enregistrés en période d'inondation importante, font exception à cette règle et sont identifiés par des cercles de couleur bleue.

Les sections 3.5 et 4 abordent avec plus de détails comment les relations niveau-débit des figures 2.4 à 2.6 ont été utilisée dans le réglage et la validation du modèle numérique.

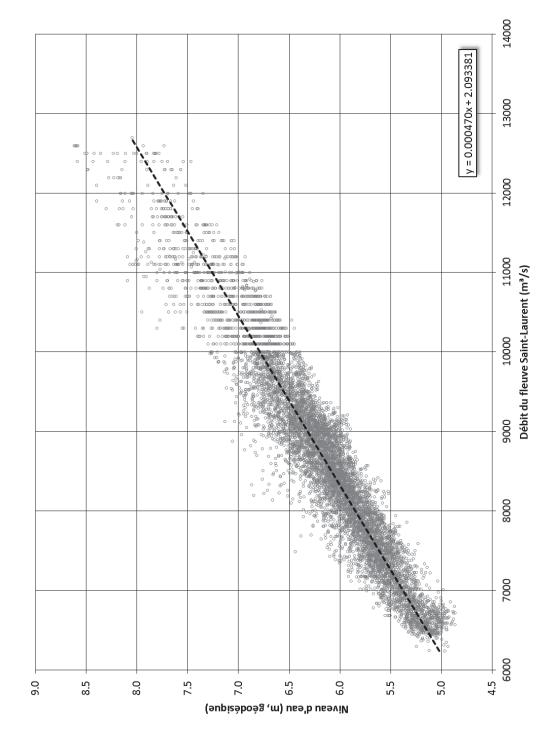


Figure 2.4: Relation niveau-débit en eau libre à la station Rue Frontenac (MPO 15540)

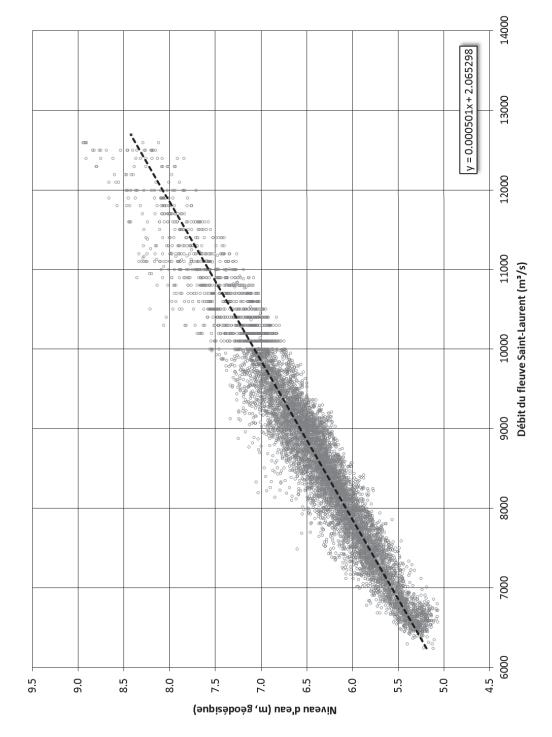


Figure 2.5: Relation niveau-débit en eau libre à la station Jetée #1 (MPO 15520)

Annexe 13

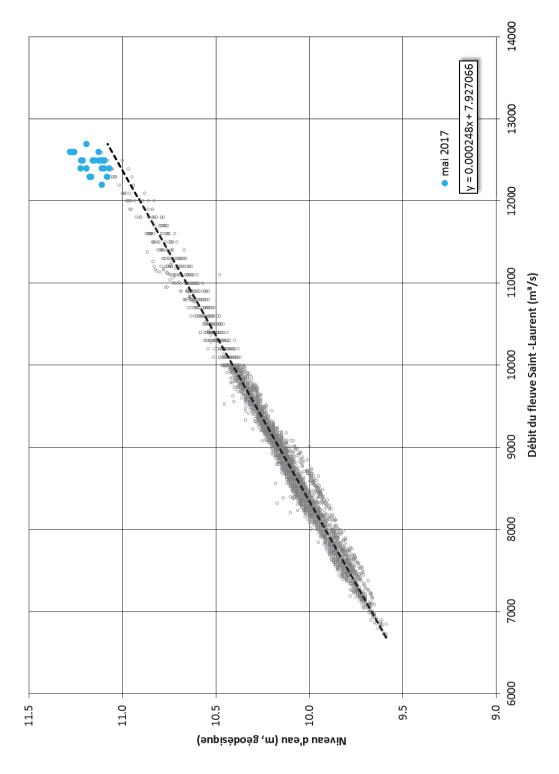


Figure 2.6: Relation niveau-débit en eau libre à la station La Prairie (EC 020A041)

3 MODÈLE NUMÉRIQUE

La modélisation numérique des conditions d'écoulement dans le secteur du pont Champlain a été effectuée à l'aide du modèle MIKE 21, conçu et développé au Danemark par la firme DHI. Ce logiciel commercial est reconnu internationalement pour la modélisation bidimensionnelle des écoulements à surface libre en milieu fluvial, estuarien ou côtier.

Le module FM (*Flexible Mesh*) de MIKE 21 reproduit la bathymétrie de la zone à l'étude dans le modèle numérique selon des mailles triangulaires. À partir de cette géométrie et des conditions imposées aux limites de la zone considérée, le modèle résout par la méthode des volumes finis les équations de la dynamique des fluides et donne en retour les valeurs de niveaux d'eau et de vitesses d'écoulement intégrées sur la verticale en chacun des points de maillage de la bathymétrie.

3.1 DOMAINE MODÉLISÉ

La figure 3.1 illustre les limites de la zone couverte par le modèle numérique hydrodynamique. Le modèle couvre environ 15 km du fleuve Saint-Laurent, entre le pied des rapides de Lachine et la station hydrométrique de la rue Frontenac.



Figure 3.1: Limites du modèle numérique

Le canal de la Voie maritime et le Petit bassin de La Prairie sont également représentés dans le modèle sur une longueur d'environ 5 km centré sur l'axe du pont Champlain. La limite aval de ce tronçon est fixée à l'écluse de Saint-Lambert

L'étendue importante du modèle par rapport au secteur à l'étude permet de minimiser les imprécisions liées à la schématisation de l'écoulement aux limites amont et aval du modèle, où les conditions d'écoulement sont imposées plutôt que calculées par le modèle.

3.2 MAILLAGE

Compte tenu de l'étendue importante de la zone modélisée, le maillage du modèle numérique a été raffiné progressivement à l'approche de la zone d'étude. La taille maximale des mailles de calculs passe ainsi d'environ 1 800 m² dans le secteur amont du Grand bassin de La Prairie à 6 m² dans la zone des jetées. La figure 3.2 illustre la résolution finale du modèle numérique.

3.3 MODÈLE DE TERRAIN

3.3.1 DONNÉES DANS L'ENSEMBLE DU MODÈLE

Les données bathymétriques et topographiques utilisées pour générer le modèle de terrain proviennent de nombreuses sources récoltées au fil de différents projets. Pour couvrir l'ensemble du modèle, les données suivantes ont été utilisées :

- Bathymétrie détaillée du bassin de La Prairie réalisée à l'automne 1984 dans le cadre du projet hydroélectrique Archipel (en bleu pâle sur la figure 3.3);
- Bathymétrie en aval du Pont Victoria fournie par le Service Hydrographique du Canada (SHC) (en mauve sur la figure 3.3);
- Bathymétrie détaillée du secteur aval du chenal de l'Île des Sœurs et de sa jonction avec le fleuve Saint-Laurent réalisée en 2012 par la firme Génivar (50 955 points en orange sur la figure 3.3);
- Relevés bathymétriques réalisés les 30 et 31 octobre 2012 dans le secteur amont du chenal de l'Île des Sœurs (en jaune sur la figure 3.3);
- Relevés bathymétriques du Port de Montréal dans le secteur du quai de l'Horloge réalisés en 2015 par l'Administration Portuaire de Montréal (en rouge sur la figure 3.3);
- Courbes d'élévation provenant d'un relevé réalisé en 1957 en aval du pont Champlain (en gris sur la figure 3.3).

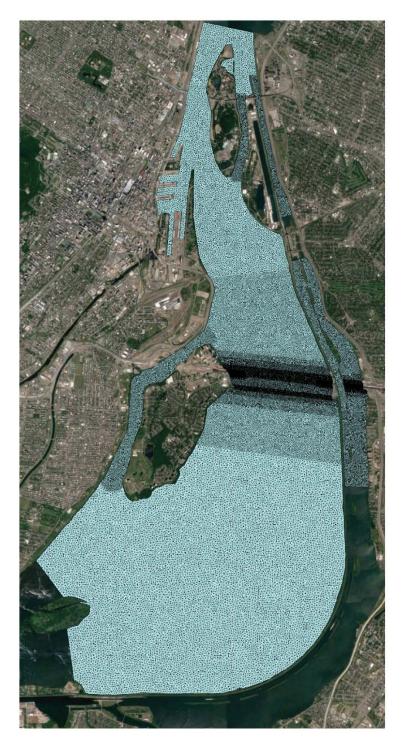


Figure 3.2: Maillage du modèle numérique

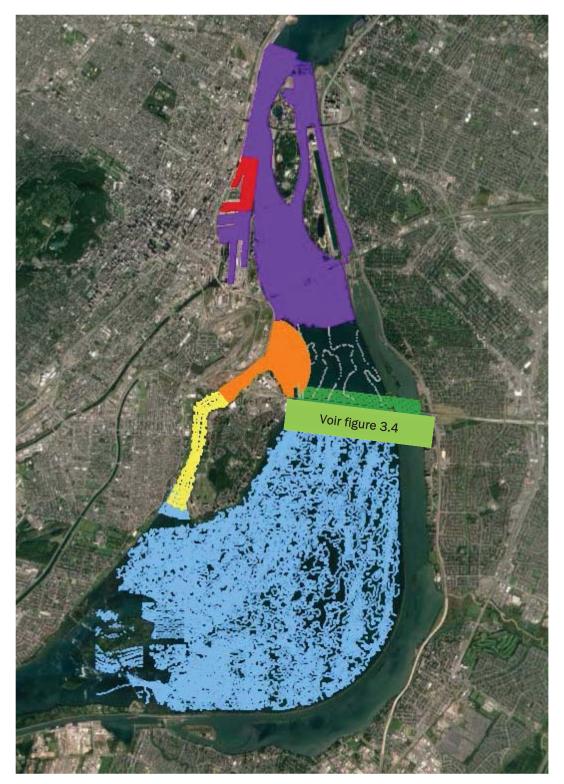


Figure 3.3: Données bathymétriques couvrant l'ensemble du modèle

3.3.2 BATHYMÉTRIE DANS LE SECTEUR DU PONT CHAMPLAIN

Dans la zone plus rapprochée du pont Champlain, des relevés plus récents ont été fournis par Tetra Tech.

3.3.3 MODÈLE FINAL

Une fois les informations bathymétriques et topographiques rassemblées dans le même système d'information géographique (NAD 83 MTM zone 8) et rapportées au niveau géodésique, les données ont été importées dans le logiciel de prétraitement des données de MIKE 21. Le modèle de terrain résultant est illustré à la figure 3.5.

3.4 CONDITIONS AUX LIMITES

Les simulations des conditions d'écoulement ont été effectuées en imposant les conditions suivantes aux limites du modèle :

- Bras du fleuve Saint-Laurent au nord de l'île au Chèvre : 45% du débit total amont;
- Bras du fleuve Saint-Laurent au sud de l'Île aux Hérons : 55% du débit total amont;
- Voie Maritime et petit bassin de La Prairie : débit de 250 m³/s(2);
- Limite aval : niveau d'eau calculé sur la base du débit total amont par la relation niveau-débit établie à la station de la rue Frontenac;
- Écluse de Saint-Lambert : niveau de 11,6 m.

15

² La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent a été contactée à de multiples reprises pour obtenir davantage d'information par rapport aux conditions d'exploitation en période d'étiage ou de crue. En l'absence de réponse, les valeurs maximales de fin d'hiver communiquées dans le cadre d'une autre étude ont été utilisées, soit un débit de 250 m³/s et un niveau à l'écluse de Saint-Lambert de 11,6 m (Roche, 1985).

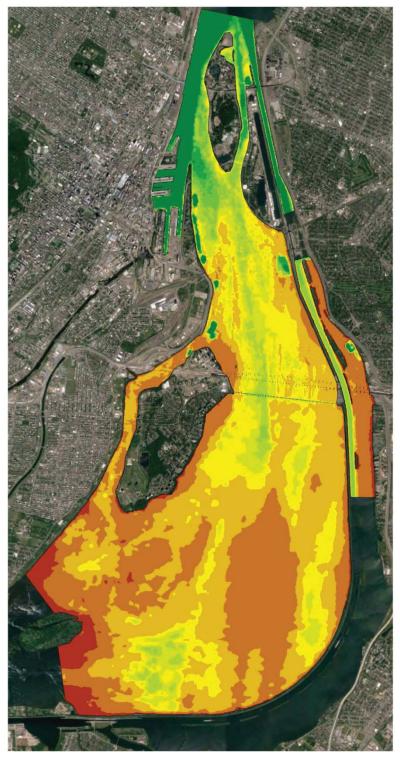
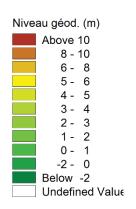


Figure 3.4: Modèle de terrain du modèle d'ensemble



Avril 2019

4 CALIBRATION DU MODÈLE

Afin d'assurer la bonne représentativité des conditions hydrodynamiques reproduites par le modèle numérique, des simulations ont d'abord été effectuées afin de reproduire les paramètres observés dans le cadre de deux campagnes de mesures :

- 1. 24 mai 2016 : mesures de vitesses à l'ADCP réalisées par AECOM;
- 2. 28 septembre 2016 : jaugeage du débit réalisé par Lasalle | NHC dans le chenal Lemoyne.

Le débit du fleuve Saint-Laurent et le niveau d'eau enregistré à la station de la rue Frontenac en ces deux dates sont listés au tableau 4.1.

D'après les vues aériennes historiques disponibles sur Google Earth, les trois jetées de construction du nouveau pont Champlain étaient en place en date du 9 juin 2016. Il a donc été supposé que c'était également le cas le 24 mai, et les trois jetées de construction ont été incluses aux deux simulations de calibration.

SCÉNARIO S	DESCRIPTION	QT _{@LASALLE} (M ³ /S)	Q _{BRAS} NORD (M ³ /S)	Q _{BRAS} sud	H _{AVAL} (M³/S)
C1	Calibration 28 septembre 2016	7 582	3 412	4 170	5,53
C2	Calibration 24 mai 2016	9 830	4 424	5 406	6,68

Tableau 4.1: Simulations de calibration

La calibration du modèle numérique a été réalisée en ajustant le coefficient de rugosité des fonds bathymétriques dans le modèle numérique. Comparativement à la valeur par défaut de MIKE 21 (n = 0.031), une répartition variable de n = 0.029 à 0.037 a permis d'obtenir de meilleurs résultats.

La figure 4.1 présente la localisation des points de mesures utilisés dans l'exercice de calibration, ainsi que la comparaison des vitesses modélisées et mesurées le 24 mai 2016 dans la zone immédiate du pont Champlain.

Les figures 4.1b et 4.1c montrent une excellente concordance des vitesses le long des transects T1 et T2. Les vitesses sont légèrement sous-estimées le long du transect T2, mais le ralentissement d'ouest en est très bien représenté. À noter que le transect T2 est situé dans une zone ayant peu de données bathymétriques.

Annexe 13

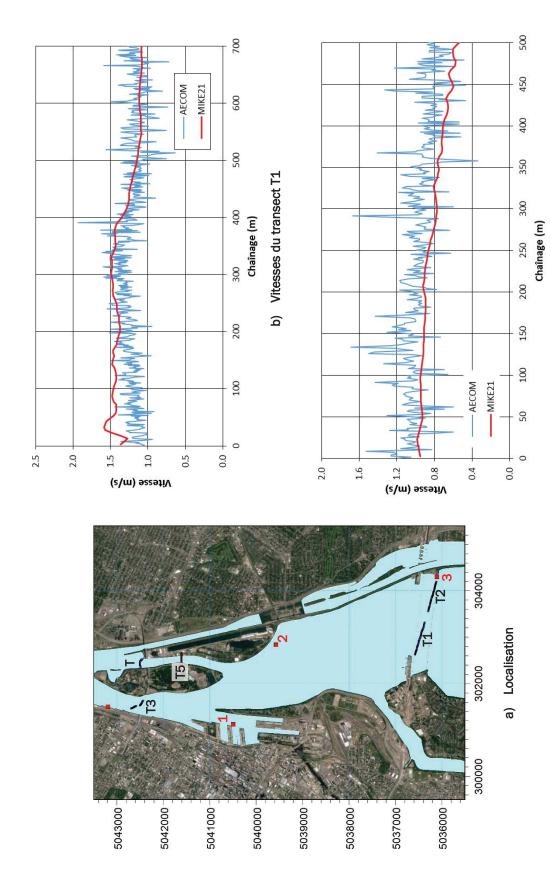


Figure 4.1: Calibration 24 mai 2016 - Comparaison des transects de vitesses dans la zone d'étude

c) Vitesses du transect T2

Les transects T3, T4 et T5 étant situés dans des zones de résolution plus grossière du modèle, la comparaison des résultats à ces endroits est plutôt faite en termes de vitesses moyennes, tel qu'indiqué au tableau 4.2. Les niveaux d'eau simulés et prédits par les relations niveau-débit des stations Jetée #1, Pont Victoria et La Prairie sont également comparés dans ce tableau.

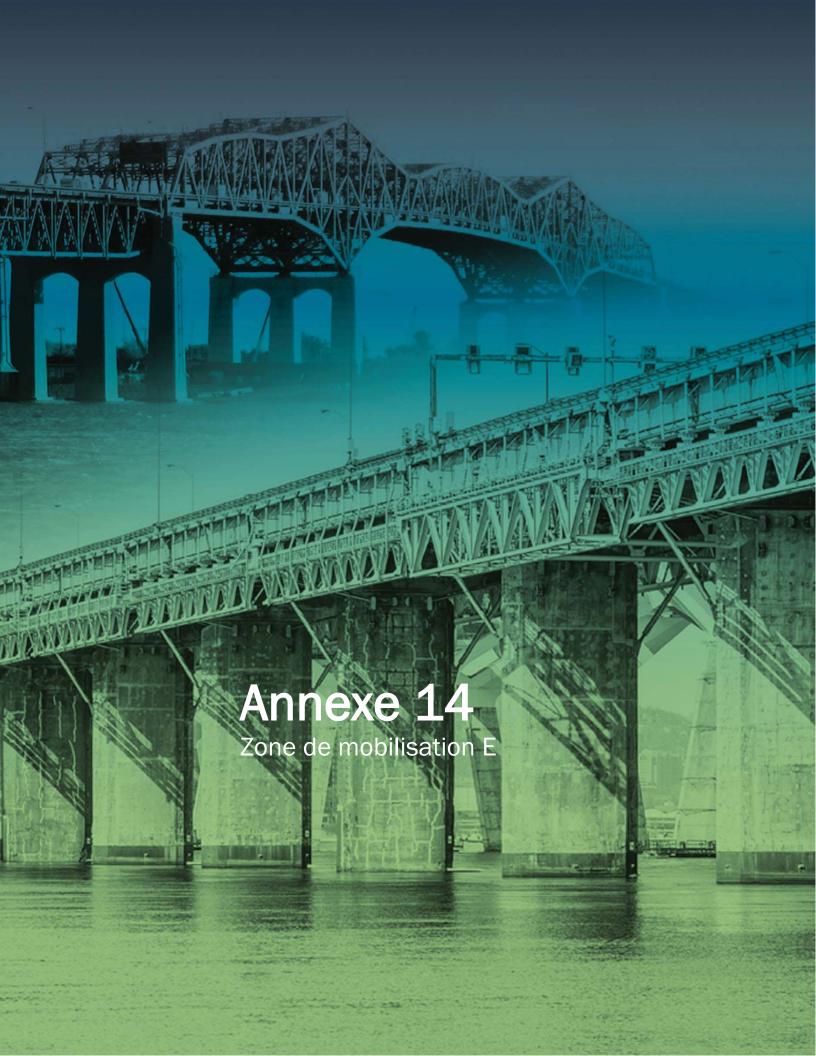
Dans l'ensemble, les résultats de calibration sont jugés satisfaisants, tout particulièrement à la station de La Prairie, située juste en amont du pont Champlain, où les écarts de niveaux sont au plus de 1 cm.

Tableau 4.2: Résultats de calibration

DATE DÉBIT FLEUVE	PARAMÈTRE EXAMINÉ	ENDROIT (FIGURE 5.1A)	VALEUR MESURÉE	VALEUR Modélisée
24 mai 2016 9 830 m³/s	Vitesse moyenne (m/s)	Т3	1,76	1,97
	Vitesse moyenne (m/s)	T4	1,60	1,43
	Niveau Jetée No 1 (m)	1	6,99	7,1
	Niveau Pont Victoria (m)	2	9,02	8,99
	Niveau La Prairie (m)	3	10,37	10,38
26 septembre 2016 7 582 m³/s	Débit chenal Lemoyne	T5	947	904
	Niveau Jetée No 1 (m)	1	5,86	5,92
	Niveau Pont Victoria (m)	2	8,30	8,42
	Niveau La Prairie (m)	3	9,81	9,81

Références

- Taha, W. ET Vandervinne, G. 2015. New Champlain bridge corridor Numerical modeling of the ice regime Preliminary assessment of the impact of the east jetty. Rapport de Lasalle | NHC R.0042 préparé pour le compte de Signature on the Saint-Lawrence Construction (SNC-Lavalin), décembre 2015.
- INRS-ÉTÉ. 2002. Logiciel Hyfran, version 1.1. Chaire en hydrologie statistique CRSNG/Hydro-Québec/Alcan
- ROCHE. 1985. Avant-projet Archipel, Aménagement hydroélectrique, étude d'impact d'environnement. Rapport des études environnementales, Volume 7, Dossier Cartographique. Rapport préparé pour Hydro-Québec, Direction Environnement.



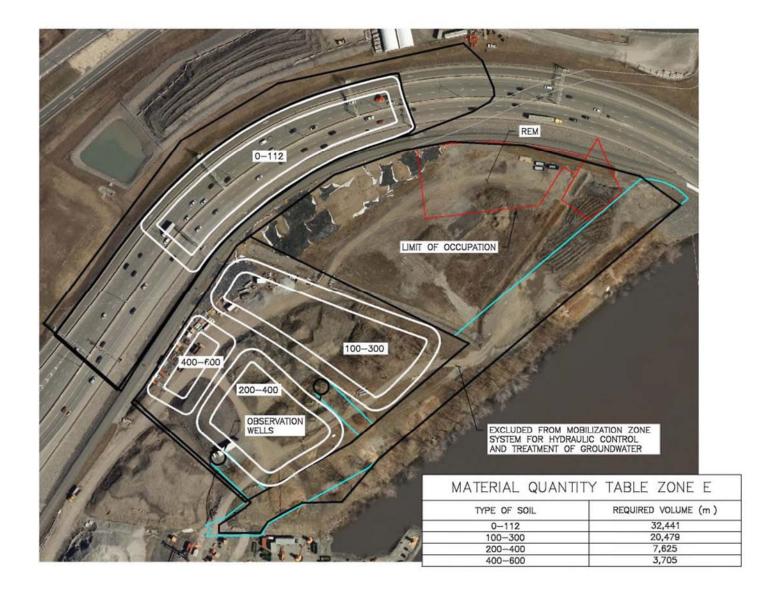
1. MISE EN CONTEXTE

Une nouvelle zone de mobilisation a été ajoutée récemment au projet afin de pouvoir entreposer temporairement une partie des matériaux des jetées de SSL lors de leur déconstruction en septembre prochain. Cette zone sera à utilisation restreinte, c'est-à-dire qu'elle servira uniquement à l'entreposage temporaire de ces matériaux et à l'installation de roulottes de chantier. Aucune autre activité ne s'y déroulera. Lors du démantèlement de leurs jetées, SSL transportera une partie des matériaux à cet endroit (le reste sera temporairement entreposé dans la zone D à Brossard) et les mettra en piles. PJCCl assurera la gestion de cette zone jusqu'à ce que l'entrepreneur pour la déconstruction soit choisi. À ce moment, la responsabilité lui sera transférée.

1.1 LOCALISATION DU SITE

La localisation du site est présentée sur la figure ci-dessous, de même que les zones d'entreposage pour les matériaux des jetées. Une partie du site sera utilisée pour l'entreposage temporaire des pièces à des fins de Recherche et Développement.





1.2 QUANTITÉS ET TYPES DE MATÉRIAUX À ENTREPOSER

Les matériaux qui seront entreposés temporairement sont les suivants. La localisation de chaque type de matériau est présentée sur la figure ci-haut.

TYPE DE MATÉRIEL (MM)	QUANTITÉ (M³)	QUANTITÉ (TONNES)
0-112	32 441	61 638
100-300	20 479	36 862
200-400	7 625	13 725
400-600	3 705	8 151

1.3 MESURES LORS DE LA MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX

SSL s'assurera que les matériaux ne contiennent aucun contaminant et que la granulométrie respecte celles du tableau ci-haut. De plus, SSL mettra en place certaines mesures lors de la mise en pile des matériaux, notamment :

- Faire la mise en dépôt sur une hauteur maximale de 5 m, en un maximum de 2 paliers. Les piles doivent être profilées de façon convexe sans point bas, afin d'assurer un drainage adéquat;
- Niveler la surface de dépôt et la compacter de manière à ce qu'elle assure un drainage adéquat;
- Prévoir et installer des barrières à sédiments au pourtour des piles et/ou aux endroits où l'eau de ruissellement est susceptible de transporter des matières fines provenant des piles.

1.4 MESURES PENDANT LA PÉRIODE DE TRANSITION

PJCCI (via un entrepreneur qu'il mandatera) assura la gestion du site le temps que l'entrepreneur de la déconstruction soit choisi. Il sera responsable d'appliquer les mesures suivantes :

- Entretien des barrières à sédiments et vérification des MES avant le rejet des eaux de drainage dans le milieu;
- Arrosage des piles de matériaux pour limiter l'impact sur la qualité de l'air.

1.5 IMPACTS ET MESURES ADDITIONNELLES

L'utilisation de cette zone à des fins d'entreposage temporaire, incluant le transport des matériaux vers le site des jetées, pourrait générer des impacts sur les composantes suivantes :

- Qualité de l'eau;
- Couleuvres brunes:
- Circulation;
- · Climat sonore:
- Qualité de l'air.

Les mesures d'atténuation présentées dans l'AEC pour les zones de mobilisation s'appliqueront également à la zone E. Certaines mesures supplémentaires seront toutefois requises et sont décrites ci-dessous.

1.5.1 QUALITÉ DE L'EAU

Aucune mesure supplémentaire n'est requise pour la qualité de l'eau. Des mesures sont déjà prévues pour diriger l'eau de ruissellement vers des zones où il sera possible de l'échantillonner pour s'assurer qu'elle respecte les critères pour les matières en suspension avant son rejet dans le milieu environnant.

1.5.2 COULEUVRE BRUNE

Les relevés fauniques indiquent la présence de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) dans le secteur de la zone de mobilisation. Bien que cette zone soit une aire dénudée ayant subi un décapage et du déboisement, il apparaît probable que des individus cherchent à y circuler aux vues des écosystèmes l'entourant. En effet, puisque ces couleuvres affectionnent particulièrement la rive, une population a pu subsister dans la zone d'exclusion dédiée au traitement de l'eau souterraine.

Annexe 14 Zone de mobilisation E

Les mesures d'atténuation présentées dans l'AEC pour les zones de mobilisation en lien avec la couleuvre brune s'appliqueront dans une certaine mesure qui sont les suivantes:

- Avant le début des travaux un exclos sera aménagé en périphérie des aires de travaux adjacents au secteur réservé pour le traitement de l'eau souterraine;
- Pendant les travaux le maintien des barrières (exclos) devra être assuré et le personnel concerné, sensibilisé
- Après les travaux retirer la barrière (exclos).

1.5.3 CIRCULATION

Les matériaux qui seront entreposés dans la zone E seront utilisés majoritairement pour construire la jetée de L'Île-des-Sœurs et celle de la digue de la Voie maritime. Il n'est toutefois pas exclu que certains types de matériaux soient utilisés pour la jetée du côté de Brossard.

Selon le scénario de construction de jetée établi en avant-projet, les quantités de matériaux disponibles et celles nécessaires pour la jetée de L'Île-des-Sœurs sont les suivantes :

TYPE DE MATÉRIEL DANS LA ZONE E (MM)	QUANTITÉ DISPONIBLE DANS ZONE E (M³)	QUANTITÉ REQUISE JETÉE IDS (M³)	DESTINATION PROBABLE DES MATÉRIAUX DE LA ZONE E
MG-20	0	2 136	_*
0-112	32 441	40 371	Jetée IDS**
100-300	20 479	11 204	Jetée IDS***
200-400	7 625	6 529	Jetée IDS***
400-600	3 705	0	Jetée digue ou Brossard

^{*}L'ensemble du MG 20 (environ 4 000 m³) sera entreposé dans la zone D à Brossard. Il faudra donc le transporter selon l'itinéraire en jaune prévu à la figure 54.

Comme mentionné à la section 6.2.2.2.1.7 du volume 2, seuls les camions transportant les matériaux des jetées de L'Île-des-Sœurs et de la digue passeront par L'Île-des-Sœurs en partie sur le réseau local et en partie sur le Nouveau pont Champlain. Les camions pour les travaux reliés à la jetée de Brossard devraient rester sur la rive sud et n'emprunteront pas le réseau local. Dans le cas de la zone D, les camions emprunteront l'A15 qui passe à proximité de la zone E, passeront sur le nouveau pont de l'Île des Sœurs et sortiront pour emprunter le trajet en rouge sur la figure 53 pour se rendre à la jetée à construire à L'Île-des-Sœurs ou à celle de la digue de la Voie maritime.

^{**} Le matériel manquant devra provenir de la zone D à Brossard ou d'un autre endroit si insuffisant. Les trajets en jaune sur la figure 54 (provenant de la rive sud) ou en rouge plein sur la figure 53 (provenance du nord) seront suivis.

^{***} Les matériaux en surplus pourront être utilisés pour la jetée de la digue (trajet en rouge plein sur la figure 53) ou de celle de Brossard (trajet via le Nouveau pont Champlain jusqu'à Brossard).



Figure 53 - Trajet sur L'Île-des-Sœurs en provenance du nord



Figure 54 - Trajets sur L'Île-des-Sœurs en provenance de la Rive-Sud

Annexe 14 Zone de mobilisation E

Globalement, la quantité de matériaux, le nombre de camions requis ainsi que les itinéraires à suivre pour construire chacune des jetées ne changent pas. Les mesures d'atténuation demeurent les mêmes, d'autant que les matériaux de la zone E emprunteront le réseau supérieur pour transiter jusqu'aux trajets illustrés aux figures 53 et 54 et non des routes locales.

1.5.4 CLIMAT SONORE

La zone de mobilisation E est située à proximité de zones sensibles au bruit (ZSB), à environ 300 m au nord et à l'ouest de la zone E.



Certains des bâtiments les plus sensibles identifiés dans ces ZSB sont :

- L'école Jeanne Leber;
- La maison Saint-Gabriel;
- Le YMCA Pointe-Saint-Charles;
- L'école secondaire Monseigneur-Richard.

Il est prévu que la zone E aura à la fois des sources fixes de bruit (p. ex. chargeuses, niveleuses, excavatrices, génératrices, etc.) et de la circulation pour l'enlèvement des matériaux pour la construction des jetées.

Comme il est discuté à la section 3.4.11 du volume 1, les activités qui seront menées dans la zone E devront respecter les limites de bruit indiquées au tableau 46.

Annexe 14 Zone de mobilisation E

Compte tenu de la proximité des ZSB par rapport à la zone E, il existe un potentiel de changement dans le paysage sonore. Comme indiqué à la section 7.2.1.2.1, l'Entrepreneur doit effectuer une mesure de référence dans les ZSB entourant la zone E à au moins trois endroits. La mesure de référence doit être conforme aux exigences énoncées à la section 7.2.1. L'Entrepreneur doit, lorsqu'il termine la conception du site, effectuer une analyse de modélisation du bruit pour s'assurer que l'équipement utilisé sur le site et les activités proposées sont conformes aux limites indiquées à la section 7.2.1.1. L'Entrepreneur doit également tenir compte des mesures d'atténuation indiquées à la section 8.13.3.

1.5.5. QUALITÉ DE L'AIR

La zone de mobilisation E est située dans un secteur principalement commercial et industriel qui comprend des installations de VIA Rail Canada au nord et une cimenterie au nord-ouest. En outre, plusieurs zones non pavées et récemment perturbées se trouvant autour de la zone E semblent avoir été récemment employées comme aires d'entreposage temporaires. Il est probable que ces zones aient été utilisées dans le cadre de la construction de la section du nouveau pont au sud de la zone E.

La liste ci-dessous présente un sommaire des emplacements des secteurs résidentiels environnants par rapport à la zone E :

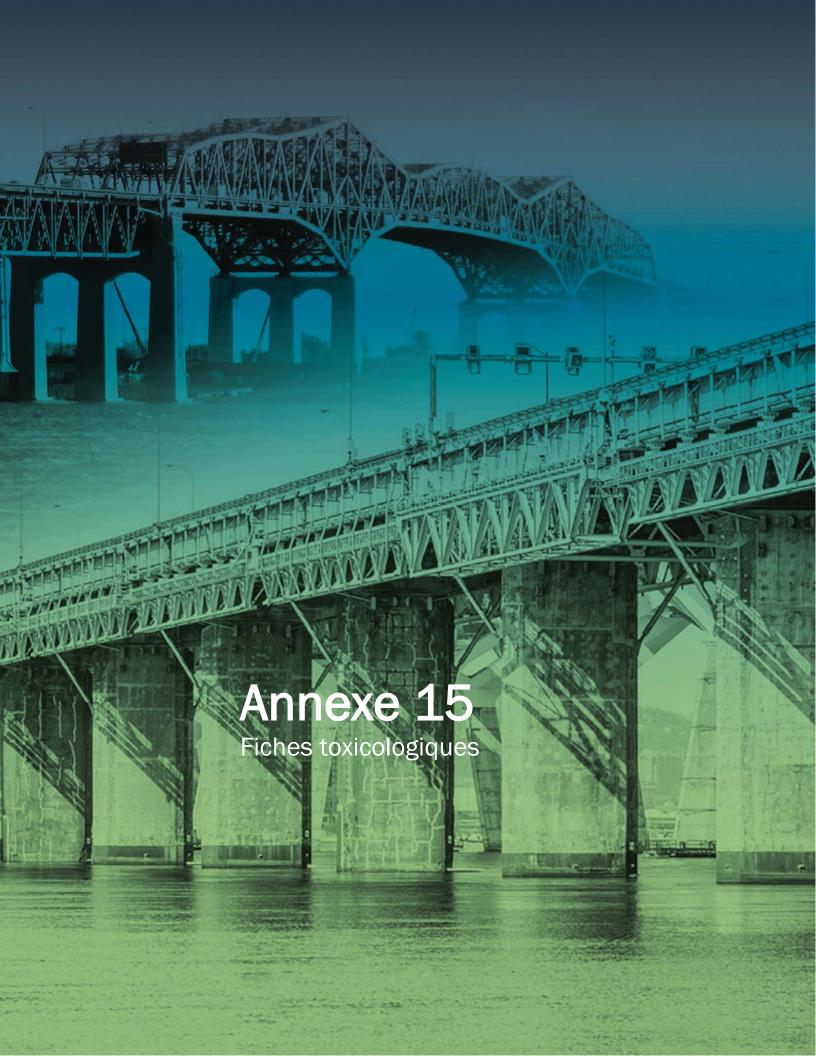
- Un secteur résidentiel situé à environ 400 m au nord;
- Un secteur résidentiel situé à 500 m au sud-est de l'autre côté de l'eau;
- Un secteur résidentiel situé à 600 m à l'est.

La zone E sera une zone d'entreposage des matériaux pour les jetées. Ces matériaux proviendront des jetées pour la construction du nouveau pont; ils seront retirés, transportés et placés temporairement dans la zone E jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour le projet. Le principal paramètre à surveiller pour la qualité de l'air de la zone E est la concentration de matières particulaires (MP). Les sources de MP dans la zone E incluent le chargement et le déchargement de matériaux, l'utilisation d'équipement diesel industriel dans des zones non pavées et l'érosion des matériaux empilés causée par le vent.

Pour la majorité de la saison de construction (avril jusqu'à novembre), les vents dominants sont des vents du sud-ouest et de l'ouest-sud-ouest. Bien qu'il y ait des vents du nord pendant moins de 5 % du temps au cours de cette période, la proximité d'une zone résidentielle à environ 400 m au nord laisse présager que cette dernière pourrait être affectée. De façon complémentaire au PSAA, une station fixe BAM-1020 (ou équivalente) configurée pour mesurer le paramètre PM_{10} doit être installée à la limite sud de cette zone. Il faut mesurer les paramètres de la qualité de l'air seulement lorsque des matériaux sont manipulés dans la zone E. Il peut être nécessaire de faire de la surveillance supplémentaire s'il y a des plaintes provenant des secteurs résidentiels avoisinants.

Le PSAA portant sur le paramètre PM10 des autres stations fixes s'appliquera également à la zone E.

Des mesures de gestion de la poussière conformes aux meilleures pratiques seront appliquées dans la zone E.



Note technique

Sujet: 2108 - Toxicologie N° de projet: 62555 /

Objet: Fiches toxicologiques Date: Contrat no:

À l'attention de M. Philippe Larouche, chargé de l'environnement (PJCCI) Révision: 01

Préparée par : François Dion, B.Sc., DESS

Approuvée Brigitte Masella, M.E.S.

1. MISE EN CONTEXTE

La présente note technique comprend des fiches de référence toxicologiques pour les composantes suivantes :

- Matières particulaires;
- Silice:
- Plomb.

Les fiches sont rédigées sur la base d'une revue de la littérature et comprennent les sections suivantes :

- Source d'exposition de la composante dans l'environnement;
- Effets aigus et chroniques de la composante sur la santé humaine;
- Discussion des fondements des valeurs limites des paramètres en cause;
- · Références bibliographiques.

2. FICHE 1 - MATIÈRES PARTICULAIRES

2.1 SOURCE

Les matières particulaires sont des microparticules en suspension dans l'air sous forme solide ou liquide (EPA, 2015). Selon les composés et les processus à l'origine de leur formation, elles peuvent être classées en deux catégories : les particules primaires ou les particules secondaires. Les particules primaires sont émises à la source même des émissions sous forme de particules, par exemple les tuyaux d'échappement des véhicules routiers ou le soulèvement de poussières de sol d'un champ labouré récemment qui est soumis à l'érosion éolienne. Les particules secondaires résultent de réactions chimiques et physiques où interviennent

différents gaz précurseurs, telles que les oxydes de soufre et les oxydes d'azote qui réagissent ensuite pour former des particules de sulfate, de nitrate et d'ammoniac.

Les matières particulaires sont catégorisées selon leur diamètre. Les particules dites fines ($PM_{2.5}$) sont celles ayant un diamètre de 2,5 microns ou moins, tandis que les particules moyennes (PM_{10}) sont celles comprises entre 2,5 et 10 microns; les particules totales (PM_{T}) ont un diamètre d'au plus 100 microns (EPA, 2015).

2.2 EFFETS TOXICOLOGIQUES

Les données sur les matières particulaires en suspension dans l'air démontrent des effets sur la santé publique aux expositions auxquelles les populations urbaines sont actuellement soumises, autant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les matières particulaires sont associées à plusieurs effets sur la santé, mais ce sont surtout les systèmes respiratoires et cardio-vasculaires qui sont affectés (WHO, 2005). Bien que l'ensemble de la population urbaine soit touché, certains individus ont une plus grande sensibilité à cette pollution, surtout en raison des variations de l'état de santé et de l'âge (CCME, 2014).

Les PM_{2.5}, du fait de leur faible diamètre, ont la capacité de pénétrer plus profondément dans les poumons et ainsi causer des effets néfastes à de plus faibles concentrations. Les expositions aigües (de courte durée) aux PM_{2.5} peuvent provoquer une irritation des yeux, des voies nasales et de la gorge (HC, 2012). Les concentrations auxquelles ces effets apparaissent peuvent varier d'un individu à l'autre.

Pour ce qui est des PM_{10} et PM_T , de nombreuses études ont établi un lien entre les particules et la recrudescence de diverses formes de maladies du cœur et de troubles respiratoires, tels que l'asthme, la bronchite et l'emphysème. Tout comme pour les $PM_{2.5}$, les études épidémiologiques ont démontré que l'augmentation de la concentration dans l'air ambiant est directement reliée à une augmentation des visites en milieu hospitalier pour des problèmes respiratoires ou cardiaques (Pope et al., 2002). Il a été démontré que le risque augmentait avec l'exposition pour ces diverses pathologies et il appert qu'il n'y a pas de seuil en-dessous duquel on pourrait s'attendre à ce qu'il n'y ait aucun effet indésirable pour la santé, particulièrement en ce qui concerne les personnes vulnérables (WHO, 2005).

2.3 VALEURS LIMITES

Le Tableau 1 présente les valeurs limites de matières particulaires retenues pour le projet de déconstruction du pont Champlain.

Tableau 1: Valeurs limites de matières particulaires pour le projet de déconstruction du pont Champlain

PARAMÈTRE	PÉRIODE D'EXPOSITION	CRITÈRE (µg/m³)¹
PM _{2.5}	24 h	30
PM ₁₀	24 h	50
PM _T	24 h	120

Les valeurs limites proviennent ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Elles ont été établies à partir de plus de 40 études toxicologiques pour l'exposition aigüe et de nombreuses autres études cliniques, épidémiologiques et toxicologiques pour l'exposition chronique (CCME, 2014). Ces études, en analysant le taux d'admission en milieu hospitalier ainsi que la mortalité, ont démontré un lien direct entre l'exposition aigüe aux PM_{2.5} et les effets sur la santé humaine. Le critère de 30 µg/m³ pour les PM_{2.5} a été adopté en fonction de diverses considérations, telles que la protection de la santé humaine, la faisabilité de la réduction des niveaux de pollution et les coûts qui y sont associés.

Pour les PM₁₀, le critère de 50 μg/m³ provient d'une méta-analyse des études disponibles réalisée par l'Organisation mondiale de la Santé (WHO, 2005), qui a suggéré une augmentation de la mortalité de 0,46 % à 0,62 % par tranche de 10 µg/m³ au-dessus des niveaux ambiants.

Pour ce qui est des PM_T, la valeur de 120 µg/m³ est directement adoptée du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

2.4 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CCME. 2014. Canada Wide Standard (CWS) for Particulate Matter and Ozone. Final Report. Winnipeg, Manitoba.

Environmental Protection Agency (EPA). 2015. Particulate Matter (PM). http://www3.epa.gov/pm/

Health Canada (HC). 2012. Guidance for Fine Particulate Matter (PM2.5) in Residential Indoor Air.

Pope, C.A. et al. (2002). Lung cancer, cardiopulmonary mortality, and long-term exposure to fine particulate air pollution. Journal of the American Medical Association, 287: 1132-1141.

United States Environmental Protection Agency (US EPA). 1990. National Ambient Air Quality Standards (NAAQS).

World Health Organization (WHO). 2005. Air quality guidelines for particulate matter, ozone, nitrogen dioxide and sulfur dioxide. Global Update 2005. Summary of Risk Assessment.

¹ Microgramme par mètre cube

3. FICHE 2 - SILICE

3.1 SOURCE

La silice est principalement utilisée dans la fabrication du verre, des abrasifs, des céramiques et des émaux, dans les produits de récurage et de broyage et dans les moules de fonderie. Il existe deux types de silice :

- La silice crystalline, qui se caractérise par sa structure moléculaire (SiO₂) et dont le quartz est la forme la plus commune. Les sources de silice cristalline respirable dans l'air ambiant comprennent les mines, les carrières, les usines de calcination des terres de diatomées et les fines particules de sablage (California EPA, 2005);
- La silice amorphe, dont la formule moléculaire est O₂Si et dont l'exemple naturel le plus commun est la terre de diatomée.

Pour le projet de déconstruction du pont Champlain, la principale source de silice dans l'air ambiant provient de la poussière de béton produite lors des opérations de découpage et de concassage de la structure du pont.

3.2 EFFETS TOXICOLOGIQUES

Les effets sur la santé de la silice crystalline et de la silice amorphe se manifestent surtout chez les travailleurs exposés pendant de longues périodes (généralement plus de 10 ans) ou fortement exposés pendant une courte période (quelques jours).

De nombreuses études ont examiné les effets sur la santé de la silice crystalline chez les travailleurs. Les résultats de ces études révèlent que les effets potentiels d'une exposition professionnelle à long terme à la silice crystalline pourraient inclure la silicose, la maladie pulmonaire obstructive chronique, le cancer du poumon, des effets sur les reins et des maladies auto-immunes (ATSDR, 2017).

La silicose est une maladie pulmonaire progressive et irréversible. Seule la silice crystalline peut causer la silicose. La silicose est classée en plusieurs types: silicose simple, fibrose massive progressive, silicose aigüe et silicose accélérée (le Tableau 2 en donne des définitions). Tous les types de silicose peuvent provoquer la mort en raison d'une défaillance du système respiratoire (Steenland and Brown, 1995). Les études démontrent qu'en milieu industriel un délai entre la première exposition à la silice crystalline et l'apparition de la silicose peut être aussi court que quelques semaines pour la silicose aigüe ou jusqu'à 20 ans ou plus pour la silicose simple et la fibrose massive progressive. La gravité de la silicose peut continuer à augmenter lentement au cours des décennies, même après l'arrêt de l'exposition (US EPA, 1996). Les processus biologiques pouvant mener à la silicose sont généralement induits par la réaction immunitaire. Lorsque les particules de silice se déposent dans les voies respiratoires et qu'elles ne peuvent pas être expulsées par l'activité muco-ciliaire, les cellules immunitaires telles que les macrophages tentent d'absorber les particules de silice. Ce faisant, plusieurs cellules meurent ou sont endommagées, ce qui déclenche une réaction inflammatoire, suivie d'une phase de réparations des tissus durant laquelle il y a surproduction de collagène et de cellules de type fibroblaste. Cette surproduction constitue la genèse des nodules silicotiques et le début de la maladie (Pernis, 2005).

La silice a également été classée cancérogène par le Centre international de recherche sur le cancer (IARC, 1997). Les expositions à des concentrations élevées provoquent une toux, un essoufflement et une lipoprotéinose alvéolaire pulmonaire. Après des expositions chroniques mais à concentrations réduites à la silice sur le lieu de travail pendant six à 16 ans, les petites voies respiratoires peuvent être obstruées (California EPA, 2005).

Rien n'indique que le fait de respirer de petites quantités de composés de silice présents dans l'environnement, tel que prévu par les valeurs limites d'exposition adoptées pour le projet de déconstruction, ait des effets néfastes sur la santé publique. Chez l'homme, aucun effet sur la santé résultant de l'ingestion d'aliments ou d'eau potable contaminés par la silice crystalline ou la silice amorphe ou encore de l'exposition cutanée de ces composés n'a été démontré (ATSDR, 2017).

Tableau 2: Définition des termes associés aux effets de la silice

TERME	DÉFINITION
Silicose simple	Formation de petits nodules durant les premiers stades de la maladie. Presque sans symptômes. À mesure que la maladie progresse, les nodules se multiplient et prennent de l'ampleur, jusqu'à occuper également la partie inférieure des poumons. S'il arrive que la silicose simple n'empire jamais, il arrive aussi que l'exposition à long terme à la poussière de silice entraîne une silicose compliquée.
Fibrose massive progressive	Également appelée silicose compliquée. La maladie commence à se manifester par un essoufflement associé à l'exercice, une respiration sifflante ou des expectorations qui amènent la toux. Peut parfois passer inaperçue. La silicose compliquée peut empirer en cas de présence simultanée d'autres maladies pulmonaires.
Silicose aigüe	La silicose aigüe est une maladie des poumons qui apparaît très rapidement. Il suffit parfois de 8 à 18 mois entre la première exposition à la poussière de silice et l'apparition des premiers symptômes, qui incluent un essoufflement de plus en plus prononcé, la fièvre, la toux et la perte de poids. Elle mène à une atteinte respiratoire qui empire rapidement et qui est en général mortelle en l'espace d'un an ou deux.
Silicose accélérée	La silicose accélérée est presque identique à la silicose chronique, sauf qu'elle se manifeste plus vite et que les lésions pulmonaires font leur apparition plus tôt. La silicose accélérée peut survenir en cas d'exposition à de vastes quantités de poussière de silice sur une courte période. Les nodules peuvent être visibles sur une radiographie des poumons cinq ans après la première exposition à la poussière de silice et la maladie peut progresser rapidement.
Nodule silicotique	Masse plus ou moins dure se formant dans les alvéoles pulmonaires à la suite d'une réaction inflammatoire chronique et qui est principalement formée de collagène.
Lipoprotéinose alvéolaire pulmonaire	Maladie due à l'accumulation de fluide à haute teneur en protéine dans les alvéoles pulmonaires, liée à une diminution de clairance du surfactant alvéolaire.

3.3 VALEURS LIMITES

Le Tableau 3 présente la valeur limite de silice retenue pour le projet de déconstruction du pont Champlain.

Tableau 3: Valeur limite de silice pour le projet de déconstruction du pont Champlain

PARAMÈTRE	PÉRIODE D'EXPOSITION	CRITÈRE (µg/m³)
Silice	24 h	5

Cette valeur limite provient du ministère de l'Environnement de la Conservation et des Parc de l'Ontario (MECP) en l'absence d'une valeur de référence québécoise. Ce critère a été développé afin de minimiser les effets néfastes sur la santé des populations exposées. Il est à noter que la valeur limite d'exposition pour les travailleurs adoptée par l'Occupational Safety and Health Administration des États-Unis est fixée à 50 µg/m³ (OSHA, 2017).

3.4 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR). 2017. Toxicological Profile for Silica. United States Department of Health and Human Services.
- California Environmental Protection Agency (California EPA). 2005. All Chronic Reference Exposure Levels (cRELs) Database. Office of Environmental Health Hazard Assessment. Air Toxicology and Epidemiology Section. Available at: http://www.oehha.ca.gov/air/chronic_rels/AllChrels.html
- International Agency for Research on Cancer (IARC). 1997. Monographs on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans: Silica, Some Silicates, Coal Dust and Para-Ararmid Fibrils. Vol. 68. Lyon, France: WHO.
- Occupational Safety and Health Administration (OSHA). 2017. Fact Sheet: Respirable Crystalline Silica. U.S. Department of Labor.
- Pernis, B. 2005. Silica and the immune system. Acta Biomedical. Vol. 76, no. SUPPL. 2, p. 38-44.
- Steenland K. and Brown D. 1995. Silicosis among gold miners: Exposure-response analyses and risk assessment. American Journal of Public Health 85(10): 1372-1377.
- United States Environmental Protection Agency (US EPA). 1996. Ambient levels and noncancer health effects of inhaled crystalline and amorphous silica: Health issue assessment. Triangle Park: US EPA; EPA/600/R-95/115.

4. FICHE 3 - PLOMB

4.1 SOURCE

Les propriétés du plomb (densité, malléabilité, ductilité, résistance à la corrosion et faible conductivité électrique) sont largement utilisées dans plusieurs industries. La contamination de l'environnement par le plomb résulte le plus souvent de son utilisation dans les accumulateurs, des munitions et des céramiques, ainsi que de son utilisation historique dans les herbicides, l'essence, les produits de plomberie, les soudures et les peintures. La contamination qui en résulte reste une source d'exposition au plomb pendant une période prolongée. Le plomb est naturellement présent dans l'environnement. Cependant, la grande majorité des niveaux élevés observés dans l'environnement proviennent d'activités humaines passées et présentes. Les niveaux de plomb dans l'environnement ont considérablement augmenté (de l'ordre de 1 000 fois) au cours des derniers siècles en raison de son utilisation intensive. L'augmentation la plus importante (entre 1950 et 2000) reflète l'utilisation générale d'essence au plomb (sous forme d'additif de tétraéthyle de plomb). Pour ce

qui est du projet de déconstruction du pont Champlain, la source principale des émissions de plomb sont les poutres et autres structures d'acier.

4.2 EFFETS TOXICOLOGIQUES

Les effets toxiques systémiques du plomb chez l'homme ont été bien documentés par US EPA (1990, 1989, 1986) et ATSDR (2007). Les preuves indiquent que le plomb est une substance toxique à cibles multiples qui provoque des effets sur le tractus gastro-intestinal, le système hématopoïétique, le système cardiovasculaire, les systèmes nerveux central et périphérique, les reins, le système immunitaire et le système reproducteur.

À de faibles niveaux dans le corps, le plomb peut diminuer la production d'hémoglobine, ce qui peut entraîner une anémie. Le plomb est associé à une altération de la fonction neurocomportementale chez l'enfant, et des études de population ont révélé qu'une réduction d'un à trois points du quotient intellectuel (QI) pouvait être associée à une concentration sanguine en plomb de 100 µg/L (Baars et al., 2001).

4.2.1 EXPOSITION AIGÜE

Les effets graves du plomb sur le système nerveux central sont bien établis. Les signes courants d'intoxication aigüe sont la matité, l'agitation, l'irritabilité, une capacité d'attention insuffisante, des maux de tête, des tremblements musculaires, des hallucinations et une perte de mémoire avec encéphalopathie. Ces symptômes sont associés à des concentrations de plomb dans le sang de 100 à $120 \,\mu\text{g/dL}^2$ chez l'adulte et de 80 à $100 \,\mu\text{g/dL}$ chez l'enfant (HC, 1992). Le plomb peut également causer des lésions rénales tubulaires pouvant être réversibles après une exposition à court terme.

4.2.2 EXPOSITION CHRONIQUE

Une exposition à long terme au plomb peut causer la sclérose tubulaire et peut entraîner une insuffisance rénale chronique. Une grande quantité d'informations est disponible sur les effets chroniques du plomb sur la santé humaine, dont certains sont connus depuis des siècles. Cependant, des recherches approfondies au cours des dernières décennies ont révélé que des niveaux d'exposition entraînant des taux de plomb dans le sang relativement faibles (p. ex. <20 µg/dL) sont maintenant associés à des effets indésirables sur le développement du corps, principalement du cerveau et du système nerveux. L'exposition chronique au plomb cause un autre effet indésirable, à savoir l'hypertension artérielle résultant de l'altération des fonctions rénales (ATSDR, 2007).

Cependant, les récepteurs les plus vulnérables aux effets du plomb sont les jeunes enfants et les nourrissons en raison des dommages permanents pouvant résulter de l'exposition au plomb. L'effet critique de l'intoxication au plomb chez les jeunes enfants et les nourrissons concerne le développement du cerveau et du système nerveux. Des effets subtils sur le QI sont attendus si les concentrations de plomb dans le sang sont au moins aussi faibles que 5 µg/dL et les effets augmentent progressivement avec l'augmentation des

² Microgramme par décilitre

taux de plomb dans le sang. L'exposition au plomb a également été liée au trouble déficitaire de l'attention et à l'agressivité par des études épidémiologiques (WHO, 2010).

Les enfants courent un plus grand risque d'effets indésirables que les adultes car, chez les premiers, la consommation de plomb par unité de poids corporel est plus importante, la quantité de poussière absorbée peut être plus importante, l'absorption de plomb dans le tractus gastro-intestinal est plus élevée, la barrière hémato-encéphalique n'est pas encore totalement développée et les effets neurologiques se manifestent à des concentrations plus faibles que chez l'adulte (WHO, 2010).

4.3 VALEURS LIMITES

Le Tableau 4 présente la valeur limite de plomb retenue pour le projet de déconstruction du pont Champlain.

PARAMÈTRE	PÉRIODE D'EXPOSITION	CRITÈRE (µg/m³)
Plomb	24 h	0,5

Tableau 4: Valeur limite de plomb pour le projet de déconstruction du pont Champlain

La valeur limite provient du MECP de l'Ontario en l'absence d'une valeur de référence québécoise. Elle est fondée sur l'analyse de multiples études toxicologiques et épidémiologiques, ainsi que des critères provenant d'autres juridictions telles que US EPA, California EPA, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Organisation mondiale de la Santé. L'ensemble de ces organismes utilise les effets neurotoxiques chez l'enfant comme point de référence. Pour développer ce critère, le MECP a utilisé une approche semblable à celle de California EPA, qui préconise une valeur dans l'air ambiant résultant en moins de 5 % des enfants d'une population type ayant un taux de plomb dans le sang qui dépasse les normes (OMOE, 2007).

4.4 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR). 2007. Toxicological Profile for Lead. http://www.atsdr.cdc.gov/ToxProfiles/tp2.pdf.

Baars, A.J., R.M.C. Theelen, P.J.C.M. Janssen, J.M. Hesse, M.E. van Apeldoorn, M.C.M. Meijerink, L. Verdam and M.J. Zeilmaker. 2001. Re-evaluation of Human-Toxicological Maximum Permissible Risk Levels. RIVM Report No. 711701025. Rijksinstituut Voor Volksgezondheid En Miliew-National Institute of Public Health and the Environment. Bilthoven, The Netherlands.

Health Canada (HC). 1992. Lead (Technical Document). Environmental and Workplace Health. April 1992 (Updated July 1992). http://www.hc-sc.gc.ca/ewhsemt/pubs/contaminants/dhhssrl-rpecscepsh/indexeng.php

Ontario Ministry of the Environment (OMOE). 2007. Ontario Air Standards for Lead and Lead Compounds.

- United States Environmental Protection Agency (US EPA). 1986. Air Quality Criteria for Lead. Research Triangle Park, NC: U.S. Environmental Protection Agency, Office of Research and Development, Office of Health and Environmental Assessment.
- United States Environmental Protection Agency (US EPA). 1989. Supplement to the 1986 EPA Air Quality Criteria for Lead. Vol. 1: Addendum. Research Triangle Park, NC: U.S. Environmental Protection Agency, Office of Health and Environmental Assessment. ECAO-R-0297, EPA600889049A, PB89181374. Environmental Criteria and Assessment Office. EPA600883028F.
- United States Environmental Protection Agency (US EPA). 1990. Toxicity Characteristic. Code of Federal Regulations. 40 CFR 261.24, Table 1.
- United States Environmental Protection Agency (US EPA). 2005. Human Health Risk Assessment Protocol for Hazardous Waste Combustion Facilities. Office of Solid Waste, EPA530-R-5-006.
- World Health Organization (WHO). 2010. Exposure to Lead: A Major Public Health Concern. Public Health and Environment. 20 Avenue Appia, 1211 Geneva 27, Switzerland.

